

# Insee Dossier

Nord-Pas-de-Calais



N° 3

Décembre 2014

## Les espaces du Nord-Pas-de-Calais : Diagnostic et dynamiques Tome 2 – Fascicules territoriaux

Édition 2014



# Avant-propos

**E**ngagés depuis 2010 dans une démarche partenariale, le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, la Préfecture de région et l'Insee ont étudié, selon une échelle géographique intermédiaire entre la région et les zonages de projet, des « espaces régionaux » qui interagissent et sont interdépendants. Le premier volet de cette démarche, dont les résultats sont diffusés dans des dossiers intitulés « Les espaces du Nord-Pas-de-Calais : trajectoires, enjeux et devenir », a apporté un repérage de ces espaces sous le prisme de leurs perspectives démographiques, de leur dynamisme économique, de leur développement humain, de leur type de gouvernance, de leur connectivité.

Fondé en grande partie sur une analyse rétrospective, ce premier volet a permis de déterminer les trajectoires des territoires et leurs inflexions récentes. Il aboutit à la mise en exergue de neuf espaces régionaux, dont les contours sont délibérément imprécis : les logiques territoriales dépassent en effet les frontières de toute nature et présentent, selon les dimensions observées, des débordements d'un espace à l'autre, voire des tensions. Ce volet a fortement inspiré l'actualisation du Schéma régional d'aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT). Il a permis également de construire une vision partagée du territoire entre l'État et la Région à un moment de recomposition des territoires infra-régionaux, d'élaboration des schémas de programmation sectoriels et des grandes contractualisations pluriannuelles européennes (PO FEDER-FSE 2014-2020) et régionales (Contrat de plan État-Région 2015-2020) qui s'avèrent être structurantes pour le futur développement de la région.

La présente étude constitue le second volet de la démarche, consacré à l'établissement d'un diagnostic interne sur les modalités d'organisation et de développement de chacun des espaces régionaux. Cette étude se compose, d'une part, de manuels thématiques présentant les éléments de méthodes et les modules d'analyse, d'autre part, de fascicules établis espace par espace, avec un examen détaillé des enjeux, en apportant des éclairages sur la démographie, l'économie, le développement humain et les mobilités. Elle comporte un socle statistique homogène et commun à tous les espaces étudiés, complété par des focus permettant de questionner des spécificités propres à chaque espace.

Conduite en partenariat avec le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais et la Préfecture de région, le regard porté sur la géographie régionale reflète la volonté des acteurs régionaux de proposer, aux côtés des travaux d'expertise menés par les ingénieries des territoires, des clés complémentaires de questionnement à même de reconnaître les particularités des espaces et d'aider à construire conjointement un développement régional. A cette fin, une lecture prospective accompagne chaque fascicule, avec pour ambition d'être une pierre de touche pour poursuivre les échanges avec l'ensemble des décideurs et acteurs qui prennent part à l'aménagement et au développement durable des territoires.



# Sommaire

<b>Avant-propos</b>	1
<b>Espace Arrageois</b>	5
<b>Espace Artois-Gohelle</b>	23
<b>Espace Avesnois</b>	41
<b>Espace Cambrésis</b>	59
<b>Espace Hainaut-Sambre</b>	77
<b>Espace Lillois</b>	95
<b>Espace Nord littoral</b>	113
<b>Espace Sud littoral</b>	131
<b>Espace des Vallées et plateaux ruraux</b>	149

Directeur de la publication : Daniel HUART

Coordination du dossier : Arnaud DEGORRE

Suivi partenarial : Nathalie DAMIENS (Préfecture de région), Stéphane HUMBERT et Frédérique PARRAD (Conseil Régional)

Contribution aux études : David DESRIVIERRE, Jérôme FABRE, Nicolas HOSDEZ, Nicolas LAVAL, Nicolas TURBAN

Référente Études Qualité : Elisabeth VILAIN

Maquette, composition : Annick CEUGNIEZ

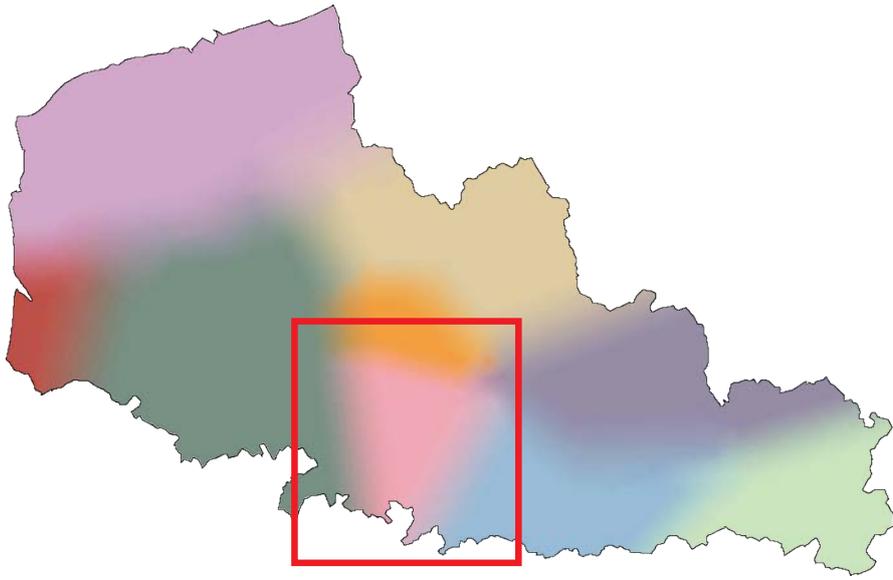
Révision éditoriale: Olivier MAJCHERCZAK

Cartographie : Martine SÉNÉCHAL

Vente : par correspondance CNGP - Insee BP 402 80004 AMIENS CEDEX ou via Internet : [www.webcommerce.insee.fr](http://www.webcommerce.insee.fr) - Tél. : 03 22 97 31 70



# Espace Arrageois





# Espace Arrageois - lecture prospective

## Faits saillants

Regroupant près de 160 000 habitants sur 850 km<sup>2</sup>, l'espace Arrageois présente une polarisation principale autour de l'unité urbaine d'Arras, qui regroupe à elle-seule la moitié de la population. Les villes secondaires et les espaces ruraux qui l'entourent présentent une densité bien inférieure. De nouvelles zones d'influence émergent toutefois sous l'effet de l'intensification des mobilités résidentielles et alternantes et de la croissance démographique enregistrée aux franges de l'espace Arrageois. L'attractivité résidentielle dont bénéficie le territoire auprès de jeunes ménages lui permet à la fois d'enregistrer une hausse de population et de limiter les effets du vieillissement, en maintenant sur les prochaines décennies le nombre de jeunes, contrairement aux projections de population dans les autres espaces.

L'espace Arrageois bénéficie d'un tissu économique diversifié, avec une prépondérance des emplois publics en relation avec les fonctions administratives présentes sur la ville d'Arras, ou encore du secteur des services plus développé qu'en moyenne régionale. Le profil des activités présentes sur le territoire, davantage tournées vers une économie résidentielle, tempère ainsi l'impact chocs économiques conjoncturels. L'espace compte aussi des secteurs productifs spécialisés, à commencer par les industries agro-alimentaires, avec une ouverture à l'international.

Le niveau de développement humain de l'espace Arrageois apparaît plus élevé que la moyenne régionale. Les revenus des ménages y sont, en moyenne, plus soutenus que dans les autres espaces, et surtout plus homogènes, avec de moindres inégalités entre les composantes territoriales. Le niveau de formation est élevé, et l'offre universitaire locale constitue un atout pour développer les compétences et les parcours éducatifs. L'offre de services, notamment ceux relevant des équipements de la gamme supérieure, exerce un pouvoir d'attraction auprès des populations. Les problèmes sanitaires sont moins présents qu'ailleurs. Seules les communes rurales du sud de l'espace, autour de Bapaume, se révèlent être plus isolées ; l'accessibilité à l'emploi et aux équipements s'en trouve ainsi réduite, engendrant une fragilité sociale des populations résidentes.

Espace à dominante de grandes cultures, l'Arrageois présente une activité agricole susceptible d'exercer des pressions sur l'environnement, tant sur la diversité biologique et paysagère que sur les milieux naturels. La périurbanisation représente en outre une autre tension, s'exerçant à la fois à l'encontre des terres agricoles et des milieux naturels.

## Dynamiques territoriales

Dans le sillage des dynamiques métropolitaines conduisant à un rapprochement des principales agglomérations de la région, la frange nord de l'espace constitue un territoire pivot, trait d'union avec les espaces Artois-Gohelle et Hainaut-Sambre, voire avec l'espace Lillois. Différentes dynamiques territoriales peuvent alors se dessiner : soit une mise en relation accrue de l'Arrageois avec un système métropolitain élargi, impliquant des dynamiques de développement soumises à l'essor des agglomérations voisines, soit un maintien d'un système arrageois plus local, dont l'économie tertiaire, tout en étant connectée à la croissance régionale, répond également à des ressorts propres au territoire.

## Enjeux prospectifs

### *Quel modèle de développement ?*

Le modèle de développement de l'espace Arrageois repose en grande partie sur l'importance prise au sein du territoire par l'économie de services, à la fois dans la sphère publique et dans la sphère privée. Une grande partie des emplois dépend donc de cette base présente, certes protégée des mouvements de délocalisation, mais toutefois exposée à des problématiques de financement public ou de possible transformation du système de solidarité et de transferts sociaux. Un renforcement des secteurs productifs permettrait ainsi d'apporter d'autres vecteurs de croissance et de consolider l'essor de l'espace. Ainsi, la structuration des activités agro-alimentaires au sein d'un pôle d'excellence associant des capacités de recherche fondamentales pourrait faciliter le développement des entreprises à l'international.

L'espace est confronté à un développement relativement extensif qui se déploie en cercles concentriques autour d'Arras. L'organisation de cet étalement urbain sera un enjeu important des prochaines années pour préserver les ressources foncières, limiter la congestion routière et la vulnérabilité des ménages en dépenses d'essence et de chauffage.

### *Quelles conditions pour vivre ensemble ?*

Le mode de vie périurbain, prégnant dans ce territoire qui associe espace urbain et espace rural, nécessite de réinventer la relation des résidents avec la ville. Les évolutions sociales à l'oeuvre peuvent aussi être porteuses d'une nouvelle manière de faire la ville, créatrices de sociabilités pour des habitants de plus en plus mobiles. Les relations intenses qui associent les franges de cet espace avec les agglomérations voisines posent aussi la question de la cohésion territoriale. L'organisation par les acteurs publics de l'espace urbain et périurbain, mais aussi de lieux et de temps communs, sera un enjeu central des prochaines années pour concilier le cadre de vie individuel et collectif.

## Foyers de peuplement

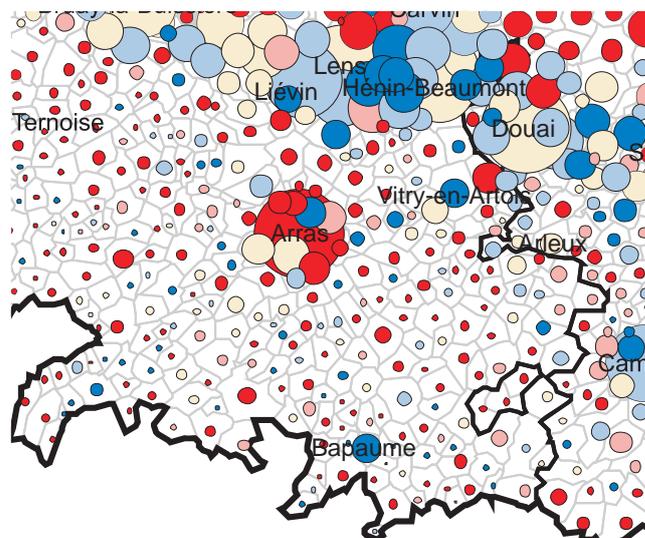
### Au cœur d'un espace rural, une concentration urbaine autour d'Arras

Avec près de 160 000 habitants sur une superficie totale de 850 km<sup>2</sup>, l'espace Arrageois se compose de territoires ruraux de faible densité, polarisés par la zone urbaine d'Arras. Si la densité moyenne de l'espace, de 189 habitants par km<sup>2</sup>, apparaît modeste, elle est néanmoins supérieure à celle enregistrée dans les espaces voisins des Vallées et Plateaux ruraux de l'Artois-Ternois à l'ouest, ou du Cambrésis à l'est. En effet, le centre urbain regroupe près de 42 800 habitants sur Arras, auxquels s'ajoutent 7 700 habitants sur Achicourt, tandis que les communes de Saint-Laurent-Blangy, Dainville, Beaurains et Saint-Nicolas comptent chacune plus de 5 000 habitants. Ce noyau urbain représente à lui seul 45 % de la population de l'espace. D'autres villes, de plus petite taille, jouent également des fonctions de proximité, à l'instar de Vitry-en-Artois à la frange est (4 500 habitants) ou encore Bapaume à la frange sud (4 300 habitants). Les communes rurales de l'espace Arrageois sont de nature assez diverse, entre celles qui bordent l'ancien bassin minier ou celles sur l'axe Arras-Cambrai, soumises à une dynamique périurbaine assez prononcée, et les communes plus isolées en direction de Saint-Pol-sur-Ternoise, relativement éloignées des grandes agglomérations régionales.

### Villes et campagnes dans un commun essor

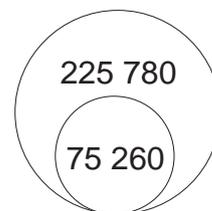
L'espace Arrageois a enregistré une hausse relativement soutenue de sa population au cours des dernières décennies, passant de près de 143 600 habitants en 1975 à 160 000 en 2008. Si l'espace évolue principalement comme le cœur urbain qui le structure, et en particulier la ville d'Arras, son dynamisme est accru par l'adjonction des couronnes périurbaines de territoires voisins dont les villes centres sont en perte de vitesse : ainsi, tandis que le SCoT du Cambrésis ou encore celui de Lens-Liévin-Hénin-Carvin sont globalement en retrait, leurs franges accueillent de nouveaux arrivants et connaissent des hausses significatives de population, quoique sur des volumes mesurés. Dans l'hypothèse d'un prolongement de ces mouvements migratoires, l'espace Arrageois verrait sa population s'accroître à la fois dans le cœur urbain et dans les espaces ruraux environnants, avec potentiellement plus de 172 000 habitants en 2030, une croissance trois fois plus rapide qu'en moyenne régionale.

Nombre d'habitants en 2008 et évolutions récentes



Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

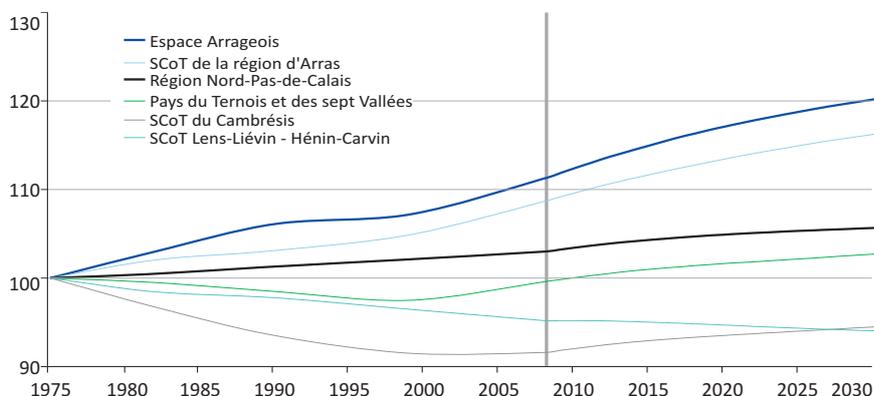
- Supérieur à 0,5
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- De -0,5 à -0,2
- Inférieure à -0,5



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

Évolution de la population de 1975 à 2030



Sources : recensements 1975 à 2008 et projections tendancielles à horizon 2030 (Insee).

**Population en 2008 : 159 900**

soit 4 % de la population régionale

**Densité de population en 2008 : 189 hab./km<sup>2</sup>**

contre 324 hab./km<sup>2</sup> en moyenne régionale

**Projection en 2030 : 172 600 habitants**

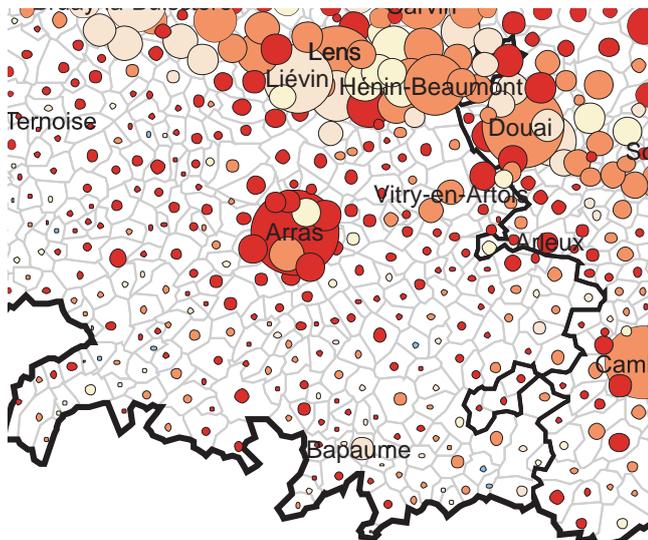
soit 4,2 % de la population régionale

**Évolution globale : + 7,9 %**

contre + 2,8 % en Nord-Pas-de-Calais

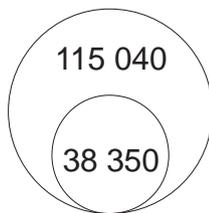
# Ménages

## Nombre de ménages en 2008 et évolutions récentes



### Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

- Supérieur à 1
- De 0,5 à 1
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- Inférieur à -0,2



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

## Des ménages de petite taille, tant jeunes qu'âgés

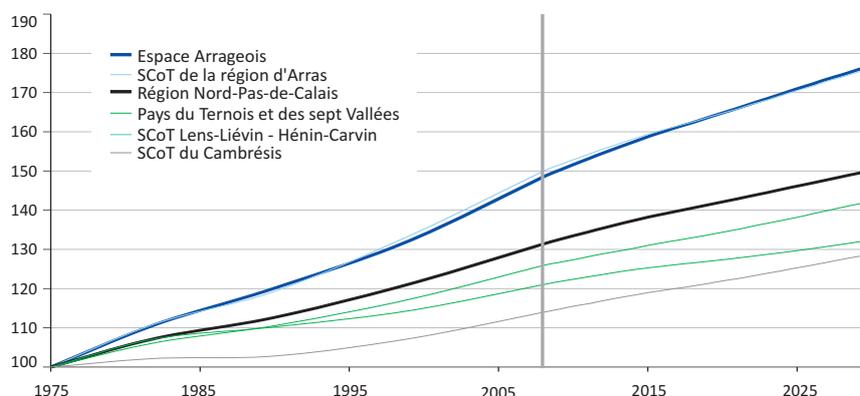
Comptant 66 000 ménages en 2008, soit 22 000 de plus qu'en 1975, l'espace Arrageois a connu une hausse du nombre de ménages plus prononcée qu'en moyenne régionale. Cette dernière a été très largement portée par le cœur urbain, qui cumule à la fois des phénomènes de décohabitation, l'arrivée de nouveaux ménages et l'accueil de ménages de petite taille d'étudiants, mais elle se retrouve aussi dans les petites communes en milieu rural.

L'espace Arrageois est, en outre, caractérisé par la taille moyenne des ménages la plus faible parmi les espaces régionaux : les familles nombreuses ne représentent que 6,9 % de la population contre 9,1% en moyenne régionale. Ainsi, dans l'espace Arrageois, 19 400 ménages sont composés d'une personne seule et 22 500 ménages de deux personnes. Sur la ville même d'Arras, la taille moyenne des ménages est désormais inférieure à 2 personnes, sans doute en lien avec la présence d'un pôle universitaire qui attire des étudiants vivant seuls dans leur logement. A l'inverse, dans les espaces ruraux, en dépit de l'arrivée de nouveaux habitants, le vieillissement reste assez important et contribue également à la petite taille des ménages, avec des personnes âgées vivant seules ou sans enfant.

## Une faible pression foncière malgré une demande de logements soutenue

Porté par l'évolution démographique de l'espace qui gagne des habitants au jeu des migrations résidentielles, le nombre de ménages pourrait augmenter dans les prochaines décennies, atteignant potentiellement près de 78 400 ménages en 2030, soit un gain de 19 %, à comparer à la hausse de près de 14 % en moyenne régionale. L'espace présente une densité de population relativement faible, y compris dans son cœur urbain qui pourrait se densifier ou s'étendre à l'échelle de la communauté urbaine d'Arras. Néanmoins, ce rythme de croissance devra prendre en compte les problématiques de l'aménagement durable et la préservation de l'environnement dans un contexte de périurbanisation qui pourrait bouleverser le cadre de vie et la nature rurale de petites communes. En outre, le parc de logements devra nécessairement évoluer pour s'adapter aux besoins de ménages plus petits.

## Évolution du nombre de ménages de 1975 à 2030



Sources : recensements 1975 à 2008 et projections tendancielles à horizon 2030 (Insee).

**Nombre de ménages en 2008 : 66 100**

soit 4,1 % du Nord-Pas-de-Calais

**Part des ménages de 5 personnes ou plus : 6,9 %**

contre 9,1 % en moyenne régionale

**Projection en 2030 : 78 400 ménages**

soit 4,2 % du Nord-Pas-de-Calais

**Évolution globale : + 18,6 %**

contre + 14,3 % en Nord-Pas-de-Calais

## Vieillesse

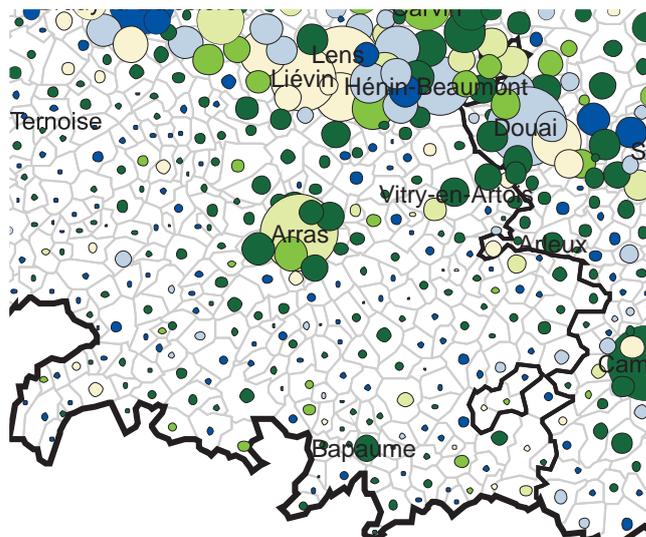
### Des séniors plus présents dans les espaces urbains ou périurbains

Avec 23 400 personnes âgées de 65 ans ou plus en 2008, contre 40 800 habitants âgés de moins de 20 ans, l'espace Arrageois compte une proportion relativement élevée de séniors. Ainsi, le ratio de vieillissement s'établit à 58 séniors pour 100 jeunes, plus élevé que le niveau régional. En volume, le nombre de séniors a surtout augmenté sur le noyau urbain d'Arras et de ses environs. Toutefois, le taux de croissance du nombre de séniors a été plus marqué sur la frange nord de l'espace, notamment vers Vitry-en-Artois. Si les espaces ruraux présentent, structurellement, un vieillissement plus prononcé qu'ailleurs, les dynamiques démographiques amènent à constater un vieillissement assez avancé en milieu urbain ou en couronne périurbaine. L'offre de services publics tournés vers les grands âges (maisons de retraite, établissements de prise en charge de la dépendance) peut également jouer en ce sens, en rapprochant des centres urbains des ménages âgés résidant dans des structures spécialisées.

### Le seul espace à maintenir son nombre de jeunes

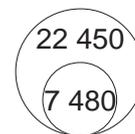
Dans le prolongement des tendances récentes, l'espace Arrageois pourrait accueillir 37 400 séniors en 2030, soit une augmentation de près de 60 %, légèrement supérieure à celle obtenue en moyenne régionale. Contrairement aux autres espaces du Nord-Pas-de-Calais, le nombre de jeunes serait, parallèlement, stable (autour de +1 %), atteignant près de 41 400 jeunes en 2030, alors qu'en moyenne régionale le recul serait de l'ordre de -5 %. Ce résultat tient principalement aux flux migratoires qui permettent à l'espace d'accueillir des ménages de parents ou futurs parents. La pyramide des âges devenant progressivement cylindrique, on dénomberrait à horizon 2030 près de 90 séniors pour 100 jeunes, un ratio plus élevé qu'en moyenne régionale mais légèrement plus faible que dans les espaces voisins du Cambrésis ou des Vallées et Plateaux ruraux de l'Artois-Ternois.

### Nombre de séniors en 2008 et évolutions récentes



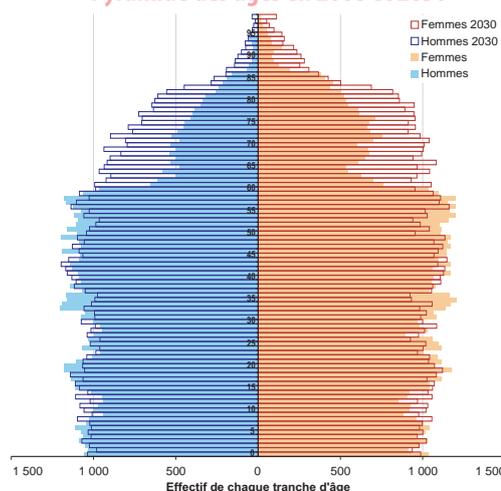
#### Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

- Supérieur à 1
- De 0,5 à 1
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- De -1 à -0,2
- Inférieur à -1



© IGN - Insee 2012  
Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

### Pyramide des âges en 2008 et 2030



Sources : recensement 2008 et projections tendancielles en 2030 (Insee).

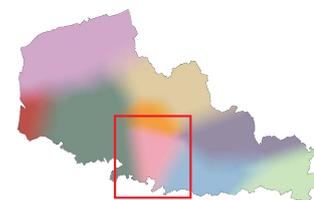
**Ratio de vieillissement en 2008 : 58**  
Contre 53 en Nord-Pas-de-Calais

**Ratio de vieillissement en 2030 : 90**  
Contre 83 en Nord-Pas-de-Calais

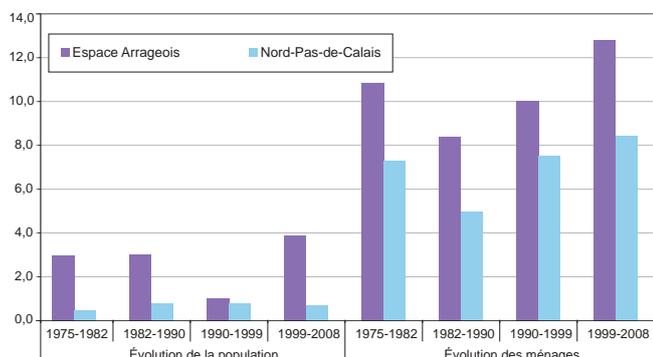
**Nombre de séniors en 2008 : 23 400**  
soit 4 % de la population régionale

**Nombre de séniors en 2030 : 37 400**  
soit 4,3 % de la population régionale

# Focus : Croissance démographique et étalement urbain

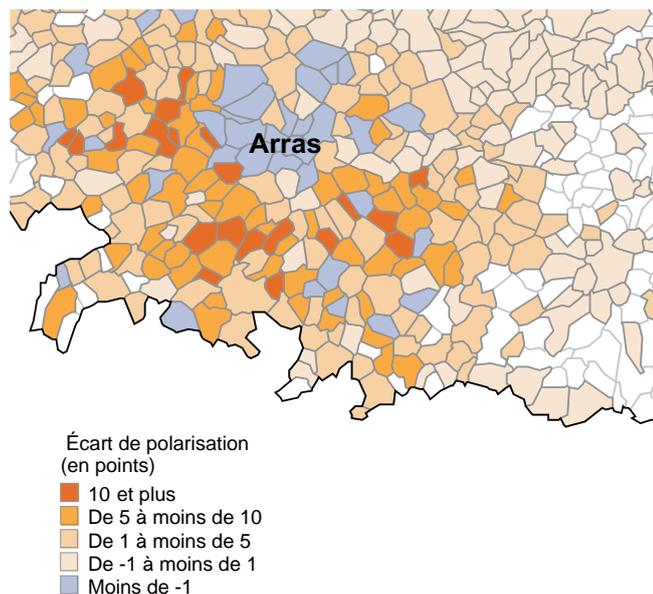


## Évolution de la population et des ménages dans l'espace arrageois et en Nord-Pas-de-Calais de 1975 à 2008



Source : recensements de la population (Insee).

## Évolution de la part des actifs résidents d'une commune travaillant sur Arras entre 1975 et 2008



Source : recensements de la population (Insee).

### Une augmentation rapide de la population et des ménages...

Alors que la population régionale stagnait entre 1975 et 2008 (+ 3 %), celle de l'espace Arrageois progressait de manière soutenue (+ 11 %). La forte croissance des années 1970 et 1980 s'est légèrement tassée au cours des années 1990 pour reprendre entre 1999 et 2008 (+ 4 %). Comme partout dans la région, la décohabitation et le vieillissement de la population conduisent la croissance du nombre de ménages à un niveau largement supérieur à celle de la population : dans l'Arrageois, le nombre de ménages a augmenté d'environ 50 % contre 30 % en moyenne régionale entre 1975 et 2008. Dans les années 1990, malgré la croissance modérée du nombre d'habitants, le nombre de ménages a crû de 10 %.

### ... conduisant à une densification de l'espace tout en renforçant l'étalement urbain

L'activité économique et étudiante de l'espace est concentrée dans un pôle de très petite taille autour d'Arras. Cependant, la hausse de la population et des ménages ne peut être absorbée par ce seul pôle. De plus, les ménages optent plus souvent dans leur choix de résidence pour des territoires moins urbanisés que les centres-villes. Ainsi, l'aire d'influence de la ville d'Arras a tendance à s'étendre au fil du temps, densifiant la couronne proche d'Arras et renforçant au-delà l'étalement urbain ou les nuisances liées aux migrations alternantes. Entre 1975 et 2008, l'influence d'Arras a progressé dans les espaces limitrophes au sud, à l'est et à l'ouest de l'espace de manière concentrique : l'augmentation de la part des actifs travaillant à Arras est particulièrement marquée dans les communes proches et de manière plus atténuée dans les communes plus lointaines du fait d'arrivées plus récentes d'actifs travaillant à Arras. Par ailleurs, la diminution de la part des résidents d'Arras (ou de sa très proche banlieue) y travaillant également témoigne de l'augmentation des flux vers de grandes agglomérations voisines, par exemple à destination de Lille ou Lens. De même, est observée une hausse des résidents de l'espace Lillois, de l'espace Artois-Gohelle ou de l'espace Hainaut-Sambre venant travailler sur Arras.

En 1975, 163 communes comptaient au moins 5 % de leurs actifs résidents ayant Arras pour lieu de travail.

En 2008, 272 communes comptaient au moins 5 % de leurs actifs résidents ayant Arras pour lieu de travail.

## Emplois et établissements

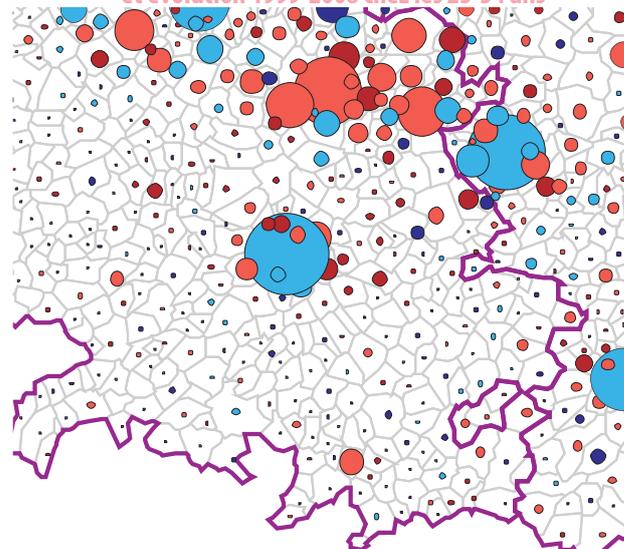
### Au cœur d'un espace rural, une forte concentration d'emplois sur Arras

Avec près de 70 000 emplois, l'espace Arrageois concentre 4,7 % de l'emploi régional (contre 4 % de la population). Entre 1999 et 2008, l'emploi des 25-54 ans a légèrement décliné de 0,5 %. Dans cet espace, l'emploi est particulièrement concentré puisque les 5 communes les plus importantes en représentent les deux tiers. La commune d'Arras (34 500 emplois) pèse à elle seule la moitié de l'emploi de l'espace mais enregistre toutefois une baisse de l'emploi de 5 % entre 1999 et 2008. Les autres communes importantes de l'espace sont à l'inverse en progression comme Saint-Laurent-Blangy (+ 9,6 %), Dainville (+ 18,3 %) ou Tilloy-lès-Moffaines (+ 29,7 %). Aux franges de l'espace Arrageois, se trouvent au nord les pôles d'emploi de l'espace Artois-Gohelle, et à l'est, ceux des espaces Hainaut-Sambre et Cambrésis.

### L'espace Arrageois : une forte prégnance de l'administration

L'espace Arrageois compte 7 100 établissements, dont 129 établissements de plus de 50 salariés. Ces derniers appartiennent majoritairement au secteur de l'administration, de l'enseignement et de l'action sociale. Les plus importants d'entre eux se situent en grande majorité à Arras comme la commune d'Arras, le centre hospitalier ou l'Inspection académique. Cela tient notamment au fait qu'Arras soit la capitale administrative et universitaire du département, et le second pôle administratif de la région. D'autre part, de nombreux effectifs des services départementaux de l'État sont basés à Arras. Outre l'administration, se trouvent aussi des établissements du secteur des activités immobilières (Pas-de-Calais Habitat), celui de l'industrie manufacturière (Energys SARL, Sotexo) ou des services publics ou marchands (Plateforme industrielle courrier de la Poste, Auchan).

Localisation de l'emploi en 2008 et évolution 1999-2008 chez les 25-54 ans



Taux de croissance annuel moyen des 25-54 ans entre 1999 et 2008 en %

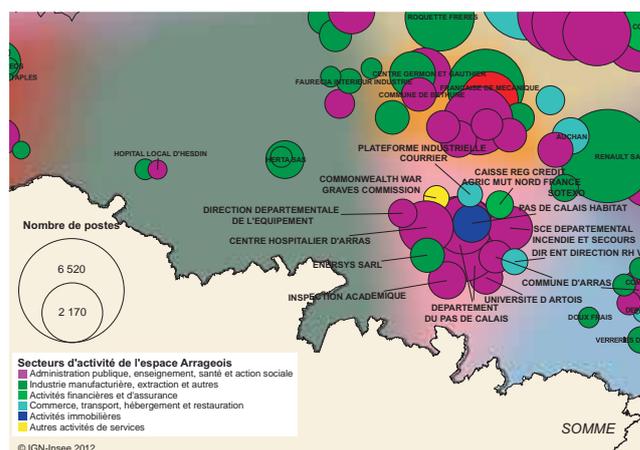
- De +0,02 à moins de +0,24
- De 0 à moins de +0,02
- De -0,02 à moins de 0
- De -0,32 à moins de -0,02



© IGN-Insee 2012

Source : recensements de la population de 1999 et 2008, exploitation complémentaire (Insee).

### Les principaux établissements employeurs en 2010



Source : Clap 2009 (Insee).

### Établissements 2010 : 7 100

soit 4,2 % des établissements régionaux

### 129 établissements de plus de 50 salariés

Soit 4,9 % du total régional

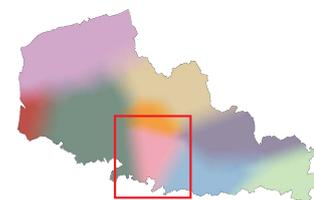
### Emploi total en 2008 :

69 850 emplois soit 4,7 % de l'emploi régional

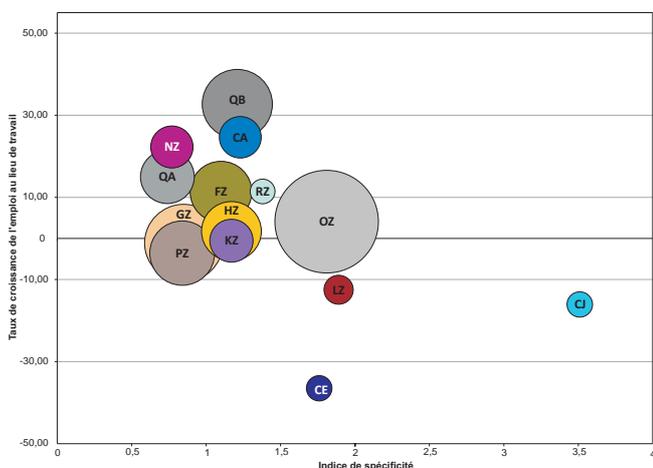
### Postes dans les 20 plus grands établissements :

17 400 postes

# Spécialisations économiques

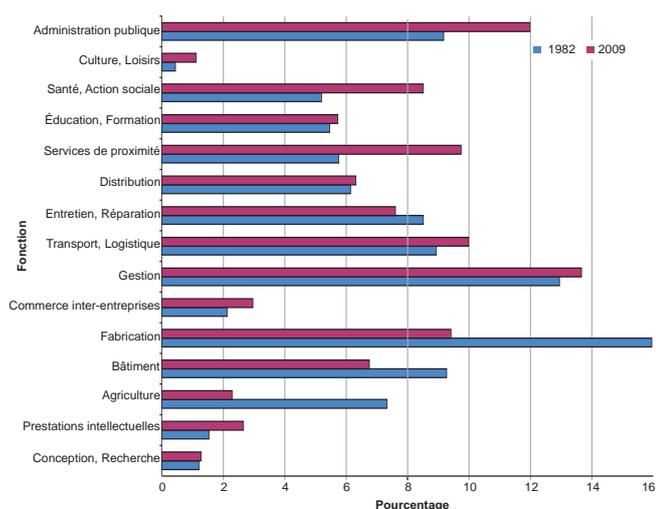


## Spécificités sectorielles et dynamiques de l'emploi



Note : voir les annexes pour la nomenclature des codes d'activité.  
Sources : recensements de la population 1999 et 2008, Clap 2009 (Insee).

## Les principales fonctions dans l'emploi du territoire



Source : recensements de la population 1982 et 2009, exploitation complémentaire (Insee).

## La plupart des secteurs sont dynamiques

La structure sectorielle de l'emploi de l'espace Arrageois est marquée par la sur-représentation du secteur administratif, qui se renforce sur la période 1999-2008 (+ 4 %). Les autres secteurs caractérisant l'espace sont de bien moindre importance et connaissent une évolution négative de l'emploi des 25-54 ans entre 1999 et 2008. Il s'agit de la fabrication d'équipements électriques (- 16 %), des activités immobilières (- 12,5 %) et de l'industrie chimique (- 36,5 %).

D'autres secteurs témoignent d'une bonne dynamique d'emploi malgré leur plus faible représentation au regard des références régionales. C'est le cas des secteurs de la fabrication de denrées alimentaires et de boissons (+ 24,7 %), des activités pour la santé humaine (+ 15 %), de l'hébergement médico-social et action sociale (+ 32,7 %), des activités de services administratifs ou de soutien (+ 22,3 %) et du secteur des arts et spectacles (+ 11,5 %), et enfin de la construction (+ 11,3 %).

Enfin, quelques secteurs sont relativement moins présents qu'en région et en baisse comme celui du commerce et réparation automobile (- 1,1 %) ou celui de l'enseignement (- 3,6 %).

## Une structure productive diversifiée

L'espace Arrageois se caractérise par une relative diversité des activités économiques. L'indice de spécificité sectorielle y est d'ailleurs le deuxième plus faible (11,5) de tous les espaces. De fait, la part de la sphère non présentielle, regroupant principalement des secteurs industriels à l'implantation territoriale typée, est dans l'espace Arrageois la deuxième plus faible parmi les espaces régionaux (30,8 % contre 34,9 % en moyenne dans la région).

Certaines fonctions productives sont toutefois surreprésentées comme l'agriculture, la gestion ou l'administration publique, tandis que la distribution ou la santé - action sociale sont sous-représentées.

La structure sectorielle de l'emploi fait ainsi apparaître une légère surreprésentation des agriculteurs, des professions intermédiaires et des employés dans l'ensemble des catégories socio-professionnelles.

**Indice de spécificité sectorielle en 1975 : 15,7**

*Nord-Pas-de-Calais : 18,2*

**Indice de spécificité sectorielle en 2008 : 11,5**

*Nord-Pas-de-Calais : 7,6*

**Emplois sphère non présentielle 1982 : 38,9 %**

*Région : 48,4 %*

**Emplois sphère non présentielle 2008 : 30,8 %**

*Région : 34,9 %*

## Créations et dynamiques

### Des dynamiques de création positives pour l'industrie et l'administration

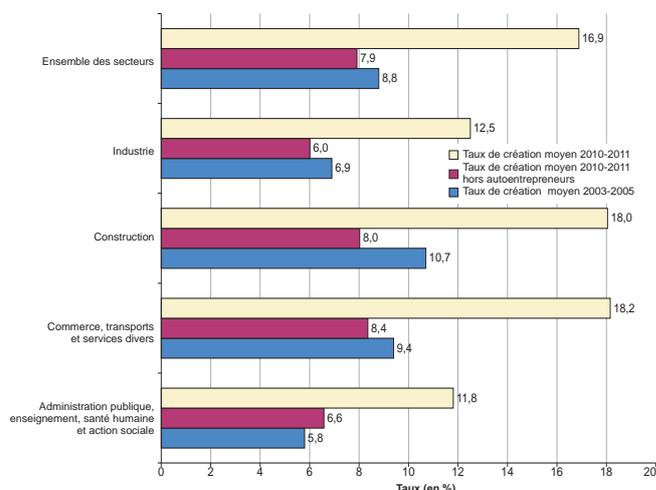
En 2010, 1 200 établissements ont été créés dans l'espace Arrageois, soit 4,1 % du total régional. Le taux de création moyen total 2010-2011 de l'espace est légèrement en-deçà du taux régional (16,9 % contre 17,1 %), y compris sans tenir compte des auto-entrepreneurs. Ces taux de création varient beaucoup d'un secteur à l'autre. Les secteurs dont la dynamique de création est supérieure à celle de la région sont l'industrie (12,5 % contre 10,5 %) et la santé et l'action sociale (11,8 % contre 11,2 %). Le taux de création du secteur du commerce, transport et services divers est identique au taux régional (18,2 %) tandis que le secteur de la construction y est bien moins dynamique qu'en région (18 % contre 21,6 %).

### De nombreux déplacements domicile – travail avec les territoires voisins.

L'espace Arrageois témoigne d'une attractivité en matière d'emploi : il compte 103,4 emplois pour 100 actifs occupés résidents. Cet indice global cache cependant des disparités selon les différentes catégories sociales : l'espace compte plus d'emplois que d'actifs occupés résidents pour les employés (106,5) et les ouvriers (118) ; ce qui n'est pas constaté pour les artisans commerçants (94,7), les cadres (88,5) et dans une moindre mesure les professions intermédiaires (96,3). L'espace Arrageois est celui pour lequel l'intensité des déplacements domicile – travail est le plus important avec 23 400 entrants pour 21 400 sortants, qui est expliqué par la proximité de plusieurs pôles d'emplois à ses franges.

L'espace Arrageois compte une proportion de cadres des fonctions métropolitaines légèrement inférieure à celle de la région (5,9 % contre 6,4 %). L'espace possède le 3<sup>e</sup> plus fort taux de contrôle et les secteurs pour lesquels ce taux est le plus important sont, d'une part, la fabrication de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac, et d'autre part, le commerce, réparation automobile et de motocycles. À l'inverse, les secteurs les plus dépendants de centres de décision extérieurs sont ceux liés à la fabrication de matériels de transport et aux activités financières et d'assurance.

Taux de création d'établissements par secteurs 2010-2011



Source : répertoire des entreprises et des établissements 2003-2005 et 2010-2011, champ marchand non agricole (Insee).

Indice de concentration de l'emploi par catégorie socio-professionnelle en 2008

Catégorie socio-professionnelle	Arrageois	Nord-Pas-de-Calais
Global	103,4	97,1
Agriculteurs	102,1	99,8
Artisans commerçants	94,7	99,1
Cadres	88,5	97,0
Professions intermédiaires	96,3	97,5
Employés	106,5	98,2
Ouvriers	118,0	95,3

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

### Part des cadres des fonctions métropolitaines en 2010 :

5,9 % contre 6,4 % en moyenne régionale

### Taux d'arrivée d'actifs qualifiés entre 2003 et 2008 :

0,35 % contre 0,60 % en moyenne régionale

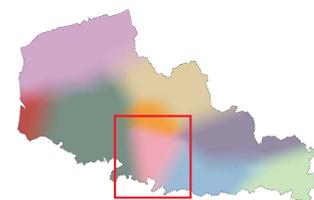
### Part des établissements de 3 ans ou plus en 2010 :

72,3 % contre 71,6 % en moyenne régionale

### Nombre de créations d'établissements en 2010 :

1 200 soit 4,1 % du total régional

# Focus : positionnement et profil des activités tertiaires



## Approche fonctionnelle des emplois et place des emplois à vocation tertiaire

Unité : %

Fonctions	Espace Arrageois	Espace Lillois
Conception, Recherche	1,3	2,6
Prestations intellectuelles	2,7	3,7
Commerce inter-entreprises	3,0	4,4
Gestion	13,7	15,7
Culture, Loisirs	1,1	2,0
<b>Fonctions métropolitaines tertiaires</b>	<b>21,7</b>	<b>28,4</b>
Transport, Logistique	10,0	9,3
Entretien, Réparation	7,6	6,9
Distribution	6,3	7,5
Services de proximité	9,7	8,8
<b>Fonctions tertiaires marchandes</b>	<b>33,7</b>	<b>32,5</b>
Éducation, Formation	5,7	5,8
Santé, Action sociale	8,5	9,8
<b>Fonctions tertiaires non marchandes</b>	<b>14,2</b>	<b>15,6</b>
<b>Administration publique</b>	<b>12,0</b>	<b>9,1</b>
Agriculture	2,3	0,9
Bâtiment	6,8	5,6
Fabrication	9,4	8,0
<b>Agriculture, construction et industrie</b>	<b>18,4</b>	<b>14,4</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

## Le tertiaire, porté par les activités présentesielles et l'administration publique

L'économie de l'espace Arrageois tire son caractère singulier de la forte part que représentent les activités relevant de la sphère tertiaire et, plus particulièrement, des activités présentesielles. La place du tertiaire invite ainsi à comparer le tissu productif de l'espace Arrageois à celui de l'espace Lillois, tous deux imprégnés par ces activités : l'emploi tertiaire représente 81,9 % de l'emploi dans l'espace Lillois en 2008, et 76,7 % dans l'espace arrageois. Cependant la nature du tertiaire diffère d'un espace à l'autre.

Les activités présentesielles sont très prégnantes dans l'espace Arrageois, où elles représentent 69,2 % de l'emploi en 2008 contre 65,1 % dans le Nord-Pas-de-Calais, une part en hausse par rapport à 1999 (+ 2,2 points). En comparaison, les activités présentesielles occupent une place plus modeste dans l'espace Lillois (64,8 % de l'emploi), quoique inscrite en hausse par rapport à 1999 (+ 4 points). En termes de spécialités et de gammes d'activité, la métropole lilloise concentre de nombreuses fonctions métropolitaines et le tertiaire supérieur représente 28,4 % de l'emploi dans l'espace Lillois contre 21,7 % dans l'espace Arrageois. Le tertiaire intermédiaire composé de fonctions à qualifications plus modestes représente dans les deux espaces environ un tiers des emplois.

Enfin, la place du secteur public dans le tertiaire diffère selon les territoires. L'administration publique représente une part plus importante de l'emploi dans l'espace Arrageois, avec une part de 12 % contre 9,1 %. Sur l'ensemble de la région Nord-Pas-de-Calais, l'Administration publique représente 10,2 % des 1 480 000 emplois régionaux. Parmi les agents publics, 12,5 % des emplois sont occupés par des cadres, et 26,1 % par des professions intermédiaires. Ces deux catégories sociales représentent ainsi, à elles deux, 38,6 % des agents publics dans le Nord-Pas-de-Calais ; cette proportion atteint 43,1 % dans l'espace Arrageois et 45,4 % dans l'espace Lillois. Si les deux espaces ne présentent pas de différences significatives en ce qui concerne les professions intermédiaires (28,4 % pour l'espace Lillois, 27,7 % pour l'espace Arrageois), en revanche la part des cadres et professions intellectuelles supérieures est plus élevée dans l'espace Lillois (17 % contre 15,4 %).

## Ressources des ménages

### Des revenus plus élevés et plus homogènes qu'en moyenne régionale

L'espace Arrageois se singularise au sein du Nord-Pas-de-Calais par le niveau relativement élevé des ressources des ménages qui y résident. Le revenu médian par unité de consommation, de 18 710 euros, est ainsi de 15 % supérieur à celui observé sur l'ensemble de la région. Il apparaît plus particulièrement élevé dans la partie ouest du territoire, dans les cantons de Vimy, Dainville, Beaumetz-les-Loges. La ville même d'Arras présente un niveau intermédiaire, en réalité plutôt élevé pour une zone urbaine qui structurellement est amenée à accueillir des populations plus modestes. En outre, les contrastes sociaux apparaissent peu marqués sur cet espace. D'une part, toute la couronne périurbaine et rurale sous influence d'Arras apparaît homogène, avec une faible disparité de revenus ; d'autre part, d'un espace à l'autre, les écarts restent faibles, avec un revenu médian toujours au dessus de la moyenne régionale. Ainsi, l'espace Arrageois compte une moindre proportion de ménages à bas revenus, 23 750 habitants, soit 18,5 % de sa population contre 25,6 % en moyenne régionale. Réciproquement, les ménages qui y résident sont proportionnellement plus nombreux qu'ailleurs à dépasser les seuils d'imposition au titre de l'impôt sur le revenu. Tout en apparaissant comme un territoire de richesse, l'espace Arrageois ne se caractérise pas par une sur-représentation des ménages les plus aisés. Le seuil permettant d'identifier les 10 % des ménages aux revenus les plus élevés, à savoir le 9e décile, reste inférieur à celui observé sur l'espace Lillois.

### Le long de la frontière picarde, des communes avec des signes de fragilité

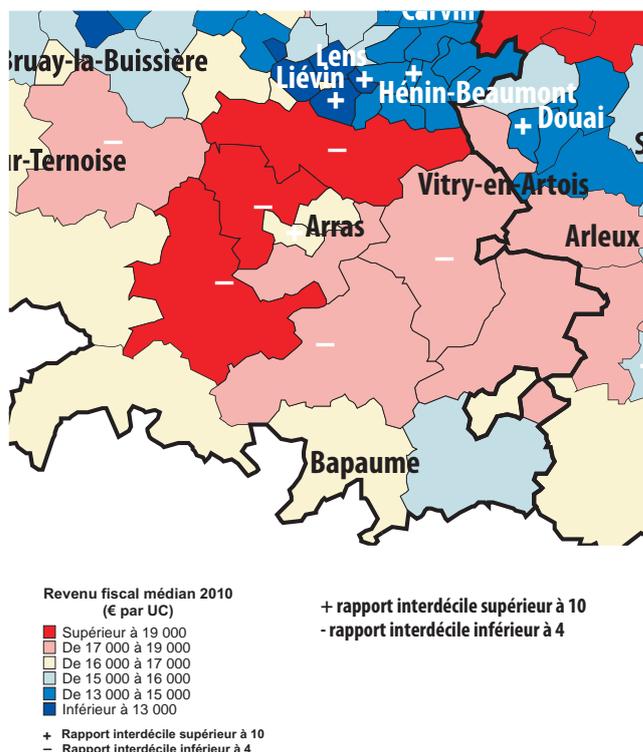
Une analyse multidimensionnelle intégrant niveau de formation et état sanitaire conforte cette situation. La quasi-totalité des communes du territoire présente un indice de développement humain au delà de la moyenne régionale. Seuls les communes périphériques de la frange sud, autour de Pas-en-Artois ou de Bertincourt, présentent davantage de difficultés. Les dynamiques territoriales de l'espace Arrageois doivent néanmoins s'apprécier avec la proximité de l'ancien bassin minier, qui constitue, autour de Béthune, Lens et Douai, un espace avec d'importantes situations de précarité, autant sur un registre monétaire qu'éducatif et sanitaire.

**Revenu médian : 18 710 euros par UC**  
*contre 16 370 euros par UC en Nord-Pas-de-Calais*  
 1<sup>er</sup> décile : 6 990 euros par UC  
 9<sup>e</sup> décile : 35 870 euros par UC

**Part des foyers fiscaux non imposés : 46,3 %**  
*contre 53 % en Nord-Pas-de-Calais*

**Population vivant avec un bas revenu : 23 750 habitants**  
*soit 18,5 % contre 25,6 % en Nord-Pas-de-Calais*

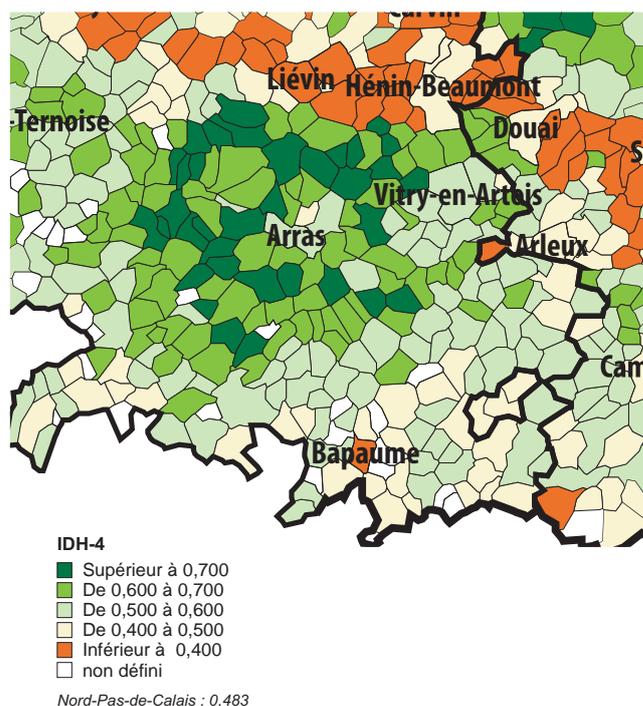
Revenu fiscal médian des cantons et rapport interdécile en 2010



© IGN - Insee 2012

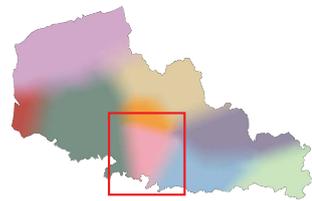
Source : revenus fiscaux localisés des ménages 2010 (Insee-DGFip).

Indice de développement humain (IDH-4) des communes du Nord-Pas-de-Calais en 2009



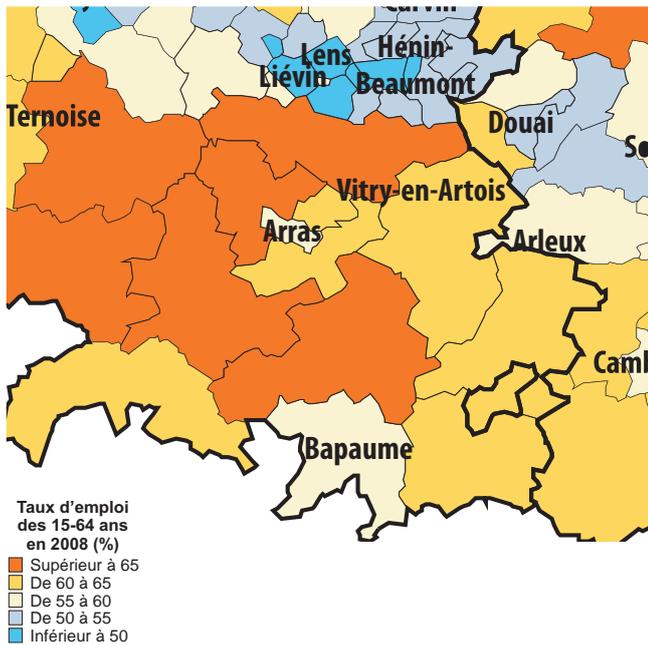
© IGN - Insee 2012

Sources : DGI, ORS, Région Nord-Pas-de-Calais, calcul D2PE, recensement de la population (Insee).



# Ressources des ménages

Taux d'emploi des 15-64 ans par canton en 2008



© IGN - Insee 2012  
 Source : recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire (Insee).

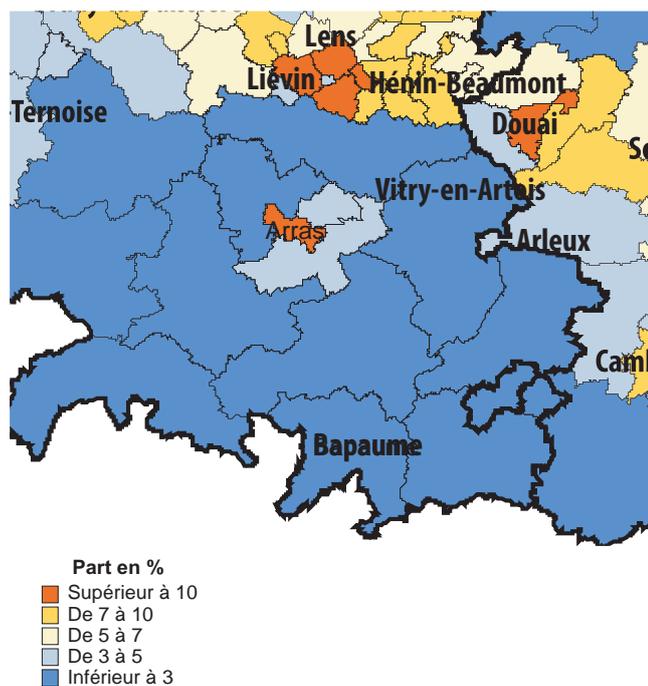
## Un taux d'emploi parmi les plus élevés en Nord-Pas-de-Calais

Avec plus de 63 % des personnes en âge de travailler disposant d'un emploi, soit un taux de 6 points supérieur à la moyenne régionale, l'espace Arrageois se caractérise par une insertion professionnelle bien plus soutenue qu'ailleurs en Nord-Pas-de-Calais. Au cœur de l'espace, la ville d'Arras présente également un taux d'emploi plus soutenu que celui observé dans les principales villes de la région. L'intégration au marché du travail est d'ailleurs la plus élevée dans la partie ouest des espaces périurbains et ruraux de l'espace, où plus de 70 % de la population concernée est active occupée. La partie est, aux environs de Vitry-en-Artois, présente une proportion légèrement moindre, mais néanmoins au dessus des références régionales. Le territoire de Bapaume est le seul à apparaître en retrait de ce point de vue. Le marché du travail local se présente enfin comme plus favorable aux femmes, dont le taux d'emploi est de 7 points supérieur à la moyenne régionale.

## L'impact de la crise moins prééminent qu'en moyenne régionale

L'accès général à l'emploi permet de limiter les situations de précarité dans l'espace Arrageois : à la veille de la crise mondiale de 2008, seuls 5,2 % des ménages qui y résident ont pour personne de référence un demandeur d'emploi. Depuis, l'impact économique de la crise est resté contenu : le taux de chômage de la zone d'emploi de l'Artois s'est ainsi accru d'environ +2 points entre 2008 et 2012, contre environ +3 points sur les zones d'emploi voisines de Lens-Hénin, Douai ou Cambrai. Les personnes en situation d'exclusion vis-à-vis de l'emploi restent proportionnellement moins nombreuses qu'ailleurs dans la région : avec 5 930 personnes couvertes, la part des bénéficiaires du RSA est de 4,4 %, soit 2 points de moins qu'en moyenne régionale. De même, avec 3 250 personnes couvertes, la part de l'AAH s'établit à 2,4 %, légèrement en retrait de la moyenne enregistrée en Nord-Pas-de-Calais. Comme les autres centres urbains de la région, la ville d'Arras présente toutefois une concentration de difficultés, avec une part de bénéficiaires du RSA excédant les 10 %.

Part des personnes couvertes par le RSA socle par canton en 2011



© IGN - Insee 2012  
 Source : données 2011 sur les allocataires (CAF, MSA) ; recensement de la population 2009 (Insee).

### Juste avant la crise... en 2008

- Taux d'emploi : 63,1 %**  
Nord-Pas-de-Calais : 57,2 %
- Taux d'emploi féminin : 58,4 %**  
Nord-Pas-de-Calais : 51,3 %
- Part de ménages dont la personne de référence est au chômage : 5,2 %**  
Nord-Pas-de-Calais : 6,9 %
- Part de ménages dont la personne de référence est en emploi précaire : 4,2 %**  
Nord-Pas-de-Calais : 4,7 %

### Pendant la crise... en 2011

- Population couverte par le RSA socle : 5 930, soit 4,4 %**  
Nord-Pas-de-Calais : 6,4 %
- Population couverte par l'AAH : 3 250, soit 2,4 %**  
Nord-Pas-de-Calais : 3,0 %
- Part des allocataires CAF dont plus de 75 % des ressources sont des prestations : 20 %**  
Nord-Pas-de-Calais : 24,2 %

## Capital humain et enjeux sanitaires

### Un niveau de diplômes plus élevé et plus homogène que dans les autres espaces.

Le niveau de formation observé parmi la population de l'espace Arrageois apparaît plus élevé qu'en moyenne régionale. En particulier, la proportion de personnes ne disposant d'aucun diplôme est nettement inférieure : 10,9 % contre 17,5 %. C'est d'ailleurs l'espace où cette proportion est la plus faible. Elle traduit, pour chaque génération, une moindre présence des situations de décrochage scolaire. Seuls les territoires le long de la frontière picarde, aux marges de l'espace considéré et plus particulièrement aux environs de Bapaume et Bertincourt, présentent des proportions de non-diplômés supérieures à la moyenne régionale. C'est surtout par le nombre de titulaires du baccalauréat (19,7 % contre 17,3 % en Nord-Pas-de-Calais) ou d'un diplôme du supérieur court (15,6 % contre 13,3 % en Nord-Pas-de-Calais) que l'espace se distingue, en comparaison avec l'espace Lillois comptant davantage de diplômés du supérieur long (10,8 % pour le Nord-Pas-de-Calais, 12,5 % pour l'espace Arrageois, 16,8 % pour l'espace Lillois).

### Un état sanitaire proche des références nationales

L'état sanitaire de la population est, dans l'espace Arrageois, plus favorable qu'en moyenne régionale, et se rapproche des standards nationaux. Sur cette dimension, le contraste est d'autant plus marquant avec la situation sanitaire dégradée observée dans les territoires voisins autour de Lens ou de Douai, avec des niveaux de mortalité précoce particulièrement significatifs. Les territoires aux bordures de l'espace Arrageois, au sud autour de Pas-en-Artois ou de Bertincourt, à l'est aux environs de Vitry-en-Artois, présentent également des problématiques sanitaires plus prononcées. Pourtant, l'espace ne bénéficie pas d'une offre médicale plus généreuse qu'ailleurs : en lien avec la prédominance d'espaces ruraux et périurbains, la densité médicale, tant en généraliste qu'en spécialiste, est inférieure à la moyenne régionale. L'offre hospitalière est néanmoins bien implantée, au cœur du territoire avec le CH d'Arras, et à proximité avec les CH de Douai, Hénin-Beaumont et Lens.

#### Part des personnes sans diplôme : 10,9 %

*Nord-Pas-de-Calais : 17,5 %*

#### Part des titulaires d'un diplôme du supérieur : 28,1 %

*Nord-Pas-de-Calais : 24,1 %*

#### Part des élèves et étudiants de 15 à 59 ans : 11,9 % (soit 11 600 personnes)

*Nord-Pas-de-Calais : 12,9 %*

#### Part des personnes de 25-34 ans sans diplôme : 7,6 %

*Nord-Pas-de-Calais : 12,3 %*

#### Nombre de médecins pour 10 000 habitants :

- 10,1 généralistes

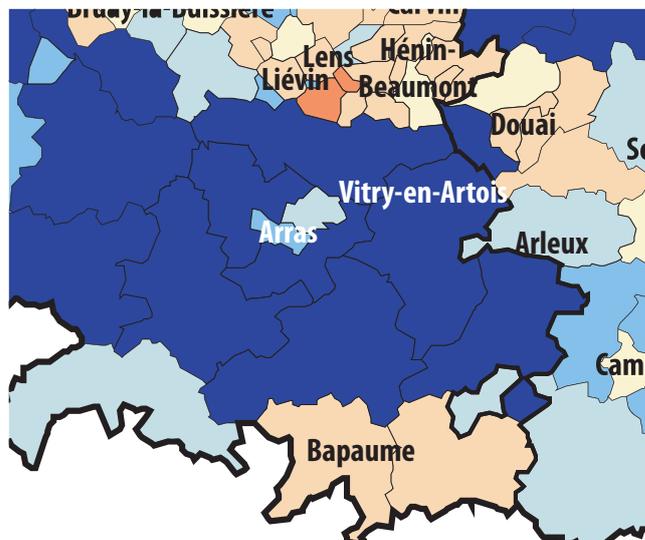
- 4,3 spécialistes

#### Pour le Nord-Pas-de-Calais :

- 10,8 généralistes

- 5,1 spécialistes

### Part des non-diplômés parmi les 15-59 ans non scolarisés



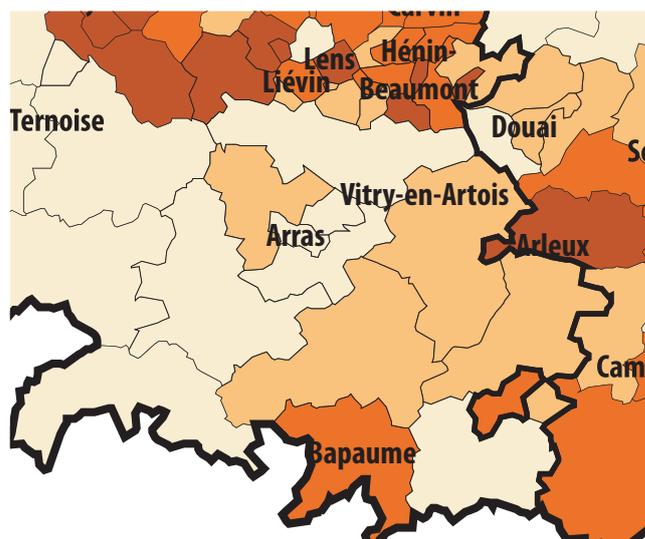
#### Part de non diplômés en 2008 (%)



© IGN - Insee 2012

Source : recensement de la population 2008, exploitation complémentaire (Insee).

### Indice comparatif de mortalité sur la période 2006-2009



#### En %

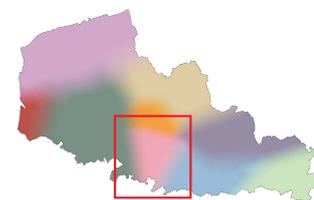


Moyenne nationale : 125  
Moyenne régionale : 100

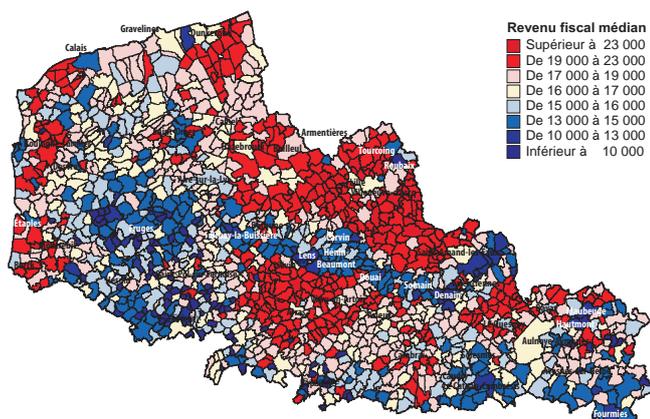
© IGN - Insee 2012

Source : ORS Nord-Pas-de-Calais.

# Focus : un espace relativement homogène pour les revenus



Revenu fiscal médian par UC des communes en 2010



Source : revenus fiscaux des ménages, 2010 (DGFiP).

Distribution des revenus fiscaux par UC des espaces en 2010

Espace	1 <sup>er</sup> quartile	3 <sup>e</sup> quartile	Rapport inter-quartile	Indice de Gini
Arrageois	12 422	26 182	2,11	0,35
Avesnois	8 609	20 979	2,44	0,38
Hainaut-Sambre	8 879	21 995	2,48	0,38
Artois-Gohelle	9 000	21 173	2,35	0,36
Cambrésis	10 561	22 854	2,16	0,35
Nord Littoral	10 200	22 819	2,24	0,36
Lillois	11 119	26 196	2,36	0,38
Vallées et plateaux ruraux	10 219	21 710	2,12	0,34
Sud Littoral	11 565	24 864	2,15	0,38
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	<b>10 119</b>	<b>23 591</b>	<b>2,33</b>	<b>0,38</b>
<b>France</b>	<b>12 266</b>	<b>26 789</b>	<b>2,18</b>	<b>0,37</b>

Source : revenus fiscaux des ménages, 2010 (DGFiP).

## Des revenus plus proches de la moyenne nationale que régionale

Les revenus fiscaux par unité de consommation des habitants du Nord-Pas-de-Calais sont nettement inférieurs à ceux observés en moyenne nationale – la région occupant sur le critère du revenu médian le dernier rang des régions métropolitaines. Toutefois, les situations diffèrent selon les espaces régionaux. L'espace Arrageois présente ainsi un niveau de richesse globale plus soutenu qu'ailleurs, avec un revenu médian des ménages par unité de consommation estimé à 18 710 euros contre 16 370 euros au niveau régional. Fait particulier, ce niveau de richesse se retrouve aux diverses mailles géographiques dont se compose l'espace. Ainsi, la majorité des communes de l'espace Arrageois appartiennent au groupe des communes aisées ou les plus aisées au regard des revenus des ménages résidents.

## Des inégalités moindres

L'espace Arrageois présente globalement une distribution des revenus plus resserrée qu'en moyenne régionale. Ainsi, les habitants les moins fortunés de l'espace jouissent de revenus supérieurs à leurs alter-ego régionaux – le premier quartile des revenus des ménages dans l'espace Arrageois valant près de 25 % de plus que celui de la région. Concernant les hauts revenus, la tendance est similaire avec toutefois une amplitude moindre – le troisième quartile des revenus des ménages dans l'espace valant 10 % de plus que celui de la région. La distribution des revenus fiscaux dans l'espace Arrageois est, in fine, très proche de celle qui est mesurée en France Métropolitaine.

Les mesures du rapport inter-quartile et de l'indice de Gini permettent d'apprécier l'amplitude des inégalités au sein d'un territoire : plus ce rapport ou cet indice sont grands, plus les inégalités sont importantes. Le rapport inter-quartile du Nord-Pas-de-Calais étant significativement supérieur à celui de la France métropolitaine, les inégalités au sein de la région sont plus marquées qu'au niveau national. Parmi les territoires régionaux, les inégalités les plus faibles sont observées au sein de l'espace Arrageois, et les plus élevées dans l'espace Lillois, l'espace Artois-Gohelle et l'espace Hainaut-Sambre. Phénomènes potentiellement plus urbains que ruraux, les inégalités de revenus constatées dans l'espace Arrageois sont moindres qu'à l'échelle nationale, en partie en raison d'une moindre part de la population vivant avec un bas revenu (18,5 % contre 25,6 % en Nord-Pas-de-Calais).

### 1<sup>er</sup> décile :

Arrageois : 6 990 euros  
Nord-Pas-de-Calais : 4 980 euros

### 9<sup>e</sup> décile :

Arrageois : 35 870 euros  
Nord-Pas-de-Calais : 32 730 euros

### Rapport inter décile des revenus : 5,1

contre 6,6 en Nord-Pas-de-Calais  
contre 5,6 en France Métropolitaine

## Des migrations résidentielles ...

### Un solde migratoire légèrement positif, porté par l'attractivité résidentielle locale

L'espace Arrageois, avec 18 800 habitants venus s'y installer entre 2003 et 2008 pour 18 100 départs, présente un léger excédent migratoire, de l'ordre de + 50 habitants pour 10 000. Pourtant, l'espace enregistre, comme partout ailleurs en Nord-Pas-de-Calais, des échanges déficitaires avec les autres régions françaises, à hauteur de 5 600 arrivées et 7 400 départs, soit -124 habitants pour 10 000. Ce déficit est toutefois moins prononcé qu'en moyenne régionale (- 180 pour 10 000). En outre, l'espace Arrageois présente un solde positif au jeu des migrations résidentielles avec les autres espaces du Nord-Pas-de-Calais. Ainsi, sur l'espace de 5 ans, 13 300 habitants sont venus d'un espace voisin pour s'installer dans l'espace Arrageois, quand 10 700 ont fait le trajet inverse, soit un solde net de + 174 habitants pour 10 000, l'un des plus élevés des espaces régionaux. Ces gains migratoires s'observent en premier lieu avec les agglomérations de l'ancien bassin Minier, en particulier avec l'espace Artois-Gohelle, dans une moindre mesure avec l'espace Hainaut-Sambre. Il s'observe alors pour toutes les catégories d'âge et correspond à une périurbanisation depuis l'ancien corridor minier vers des zones périurbaines au nord de l'espace Arrageois. Les échanges migratoires sont équilibrés avec l'espace Lillois et résultent de départs de jeunes actifs ou d'étudiants, compensés par les arrivées de ménages plus âgés et de familles. La situation est symétrique avec l'espace Vallées et Plateaux ruraux, dont les jeunes actifs et les étudiants rejoignent l'espace Arrageois, tandis que des familles vont s'y installer. Avec l'espace Cambrésis, un léger déficit migratoire s'observe à tout âge, témoignage d'une légère périurbanisation depuis l'espace Arrageois vers l'est. Dans les échanges internes à la région, les territoires périurbains et ruraux de l'espace Arrageois présentent un gain migratoire, à l'exception du canton de Beaumetz-lès-Loges, tandis que le territoire d'Arras présente un déficit migratoire. Le système migratoire s'organise à trois niveaux : d'Arras vers ses pourtours ; des agglomérations de Lens-Liévin et de Douai vers le nord de l'espace ; entre Lille et Arras.

#### Immigration 2003-2008 : 18 800 habitants

Part interne : 70 %  
Part externe : 30 %

#### Émigration 2003-2008 : 18 100 habitants

Part interne : 59 %  
Part externe : 41 %

#### Taux de migration nette global 2003-2008 :

+ 50 pour 10 000 habitants

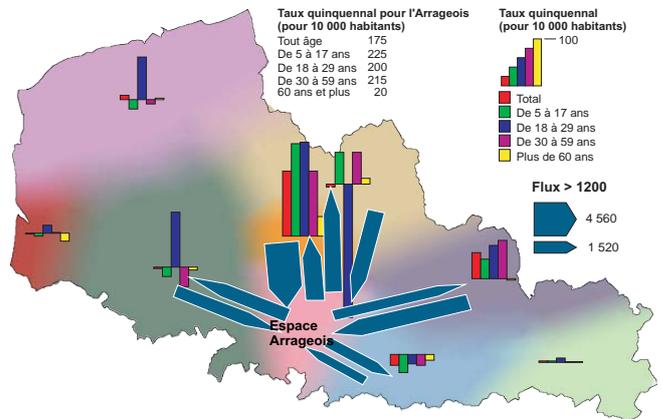
#### Taux de migration nette interne 2003-2008 :

+ 174 pour 10 000 habitants

#### Taux de migration nette externe 2003-2008 :

- 124 pour 10 000 habitants

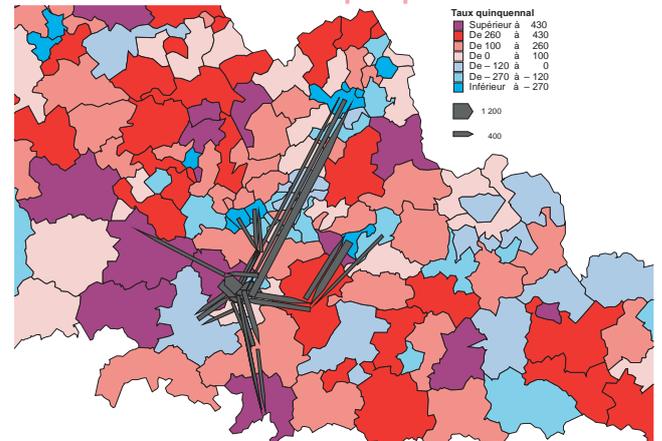
### Taux quinquennal de migration nette, interne à la région, vis-à-vis de chacun des espaces régionaux et principaux flux



© IGN - Insee 2013

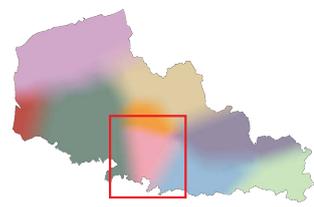
Source : recensement de la population 2008 (Insee).

### Taux quinquennal de migration nette, interne à la région, des cantons et principaux flux



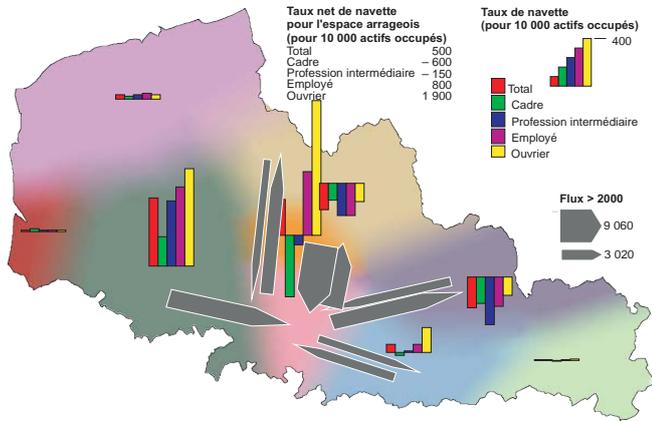
© IGN - Insee 2013

Source : recensement de la population 2008 (Insee).



# ... Aux migrations alternantes

Taux net de navetteurs, interne à la région, vis-à-vis de chacun des espaces régionaux et principaux flux

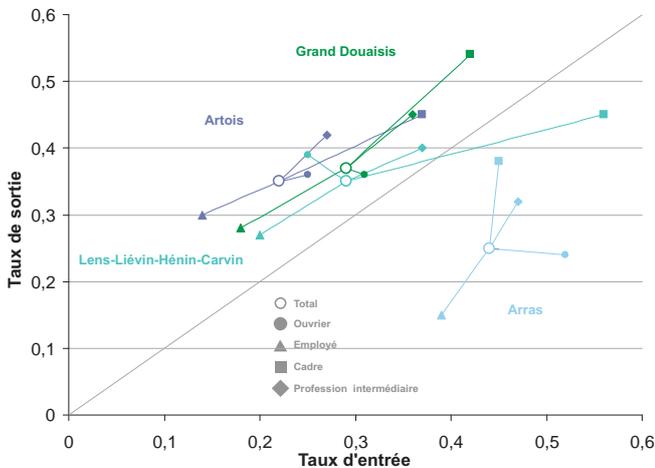


© IGN - Insee 2013  
Source : recensement de la population 2008 (Insee).

## Un marché du travail attractif et connecté aux marchés voisins

L'espace Arrageois compte près de 23 200 entrées de navetteurs pour 21 000 sorties au titre des migrations alternantes. La part des échanges en dehors de la région est faible, mais déficitaire : 6 % dans le sens des arrivées, 12 % dans le sens des départs, principalement vers la Picardie. En ne considérant que les navettes internes au Nord-Pas-de-Calais, l'espace Arrageois présente un solde positif de + 3 500 entrées d'actifs, soit un taux de l'ordre de 500 pour 10 000 actifs occupés. L'espace figure, aux côtés de l'espace Lillois et de l'espace Artois-Gohelle, parmi les plus attractifs dans les migrations alternantes. Les échanges sont organisés à plusieurs échelles. Ils sont les plus nombreux – et les plus intenses – avec l'espace Artois-Gohelle, avec des arrivées pendulaires d'employés et d'ouvriers, et à l'inverse des départs pendulaires de cadres et de professions intermédiaires. Avec l'espace des Vallées et Plateaux ruraux, les échanges sont excédentaires et à sens unique pour toutes les catégories sociales, témoignant de l'influence du marché du travail de l'espace Arrageois sur le territoire voisin. Réciproquement, mais avec des flux croisés, les échanges sont déficitaires pour toutes les catégories sociales avec l'espace Hainaut-Sambre comme avec l'espace Lillois. Les flux sont plus modestes et proches de l'équilibre avec l'espace Cambrésis. Dans l'ensemble, l'espace Arrageois accueille des actifs employés et ouvriers résidant dans des espaces voisins (taux nets de + 800 et + 1900 pour 10 000 actifs), tandis que des cadres résidant dans l'espace Arrageois vont travailler dans des zones environnantes (taux net de - 600 pour 10 000 actifs). Au sein de l'espace, le SCoT d'Arras – correspondant au cœur du marché local du travail – présente les taux d'entrée les plus soutenus, et supérieurs aux taux de sortie pour toutes les CS, tandis que les communes périurbaines ou rurales du Pays de l'Artois ont le profil inverse.

## Taux d'entrée - sortie des SCoT de l'espace, par catégories socioprofessionnelles



Source : recensement de la population 2008 (Insee).

### Entrées d'actifs occupés : 23 200

Part interne : 94 %

Part externe : 6 %

### Sorties d'actifs occupés (y.c échanges frontaliers) : 21 000

Part interne : 87 %

Part des autres régions : 12 %

Part des frontaliers : 1 %

**Ouvrier** Taux d'entrée : 0,40  
Taux de sortie : 0,28

**Employé** Taux d'entrée : 0,26  
Taux de sortie : 0,20

**Profession intermédiaire** Taux d'entrée : 0,34  
Taux de sortie : 0,35

**Cadre** Taux d'entrée : 0,35  
Taux de sortie : 0,40

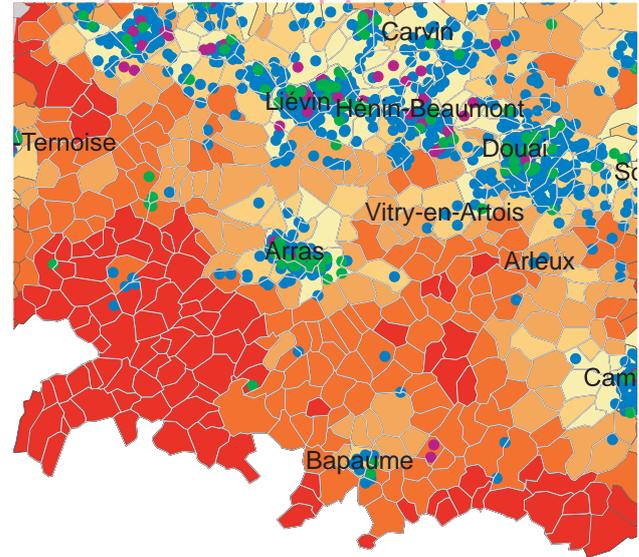
## Équipements et accessibilité

### Une offre de services et d'équipements concentrée sur le pôle d'Arras

Au sein de l'espace, l'accès aux équipements, notamment ceux de la gamme supérieure, se concentre principalement sur le pôle d'Arras et sa banlieue. Si Bapaume accueille des équipements de santé et d'enseignement, la commune n'a pas le rang de pôle. L'espace Arrageois possède ainsi une densité en équipements de la gamme supérieure légèrement inférieure à celle de la région, les habitants de cet espace ayant 14,5 équipements à disposition pour 10 000 habitants contre 15,2 en Nord-Pas-de-Calais. Les écarts par type d'équipement restent toutefois assez faibles par rapport aux références régionales, avec une densité tantôt légèrement supérieure (2,1 équipements de service pour 10 000 habitants contre 2,0), tantôt légèrement inférieure (0,6 contre 0,7 concernant le commerce).

La forte ruralité de l'espace ne se traduit pas par de réelles difficultés d'accessibilité aux équipements, en comparaison aux espaces Cambrésis, Avesnois ou des Vallées et Plateaux Ruraux : contrairement à ces territoires, plus de 90 % de la population de l'espace Arrageois réside à moins de 20 minutes d'un pôle de service de la gamme supérieure. En effet, les résidents du nord de l'espace Arrageois profitent à la fois d'un accès rapide à Arras mais également d'un accès favorisé aux pôles de l'espace Artois-Gohelle (Lens et Liévin particulièrement), où les équipements sont présents en nombre. En revanche, les franges est et ouest de l'espace se situent dans une situation d'isolement relatif. Le sud de l'espace, bien que jouissant de l'accès aux équipements situés à Bapaume notamment, connaît une situation contrastée. En effet, l'accès à quelques équipements est relativement facilité, sans toutefois offrir une grande diversité. Ainsi, cette partie du territoire ne possède pas d'équipement de culture ou de loisirs appartenant à la gamme supérieure et ne permet pas, non plus, d'accéder à une offre de formation riche. Pour cela, les habitants du sud de l'espace doivent alors se déplacer en direction d'Arras voire de Cambrai, tous deux situés à une demi-heure de trajet.

### Temps d'accès aux équipements de la gamme supérieure ajustée et densité d'équipements pour la santé,

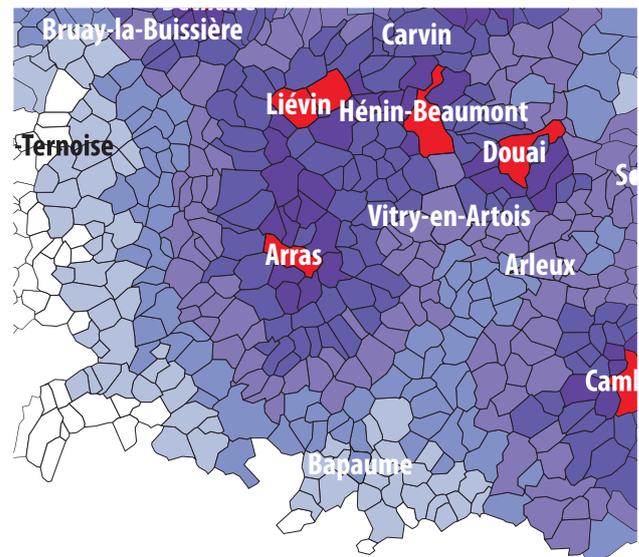


Temps d'accès moyen (en minute)  
(Aux 5 domaines d'équipement de la gamme supérieure ajustée)

- De 11,2 à 24,7
- De 9,0 à 11,2
- De 7,3 à 9,0
- De 5,7 à 7,3
- De 0,0 à 5,7
- Equipement de santé de la gamme supérieure ajustée
- Equipement d'enseignement de la gamme supérieure ajustée
- Equipement de culture, loisir de la gamme supérieure ajustée

© IGN - Insee 2013  
Source : Base permanente des équipements 2012 (Insee).

### Pôles de la gamme supérieure ajustée et aires d'influence



Temps d'accès minimum à un pôle de la gamme supérieure (en minute) :

- Pôle
- De 1 à 10
- De 10 à 15
- De 15 à 20
- De 20 à 25
- De 25 à 30
- Plus de 30

© IGN - Insee 2013  
Source : Base permanente des équipements 2012 (Insee).

### Densité d'équipements pour 10 000 habitants en 2012

#### Gamme supérieure ajustée

Arrageois : 14,5

Région : 15,2

#### Dont le domaine de la santé

Arrageois : 10,1

Région : 10,7

#### Dont le domaine de l'enseignement

Arrageois : 1,5

Région : 1,4

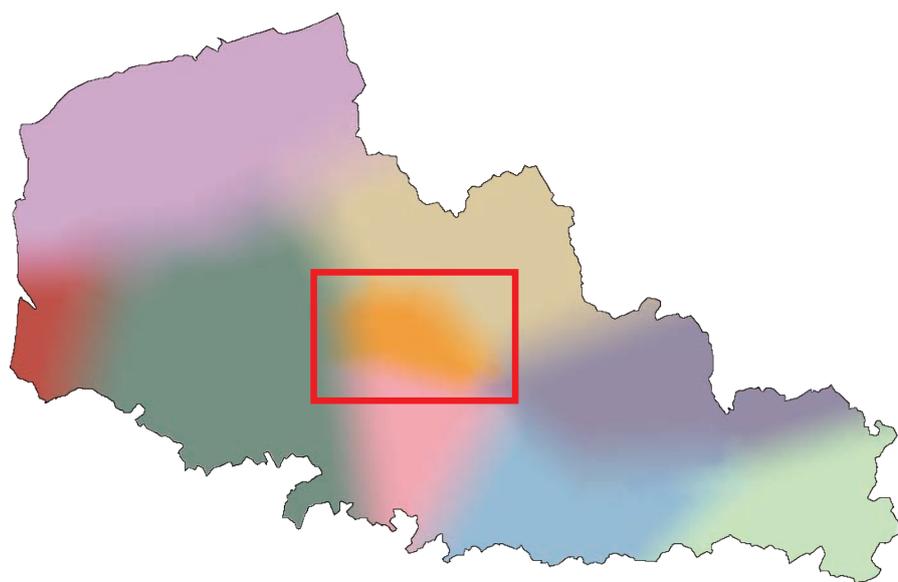
### Part de la population de l'espace localisée...

... à moins de 10 minutes d'un pôle : 54,6 %

... de 10 à 20 minutes d'un pôle : 37,8 %

... à plus de 20 minutes d'un pôle : 7,6 %

# Espace Artois-Gohelle





# Espace Artois-Gohelle - lecture prospective

## Faits saillants

Corridor urbain densément peuplé, regroupant 540 000 habitants sur 620 km<sup>2</sup>, l'espace Artois-Gohelle a connu dans les années 2000 un recul démographique des principales villes qui le composent, notamment Lens, Liévin, Béthune ou Bruay-la Buissonnière. Les franges périurbaines de l'espace connaissent au contraire une croissance démographique, en partie due aux migrations résidentielles des populations venues de Lille et d'Arras.

Les indicateurs liés au développement humain (revenus, éducation, santé), inférieurs pour une grande partie de ce territoire à la moyenne régionale, confirment la fragilité sociale de l'espace Artois-Gohelle. Ce constat résulte en partie du passé industriel lié aux exploitations houillères : en témoigne la surmortalité qu'a connue la population masculine sur le territoire, avec une place prépondérante parmi les personnes âgées des veuves de mineurs. La fragilité sociale semble se reproduire de génération en génération avec, aujourd'hui encore, des difficultés d'insertion professionnelle, des parcours éducatifs plus courts et des comportements sanitaires à risque.

L'espace Artois-Gohelle a connu d'importantes mutations économiques : la désindustrialisation a laissé place à une économie tertiaire à dominante opérationnelle, associée à des créations d'emplois relativement soutenues, avec notamment un tissu d'entreprises spécialisées dans le transport et l'entreposage. Cette transformation du tissu productif nécessite une adaptabilité des compétences aux besoins des secteurs économiques.

L'interaction forte avec les marchés voisins du travail confirme l'intégration progressive de cet espace dans un système économique élargi, en lien avec l'espace Lillois, l'espace Hainaut-Sambre et l'espace Arrageois. L'importance des mobilités alternantes conduit d'ailleurs à une relative dissociation entre l'évolution économique de l'espace Artois-Gohelle (créations d'emplois, créations d'entreprises) et la participation de la population résidente à cette dynamique (chômage élevé, faible activité féminine).

Du point de vue environnemental, l'espace Artois-Gohelle est marqué par une forte artificialisation des sols en partie liée à la place prise par le continuum urbain et au développement des activités économiques. Les espaces naturels et agricoles souffrent également du passé industriel rendant les nappes souterraines et les cours d'eau de qualité relativement mauvaise et laissant des friches encore nombreuses à traiter.

## Dynamiques territoriales

Le recul démographique observé sur les principales villes, de concert avec l'intensification des navettes alternantes vers les agglomérations voisines de Lille, Douai et Arras, posent la question de la cohérence territoriale de l'espace Artois-Gohelle. Malgré sa continuité urbaine, le territoire ne présente pas de fonctionnement intégré d'est en ouest. En outre, ses espaces périurbains sont sous l'influence grandissante de l'espace Lillois au nord et de l'espace Arrageois au sud. Le territoire est ainsi confronté à un double enjeu, celui de réussir son intégration économique dans un système métropolitain élargi, et celui de construire une cohérence sociale et territoriale pour ses résidents. Un fonctionnement plus homogène serait à rechercher dans les modalités d'aménagement du territoire, en particulier dans l'organisation des transports collectifs, en renforçant l'accès de la population aux biens et aux services au sein même de l'espace.

## Enjeux prospectifs

### *Quel modèle de développement ?*

Engagé dans une mutation de son tissu productif, l'espace ne présente plus une spécialisation économique aussi prononcée qu'auparavant. Le développement d'une économie tertiaire, sur les deux piliers des services aux entreprises et des services à la personne, représente un relais de croissance, avec à la clé des créations d'emploi, mais le niveau associé de valeur ajoutée est relativement faible. L'élévation des compétences et des niveaux de formation est un axe prioritaire, à la fois pour accompagner une montée en gamme des activités présentes sur le territoire et pour aider les populations dans leur parcours de vie. En particulier, l'essor des métiers de services pourrait accroître le potentiel d'activité féminine, historiquement en retrait sur cet espace.

Une élévation de la richesse produite pourrait également être engagée avec la mise en place d'activités liées à l'innovation, déjà présentes avec le centre d'essais et de transferts technologiques dans le domaine automobile. La recherche engagée dans le domaine des éco-technologies, des éco-matériaux, du recyclage et la dépollution est une illustration de cet axe de développement associant des compétences techniques aux services opérationnels et logistiques.

L'implantation du Louvre à Lens, au titre de grand projet structurant pour le territoire, constitue une opportunité supplémentaire. Elle est par ailleurs exemplaire d'une démarche visant à élargir les dimensions du développement, avec de nouveaux vecteurs économiques comme le tourisme et la culture, à même de coupler développement économique des entreprises et développement humain des habitants.

### *Quelles conditions pour vivre ensemble ?*

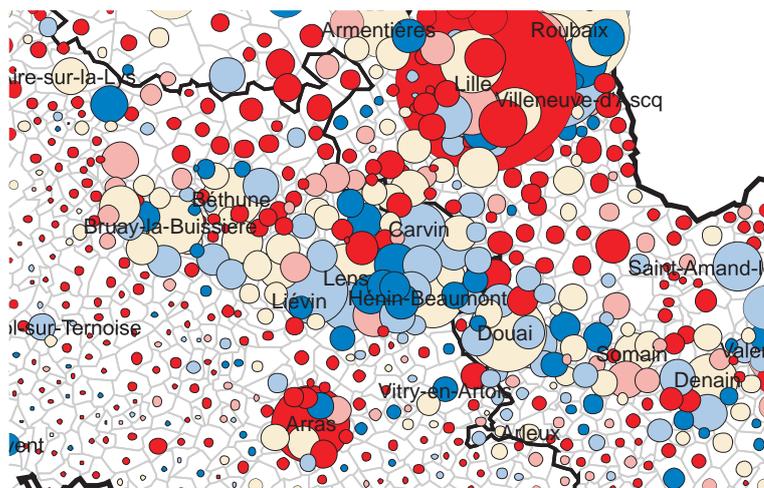
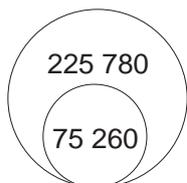
L'espace Artois-Gohelle doit faire face à plusieurs dynamiques susceptibles d'altérer le modèle social du territoire : évolution démographique dans les anciens quartiers miniers avec la disparition des générations plus âgées et la requalification du parc de logement ; installation de ménages issus d'autres territoires dans de nouvelles zones résidentielles ; connexion croissante aux bassins économiques voisins avec une intensification des flux. Ces transformations induisent une certaine hétérogénéité de l'espace, selon les territoires et les groupes sociaux. La mobilisation des acteurs publics, dans un souci de solidarité et de redistribution des richesses, sera un facteur déterminant pour renforcer les liens à l'échelle de l'espace Artois-Gohelle. Dans le domaine économique, une participation élargie et coordonnée de tous les acteurs aux projets de développement contribuera à retrouver un fonctionnement plus homogène et équilibré de l'espace.

## Foyers de peuplement

Nombre d'habitants en 2008 et évolutions récentes

Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

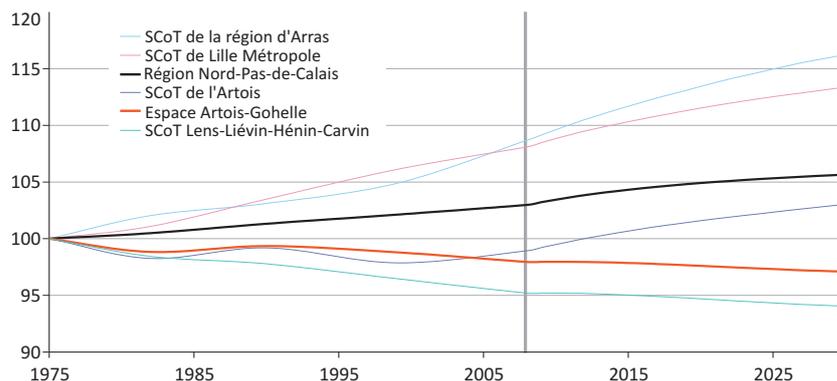
- Supérieur à 0,5
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- De -0,5 à -0,2
- Inférieur à -0,5



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

Évolution de la population de 1975 à 2030



Sources : recensements 1975 à 2008 et projections tendancielles à horizon 2030 (Insee).

**Population en 2008 : 543 500**

*soit 13,5 % de la population régionale*

**Densité de population : 879 hab/km<sup>2</sup>**

*contre 325 hab/km<sup>2</sup> en moyenne régionale*

**Projection en 2030 : 539 900 habitants**

*soit 13 % de la population régionale*

**Évolution globale : - 0,7 %**

*contre + 2,8 % en Nord-Pas-de-Calais*

### Des villes moyennes en recul démographique, des franges en croissance

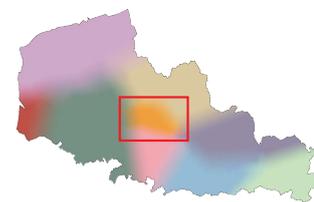
L'espace Artois-Gohelle s'étend de Béthune et Bruay la Buisnière (respectivement 25 800 et 23 600 habitants) jusqu'à Hénin-Beaumont et Carvin (25 700 et 17 300 habitants) tout en comprenant Lens et Liévin (35 800 et 32 000 habitants). Il se démarque par la juxtaposition de villes de taille moyenne qui, tout en ayant chacune un poids démographique significatif, ne constituent pas de centralité forte dans le territoire. L'espace correspond historiquement au Haut-Artois et à la Gohelle, et dans un passé plus récent au versant ouest de l'ancien bassin minier. Il se présente comme un vaste corridor urbain, avec une densité élevée (879 habitants au km<sup>2</sup>) caractéristique de celle d'une métropole, mais sans disposer d'une organisation spatiale de type concentrique. Les principales villes affichent un recul démographique sur la dernière décennie, à l'exception d'Hénin-Beaumont. La colonne vertébrale du territoire enregistre ainsi une baisse de population, tandis que les franges, en relation avec l'agglomération lilloise ou l'arrageois, enregistrent au contraire des hausses, portant toutefois sur des communes faiblement peuplées.

### A horizon 2030, une population stable, en dépit d'un recul de l'armature urbaine

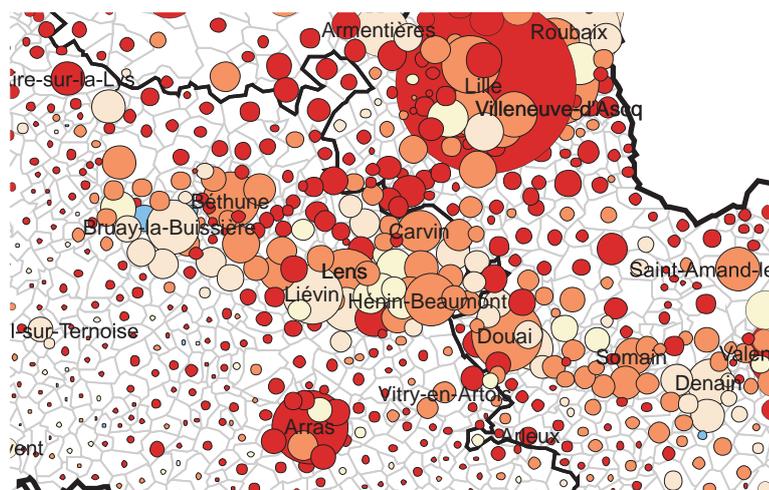
Depuis quatre décennies déjà, le territoire connaît une relative stabilité de la population, très faiblement en baisse de 10 000 habitants depuis 1975. Les espaces les plus urbains, autour de Lens-Liévin et Hénin-Carvin, ont concentré les baisses de population, tandis que les espaces périurbains ont vu leur nombre d'habitants augmenter. Cette dynamique devrait se prolonger à l'avenir : les territoires en bordure de l'espace Lillois et de l'espace Arrageois profiteraient de la croissance démographique de ces derniers, tandis que l'armature urbaine de l'espace verrait sa densité de population stagner.

Ainsi, la population de l'espace resterait proche de 540 000 habitants, mais avec une relative « dissolution » de l'urbain vers le périurbain. Le poids du territoire dans l'ensemble régional serait légèrement en recul : 13 % de la population du Nord-Pas-de-Calais en 2030, contre 13,5 % aujourd'hui.

# Ménages

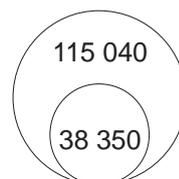


## Nombre de ménages en 2008 et évolutions récentes



### Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

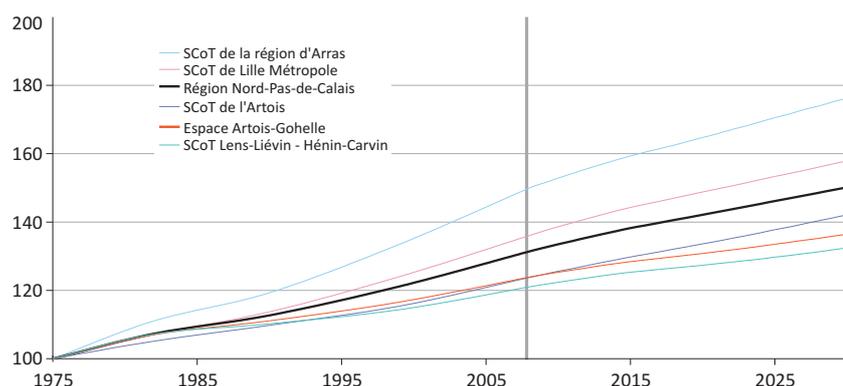
- Supérieur à 1
- De 0,5 à 1
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- Inférieur à -0,2



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

## Evolution du nombre de ménages de 1975 à 2030



**Nombre de ménages : 215 800**

*soit 13,3 % du Nord-Pas-de-Calais*

**Part des ménages de 5 personnes ou plus : 9,7 %**

*contre 9,1 % en moyenne régionale*

**Projection en 2030 : 237 700 ménages**

*soit 12,9 % du Nord-Pas-de-Calais*

**Évolution globale : + 10,2 %**

*contre + 14,3 % en Nord-Pas-de-Calais*

Sources : recensements 1975 à 2008 et projections tendanciennes à horizon 2030 (Insee).

### Une hausse des ménages due à la coexistence de personnes âgées et de familles nombreuses

Avec 215 800 ménages en 2008, l'espace Artois-Gohelle compte un peu plus de 13 % des ménages du Nord-Pas-de-Calais. Au cours des quatre dernières décennies, cet espace a vu le nombre de ménages augmenter de près de 40 000, principalement dans une dynamique de vieillissement et de décohabitation.

Dans de nombreuses villes de l'espace Artois-Gohelle, y compris des villes de taille intermédiaire, la part des personnes seules au sein des ménages dépasse les 30 %, du fait d'une présence assez marquée d'une population âgée composée de veuves, bien souvent des veuves de mineurs. Au contraire, les ménages composés d'un jeune vivant seul, qu'il soit étudiant ou jeune actif, sont relativement peu nombreux, à la différence de l'agglomération lilloise voisine. Ce territoire est également composé de familles nombreuses : 9,7 % des ménages sont composés de 5 personnes ou plus, contre 9,1 % en moyenne régionale.

### Une faible croissance dans les espaces urbains, plus soutenue sur les franges périurbaines

Sur la dernière décennie, la hausse du nombre de ménage a été faible mais uniforme dans les principales villes de l'espace Artois-Gohelle. Seules les communes périurbaines proches de Lille ou d'Arras ont connu des croissances plus significatives du nombre de ménages, non sans conséquences sur le parc de logements. En particulier, les communes jouxtant la Flandre intérieure sont celles où l'évolution a été la plus significative, en lien avec le développement des voies routières reliant le Béthunois à la métropole lilloise.

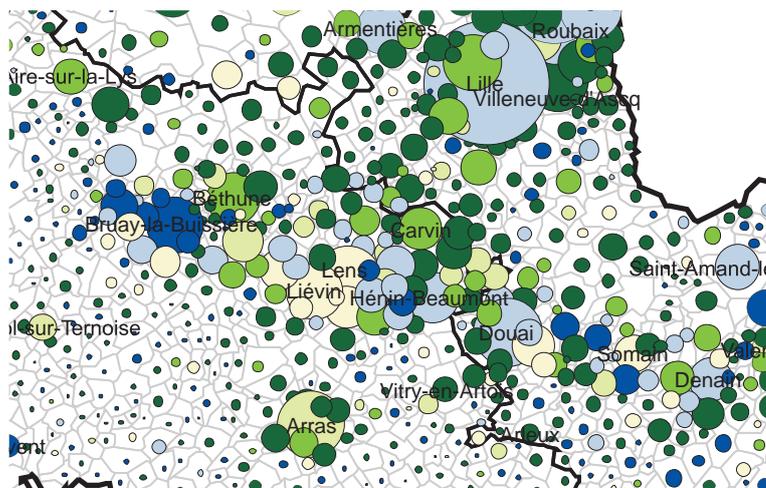
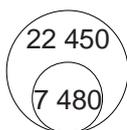
Les tendances de long terme mettent en avant un prolongement de la hausse du nombre de ménages, au rythme modeste de + 10 % sur 20 ans, pour atteindre près de 237 700 ménages en 2030. Le cœur urbain centré sur Lens-Liévin et Hénin-Carvin aurait une croissance plus faible, de l'ordre de + 9 %. Du fait de cette dynamique moins soutenue qu'en moyenne régionale, le poids de l'espace au regard du nombre de ménages dans l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais passerait légèrement en dessous des 13 %.

## Vieillesse

### Nombre de séniors en 2008 et évolutions récentes

Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

- Supérieur à 1
- De 0,5 à 1
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- De -1 à -0,2
- Inférieur à -1



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

**Ratio de vieillissement en 2008 : 56**

Contre 53 en Nord-Pas-de-Calais

**Ratio de vieillissement en 2030 : 83**

Contre 83 en Nord-Pas-de-Calais

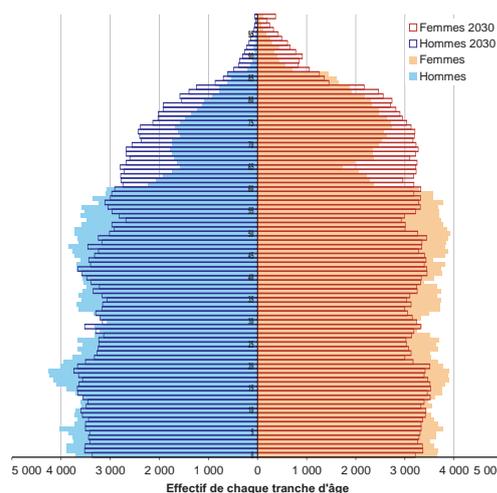
**Nombre de séniors en 2008 : 83 000**

soit 14,3 % de la population régionale

**Nombre de séniors en 2030 : 114 300**

soit 13,2 % de la population régionale

### Pyramide des âges en 2008 et 2030



Sources : recensement 2008 et projections tendanciennes en 2030 (Insee).

### Aujourd'hui l'espace à dominante urbaine le plus âgé de la région...

L'espace Artois-Gohelle compte près de 83 000 habitants âgés de 65 ans et plus pour 150 000 habitants âgés de moins de 20 ans. L'espace présente ainsi un ratio de vieillissement de 56 plus important que la moyenne régionale établie à 53. Parmi les espaces urbains du Nord-Pas-de-Calais, l'espace Artois-Gohelle présente le ratio de vieillissement le plus élevé et nettement supérieur à celui des agglomérations du littoral ou de la métropole lilloise.

Cette caractéristique se retrouve sur l'ensemble du tissu urbain de l'espace. Elle traduit en particulier la présence importante des ménages âgés qui ont vécu l'aventure houillère dans ces villes qui se sont développées au gré des exploitations minières.

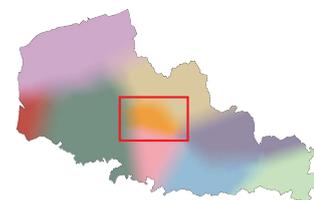
### ... demain celui pour lequel le rythme du vieillissement sera le moins soutenu

Paradoxalement, ce vieillissement pourrait connaître une moindre progression qu'en moyenne régionale, au point que l'espace présenterait, à horizon 2030, un ratio de vieillissement certes en augmentation, mais équivalent à celui du Nord-Pas-de-Calais.

En effet, avec près de 114 000 séniors en 2030, l'espace Artois-Gohelle connaîtrait une hausse limitée à + 38 % des personnes âgées de plus de 65 ans, contre une hausse de + 50 % en moyenne régionale. Ce phénomène traduit, comme dans l'ensemble de l'ancien bassin minier, un phénomène de génération avec d'une part l'arrivée aux âges de la retraite de générations moins nombreuses à s'être installées dans cet espace dans les décennies 1970 et 1980, et d'autre part le décès des générations les plus anciennes dont l'espérance de vie est d'ailleurs plus faible qu'en moyenne régionale. Ces agglomérations sont par conséquent caractérisées par une stabilité démographique.

La part des jeunes dans l'espace Artois-Gohelle apparaît en retrait. A l'horizon 2030, une contraction à hauteur de - 8 % pourrait même être observée portant le nombre des jeunes à environ 138 000 habitants ; cette contraction étant un peu plus marquée qu'en moyenne régionale où elle est estimée à - 6 %.

# Focus : Une surreprésentation de la population féminine âgée



## Indicateurs comparatifs de mortalité prématurée 2005-2008

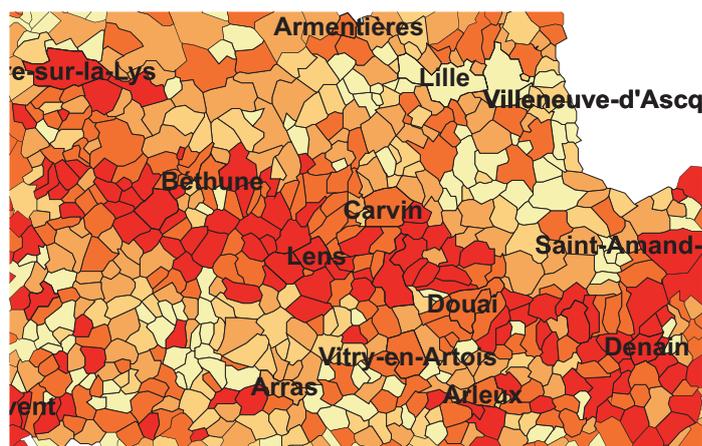
2005 - 2008	ICM Hommes (inférieur à 65 ans)	ICM Femmes (inférieur à 65 ans)	Différence
Arrageois	121,9	118,8	3,1
Audomarois	136,2	128,6	7,6
Boulonnais	153,3	133,6	19,7
Béthune Bruay	149,9	139,4	10,5
Calaisisis	139,6	123,4	16,2
Cambrésis	140,6	137,9	2,7
Douaisis	145,2	136,7	8,5
Dunkerquois	142,5	124,5	18
Flandre intérieure	123,4	122,1	1,3
Lens Hénin	169,6	149,0	20,6
Lille	120,4	119,8	0,6
Montreuillois	143,6	123,2	20,4
Roubaix Tourcoing	132,0	125,2	6,8
Sambre Avesnois	144,3	138,1	6,2
Valenciennois	157,1	149,2	7,9
<b>Nord - Pas-de-Calais</b>	<b>140,2</b>	<b>131,4</b>	<b>8,8</b>

Source : Inserm, Observatoire de la Santé.

### Nombre des veuves de plus de 60 ans et part au sein des femmes âgées de 60 ans et plus (en 2008) :

- Artois-Gohelle : 33 900 / 51,1 %
- Hainaut-Sambre : 36 400 / 47,2 %
- Nord-Pas-de-Calais : 202 600 / 44,3 %

### Part des personnes veuves dans la population de 15 ans ou plus, en 2009



Source : recensement de la population (Insee).

### Nombre de veuves ayant-droits du régime des Mines (espaces Artois-Gohelle et Hainaut-Sambre) :

— environ 35 800 en 2010

## Un renouvellement des générations porteur d'enjeu d'aménagement

L'espace Artois-Gohelle se caractérise par une fréquence accrue du veuvage parmi les femmes âgées de plus de 60 ans. On dénombre en effet près de 34 000 veuves sur le territoire, soit 51,1 % de la population des femmes de plus de 60 ans. Cet espace se détache ainsi nettement des autres territoires ; il est d'ailleurs, aux côtés de l'espace Hainaut-Sambre (47,2 %), le seul territoire à se situer au-dessus de la moyenne régionale (44,3 %).

Cette caractéristique est la conséquence démographique d'une mortalité plus forte chez les hommes que chez les femmes, sur un territoire qui enregistre par ailleurs une très forte surmortalité pour les deux sexes. En effet, à l'échelle des zones de proximité définies par l'Agence régionale de santé, la zone de Lens-Hénin et, dans une moindre mesure celle de Béthune-Bruay présentent une surmortalité des hommes très supérieure à celle des femmes, notamment pour les décès prématurés (avant 65 ans). A Lens-Hénin, la mortalité prématurée des hommes dépasse ainsi de près de 70 % celle enregistrée en France métropolitaine, contre 50 % pour les femmes, ce qui constitue l'écart maximal entre genre enregistré en région. Pour Béthune-Bruay, la surmortalité prématurée des hommes est supérieure de 50 % à celle de France métropolitaine, contre 40 % pour les femmes.

Le vieillissement de cette population, résidente privilégiée du parc social hérité des exploitations minières, pose ainsi de nombreux enjeux d'aménagements à l'échelle du territoire, et plus généralement à l'échelle de l'ancien bassin minier, qui traverse à la fois l'espace Artois-Gohelle et l'espace Hainaut-Sambre. En effet, veufs et veuves se concentrent dans les communes historiquement liées aux exploitations houillères et aux cités minières. Les prochaines décennies conduiront à un renouvellement important du profil démographique de ces territoires, d'autant plus que le parc social réservé aux ayant-droits des mineurs est progressivement ouvert à d'autres bénéficiaires, au profil démographique ou social distinct.

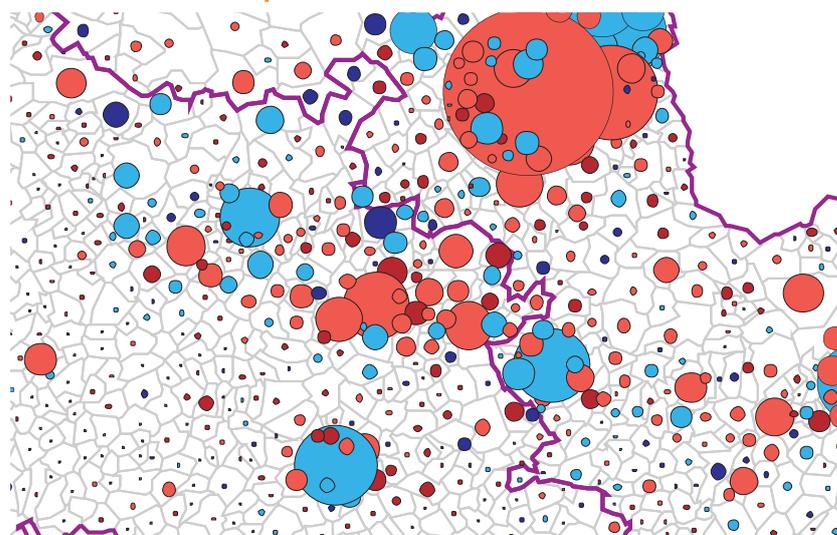
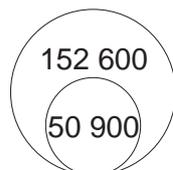
## Emplois et établissements

Localisation de l'emploi en 2008 et évolution 1999-2008 chez les 25-54 ans

Taux de croissance annuel moyen en %

- De +0,02 à moins de +0,24
- De 0 à moins de +0,02
- De -0,02 à moins de 0
- De -0,32 à moins de -0,02

Emploi total au lieu de travail



© IGN-Insee 2012

Source : recensements de la population de 1999 et 2008, exploitation complémentaire (Insee).

**Établissements 2010 : 18 400**

soit 10,9 % des établissements régionaux

**325 établissements de plus de 50 salariés**

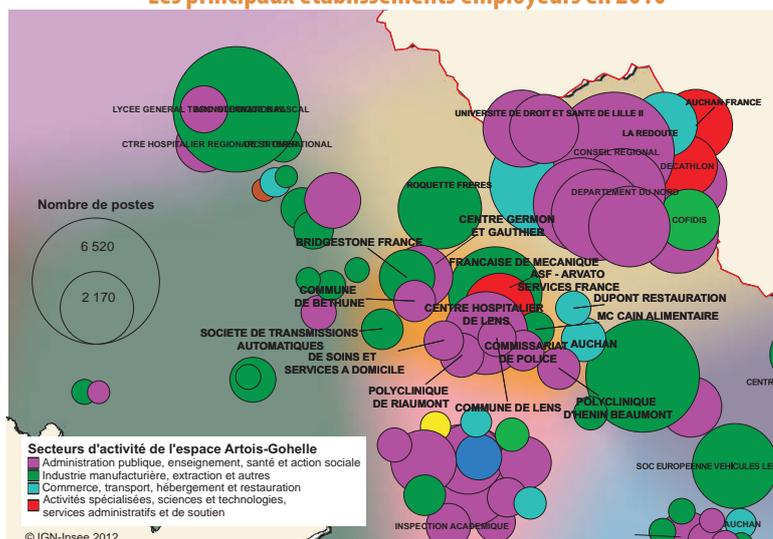
Soit 12,3 % du total régional

**Emploi total en 2008 :**

172 300 emplois soit 11,7 % du total régional

**Nombre de postes dans les 20 plus grands établissements : 20 400**

Les principaux établissements employeurs en 2010



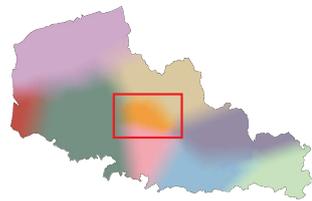
Source : Clap 2009 (Insee).

### Un emploi fortement concentré et globalement en hausse

En 2008, l'espace Artois-Gohelle compte près de 172 000 emplois, soit 11,7% de l'emploi régional. Entre 1999 et 2008, l'emploi total au lieu de travail occupé par des actifs de 25-54 ans a augmenté beaucoup plus vite qu'au niveau régional (0,39% en moyenne par an contre 0,17%). L'emploi est réparti entre de nombreuses communes de taille intermédiaire dont la plupart connaissent une croissance de l'emploi occupé par des actifs de 25-54 ans excepté notamment Béthune, Douvrin et Noeux-les-Mines. L'économie présentielle représente 68 % des personnes en emploi (contre 65,1 % dans la région). Cela apporte une source de stabilité et une moindre vulnérabilité aux variations conjoncturelles dans la mesure où les biens et services concernés ne sont pas délocalisables.

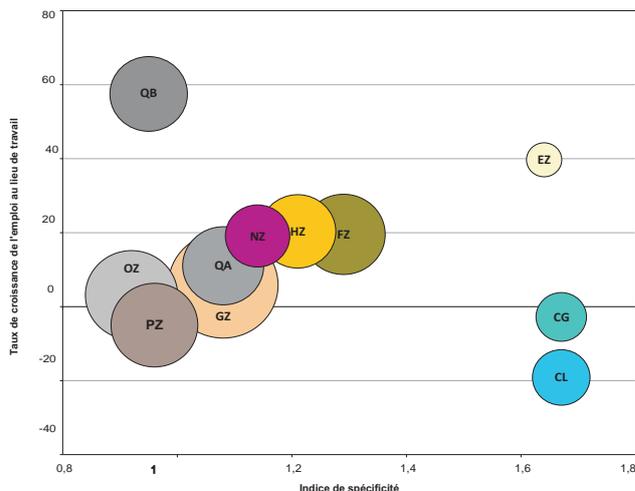
### Une désindustrialisation et une tertiarisation bien amorcées

La répartition socioprofessionnelle des actifs de l'espace Artois-Gohelle présente quelques spécificités par rapport à la région : les parts de cadres, de professions intermédiaires et d'agriculteurs y sont inférieures (respectivement 10 %, 24,2 % et 0,4 %, soit -2,7, -1,0 et -0,7 points) à l'inverse des employés et des ouvriers (respectivement 31,1 % et 30 %, soit +1,6 et +3,2 points). Néanmoins, depuis 1999, les parts des cadres et professions intermédiaires sont en hausse, de même que celle des employés. Ces phénomènes traduisent la forte tertiarisation du territoire couplée à une désindustrialisation. De ce fait, cet espace voit la part des ouvriers baisser en lien notamment avec l'abandon des activités industrielles traditionnelles. Ainsi, les parts des secteurs industriel et tertiaire de l'espace Artois-Gohelle sont désormais très proches de celles de la région (pour l'industrie, 16,3 % contre 16,1 % de l'emploi ; pour le tertiaire, 75 % contre 75,6 % de l'emploi) tandis que l'agriculture est sous-représentée (0,7 % contre 1,8 %) et la construction surreprésentée (8,0 % contre 6,5 % en région). L'espace Artois-Gohelle compte 18 400 établissements en 2010, soit 10,9 % du total régional. Il s'agit, pour la plupart, d'établissements de taille modeste ou intermédiaire et appartenant à la catégorie des services publics ou marchands, excepté la Française de mécanique et Bridgestone.



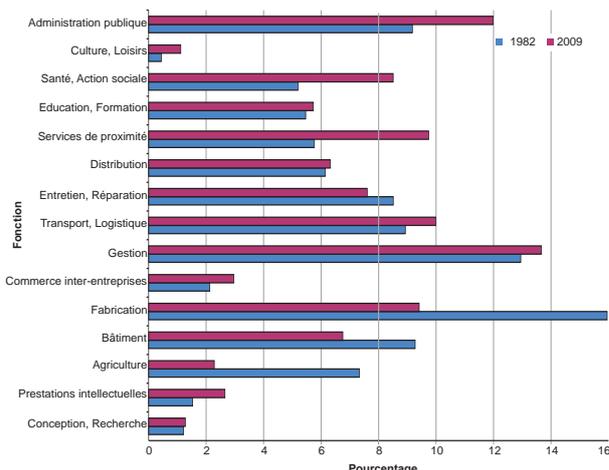
# Spécialisations économiques

## Spécificités sectorielles et dynamiques de l'emploi



Note : voir les annexes pour la nomenclature des codes d'activité.  
Sources : recensements de la population 1999 et 2008, Clap 2009 (Insee).

## Les principales fonctions dans l'emploi du territoire



**Indice de spécificité sectorielle en 1975 : 28,6**  
Nord-Pas-de-Calais : 18,2  
**Indice de spécificité sectorielle en 2008 : 13,3**  
Nord-Pas-de-Calais : 7,6

**Emplois dans la sphère présenteielle : 117 200**  
En 1982 : 79 200  
**Emplois dans la sphère non-présentielle : 55 100**  
En 1982 : 65 500

Source : recensements de la population 1982 et 2009, exploitation complémentaire (Insee).

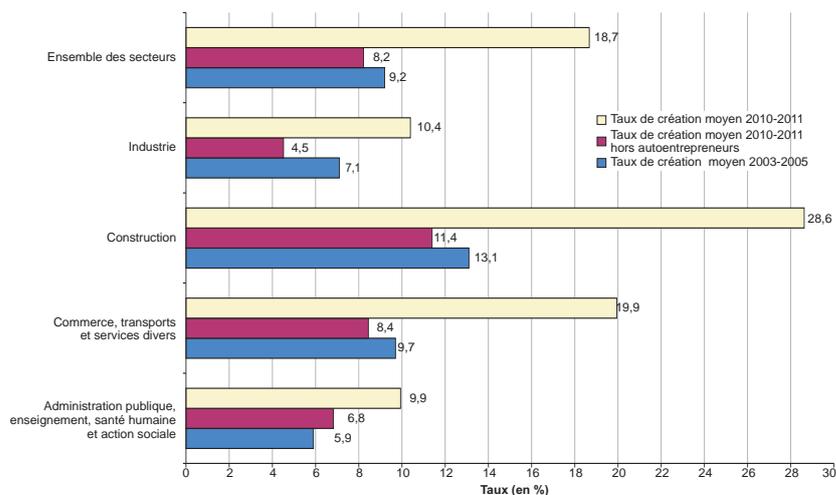
## Un tissu économique diversifié

L'espace Artois-Gohelle dispose d'un spectre d'activités varié et d'une concentration de l'emploi relativement faible : les 10 plus grands établissements représentent 10,2 % du nombre total de postes de travail (c'est le 2<sup>e</sup> plus faible taux des espaces régionaux). Au sein du territoire, les secteurs d'activités les plus importants en termes de postes de travail ne sont pas spécifiques. Il s'agit des secteurs du commerce et réparation d'automobile (GZ : 14,7 % des postes, + 6 % d'emploi entre 1999 et 2008), de l'administration publique (OZ : 10,4 %, + 3 %) avec des établissements comme la commune de Béthune (700 postes), de l'enseignement (PZ : 9,2 %, - 5 %) auxquels s'ajoutent le secteur de la santé humaine très représenté en nombre d'établissements à Beuvry, Liévin ou Hévin Beaumont, et celui de l'hébergement médico-social et de l'action sociale (QB : 7,3 %, + 60 %) en très forte hausse. Le nombre de postes de travail lié aux activités les plus spécifiques de l'espace Artois-Gohelle est globalement en retrait malgré la bonne santé de celui de la production et distribution d'eau, gestion des déchets (EZ, 1,5 % des postes, en forte hausse + 40 %). En revanche, la fabrication de produits en caoutchouc et plastique (CG, 3,1 % des postes) décline légèrement (- 3 %) tandis que la fabrication de matériel de transport (CL, 4 % des postes, dont 3 500 postes à la Française de Mécanique) est en net retrait (- 20 %). Enfin, les 3 secteurs moins spécifiques mais plus représentés que sont la construction, le transport et l'entreposage ainsi que les activités de services administratifs et de soutien (resp. FZ : 8,5 % des postes, HZ : 7,1 % et NZ : 5,1 %) connaissent une dynamique de l'emploi très positive (+ 20 % environ).

La répartition des emplois par fonction au sein de l'espace Artois-Gohelle apparaît quasiment identique à celle de la région. Quelques fonctions y sont toutefois plus présentes dans l'espace comme la distribution, le bâtiment, la santé - action sociale et l'éducation - formation à l'inverse de celles de la gestion, de l'agriculture ou de la culture. Depuis 1982, certaines fonctions ont connu une plus forte hausse comparativement à celle de la région comme la santé et action sociale, le commerce inter-entreprise, le transport - logistique, l'administration publique, la gestion ou la conception - recherche.

## Créations et dynamiques

Taux de création d'établissements par secteurs 2010-2011



Source : répertoire des entreprises et des établissements 2003-2005 et 2010-2011, champ marchand non agricole (Insee).

Indice de concentration de l'emploi par catégorie socio-professionnelle en 2008

Catégorie socio-professionnelle	Artois-Gohelle	Nord-Pas-de-Calais
<b>Global</b>	<b>91,0</b>	<b>97,1</b>
Agriculteurs	105,9	99,8
Artisans commerçants	100,6	99,1
Cadres	108,8	97,0
Professions intermédiaires	90,5	97,5
Employés	89,8	98,2
Ouvriers	85,6	95,3

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

### Part des établissements de 3 ans ou plus en 2010 :

71,0 % contre 71,6 % en moyenne régionale

### Nombre de créations d'établissements en 2010 :

3570 soit 12,1 % du total régional

### Part des cadres des fonctions métropolitaines en 2010 :

4,1 % contre 6,4 % en moyenne régionale

### Taux d'arrivée d'actifs qualifiés entre 2003 et 2008 :

0,27 % contre 0,60 % en moyenne régionale

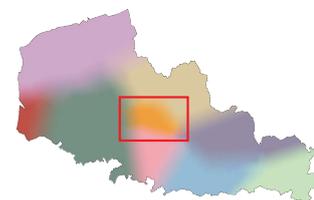
### Un dynamisme économique soutenu

L'espace Artois-Gohelle connaît le taux moyen de création d'établissements 2010-2011 tous secteurs confondus le plus élevé de l'ensemble des espaces régionaux (18,7 % contre 17,1 % dans la région). Des secteurs se révèlent toutefois moins dynamiques : les secteurs de l'industrie et de l'enseignement et action sociale. Hors-autoentrepreneurs, le taux de création est plus faible sur la période 2010-2011 que sur 2003-2005 mais conforme à la moyenne régionale. Les créations d'établissements et d'emplois sont réalisées la plupart du temps par des centres de décision extérieurs à la zone, ce qui peut illustrer une attractivité productive mais aussi constituer un facteur de fragilité si ces centres dépendent des stratégies de localisation de grands groupes internationaux. La faible présence des sièges sociaux explique en grande partie la faible proportion de fonctions métropolitaines. Le taux d'arrivée d'actifs qualifiés est le troisième plus faible derrière ceux des espaces du Cambrésis et des Vallées et Plateaux ruraux.

### Un marché du travail très ouvert

En 2008, le territoire compte 91 emplois pour 100 actifs occupés. Le marché du travail local n'est donc pas auto-suffisant et fonctionne par conséquent en réseau avec les autres espaces régionaux environnants par le biais des déplacements domicile-travail. Il existe néanmoins des disparités entre les différentes catégories sociales. Pour les cadres, le nombre d'emplois au lieu de travail est plus important que le nombre d'actifs cadres résidents dans l'espace (indice de 108,8). Cette caractéristique traduit une faible attractivité résidentielle pour les actifs les plus qualifiés, qui privilégient les espaces environnants comme l'espace Arrageois ou l'espace Lillois. Les catégories de professions intermédiaires, employés et ouvriers présentent un excédent d'actifs résidents par rapport aux emplois présents (resp. 90,5, 89,8 et 85,6 emplois pour 100 actifs occupés). Les actifs de ces catégories sont, par conséquent, nombreux à occuper un emploi en dehors de l'espace Artois-Gohelle, ce qui engendre de nombreux flux pendulaires. L'intensité de ces déplacements est importante dans les deux sens mais le nombre de sortants excède celui des entrants (60 200 contre 42 800).

# Focus : faible activité féminine et formes particulières d'emploi



## Taux d'activité par sexe et tranche d'âge pour les 15-64 ans en 2009

Sexe et tranche d'âge	Artois - Gohelle	Nord-Pas-de-Calais	Écart (1)
Homme	73,3	73,7	- 0,4
15 à 24 ans	49,2	45,8	3,4
25 à 54 ans	92,8	93,7	- 0,9
55 à 64 ans	35	38,7	- 3,7
Femme	57,4	61,5	- 4,1
15 à 24 ans	39,5	37,8	1,7
25 à 54 ans	72,4	78,5	- 6,1
55 à 64 ans	27,4	31,8	- 4,4

(1) : écart Artois - Gohelle - Nord-Pas-de-Calais.

Source : recensement de la population 2009 (Insee).

## Poids des différentes forme d'emploi salarié en 2009 pour les 15 ans ou plus

Forme d'emploi	Artois - Gohelle		Nord-Pas-de-Calais	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Titulaire fonction publique et CDI	86,1	81,8	85,9	82,7
Ensemble des formes particulières d'emploi	13,9	18,2	14,1	17,3
<i>Contrat à durée déterminée</i>	6,8	12,8	7,2	12,2
<i>Intérim</i>	3,7	1,5	3,3	1,3
<i>Emplois aidés</i>	1,0	2,3	1,1	2,1
<i>Apprentissage - stage</i>	2,3	1,7	2,6	1,7

Source : recensement de la population 2009 (Insee).

Unité : %

### Taux de chômage 2009 au sens du recensement

Artois-Gohelle : homme 16,3 % - femme 18,5 %

Nord-Pas-de-Calais : homme 14,3 % - femme 15,9 %

### Taux d'emploi en 2009 au sens du recensement

Artois-Gohelle : homme 61,4 % - femme 46,8 %

Nord-Pas-de-Calais : homme 63,1 % - femme 51,7 %

## L'insertion professionnelle des femmes en retrait face aux références régionales

Si le taux d'activité des personnes âgées de 15 à 64 ans est, en 2008, en retrait sur l'espace Artois-Gohelle par rapport à la moyenne régionale (65,2 % contre 67,5 %), cela résulte essentiellement du retard en termes d'activité féminine : 57,4 %, soit 4,1 points de moins qu'en région. Alors que le système productif du territoire est nettement plus orienté vers les activités tertiaires que par le passé, la sous-activité féminine demeure, en partie en raison du poids des représentations socioculturelles associées au passé industriel. C'est toutefois moins vrai chez les jeunes femmes car elles présentent un taux d'activité supérieur à la moyenne régionale (39,5 % contre 37,8 %). Néanmoins, comme les jeunes hommes de l'espace, elles effectuent des études plus courtes et se trouvent ainsi plus tôt sur le marché du travail, gonflant l'effectif des femmes actives de leur tranche d'âges.

De plus, alors que le temps partiel est beaucoup plus répandu chez les femmes et ce, quel que soit le territoire considéré, l'écart est plus appuyé encore sur l'espace Artois-Gohelle. Les hommes sont en effet moins souvent à temps partiel qu'en région (6,2 % contre 7 %) tandis que la tendance est inversée chez les femmes : 34,4 % contre 33,5 %. Si les formes particulières d'emploi (CDD, intérim, emplois aidés et apprentissage) ne sont pas nécessairement synonymes de précarité, elles fondent une relation d'emploi moins durable. Légèrement plus représentées sur cet espace (15,8 % de l'emploi), elles concernent plus souvent les femmes qu'en moyenne régionale : 18,2 % contre 17,3 %. L'écart est surtout marqué pour les CDD qui occupent 12,8 % des femmes en emploi de l'espace contre 12,2 % en moyenne régionale.

## Du revenu au développement humain

Revenu fiscal médian 2010  
(€ par UC)

- Supérieur à 19 000
- De 17 000 à 19 000
- De 16 000 à 17 000
- De 15 000 à 16 000
- De 13 000 à 15 000
- Inférieur à 13 000

- + Rapport interdécile supérieur à 10
- Rapport interdécile inférieur à 4

**Revenu médian : 14 790 euros par UC**

contre 16 370 euros par UC en Nord-Pas-de-Calais

1<sup>er</sup> décile : 4 190 euros par UC

9<sup>e</sup> décile : 28 510 euros par UC

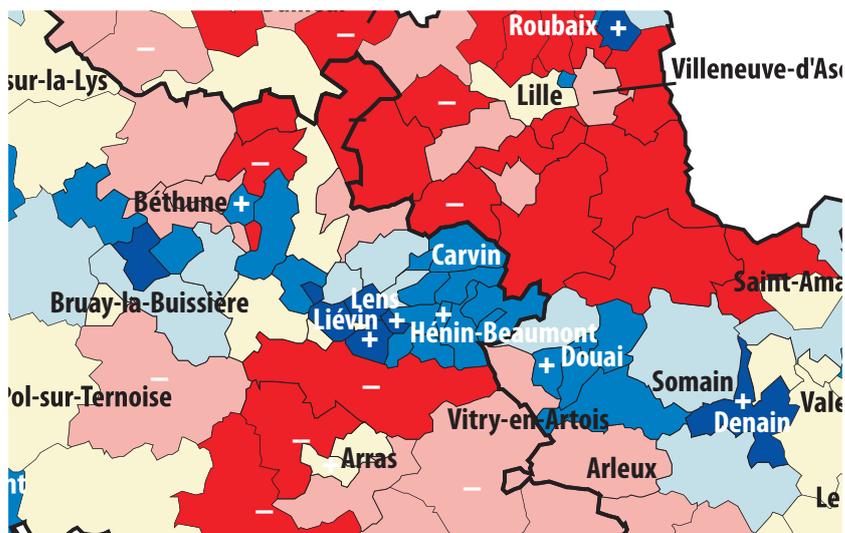
**Part des foyers fiscaux non imposés : 59,4 %**

contre 53 % en Nord-Pas-de-Calais

**Population vivant avec un bas revenu en 2010 :  
131 600 habitants**

soit 30 % contre 25,6 % en moyenne régionale

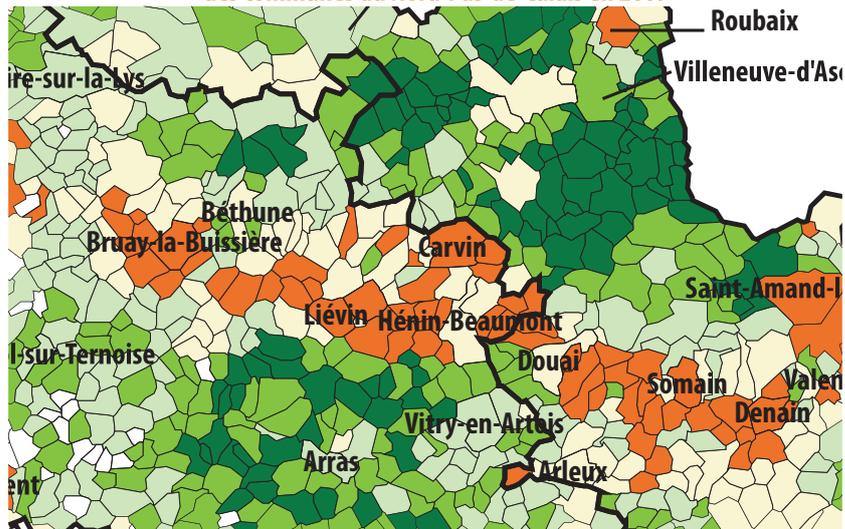
Revenu fiscal médian des cantons et rapport interdécile en 2010



© IGN - Insee 2012

Source : revenus fiscaux localisés des ménages 2010 (Insee-DGFiP).

Indice de développement humain (IDH-4)  
des communes du Nord-Pas-de-Calais en 2009



© IGN - Insee 2012

Sources : DGI, ORS, Région Nord-Pas-de-Calais, calcul D2PE, recensement de la population (Insee).

IDH-4

- Supérieur à 0,700
- De 0,600 à 0,700
- De 0,500 à 0,600
- De 0,400 à 0,500
- Inférieur à 0,400
- non défini

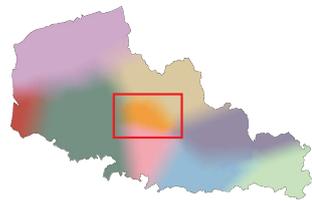
Nord-Pas-de-Calais : 0,483

### De faibles revenus et quelques zones de fortes inégalités

L'espace Artois-Gohelle compte 131 600 habitants vivant avec un bas revenu, soit 30 % de sa population, contre 25,6 % au niveau régional. En 2010, le revenu médian par unité de consommation au sein de l'espace s'élève à 14 790 euros contre 16 400 euros dans la région — il s'agit du 2<sup>e</sup> plus faible montant. Par ailleurs, la part de foyers fiscaux non imposés s'élève à 59,4 % contre 53 % en Nord-Pas-de-Calais, soit le 2<sup>e</sup> taux le plus important après celui de l'espace Avesnois. Cette zone de faibles revenus s'étendant de Bruay-la-Buissière à Hénin-Beaumont contraste au nord avec celle de l'espace Lillois et au sud avec celle de l'espace Arrageois. L'espace Artois-Gohelle se situe au niveau de la moyenne régionale en ce qui concerne les écarts de revenus mesurés par le rapport interdécile (6,8 contre 6,6) avec cependant quelques cantons très touchés par les inégalités de revenus (Bruay-la-Buissière, Béthune, Lens, Liévin, Hénin-Beaumont). L'espace a la particularité de présenter à la fois des revenus très faibles pour les ménages les plus modestes (le 1<sup>er</sup> décile du territoire est le 3<sup>e</sup> plus faible) et le niveau de revenu le plus faible des espaces régionaux pour les ménages les plus aisés (9<sup>e</sup> décile égal à 28 510 euros).

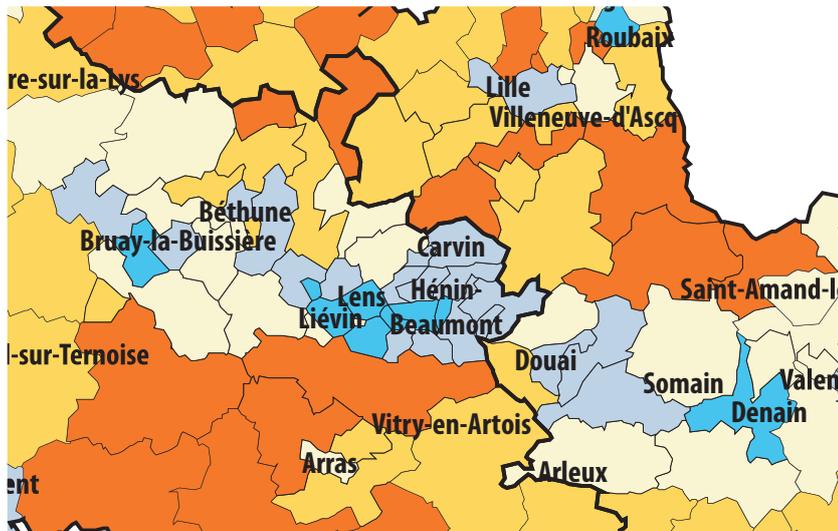
### Une situation sociale très dégradée

La prise en compte des autres dimensions du développement humain que sont l'éducation et la santé confirme la fragilité sociale de l'espace Artois-Gohelle. L'indice de développement humain des communes du territoire (IDH-4) est inférieur ou très inférieur à la moyenne régionale sauf pour les communes situées au sud, à la frontière de l'espace Arrageois, et au nord, à la frontière de l'espace Lillois, où il est au contraire très supérieur à la moyenne régionale.



# Ressources des ménages

## Taux d'emploi des 15-64 ans par canton en 2008

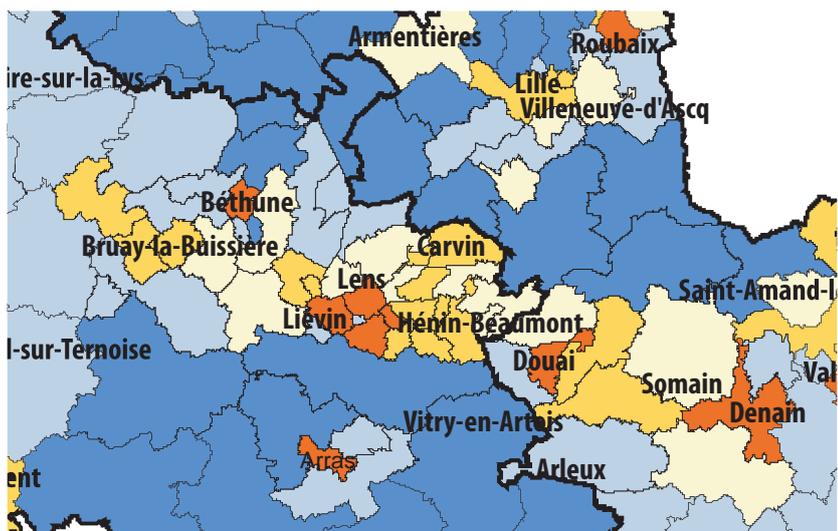


### Juste avant la crise... en 2008

**Taux d'emploi : 53,7 %**  
 Nord-Pas-de-Calais : 57,2 %  
**Taux d'emploi féminin : 46,2 %**  
 Nord-Pas-de-Calais : 51,3 %  
**Part de ménages dont la personne de référence est au chômage : 7,2 %**  
 Nord-Pas-de-Calais : 6,9 %  
**Part de ménages dont la personne de référence est en emploi précaire : 4,3 %**  
 Nord-Pas-de-Calais : 4,7 %

© IGN - Insee 2012  
 Source : recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire, (Insee).

## Part des personnes couvertes par le RSA socle par canton en 2011



### Pendant la crise... en 2011

**Population couverte par le RSA socle : 34 300, soit 7,8 %**  
 Nord-Pas-de-Calais : 6,4 %  
**Population couverte par l'AAH : 14 940, soit 3,4 %**  
 Nord-Pas-de-Calais : 3,0 %  
**Part des allocataires CAF dont plus de 75 % des ressources sont des prestations : 25,5 %**  
 Nord-Pas-de-Calais : 24,2 %



© IGN - Insee 2012  
 Source : données 2011 sur les allocataires (CAF, MSA) ; recensement de la population 2009 (Insee).

### Des taux d'emploi faibles, y compris chez les femmes

La situation de l'espace Artois-Gohelle est assez semblable à celle de l'espace Hainaut-Sambre, avec un taux d'emploi des 15 - 64 ans de 53,7 % contre 57,2 % au niveau régional à la veille de la crise économique mondiale en 2008. Ce taux d'emploi est particulièrement faible autour de Lens, Liévin, Hénin-Beaumont et Bruay-la-Buissière. Les taux d'emploi sont par contre légèrement plus élevés au sud ouest de l'espace. Le contraste est important par rapport aux taux supérieurs à 70 %, que l'on trouve à la frontière sud, dans l'espace Arrageois, et à la frontière nord, dans l'espace Lillois. La participation des femmes au marché du travail est plutôt faible, avec un taux d'emploi de 46,2 %, soit le 2e plus faible taux parmi les espaces régionaux – à égalité avec l'espace Hainaut-Sambre –. Ce faible taux d'emploi le long de l'ancien corridor minier s'explique par un chômage lié à la reconversion économique du bassin minier, et une difficile adéquation des compétences au regard des besoins du marché du travail.

La faiblesse conjointe des revenus et des taux d'emploi s'accompagne d'une forte part de personnes couvertes par les minima sociaux – le RSA socle notamment – et dépendante de ces derniers. La part de personnes bénéficiaires du RSA socle est supérieure de 1,2 point à la moyenne régionale. De même, la part de la population couverte par l'AAH y est supérieure de 0,3 point ainsi que celle des allocataires CAF dont plus de 75 % de leurs ressources sont des prestations. Seuls les espace Hainaut-Sambre et Avesnois ont des taux plus élevés. Certaines zones sont cependant moins touchées comme au sud de Bruay-la-Buissière ou à l'est de Béthune.

## Capital humain et enjeux sanitaires

Part de non diplômés en 2008 (%)



**Part des personnes sans diplôme : 19,2 %**

*Nord-Pas-de-Calais : 17,5 %*

**Part des titulaires d'un diplôme du supérieur : 17,8 %**

*Nord-Pas-de-Calais : 24,1 %*

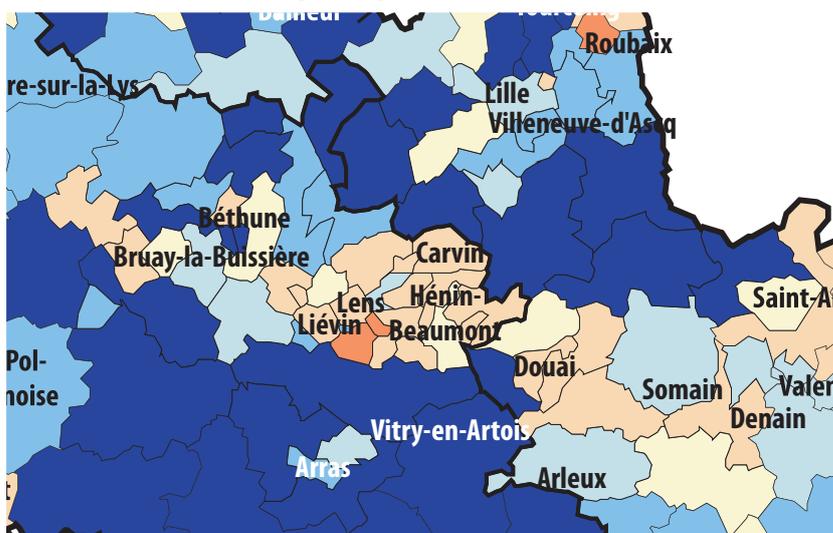
**Part des élèves et étudiants de 15 à 59 ans : 8,7 % (soit 37 740 personnes)**

*Nord-Pas-de-Calais : 12,9 %*

**Part des personnes de 25-34 ans sans diplôme : 13,3 %**

*Nord-Pas-de-Calais : 12,3 %*

Part des non-diplômés parmi les 15-59 ans non scolarisés



© IGN - Insee 2012

Source : recensement de la population 2008, exploitation complémentaire (Insee).

Nombre de médecins pour 10 000 habitants :

- 9,3 généralistes
- 4,5 spécialistes

Pour le Nord-Pas-de-Calais :

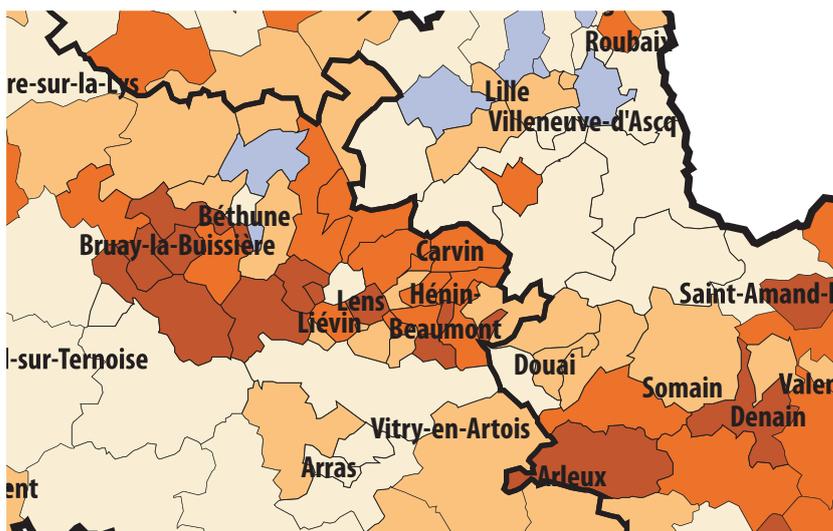
- 10,8 généralistes
- 5,1 spécialistes

En %



Moyenne nationale : 125  
Moyenne régionale : 100

Indice comparatif de mortalité sur la période 2006-2009



© IGN - Insee 2012

Source : ORS Nord-Pas-de-Calais.

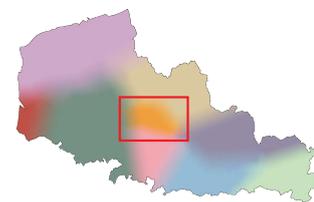
### Un niveau de formation général modeste

L'espace Artois-Gohelle présente, comme les espace Hainaut-Sambre et Avesnois, une forte part de personnes non diplômées (19,2 % contre 17,5 % dans la région), à l'exception de l'est et du sud de Béthune. La part de personnes non-diplômées est importante également chez les 25 - 34 ans (13,3 % contre 12,3 % dans la région), signe que les difficultés éducatives s'observent également au sein des jeunes générations. Le territoire se caractérise par une moindre présence des personnes disposant de qualifications supérieures : la part de personnes diplômées du supérieur est inférieure de 6 points à celle de la région et ce constat est encore plus flagrant en ne considérant que les diplômés du supérieur long (5,9 % contre 10,8 %) et ce, malgré la proximité de l'université d'Artois.

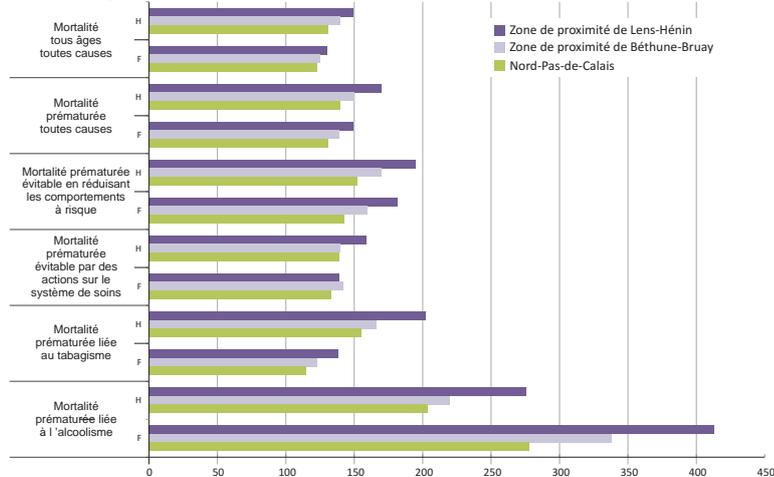
### Une situation sanitaire très dégradée

Les conditions sanitaires sont également très dégradées au sein de l'espace Artois-Gohelle et notamment toujours le long de la diagonale constituée des communes allant de Bruay-la-Buissière à Douai en passant par Lens et Liévin où l'indice comparatif de mortalité est nettement supérieur à la moyenne régionale. Dans ce contexte sanitaire, les densités de médecins généralistes et de médecins spécialistes sont très inférieures à celles de la région (resp. 9,3 et 4,5 contre 10,8 et 5,1 en moyenne régionale). Elles peuvent toutefois être rehaussées par la prise en compte de la société de secours minière, qui joue un rôle historique dans la prise en charge médicale sur le territoire.

# Focus : mortalité prématurée et mortalité évitable



## Indices comparatifs de mortalité générale, prématurée, prématurée évitable, rapportés aux références nationales

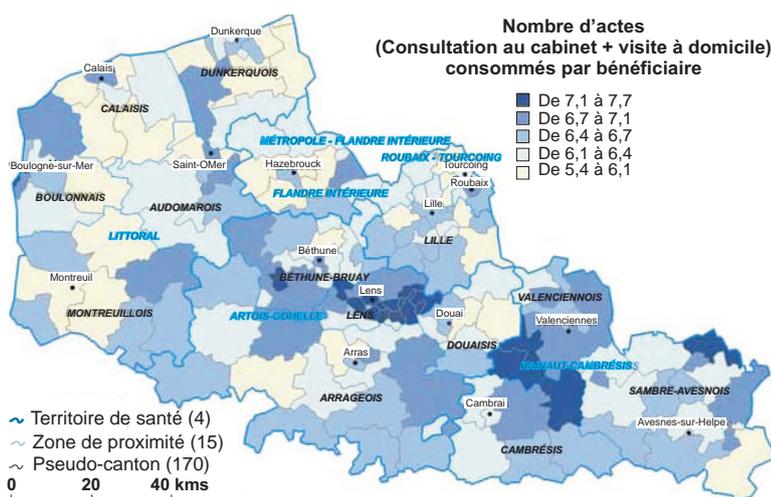


Source : Inserm Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès-CépiDC.  
Traitement ORS Nord-Pas-de-Calais.

## ICM – mortalité prématurée évitable liée aux comportements/au système de soins

- Zone de proximité de Béthune-Bruay : 168/141  
- Zone de proximité de Lens-Hénin : 192/149  
**Nord-Pas-de-Calais : 150/136**

## Consommation d'actes de soins généralistes



Source : ARS Nord-Pas-de-Calais - Carto santé.

## Recours aux soins hospitaliers, pour 100 000 habitants :

- Zone de proximité de Béthune-Bruay : 2 361  
- Zone de proximité de Lens-Hénin : 2 444  
**Nord-Pas-de-Calais : 2 286**

## Les difficultés sanitaires questionnent les comportements et le système de soins

L'espace se caractérise par une proportion plus importante de décès prématurés, c'est-à-dire avant 65 ans. Les indices comparatifs de mortalité, en rapportant le nombre de décès observés au nombre qui serait obtenu si les taux de mortalité étaient identiques par sexe et âge aux références nationales, le confirment : les décès prématurés sont 70 % et 50 % plus nombreux pour les hommes résidant dans les zones de proximité de Lens-Hénin et de Béthune-Bruay, contre une surmortalité prématurée de + 40 % pour les hommes de la région. Avec un écart relatif du nombre de décès de 50 % et de 40 % sur Lens-Hénin et Béthune-Bruay (contre + 30 % en moyenne nationale), la situation est également dégradée pour les femmes. Les sources de ce décrochage sanitaire sont multiples. Elles renvoient, certes, à une histoire économique du territoire qui s'est accompagnée de maladies professionnelles plus nombreuses qu'ailleurs, et d'un contexte social qui impacte les conditions de vie. Mais elles renvoient, surtout, à des décès évitables, soit en agissant sur les comportements à risque de la population, soit en agissant sur le système de soins.

Les comportements à risque semblent occuper une place de premier ordre : le nombre de décès induits est plus élevé de près de + 90 % et + 70 % pour les hommes de Lens-Hénin et de Béthune-Bruay, de près de + 80 % et + 60 % pour les femmes, eu égard aux références nationales. Les pathologies induites par le tabac et par l'alcool (cancers des lèvres, cavité buccale, pharynx, larynx, œsophage, cancers de la trachée, des bronches et du poumon, psychose alcoolique, cirrhose alcoolique...) sont particulièrement surreprésentées dans le territoire. L'espace présente par ailleurs des résultats contrastés quant à l'accès aux soins. Les pratiques en matière de parcours de santé, de prévention, de recours adapté à la médecine de ville et à la médecine hospitalière, aux médecins généralistes et aux médecins spécialistes, la rapidité d'intervention influencent en effet la mortalité prématurée car le contexte de prise en charge des pathologies concernées (cancers de la peau, du sein, de l'utérus, leucémie, maladies hypertensives, cardiopathies ischémiques, maladies vasculaires cérébrales...) conditionne l'issue du traitement et les chances de guérison. Le recours aux généralistes apparaît soutenu, et l'offre hospitalière dessert l'ensemble des territoires. Toutefois, la couverture par les spécialistes, en particulier libéraux, apparaît en retrait. Se pose alors la question, plus encore que du volume de soins, de leur articulation et de leur chronologie.

## Des migrations résidentielles ...

**Immigration 2003-2008 : 35 600 habitants**

Part interne : 76 %

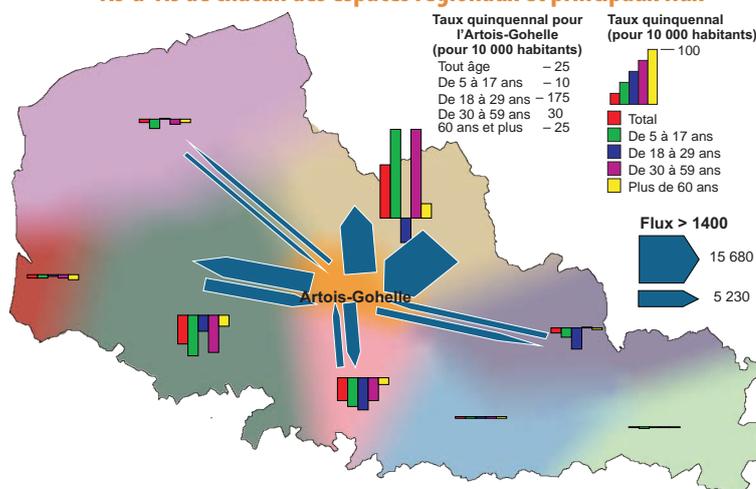
Part externe : 24 %

**Émigration 2003-2008 : 45 800 habitants**

Part interne : 62 %

Part externe : 38 %

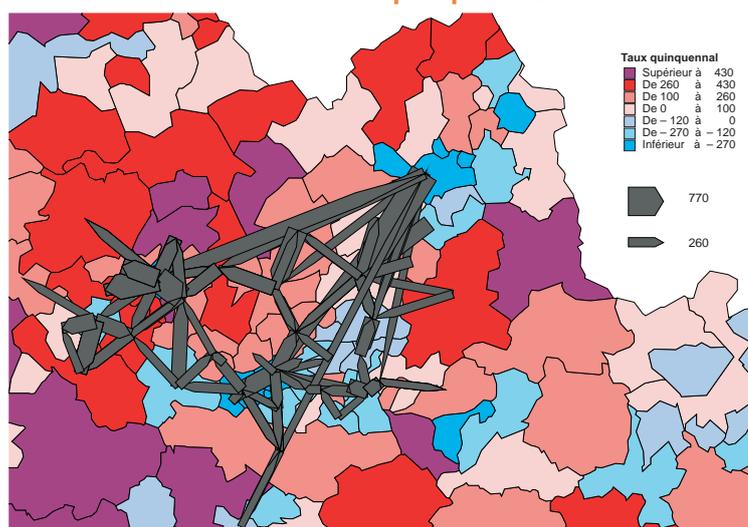
**Taux quinquennal de migration nette, interne à la région, vis-à-vis de chacun des espaces régionaux et principaux flux**



© IGN - Insee 2013

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

**Taux quinquennal de migration nette, interne à la région, des cantons et principaux flux**



© IGN - Insee 2013

Source : recensement de la population 2008 (Insee)

**Taux de migration nette global 2003-2008 :**

- 200 pour 10 000 habitants

**Taux de migration nette interne 2003-2008 :**

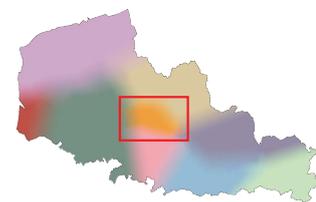
- 24 pour 10 000 habitants

**Taux de migration nette externe 2003-2008 :**

- 176 pour 10 000 habitants

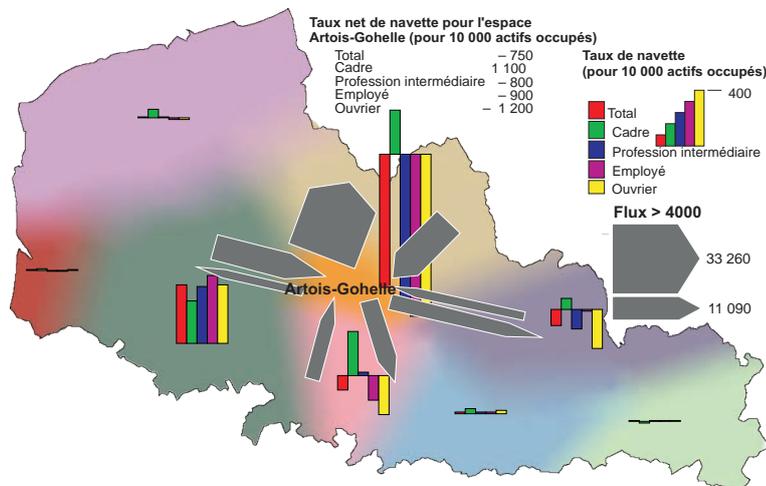
### Un espace inscrit dans un réseau migratoire avec l'espace Lillois

L'espace Artois-Gohelle a enregistré, sur 2003-2008, près de 35 600 arrivées et 45 800 départs liés aux migrations résidentielles. Rapportés à la population du territoire, ces volumes restent modérés : le taux d'entrée (697 habitants pour 10 000) et le taux de sortie (897 habitants pour 10 000) sont comparables à ceux observés sur des espaces voisins, comme l'espace Hainaut-Sambre. Globalement, l'espace présente un déficit migratoire, de l'ordre de 10 200 habitants sur la période 2003-2008, soit - 200 habitants pour 10 000. Ce dernier résulte du déséquilibre des échanges avec les autres régions françaises (- 9 000 habitants, soit - 176 habitants pour 10 000), en dépit de flux relativement modestes : seulement 8 500 arrivées et 17 500 départs, soit respectivement + 165 et - 341 habitants pour 10 000, soit des volumes inférieurs à ceux de l'espace Hainaut-Sambre et des taux parmi les plus bas au sein des espaces régionaux. Les échanges migratoires au sein de la région sont très proches de l'équilibre, avec un solde de - 1 000 habitants sur la période 2003-2009, soit - 24 habitants pour 10 000. L'espace présente une intégration résidentielle qui semble croissante avec l'espace Lillois : les flux sont importants dans les deux sens, et globalement excédentaires en faveur de l'espace Artois-Gohelle. Etudiants et jeunes actifs quittent l'espace pour s'installer sur l'agglomération lilloise, tandis que des ménages plus âgés et des familles la quittent pour s'installer sur l'espace. Les échanges migratoires sont déficitaires, à tout âge, avec l'espace Arrageois et l'espace des Vallées et Plateaux ruraux, et presque à l'équilibre avec l'espace Hainaut-Sambre. Un réseau de mobilités particulièrement dense confirme l'importance des liens entre les villes de l'espace Artois-Gohelle (Hénin-Beaumont, Lens, Liévin, Béthune, Bruay . . .) et l'espace Lillois, avec des pôles intermédiaires (Carvin, Seclin, La Bassée . . .). Au sein de ce maillage résidentiel, la partie ouest du territoire présente un excédent migratoire, tandis que la partie est s'inscrit en déficit.



# ... Aux migrations alternantes

Taux net de navetteurs, interne à la région, vis-à-vis de chacun des espaces régionaux et principaux flux

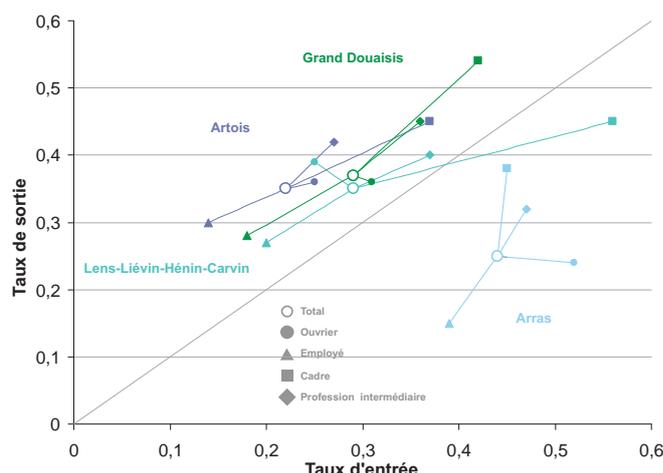


**Entrées d'actifs occupés : 41 600**  
*Part interne : 98 %*  
*Part externe : 2 %*

**Sorties d'actifs occupés (yc échanges frontaliers) : 59 200**  
*Part interne : 93 %*  
*Part des autres régions : 6 %*  
*Part des frontaliers : 1 %*

© IGN - Insee 2013  
 Source : recensement de la population 2008 (Insee).

## Taux d'entrée - sortie des SCOT de l'espace, par catégories socioprofessionnelles



Source : recensement de la population 2008 (Insee).

**Ouvrier**  
*Taux d'entrée : 0,21*  
*Taux de sortie : 0,31*

**Employé**  
*Taux d'entrée : 0,17*  
*Taux de sortie : 0,24*

**Profession intermédiaire**  
*Taux d'entrée : 0,29*  
*Taux de sortie : 0,35*

**Cadre**  
*Taux d'entrée : 0,46*  
*Taux de sortie : 0,40*

## Un solde des migrations alternantes contrasté selon les catégories socio-professionnelles

Le marché du travail de l'espace Artois-Gohelle enregistre près de 41 600 arrivées de navetteurs pour 59 200 départs au titre des migrations alternantes. Ces échanges sont presque intégralement internes au Nord-Pas-de-Calais, et très majoritairement liés à l'espace Lillois (33 000 départs se font en direction de l'espace Lillois). Dans l'ensemble, l'espace présente donc un déficit relatif aux migrations alternantes de l'ordre de 17 600 actifs, soit - 750 actifs pour 10 000. Toutefois, ce solde est différencié selon la catégorie socioprofessionnelle. Si le solde est le plus déficitaire pour les ouvriers (- 1 200 actifs pour 10 000), il est au contraire excédentaire pour les cadres (+1 100 actifs pour 10 000). L'ampleur des déséquilibres, très marquée avec l'espace Lillois, est plus modérée avec l'espace Arrageois ou l'espace Hainaut-Sambre. Un excédent migratoire est enregistré avec l'espace des Vallées et Plateaux ruraux, du fait d'une fonction résidentielle au regard des zones urbaines de Béthune et Bruay. L'espace a donc une dynamique contrastée : il assure à la fois une fonction résidentielle pour des professions intermédiaires, des employés, des ouvriers qui, en partie, travaillent dans des zones voisines, et une fonction productive amenant des cadres non résidents à venir y travailler. Le SCot de Lens-Liévin présente un solde migratoire légèrement moins déficitaire que celui du SCot de l'Artois, mais se distingue en particulier par son solde très positif pour les navetteurs cadres (taux d'entrée de 0,56 pour un taux de sortie de 0,45) et très négatif pour les ouvriers (taux d'entrée de 0,25 pour un taux de sortie de 0,39).

## Équipements et accessibilité

Temps d'accès moyen (en minute)  
(Aux 5 domaines d'équipement de la gamme supérieure ajustée)

- De 11,2 à 24,7
- De 9,0 à 11,2
- De 7,3 à 9,0
- De 5,7 à 7,3
- De 0,0 à 5,7
- Équipement de santé de la gamme supérieure ajustée
- Équipement d'enseignement de la gamme supérieure ajustée
- Équipement de culture, loisir de la gamme supérieure ajustée

### Densité d'équipements pour 10 000 habitants en 2012

#### Gamme supérieure ajustée

Artois-Gohelle : 13,0

Région : 15,2

#### Dont le domaine de la santé

Artois-Gohelle : 9,1

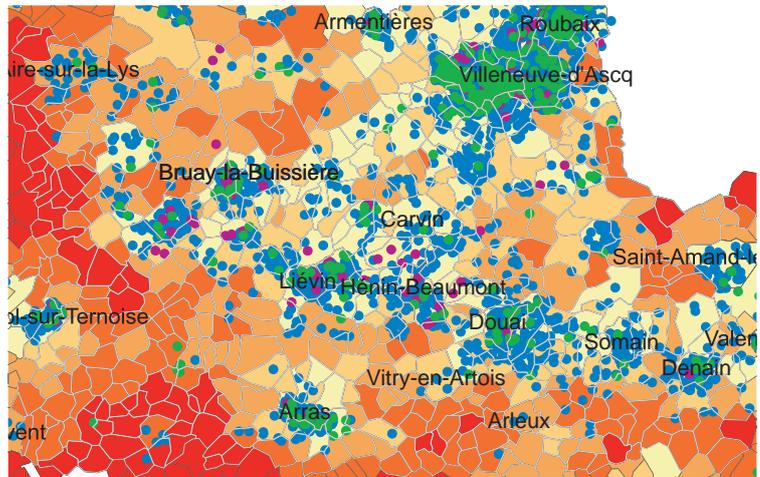
Région : 10,7

#### Dont le domaine de l'enseignement

Artois-Gohelle : 0,8

Région : 1,4

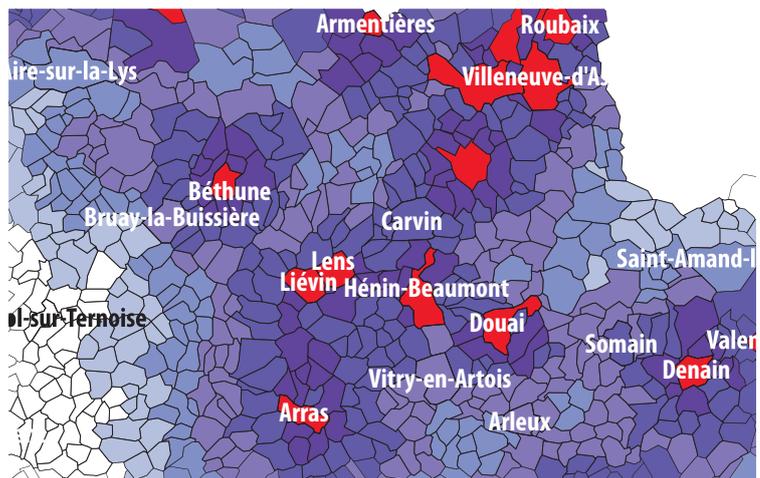
### Temps d'accès aux équipements de la gamme supérieure ajustée et densité d'équipements pour la santé, l'enseignement et les loisirs-culture



© IGN - Insee 2013

Source : Base permanente des équipements 2012 (Insee).

### Pôles de la gamme supérieure ajustée et aires d'influence



© IGN - Insee 2013

Source : Base permanente des équipements 2012 (Insee).

Temps d'accès minimum à un pôle de la gamme supérieure (en minute) :

- Pôle
- De 1 à 10
- De 10 à 15
- De 15 à 20
- De 20 à 25
- De 25 à 30
- Plus de 30

### Part de la population de l'espace localisée...

... à moins de 10 minutes d'un pôle : 54,8 %

... de 10 à 20 minutes d'un pôle : 42,9 %

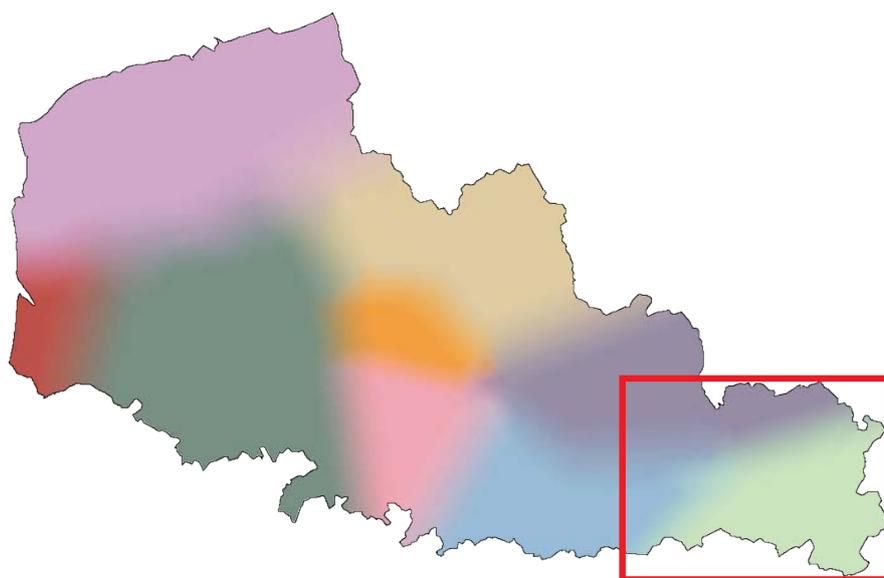
... à plus de 20 minutes d'un pôle : 2,3 %

### Entre moindre densité et grande proximité des équipements

L'espace Artois-Gohelle est très largement à dominante urbaine : la plus grande partie du territoire est couverte par les pôles des aires urbaines de Béthune et Douai-Lens. La présence d'agglomérations d'importance en son sein assure la couverture en équipements et services, en particulier ceux relevant de la gamme supérieure. Pourtant, rapporté à sa population, l'espace présente une moindre densité d'équipements supérieurs : 13 pour 10 000 habitants, contre 15,2 en moyenne régionale, et notamment 17,7 sur l'espace Lillois. Néanmoins, la forme multipolaire de l'espace Artois-Gohelle, structuré par plusieurs grandes villes, permet de mailler le territoire avec plusieurs pôles de services : Béthune, Liévin, Lens, Hénin-Beaumont et Douai regroupent chacune une diversité suffisante d'équipements pour assurer ces fonctions de centralité. Dès lors, l'espace Artois-Gohelle est celui bénéficiant de la plus grande proximité géographique de sa population à un pôle de service : près de 2 % seulement des habitants de l'espace résident à plus de 20 minutes d'un pôle, contre 5 % sur l'espace Lillois, davantage centralisé. De même, près de 55 % de la population de l'espace résident à moins de 10 minutes d'un pôle, l'une des proportions les plus élevées parmi les espaces régionaux. Seules les communes localisées entre Béthune et Lens semblent bénéficier d'une moindre accessibilité géographique, notamment au regard des modalités d'accès routier aux pôles de service voisins.

La proximité géographique couplée à une moindre densité peut questionner sur la disponibilité effective des équipements. L'espace est-il confronté à une relative saturation dans l'usage de ses équipements et services supérieurs ? La moindre densité traduit-elle une moindre utilisation de la population résidente ? Ou correspond-elle à un mode de fonctionnement élargi du territoire, en relation étroite avec la métropole lilloise quant au marché du travail, et peut-être également dans l'usage des équipements supérieurs ?

# Espace Avesnois





# Espace Avesnois - lecture prospective

## Faits saillants

Présentant l'une des plus faibles densités de population des espaces régionaux, avec 120 habitants en moyenne au km<sup>2</sup>, l'espace Avesnois est à dominante rurale. Maubeuge, aux franges nord de l'espace, et Fourmies, au sud, sont les deux seules zones à dominante urbaine.

Le repli démographique, observé sur l'ensemble de la population, est marqué chez les jeunes adultes, avec la baisse la plus importante de tous les espaces régionaux pendant la dernière décennie. Cette tendance s'explique par une migration des jeunes adultes vers les pôles universitaires ou les bassins d'emplois plus attractifs, d'autant plus dommageable pour l'économie de l'espace que ces derniers sont peu nombreux, par la suite, à revenir s'y installer. Les populations moins mobiles, au contraire, sont confrontées à une problématique de relative faiblesse du niveau de formation.

L'économie de l'espace Avesnois est marquée par une faible diversification de son tissu productif et une structure à dominante industrielle et agricole en perte de vitesse. Le tissu productif est composé d'entreprises de taille restreinte, réparties sur le territoire et ne présentant pas de polarité productive. Les créations d'établissements restent marginales en comparaison du reste de la région. Le relatif isolement géographique de l'espace Avesnois et l'éloignement des principaux pôles d'emplois régionaux ne favorisent pas une dynamique de croissance.

Cette atonie économique limite en conséquence l'élévation des conditions de vie et du contexte social des populations résidentes. En effet, les revenus des ménages de l'espace Avesnois sont les plus faibles de la région et sont également très hétérogènes. Seuls les indicateurs sanitaires apparaissent proches des standards régionaux, excepté dans des territoires plus fragilisés comme la frange sud autour de Fourmies.

L'espace Avesnois dispose d'une ressource environnementale de qualité, avec une part importante de superficies boisées et une grande diversité de milieux remarquables : écosystèmes forestiers, prairies, cours d'eau et vallées alluviales, tourbières, marais, bocages divers. L'espace Avesnois compte ainsi de nombreuses zones naturelles protégées compatibles avec des exploitations agricoles de petite taille et principalement tournées vers l'élevage bovin, moins destructrices pour l'environnement que les grandes cultures extensives.

## Dynamiques territoriales

L'éloignement géographique de l'espace Avesnois est susceptible de freiner sa participation aux dynamiques métropolitaines à l'oeuvre dans les principales agglomérations de la région. En effet, sa faible accessibilité, en transport individuel comme en transport collectif, limite les liens avec les pôles d'emploi qui l'environnent. Le développement du territoire dépendra ainsi des relations qu'il pourra tisser avec les espaces régionaux voisins, la Picardie et la Belgique. L'espace Avesnois dispose notamment d'atouts environnementaux et agricoles pour faire valoir sa spécificité en développant des liens avec la Thiérache picarde avec laquelle il présente des enjeux communs. De même, le voisinage de la Belgique, notamment Mons et Charleroi, offre des perspectives à valoriser sur de multiples dimensions, économiques, sociales et culturelles.

## Enjeux prospectifs

### *Quel modèle de développement ?*

Dans une certaine mesure, des relais de développement peuvent être recherchés dans une économie visant à valoriser les aménités environnementales et récréatives de l'espace Avesnois, pour autant que ces dernières n'en soient pas altérées. Les initiatives déjà engagées de tourisme vert, s'appuyant sur la notoriété du parc naturel régional de l'Avesnois, pourraient se développer à destination des territoires voisins. L'espace Avesnois pourrait également bénéficier d'une attractivité résidentielle, y compris avec la Belgique, et attirer des ménages d'âge actif en lien avec des agglomérations voisines, mais aussi des ménages de seniors, pour autant qu'une offre d'hébergement puisse s'associer aux aménités naturelles et touristiques. Cet essor résidentiel apporterait un élément moteur au territoire, susceptible d'enrayer le repli démographique et de redynamiser les activités tertiaires. Le développement de l'espace est également conditionné à l'élévation des compétences et du niveau de formation de la population qui reste résider dans l'espace, afin d'améliorer l'insertion professionnelle et pour répondre aux évolutions du marché du travail.

### *Quelles conditions pour vivre ensemble ?*

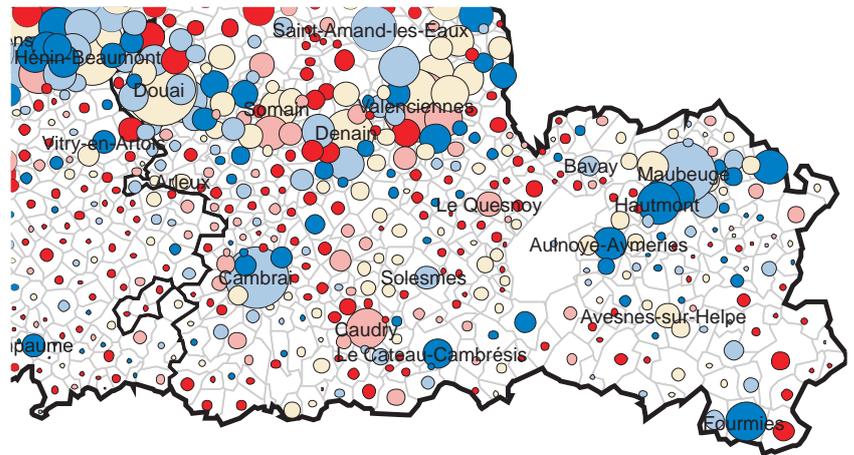
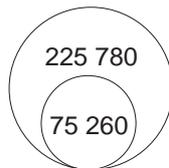
La population, comportant une proportion importante de résidents d'âge avancé avec de faibles ressources, pose des questions relatives à l'organisation des services à la population. A cet égard, le maintien d'un maillage suffisant de services, notamment dans le domaine sanitaire et social, est un facteur clé pour assurer le développement humain de l'espace Avesnois. L'action publique devra également être relayée par d'autres formes d'organisation sociale reposant, par exemple, sur des solidarités inter-générationnelles ou sur des démarches associatives supposant le maintien sur cet espace des actifs et jeunes adultes.

## Foyers de peuplement

### Nombre d'habitants en 2008 et évolutions récentes

#### Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

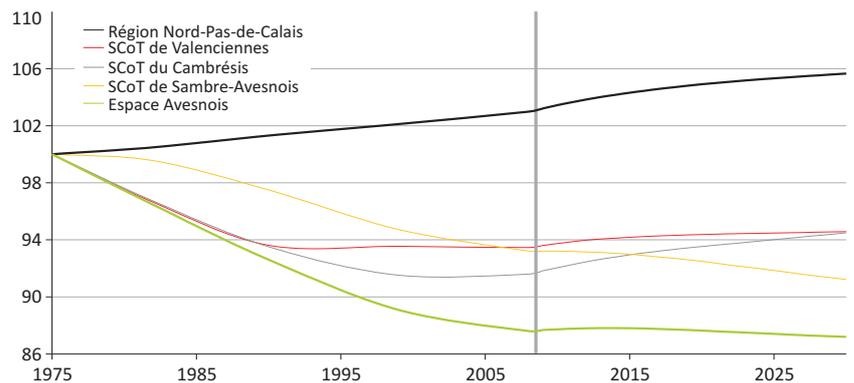
- Supérieur à 0,5
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- De -0,5 à -0,2
- Inférieur à -0,5



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

### Évolution de la population de 1975 à 2030



Sources : recensements 1975 à 2008 et projections tendanciennes à horizon 2030 (Insee).

#### Population 2008 : 131 800

soit 3,3 % de la population régionale

#### Densité 2008 : 119 hab/km<sup>2</sup>

contre 324 hab/km<sup>2</sup> en moyenne régionale

#### Projection en 2030 : 131 800 habitants

soit 3,2 % de la population régionale

#### Évolution globale : +0 %

contre +2,8 % en Nord-Pas-de-Calais

### Des pertes de population sur la période récente mais une stabilisation à horizon 2030

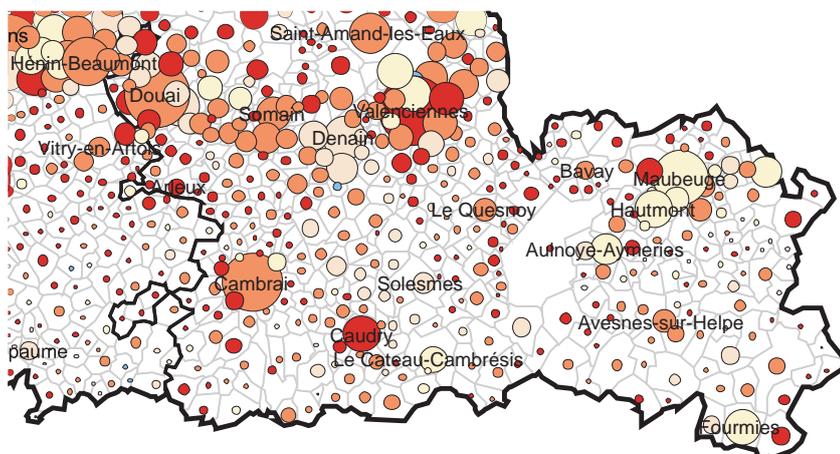
L'espace Avesnois compte près de 131 800 habitants en 2008, soit 3,3 % de la population régionale. La densité y est l'une des plus faibles : 119 habitants par km<sup>2</sup> contre 324 à l'échelle régionale. La population est en outre très peu concentrée : seules deux communes situées aux limites de l'espace, Hautmont et Fourmies, comptent plus de 10 000 habitants, et près de 34 % de la population se répartit dans les communes multi-polarisées hors influence des grands pôles et dans les communes isolées, contre seulement 3,3 % en région. La commune d'Avesnes-sur-Helpe, tout en constituant un pôle de services, ne compte elle-même que 5 000 habitants.

D'un point de vue rétrospectif, la population est restée stable entre 1962 et 1975, avant de décroître de manière assez marquée jusqu'en 2008. Cette décroissance démographique trouve son origine dans le déficit migratoire, celui-ci étant néanmoins plus restreint sur la période récente : le solde migratoire annuel moyen est passé de -1 000 habitants dans les années 1990 à environ 500 habitants ces dernières années. Ainsi, entre 1999 et 2008, la population de l'espace Avesnois s'est contractée de 2,1 % alors que, dans le même temps, la région a gagné 0,7 % d'habitants. La diminution du nombre d'habitants concerne avant tout les zones les plus urbanisées. Elle est particulièrement prégnante le long de l'axe urbain Maubeuge-Aulnoye-Aymerie-Hautmont, à cheval sur cet espace et l'est de l'ancien bassin minier : Aulnoye-Aymerie et Hautmont ont perdu quant à elles respectivement 4,8 % et 8 % de leur population sur cette période.

En prolongeant les tendances les plus récentes, le déficit migratoire continuerait de se résorber dans les années à venir et serait alors compensé par le solde naturel : la population de l'espace Avesnois resterait stable à horizon 2030. Alors que l'espace Hainaut-Sambre, localisé au nord de l'espace Avesnois, serait dans une dynamique analogue, avec une faible perte de 0,7 % de la population, l'autre espace contigu, le Cambrésis, gagnerait 3,1 % d'habitants, soit un accroissement un peu plus important qu'en moyenne régionale (+ 2,8 %).

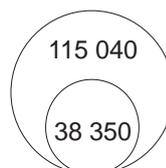
# Ménages

## Nombre de ménages en 2008 et évolutions récentes



### Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

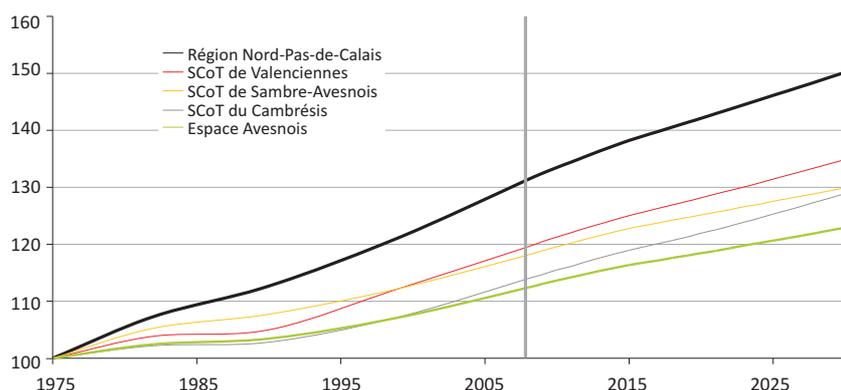
- Supérieur à 1
- De 0,5 à 1
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- Inférieur à -0,2



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

## Évolution du nombre de ménages de 1975 à 2030



### Ménages 2008 : 53 300

soit 3,3 % du Nord-Pas-de-Calais

### Part des ménages de 5 personnes ou plus : 8,9 %

contre 9,1 % en moyenne régionale

### Projection en 2030 : 58 300 ménages

soit 3,2 % du Nord-Pas-de-Calais

### Évolution globale : + 9,4 %

contre + 14,3 % en Nord-Pas-de-Calais

Sources : recensements 1975 à 2008 et projections tendancielles à horizon 2030 (Insee).

## Une hausse du nombre de ménages à horizon 2030 en dépit de la stabilisation du nombre d'habitants

L'espace Avesnois compte près de 53 300 ménages en 2008, qui se concentrent principalement le long de l'axe urbain Aulnoye-Aymeries-Hautmont prolongeant la ville de Maubeuge et, dans une moindre mesure, au niveau de Fourmies et du Cateau-Cambrésis. Entre 1999 et 2008, l'espace a gagné près de 2 500 ménages, soit une progression de + 4,9 %, en dépit de la baisse du nombre d'habitants. Même d'un point de vue plus localisé, le nombre de ménages a partout augmenté, hormis sur la commune d'Hautmont où il a très légèrement diminué.

Cette hausse s'explique par la baisse de la taille moyenne des ménages, résultant elle-même de la poursuite de la décohabitation et du vieillissement de la population. Si la taille moyenne des ménages est équivalente à la moyenne régionale, avec environ 2,4 personnes par ménages, quelques différences apparaissent néanmoins. L'espace Avesnois présente ainsi des proportions moins importantes de personnes seules et de couples avec enfants, et des parts plus élevées de couples sans enfants et de familles monoparentales.

À horizon 2030, cet espace pourrait connaître une stabilisation de sa population, s'accompagnant de façon concomitante d'une augmentation du nombre de ménages (+ 9,4 % contre + 14,3 % en région) et d'une contraction de la taille de ces ménages.

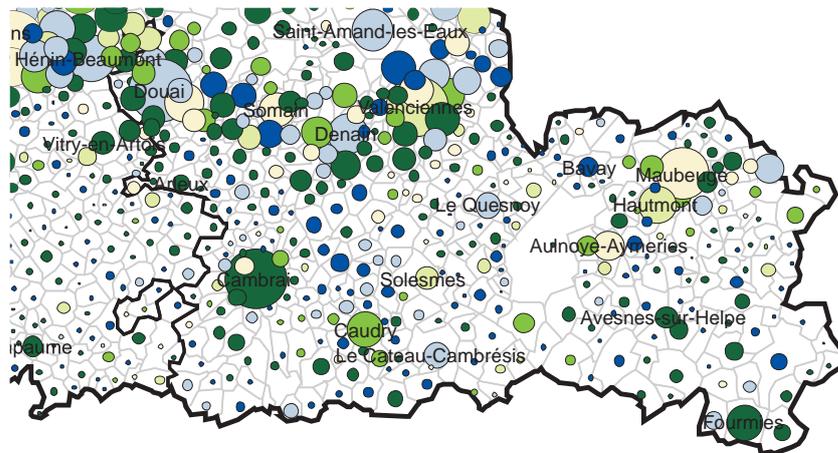
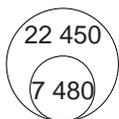
Comme sur l'ensemble du territoire régional, de nombreux jeunes ménages de l'espace ont tendance à quitter les villes centres pour s'installer au sein des communes périurbaines ou rurales. La progression du nombre de ménages a en effet été nettement moins marquée dans les grandes communes : + 1,9 % entre 1999 et 2008 pour les communes de plus de 2 000 ménages contre + 7,9 % pour les communes de moins de 1 000 ménages. Si la pression foncière ne semble pas, à l'heure actuelle, poser de problème sur cet espace, cette « réorganisation » territoriale, au profit des espaces périurbains et ruraux, pourrait entrer en conflit à l'avenir avec la volonté de maintenir des espaces naturels préservés, l'un des atouts du territoire en termes d'attractivité.

## Vieillesse

### Nombre de séniors en 2008 et évolutions récentes

Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

- Supérieur à 1
- De 0,5 à 1
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- De -1 à -0,2
- Inférieur à -1



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

**Ratio de vieillissement en 2008 : 60**

*Contre 53 en Nord-Pas-de-Calais*

**Ratio de vieillissement en 2030 : 88**

*Contre 83 en Nord-Pas-de-Calais*

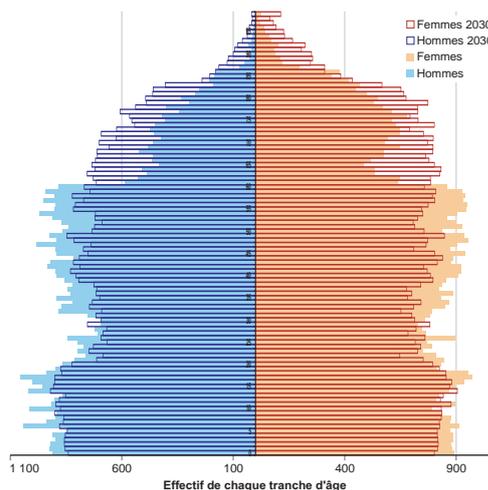
**Nombre de séniors en 2008 : 21 400**

*soit 3,7 % des séniors du Nord-Pas-de-Calais*

**Nombre de séniors en 2030 : 30 200**

*soit 3,5 % des séniors du Nord-Pas-de-Calais*

### Pyramide des âges en 2008 et 2030



Sources : recensement 2008 et projections tendanciennes en 2030 (Insee).

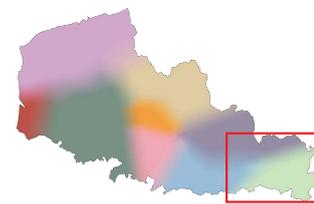
### Une moindre progression de la population des séniors à horizon 2030

L'espace Avesnois compte près de 21 400 séniors âgés de 65 ans ou plus en 2008, soit 3,7 % des séniors de la région, alors que la population totale représente 3,3 % de l'ensemble régional. Ce résultat s'explique par la part plus importante de cette tranche d'âge : 16,3 % contre 14,3 % à l'échelle régionale. Le constat est le même pour les personnes de 75 ans ou plus : ils représentent 8,4 % de la population de l'espace, soit un point de plus qu'en région. L'espace Avesnois ne se singularise cependant pas de ce point de vue : il partage ces caractéristiques avec l'ensemble des espaces à dominante rurale localisés au sud de la région. Les proportions précédentes sont par exemple analogues sur l'espace Cambrésis.

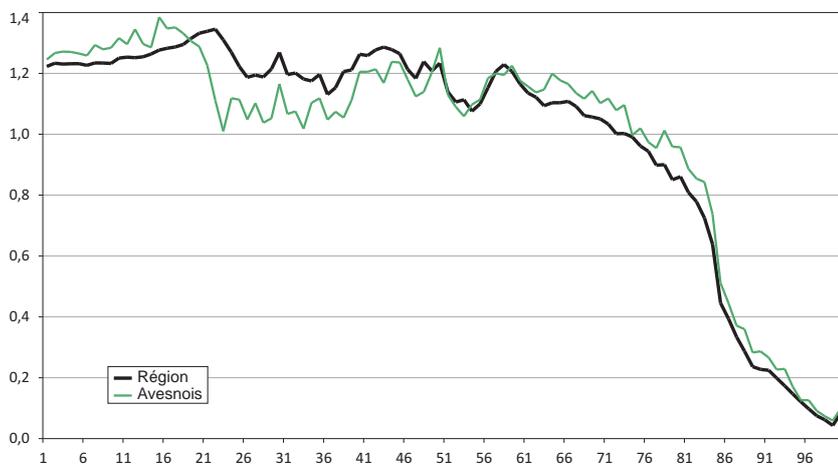
La part des moins de 20 ans étant équivalente à la moyenne régionale, il en résulte un plus fort ratio de vieillissement : ce territoire compte 60 séniors pour 100 jeunes en 2008, contre 53 à l'échelle régionale. La part associée aux personnes âgées de 20 à 64 ans est la plus faible parmi les espaces régionaux : 56,7 % en 2008 contre 58,7 % pour la région.

Entre 1999 et 2008, l'espace Avesnois a gagné près de 700 séniors, soit une croissance plus faible qu'en moyenne régionale (+ 3,1 % contre + 4,9 %). Ce phénomène devrait se poursuivre dans les années à venir : à l'horizon 2030, le territoire compterait 30 200 séniors, soit une progression de 40 % contre 50 % au niveau régional. Ce moindre accroissement sur la période récente et en prospective trouve son origine dans le déficit migratoire qui, depuis plusieurs décennies, pénalise principalement l'évolution de la population âgée de 16 à 30 ans. Ces pertes se prolongeant mécaniquement, au fil du temps, le long de la pyramide des âges, elles viennent donc restreindre la dynamique de la population des séniors.

# Focus : Un déficit des classes d'âges actives



## Répartition de la population par âge détaillé en 2007



Source : recensement de la population (Insee).

## Évolution de la population des 16-64 ans entre 2007 et 2030

Unités : nombre, %

Espace régional	16-64 ans		Évolution 2007-2030	
	2007	2030	Effectif	Taux
Arrageois	103 993	102 365	- 1 628	- 1,6
Avesnois	82 317	74 368	- 7 949	- 9,7
Hainaut-Sambre	416 007	381 567	- 34 440	- 8,3
Artois-Gohelle	343 940	315 637	- 28 303	- 8,2
Cambrésis	115 501	110 135	- 5 366	- 4,6
Nord littoral	434 405	384 947	- 49 458	- 11,4
Lillois	891 191	888 245	- 2 946	- 0,3
Vallées et Plateaux ruraux	147 040	146 490	- 550	- 0,4
Sud littoral	47 069	43 347	- 3 722	- 7,9
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	<b>2 581 463</b>	<b>2 447 101</b>	<b>- 134 362</b>	<b>- 5,2</b>

Source : recensement de la population, Omphale 2010 (Insee).

### Part des 15-44 ans dans la population totale en 2008 :

Espace Avesnois : 37,8 %

Nord-Pas-de-Calais : 40,8 %

### Taux annuel de migration nette pour 1 000 habitants entre 2003 et 2008 :

Espace Avesnois : - 4,4

## Un déficit de jeunes adultes

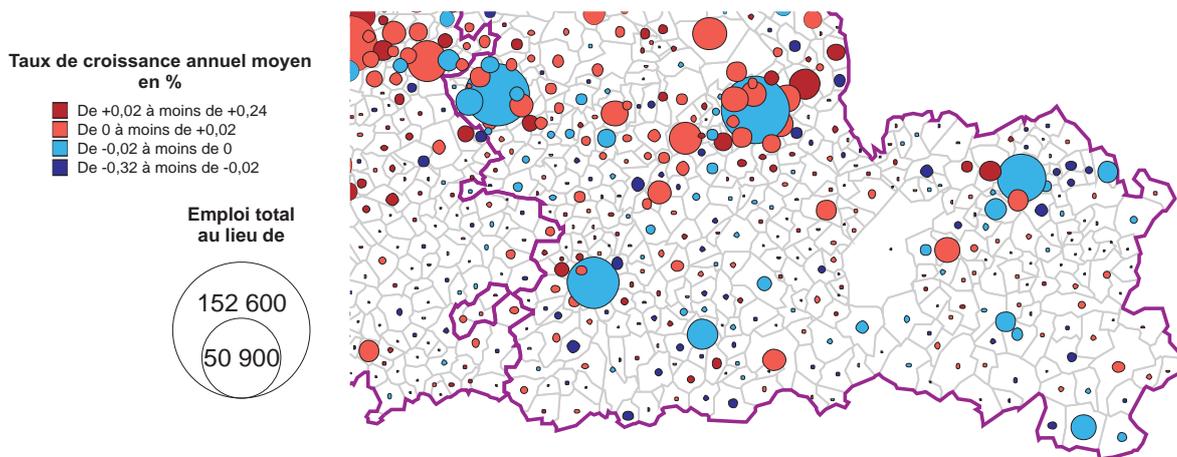
La répartition de la population de l'espace Avesnois par âge détaillé présente un profil différent de la moyenne régionale. En effet, l'absence de centre universitaire de grande ampleur et de pôle d'emploi de grande taille conduit à un déficit migratoire important pour les jeunes. Ce phénomène se traduit par une sous-représentation des jeunes, aux âges de la majorité. La part des 18 à 25 ans est inférieure de 1,6 point à la moyenne régionale. Ce déficit s'observe jusqu'à 40 ans, où la pyramide des âges de l'espace Avesnois et de la région Nord-Pas-de-Calais retrouvent un profil similaire. L'espace Avesnois présente, à l'inverse, une surreprésentation des classes d'âges au-delà de 50 ans, par rapport à la moyenne régionale. Au final, le territoire affiche la part des classes d'âge potentiellement actives (16 à 64 ans) la plus faible de la région après les Vallées et Plateaux ruraux (62,2 % contre 64,2 % en moyenne régionale).

## Les classes d'âge actives devraient continuer à se contracter

À l'horizon 2030, la particularité de la pyramide des âges de l'espace Avesnois pourrait s'accroître. Le vieillissement observé à l'échelle régionale affecte également le territoire et se traduit par un renforcement du déficit en classes d'âges actives : le nombre de 16 à 64 ans baisserait de près de 10 % soit presque le double de la moyenne régionale (- 5,2 %). Seul l'espace Nord littoral présente une baisse des 16 à 64 ans plus accentuée (- 11,4 %). En 2030, les 16 à 64 ans représenteraient alors 56,4 % de la population du territoire. L'écart de 2 points avec la moyenne régionale en 2007 s'accroîtrait alors à 2,8 points. Même en tenant compte d'un probable rebond des taux d'activité des femmes et des séniors, le territoire verrait sa population active diminuer de 3 % entre 2007 et 2030 alors qu'au niveau régional, elle progresserait de 1,4 %.

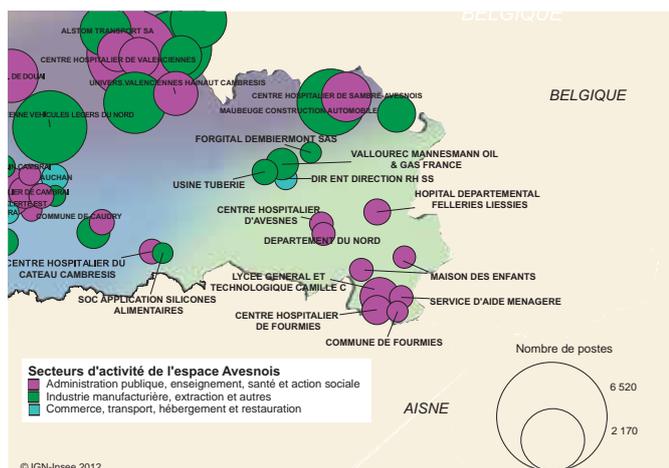
## Emplois et établissements

Localisation de l'emploi en 2008 et évolution 1999-2008 chez les 25-54 ans



© IGN - Insee 2012  
Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

### Les principaux établissements employeurs en 2010



© IGN-Insee 2012  
Source : Clap 2009 (Insee).

**Établissements 2010 : 4 350**

soit 2,6 % des établissements régionaux

**43 établissements de plus de 50 salariés**

Soit 1,6 % du total régional

**Emploi total en 2008 : 36 000 emplois**

soit 2,4 % de l'emploi régional

**Postes dans les 20 plus grands établissements :**

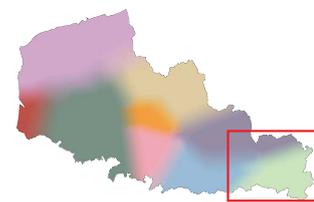
6 340 postes

### Un emploi fragmenté, en baisse et peu de grands établissements

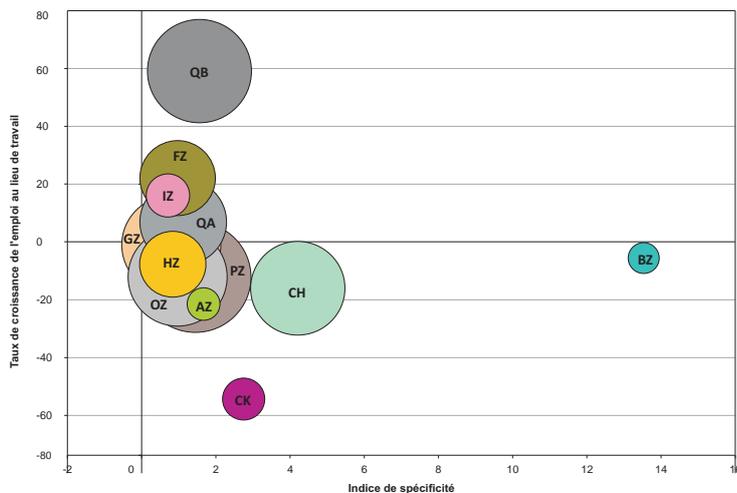
L'espace Avesnois compte en 2008 environ 36 000 emplois, soit 2,4 % de l'emploi régional pour 3,3 % de la population régionale. Entre 1999 et 2008, l'espace connaît la plus forte baisse de l'emploi occupé par des personnes âgées entre 25 et 54 ans (-7,1 % contre +1,6 % dans la région). Ainsi, la baisse de l'emploi y est plus rapide que celle de la population (-2,1 % sur la période). En lien avec l'absence de pôle d'emploi et de centre universitaire importants, l'emploi est très fragmenté au sein de l'espace Avesnois qui ne compte que deux communes de plus de 10 000 habitants. De nombreux jeunes actifs quittent ce territoire qui présente, ainsi, la plus faible proportion d'habitants aux âges actifs. Les communes comptant le plus d'emplois sont Fourmies (4 850 emplois), Aulnoye-Aymeries (4 600), Le Cateau-Cambrésis (3 600), Hautmont (3 600) et Avesnes-sur-Helpe (3 000). Seules Aulnoye-Aymeries et le Cateau-Cambrésis connaissent une évolution positive de l'emploi (resp. +6,9 % et +1,5 % entre 1999 et 2008), les autres étant en baisse légère voire prononcée (-11 % sur Avesnes-sur-Helpe).

L'espace Avesnois compte 4 350 établissements, soit 2,6 % du total régional. Les établissements de plus de 50 salariés sont relativement peu nombreux (43, soit 1,6 % du total régional). Les principaux établissements du territoire restent d'ailleurs de taille relativement modeste. Ils appartiennent quasi exclusivement à deux secteurs d'activité : l'administration publique et l'industrie manufacturière. Le premier secteur concerne par exemple le lycée général et technologique de Fourmies ou le centre hospitalier de Fourmies, les communes du Cateau-Cambrésis et d'Avesnes-sur-Helpe. Le second secteur concerne par exemple l'usine de tuberie « Vallourec Mannesmann Oil & Gas France », à Aulnoye-Aymeries, l'entreprise « Forgital Dembiermont SAS » à Hautmont ou « Soc Application silicones alimentaires » au Cateau-Cambrésis.

# Spécialisations économiques



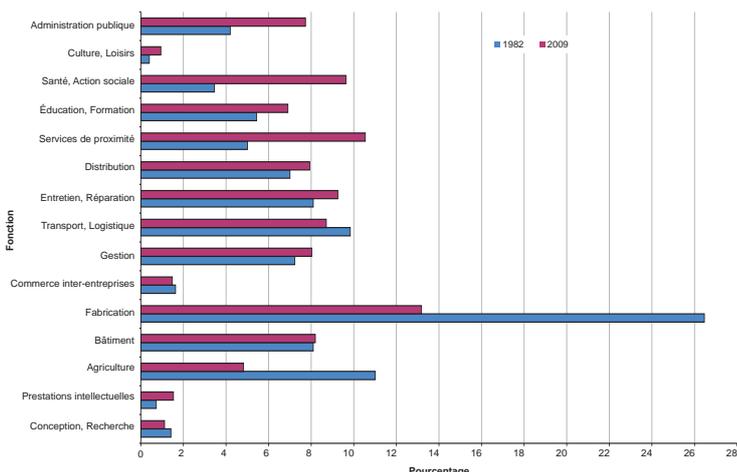
## Spécificités sectorielles et dynamique de l'emploi



Note : voir les annexes pour la nomenclature des codes d'activité.

Sources : recensements de la population 1999 et 2008, Clap 2009 (Insee).

## Répartition de l'emploi par fonction



**Indice de spécificité sectorielle en 1975 : 29,4**

Région : 18,2

**Indice de spécificité sectorielle en 2008 : 18,6**

Région : 7,6

**Emplois de la sphère non présenteielle en 1982 : 54,7 %**

Région : 48,4 %

**Emplois de la sphère non présenteielle en 2008 : 32,1 %**

Région : 34,9 %

Source : recensements de la population 1982 et 2009, exploitation complémentaire (Insee).

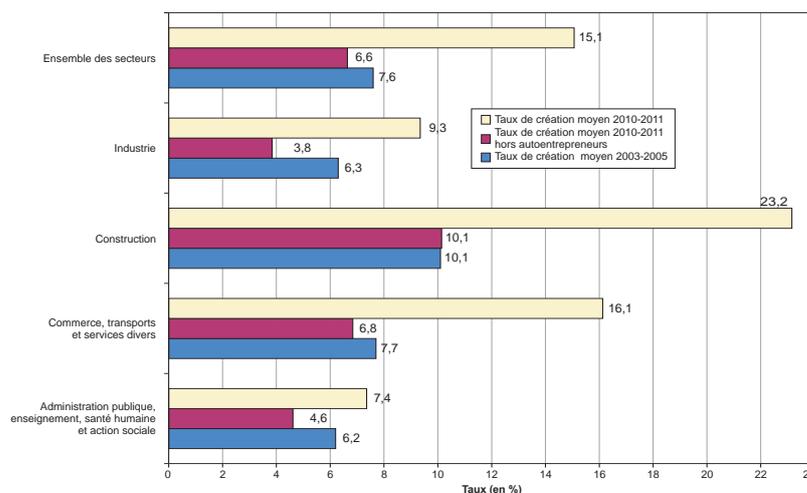
### L'industrie très présente mais en perte de vitesse

Tandis qu'en 1982, la part de l'emploi de la sphère non présenteielle de l'espace Avesnois était supérieure à celle de la région, en 2008, la situation s'est inversée. Les activités industrielles ont notamment décliné plus vite qu'au niveau régional mais restent une caractéristique particulière de l'espace Avesnois, avec trois secteurs industriels qui lui sont très spécifiques. Les industries extractives sont le secteur le plus spécifique : elles comptent cependant peu de postes (300 environ) et sont en déclin (baisse de l'emploi au lieu de travail des 25-54 ans de - 5,6 % entre 1999 et 2008). Le second secteur est celui de la métallurgie, qui représente 2 800 postes et connaît un déclin notable (- 16 % entre 1999 et 2008). Le troisième secteur est celui de la fabrication de machines et équipements (560 postes, - 54 % entre 1999 et 2008). Trois autres secteurs sont spécifiques dans une moindre mesure : celui de l'agriculture représentant peu de postes et en déclin, l'hébergement médico-social à la dynamique favorable (3 400 postes, + 59 %) et l'enseignement (3 900 postes, - 12,2 %). Enfin, d'autres secteurs d'activités peu spécifiques comparativement à la région représentent des volumes importants d'emploi et connaissent des dynamiques d'emploi variées : en baisse pour l'administration publique et le transport entreposage (resp. - 12 % et - 7,7 %), stable pour le commerce et réparation d'automobiles et en hausse pour les activités pour la santé humaine (+ 6,9 %), l'hébergement restauration (+ 16,1 %) et la construction (+ 22,1 %).

Les fonctions ayant trait aux secteurs du bâtiment, de l'agriculture, de la fabrication et de l'entretien réparation ont une importance relative supérieure à celle de la région au sein de l'espace Avesnois. Bâtiment et entretien - réparation y connaissent même une évolution légèrement positive alors que ces fonctions régressent au niveau régional. Les fonctions tertiaires de l'« éducation, formation - santé action sociale » sont également relativement plus présentes et progressent plus vite qu'au niveau régional. Les fonctions supérieures (conception, recherche et prestations intellectuelles) y sont moins présentes et progressent moins vite.

## Créations et dynamiques

Taux moyen de création d'établissements par secteur 2010-2011



Source : répertoire des entreprises et des établissements 2003-2005 et 2010-2011, champ marchand non agricole (Insee).

Indice de concentration de l'emploi par catégorie socio-professionnelle en 2008

Catégorie socio-professionnelle	Avesnois	Nord-Pas-de-Calais
<b>Global</b>	<b>80,2</b>	<b>97,1</b>
Agriculteurs	98,7	99,8
Artisans commerçants	89,2	99,1
Cadres	89,7	97,0
Professions intermédiaires	81,0	97,5
Employés	81,6	98,2
Ouvriers	72,4	95,3

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

**Part des établissements de 3 ans ou plus en 2010 : 74,7 %**  
contre 71,6 % en moyenne régionale

**Nombre de créations d'établissements en 2010 : 640**  
soit 2,2 % du total régional

**Part des cadres des fonctions métropolitaines en 2010 :**

3,1 % contre 6,4 % en moyenne régionale

**Taux d'arrivée d'actifs qualifiés entre 2003 et 2008 :**  
0,34 % contre 0,60 % en moyenne régionale

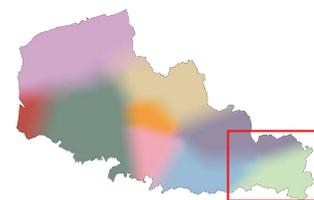
### Un espace devenu essentiellement résidentiel

Le nombre de créations d'établissements (640) de l'espace Avesnois est le plus faible de tous les espaces. Le taux de création moyen total est inférieur au taux régional (15,1 % contre 17,1 %), il s'agit du 3<sup>e</sup> plus faible taux derrière l'espace Sud littoral et l'espace Vallées et Plateaux ruraux. Du fait de ce moindre renouvellement du tissu productif local, la part des établissements de 3 ans ou plus est supérieure de 3 points à la moyenne régionale (74,7 % contre 71,6 %). La répartition des créations d'établissements entre les secteurs est différente : la part des créations relatives au commerce, aux transports et aux services est presque 5 points inférieure à la part régionale (64,5 % contre 69,3 %) contrairement aux parts des secteurs de l'industrie, de la construction et de l'administration publique – santé et action sociale qui sont surreprésentés.

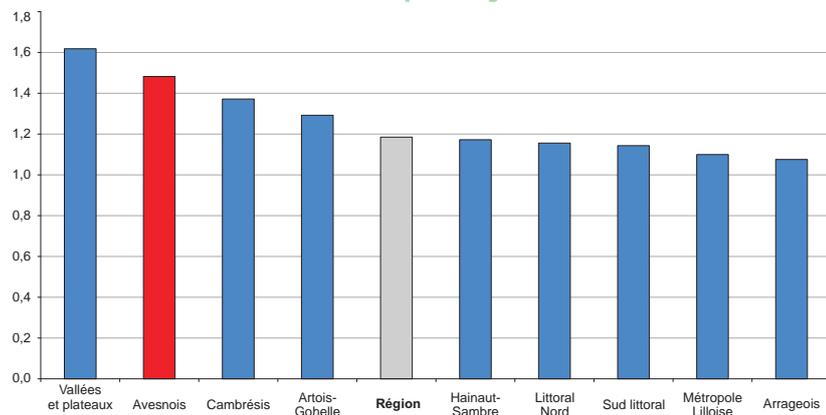
La structure par catégories socio-professionnelles de l'espace Avesnois fait apparaître une surreprésentation des agriculteurs, artisans et ouvriers à l'inverse des autres catégories. De plus, la part des cadres des fonctions métropolitaines en 2010, en lien avec la moindre présence des fonctions supérieures, est de 3,3 points inférieure à celle de la région. Cette situation ne tend pas à s'améliorer puisque le taux d'arrivée d'actifs qualifiés entre 2003 et 2008 est très inférieur à la moyenne régionale (0,34 % contre 0,60 %).

L'espace Avesnois, globalement, dispose d'un nombre insuffisant d'emplois pour satisfaire les actifs occupés qui y résident : on compte 80 emplois pour 100 actifs occupés résidents. Ainsi, les actifs occupés du territoire sont relativement nombreux à se déplacer en dehors de l'espace pour trouver un emploi et l'intensité des déplacements est ainsi particulièrement importante, surtout dans le sens des départs. Ce déséquilibre est plus marqué pour les ouvriers (indice de concentration de 72,4), professions intermédiaires et employés (81), et dans une moindre mesure pour les cadres et artisans commerçants (89 environ).

# Focus : étroitesse du marché du travail et isolement des marchés voisins

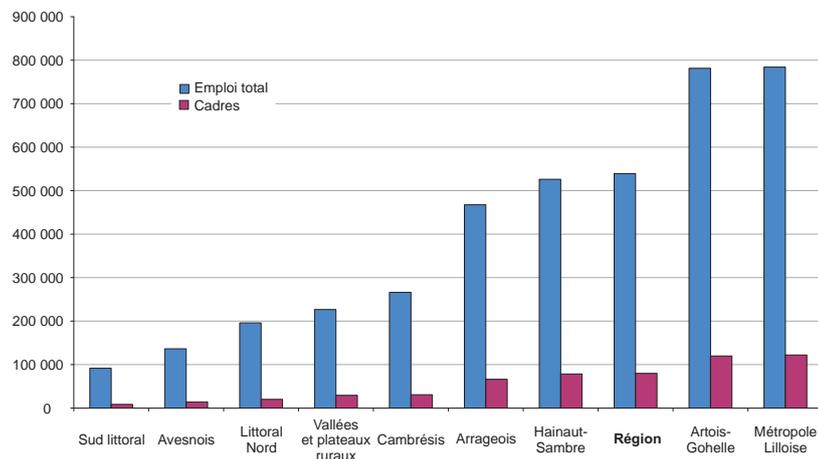


Rapport entre le nombre d'actifs résidents et le nombre d'emplois dans les espaces régionaux



Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Comparaison du nombre moyen d'emplois dans un rayon de 50 kilomètres de la résidence par espace à la moyenne régionale



Source : recensement de la population 2008 (Insee).

## Un nombre d'emplois limité dans l'espace...

Avec 36 000 emplois, l'espace Avesnois pèse pour 2,4 % de l'emploi régional. Les 54 000 actifs résidant dans l'espace sont donc 1,5 fois plus nombreux que le nombre d'emplois. Ce ratio est plus élevé que la moyenne régionale (1,2). Cela peut s'expliquer par deux éléments : l'importance du chômage sur le territoire et les actifs qui, chaque jour, quittent l'espace pour travailler au gré des mobilités alternantes. Seul l'espace des Vallées et Plateaux ruraux présente un ratio plus élevé que celui enregistré dans l'espace Avesnois. Nombre d'habitants de l'espace des Vallées et Plateaux ruraux vivent à proximité d'un grand pôle d'emploi (Arras, Lens, Saint-Omer, Boulogne-sur-Mer...). Dans le cas de l'espace Avesnois, les actifs peuvent de même se reporter sur les grands pôles voisins de Maubeuge, Cambrai et Valenciennes.

## ... et relativement peu d'opportunités à proximité

Maubeuge est le seul pôle d'emploi français d'importance accessible à moins de 50 kilomètres pour l'ensemble des habitants de l'espace Avesnois. Pour certains d'entre eux, Valenciennes ou Cambrai peuvent constituer des opportunités mais relativement éloignées. Par conséquent, chaque actif du territoire dispose en moyenne d'un bassin d'environ 135 000 emplois géographiquement accessible dans un rayon de 50 kilomètres autour de son domicile, soit le second total le plus faible de la région après l'espace Sud Littoral (y compris les emplois voisins localisés en Picardie). C'est 75 % de moins que la moyenne régionale, ce qui s'explique par le caractère excentré de l'espace, notamment au regard de l'espace Lillois, principal fournisseur d'emplois régionaux. Le caractère frontalier avec la Belgique tempère toutefois ce constat : dans cette approche statistique, les pôles d'emploi par delà la frontière ne sont pas intégrés au calcul. Or, pour certains résidents de l'espace Avesnois, Charleroi se situe aux limites du rayon de 50 kilomètres. Reste que les opportunités offertes par la Belgique restent peu exploitées. Certes, l'espace est parmi ceux où la proportion de travailleurs frontaliers est la plus forte, mais leur proportion parmi l'ensemble des actifs ne dépasse pas les 3 %.

Le déficit d'accessibilité à l'emploi pour l'espace se creuse encore pour les plus qualifiés. Le nombre moyen d'emplois de cadres dans un rayon de 50 kilomètres est inférieur de 82 % à la moyenne régionale.

## Du revenu au développement humain

### Revenu fiscal médian 2010 (€ par UC)

- Supérieur à 19 000
- De 17 000 à 19 000
- De 16 000 à 17 000
- De 15 000 à 16 000
- De 13 000 à 15 000
- Inférieure à 13 000
- + Rapport interdécile supérieur à 10
- Rapport interdécile inférieur à 4

### Revenu médian : 14 510 euros par UC

contre 16 370 euros par UC en Nord-Pas-de-Calais

1<sup>er</sup> décile : 3 220 euros par UC

9<sup>e</sup> décile : 28 700 euros par UC

### Part des foyers fiscaux non imposés : 59,6 %

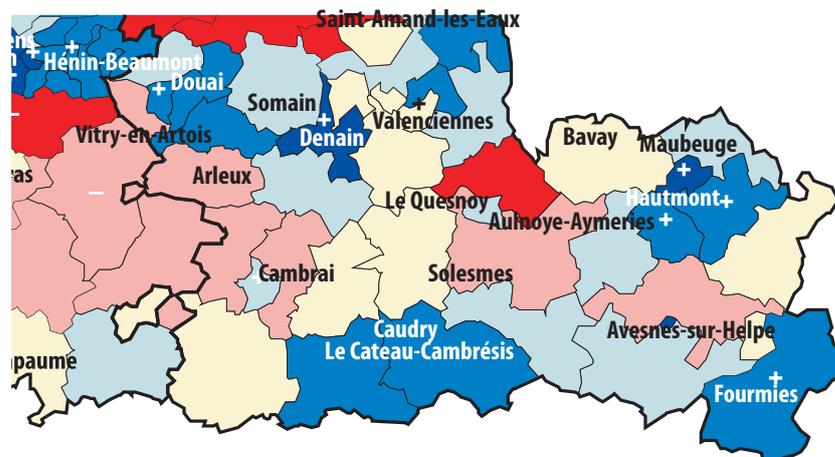
contre 53 % en Nord-Pas-de-Calais

### Population vivant avec un bas revenu :

31 850 habitants,

soit 31 % contre 25,6 % en moyenne régionale

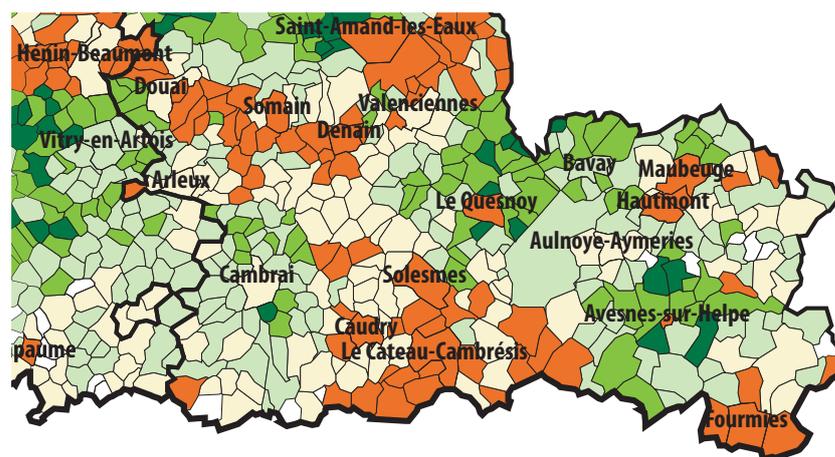
### Revenu fiscal médian des cantons et rapport interdécile en 2010



© IGN - Insee 2012

Source : revenus fiscaux localisés des ménages 2010 (Insee-DGFip).

### Indice de développement humain (IDH-4) des communes du Nord-Pas-de-Calais en 2009



© IGN - Insee 2012

Sources : DGI, ORS, Région Nord-Pas-de-Calais, calcul D2PE, recensement de la population (Insee).

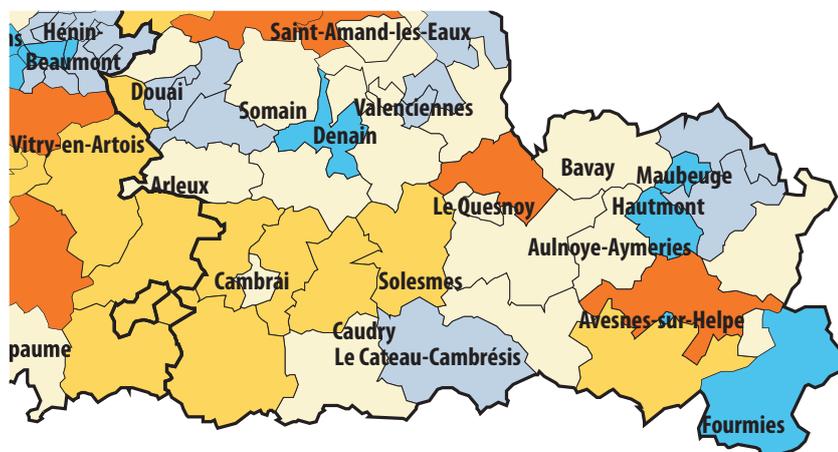
### Un espace très exposé aux difficultés sociales, surtout à ses franges

L'espace Avesnois est celui qui est le plus en difficulté au niveau social car très exposé à la précarité. Le revenu médian au sein de l'espace Avesnois est le plus faible des neuf espaces régionaux (14 510 euros contre 16 370 euros par UC en moyenne dans la région) et la part des foyers fiscaux non imposés y est la plus élevée (59,6 % contre 53 % en moyenne régionale). De même, la part de la population vivant avec des bas revenus s'élève à 31 % (contre 25,6 % au niveau régional). La dispersion des revenus, très élevée, s'illustre par le rapport interdécile le plus grand des espaces régionaux : les 10 % des ménages les plus riches ont un revenu 9 fois plus élevé que les 10 % les plus modestes. Cette disparité est essentiellement liée à la faiblesse des revenus des ménages les plus modestes : le premier comme le dernier décile y prennent les valeurs les plus faibles de tous les espaces mais l'écart à la moyenne régionale pour les bas revenus est le plus grand.

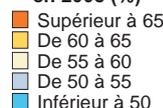
L'espace Avesnois présente des zones particulièrement touchées par la précarité, notamment aux franges de l'espace : il s'agit des cantons du Cateau-Cambrésis, de Hautmont et de Fourmies où l'IDH-4, qui prend en compte les dimensions que sont l'état sanitaire et le niveau d'éducation, est inférieur à la moyenne régionale. Non seulement le revenu fiscal médian y est très faible mais c'est également là où les inégalités sont les plus flagrantes. À l'inverse, certaines zones de l'espace entourant Avesnes-sur-Helpe sont plus favorisées.

# Ressources des ménages

Taux d'emploi des 15-64 ans par canton en 2008



Taux d'emploi des 15-64 ans en 2008 (%)



Juste avant la crise... en 2008

**Taux d'emploi : 53,2 %**

Nord-Pas-de-Calais : 57,2 %

**Taux d'emploi féminin : 45,3 %**

Nord-Pas-de-Calais : 51,3 %

**Part de ménages dont la personne de référence est au chômage : 8,1 %**

Nord-Pas-de-Calais : 6,9 %

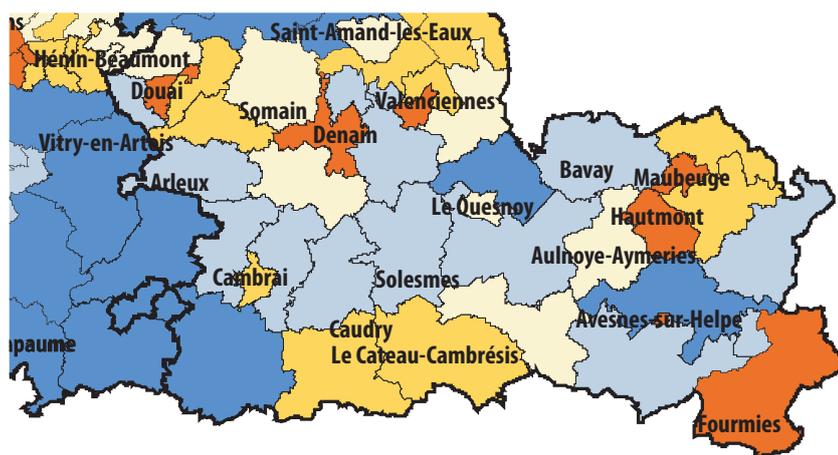
**Part de ménages dont la personne de référence est en emploi précaire : 5 %**

Nord-Pas-de-Calais : 4,7 %

© IGN - Insee 2012

Source : recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire, (Insee).

Part des personnes couvertes par le RSA socle par canton en 2011



Pendant la crise... en 2011

**Population couverte par le RSA socle :**

**9 260 soit 8,4 %**

Nord-Pas-de-Calais : 6,4 %

**Population couverte par l'AAH :**

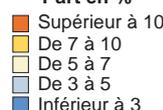
**4 800, soit 4,3 %**

Nord-Pas-de-Calais : 3,0 %

**Part des allocataires CAF dont plus de 75 % des ressources sont des prestations : 30,7 %**

Nord-Pas-de-Calais : 24,2 %

Part en %



© IGN - Insee 2012

Source : données 2011 sur les allocataires (CAF, MSA) ; recensement de la population 2009 (Insee).

## Un espace au marché du travail atone touché par une forte précarité

Le taux d'emploi de l'espace Avesnois est le plus faible de tous les espaces. Il s'élève à 53,2 % juste avant la crise, soit 4 points de moins qu'en moyenne régionale. La participation des femmes au marché du travail est en particulier faible (le taux d'emploi féminin s'élève à 45,3 % contre 51,3 % dans le Nord-Pas-de-Calais). Conséquence de ces faibles taux d'emploi, les situations de bi-activité des ménages sont relativement rares et la part de ménages dont la personne de référence est au chômage est supérieure à la moyenne régionale (8,1 % contre 6,9 % dans le Nord-Pas-de-Calais).

Les difficultés sur le marché du travail s'accompagnent d'importantes difficultés sociales. Ainsi, la part des allocataires CAF dont plus de 75 % des ressources sont des prestations est bien supérieure à la moyenne régionale. Les parts de personnes couvertes par le RSA ou l'AAH sont les plus importantes parmi les espaces (respectivement 8,4 % et 4,3 % contre 6,4 % et 3,0 % dans la région). La part de la population résidant en ZUS ou CUCS au sein de l'espace Avesnois est deux fois supérieure à celle de la moyenne régionale (44,4 % contre 22,7 %). Les zones les plus concernées de l'espace Avesnois sont logiquement les mêmes que celles présentant de faibles niveaux de revenus et là encore, les cantons d'Avesnes-sur-Helpe et Solre-le-Château notamment sont relativement épargnés.

## Capital humain et enjeux sanitaires

### Part de non diplômés en 2008 (%)



**Part des personnes sans diplôme : 20,6 %**

*Nord-Pas-de-Calais : 17,5 %*

**Part des titulaires d'un diplôme du supérieur : 16,5 %**

*Nord-Pas-de-Calais : 24,1 %*

**Part des élèves et étudiants de 15 à 59 ans : 7,6 % (soit 8 000 personnes)**

*Nord-Pas-de-Calais : 12,9 %*

**Part des personnes de 25-34 ans sans diplôme : 15,1 %**

*Nord-Pas-de-Calais : 12,3 %*

**Nombre de médecins pour 10 000 habitants :**

*8,6 généralistes*

*3 spécialistes*

**Pour le Nord-Pas-de-Calais :**

*10,8 généralistes*

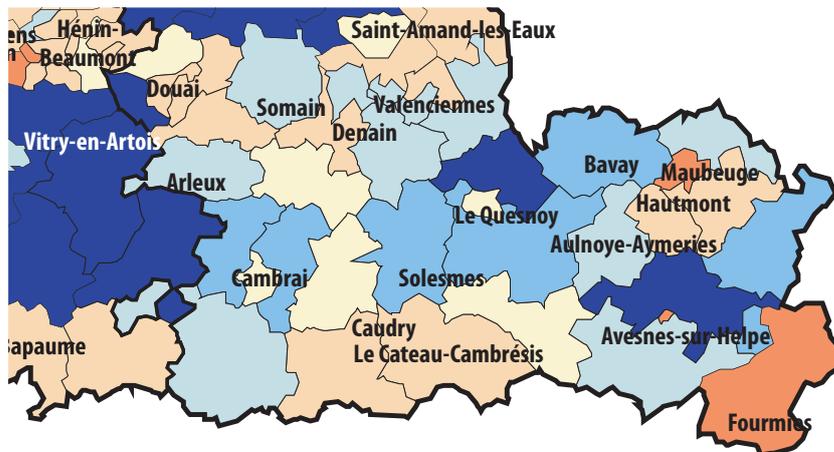
*5,1 spécialistes*

En %



Moyenne nationale : 125  
Moyenne régionale : 100

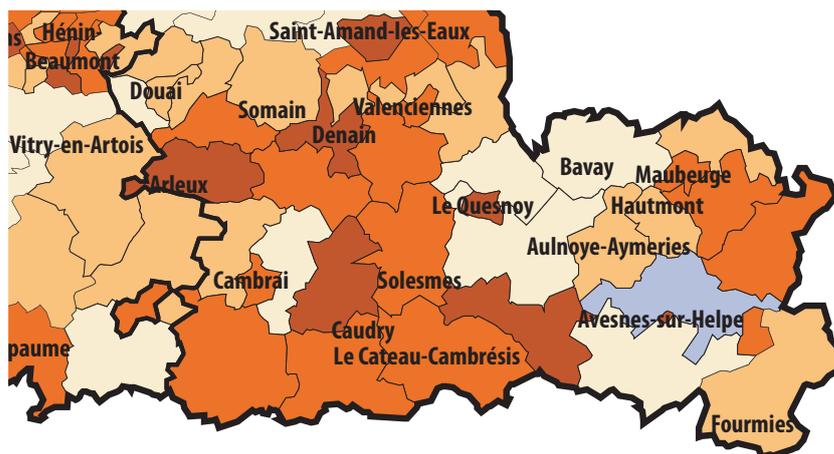
### Part des non-diplômés parmi les 15-59 ans non scolarisés



© IGN - Insee 2012

Source : recensement de la population 2008, exploitation complémentaire (Insee).

### Indice comparatif de mortalité sur la période 2006-2009



© IGN-Insee 2012

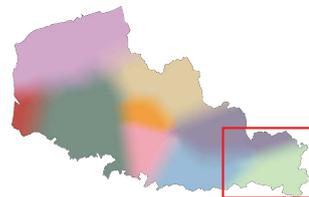
Source : ORS Nord-Pas-de-Calais.

### Un niveau général de formation très bas

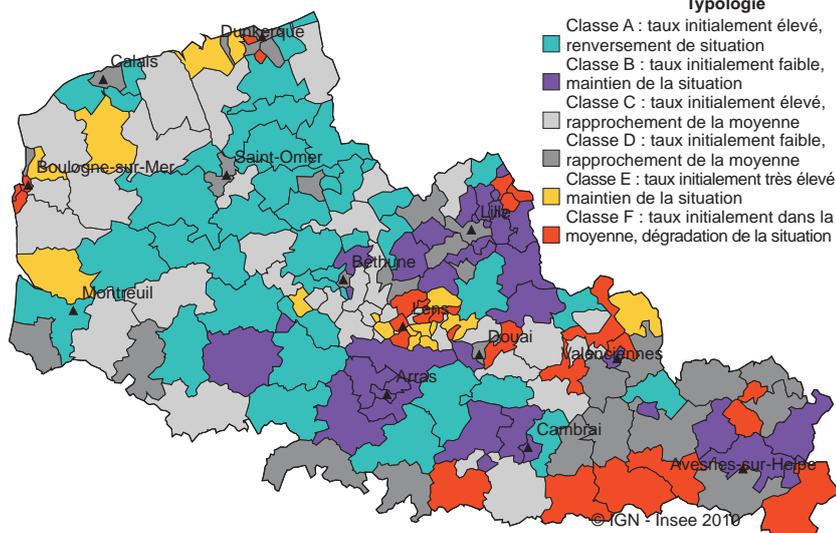
Le niveau de formation de l'espace Avesnois est plus faible qu'en moyenne dans la région. En effet, l'espace Avesnois compte le taux de non-diplômés au sein de sa population âgée de 15 à 59 ans le plus élevé des espaces régionaux (20,6 % soit 3 points de plus qu'en Nord-Pas-de-Calais). La part des non-diplômés parmi les 25-34 ans est également la plus élevée parmi les espaces. De l'autre côté du spectre des diplômes, le taux de diplômés de l'enseignement supérieur est le plus faible des espaces régionaux (17 % contre 24 % en moyenne régionale). Les situations les plus difficiles se situent près de Fourmies, Le Cateau-Cambrésis et Hautmont tandis que les cantons d'Avesnes-sur-Helpe et de Solre-le-Château connaissent des situations plus favorables. Cette situation s'explique en partie par un faible nombre d'élèves et d'étudiants de plus de 15 ans (7,6 % contre 12,9 %).

Au niveau sanitaire, l'espace se scinde en deux zones homogènes. Dans la première composée des cantons de Avesnes-sur-Helpe, Landrecies et du Quesnoy, les conditions sanitaires sont meilleures que celles de la moyenne régionale (excepté les communes d'Avesnes-sur-Helpe et du Quesnoy où l'ICM est très élevé). A l'inverse, la situation sanitaire est plus dégradée qu'en moyenne régionale dans le reste de l'espace - sans toutefois atteindre le niveau de difficulté mesuré dans d'autres territoires tels que l'ancien bassin minier. Les densités de médecins généralistes et spécialistes sont très faibles (resp. 8,6 et 3 pour 10 000 habitants) du fait du caractère rural du territoire.

# Focus : Un développement humain limité par le faible niveau de qualification



## Typologie des cantons selon le taux de non diplômés



### Part des diplômés du supérieur court :

Avesnois : 10,6 %  
Nord-Pas-de-Calais : 13,3 %

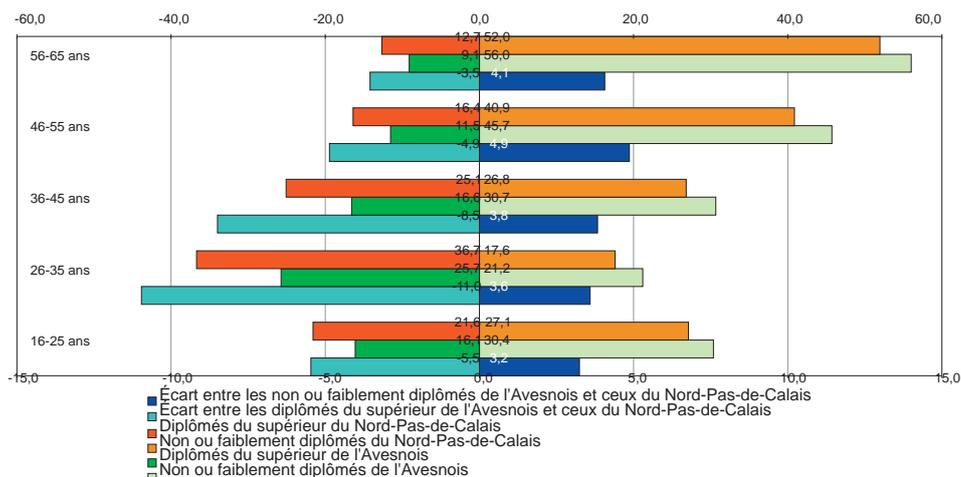
### Part des diplômés du supérieur long :

Avesnois : 5,9 %  
Nord-Pas-de-Calais : 10,8 %

Champ : population non scolarisée de 16 à 59 ans

Source : recensements de la population 1962 à 1990, dénombrements ; recensements de la population 1999 et 2007, exploitations principales (Insee).

## Écart entre les diplômés du supérieur, les non ou faiblement diplômés de l'Avesnois et du Nord-Pas-de-Calais



Source : recensement de la population 2008 (Insee).

### Un bas niveau de qualification et des écarts qui persistent, voire s'accroissent

Au cours des cinquante dernières années, l'espace Avesnois a présenté, dans l'ensemble, une détérioration relative du profil de formation de ses habitants, par rapport aux évolutions enregistrées en moyenne régionale. Une large partie de l'espace, englobant notamment Fourmies ou encore le Cateau-Cambrésis, a en effet subi une dégradation relative de sa situation, alors que le taux de non diplômés était dans la moyenne régionale, dans les années 1960. Il y a certes des territoires, englobant Avesnes-sur-Helpe et ses environs, où la part des non-diplômés reste structurellement faible, mais leur poids démographique ne compense pas les difficultés enregistrées sur la frange sud de l'espace.

L'analyse des niveaux de diplômes de la population de l'espace en 2008 permet d'affiner ce constat. Une personne dont le diplôme le plus élevé est le brevet des collèges (ou certificat d'étude) est considérée comme « non diplômée ou faiblement diplômée » et un individu possédant un diplôme supérieur au baccalauréat est considéré comme « diplômé de l'enseignement supérieur ». Quelle que soit la tranche d'âge examinée, l'espace présente, comparativement à la référence régionale, une situation défavorable avec une part plus importante de non-diplômés. Toutefois, cet écart, autour de 5 points pour les personnes de plus de 45 ans, s'est réduit à 3 points pour les plus jeunes générations. En effet, l'évolution sociétale des dernières décennies favorise, a minima, l'accès à un bas niveau de qualification.

Réciproquement, la situation pour les diplômés du supérieur ne présente pas d'amélioration significative en comparaison avec la référence régionale. En effet, l'écart de la part des diplômés du supérieur atteint 11 points pour les résidents âgés de 26 à 35 ans. L'espace Avesnois est géographiquement positionné à la frontière sud-est de la région Nord-Pas-de-Calais, éloigné des agglomérations universitaires majeures. Cet éloignement géographique conduit parfois les jeunes à quitter le territoire pour mener des études supérieures. Parmi les jeunes restant dans l'espace Avesnois, la part des étudiants est moindre qu'en moyenne régionale. Son fonctionnement se fait davantage en interne que dans les autres espaces : la mobilité de ses habitants est moins élevée, ne favorisant pas l'accès aux études supérieures. Ainsi, seuls 38 % des résidents ayant entre 18 et 23 ans dans l'espace Avesnois sont étudiants contre 54 % dans le Nord-Pas-de-Calais.

## Des migrations résidentielles ...

**Immigration 2003-2008 : 11 300 habitants**

Part interne : 71 %

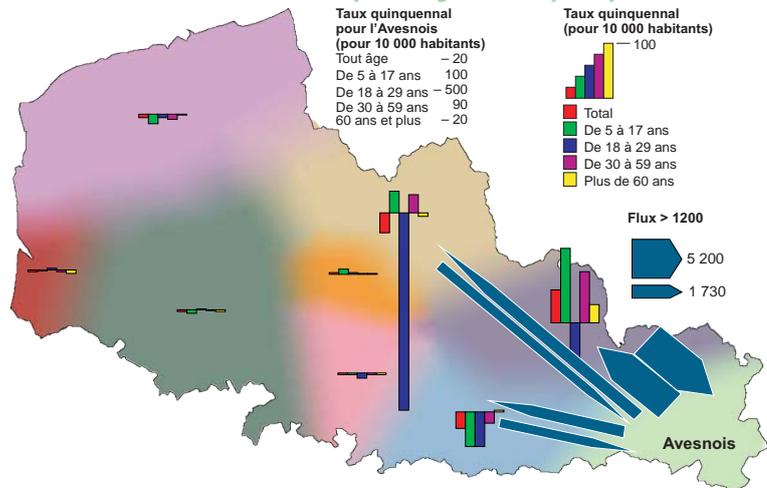
Part externe : 29 %

**Émigration 2003-2008 : 13 700 habitants**

Part interne : 61 %

Part externe : 39 %

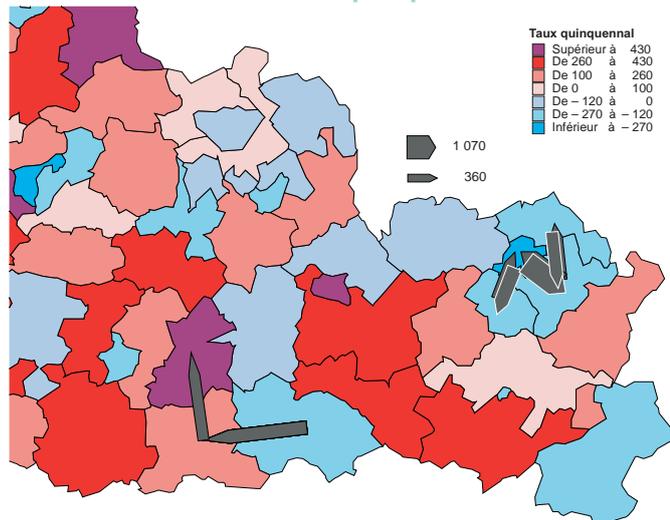
**Taux quinquennal de migration nette, interne à la région, vis-à-vis de chacun des espaces régionaux et principaux flux**



© IGN - Insee 2013

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

**Taux quinquennal de migration nette, interne à la région, des cantons et principaux flux**



© IGN-Insee 2013

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

**Taux de migration nette global 2003-2008 :**

– 194 pour 10 000 habitants

**Taux de migration nette interne 2003-2008 :**

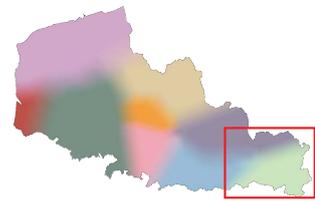
– 20 pour 10 000 habitants

**Taux de migration nette externe 2003-2008 :**

– 173 pour 10 000 habitants

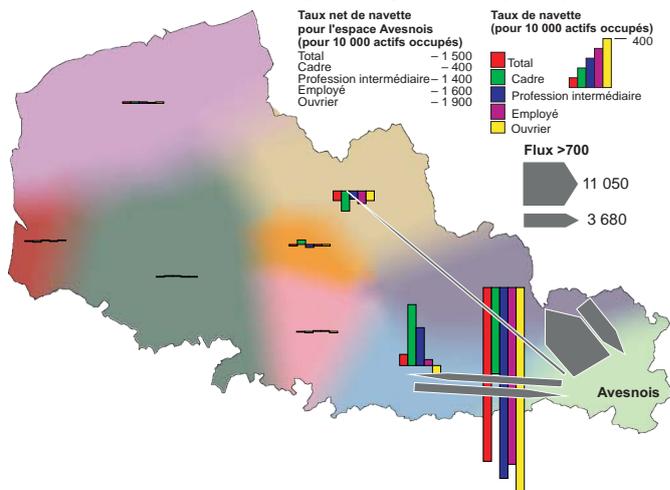
### Des flux principalement tournés vers l'espace Hainaut-Sambre

L'espace Avesnois compte des flux migratoires, rapportés à la population du territoire, relativement intenses. En effet, 11 300 habitants se sont installés dans l'espace en cinq ans, soit 915 habitants pour 10 000, et 13 700 habitants l'ont quitté, soit 1 108 pour 10 000. Ces flux prennent place avant tout au sein de la région, tandis que les migrations interrégionales ont une moindre importance que dans d'autres espaces régionaux, comme l'espace Hainaut-Sambre. Ce résultat est toutefois à relativiser, les migrations avec la Belgique n'étant pas prises en compte. L'espace Avesnois, dans l'ensemble, a perdu près de 2 400 habitants en cinq ans au jeu des migrations résidentielles, soit un déficit migratoire de – 194 habitants pour 10 000. Si les échanges avec les autres régions françaises sont, en volume, modestes (3 200 arrivées, 5 400 départs), ils sont les plus déséquilibrés et expliquent la plus grande partie du déficit (2 200 sur 2 400 habitants). Au sein de la région, les échanges migratoires sont presque équilibrés (– 20 habitants pour 10 000), et cela quel que soit l'espace d'échange considéré. Les flux sont les plus intenses, et légèrement excédentaires, avec l'espace Hainaut-Sambre, qui accueille une partie des jeunes actifs et des étudiants de l'Avesnois ; c'est toutefois avec l'espace Lillois que le déficit sur cette tranche d'âge est le plus prononcé. Les flux sont légèrement déficitaires avec l'espace Cambrésis, et cela pour toutes les tranches d'âges. L'espace Avesnois, peu dense, ne présente pas de polarité migratoire marquée. A ses franges, ressortent des systèmes résidentiels autour de Maubeuge et de Caudry. Si Avesnes-sur-Helpe, Trélon et le Cateau-Cambrésis présentent des soldes déficitaires, les autres espaces, de nature rurale ou périurbaine, enregistrent des soldes excédentaires.



# ... Aux migrations alternantes

## Taux net de navetteurs, interne à la région, vis-à-vis de chacun des espaces régionaux et principaux flux

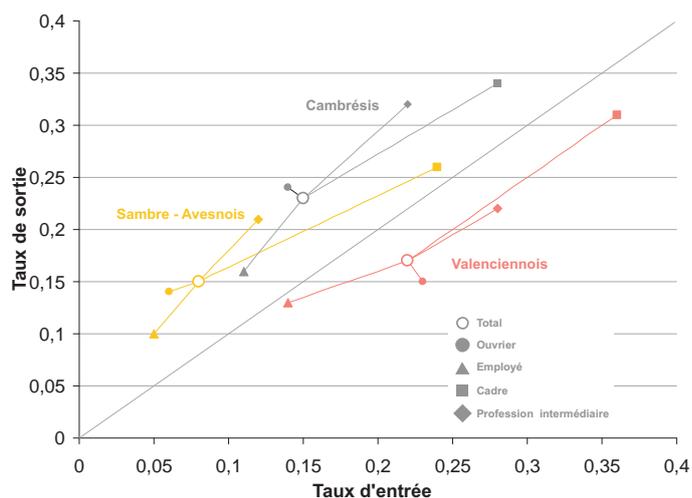


**Entrées d'actifs occupés : 9 000**  
*Part interne : 80 %*  
*Part externe : 20 %*

**Sorties d'actifs occupés (yc échanges frontaliers) : 18 000**  
*Part interne : 77 %*  
*Part des autres régions : 14 %*  
*Part des frontaliers : 9 %*

© IGN - Insee 2013  
 Source : recensement de la population 2008 (Insee).

## Taux d'entrée-sortie des SCOT de l'espace, par catégories socioprofessionnelles



**Ouvrier**  
*Taux d'entrée : 0,23*  
*Taux de sortie : 0,40*

**Employé**  
*Taux d'entrée : 0,15*  
*Taux de sortie : 0,29*

**Profession intermédiaire**  
*Taux d'entrée : 0,27*  
*Taux de sortie : 0,38*

**Cadre**  
*Taux d'entrée : 0,39*  
*Taux de sortie : 0,41*

Source : recensement de la population 2008 (Insee)

### Un solde négatif de navetteurs domicile-travail, vers des espaces et des régions voisines

Chaque jour, l'espace Avesnois compte deux fois plus de navetteurs quittant le territoire que le rejoignant (18 000 contre 9 000 actifs occupés). Rapporté à la population active occupée au lieu de résidence, le taux net des flux alternants est très déficitaire, à - 1 650 actifs pour 10 000. Ce constat traduit l'absence de marché du travail autonome au sein de l'espace, tout autant que sa liaison à des agglomérations voisines, au sein de la région (le Maubeugeois, le Valenciennois, le Cambrésis), dans la région voisine de Picardie (vers Hirson ou Saint-Quentin) ou en Belgique. En effet, près du quart des départs quotidiens se font en dehors de la région. Le déficit dans les migrations alternantes se retrouve pour l'ensemble des catégories sociales. Il est le plus prononcé pour les ouvriers (- 1 900 pour 10 000). Les flux migratoires sont relativement équilibrés avec l'espace Cambrésis, et même excédentaires pour les cadres et professions intermédiaires, venus de cette zone voisine pour occuper des postes de l'espace Avesnois. Ils sont largement négatifs avec l'espace Hainaut-Sambre, pour toutes les catégories sociales. Quelques migrations quotidiennes de longue distance sont à noter à destination de l'agglomération lilloise. L'espace présente globalement un profil migratoire similaire à celui du SCOT de Sambre-Avesnois, qui l'englobe, avec une accentuation des déficits, du fait des navettes prenant en place depuis l'Avesnois vers la Sambre, plus nombreuses qu'en sens inverse.

## Équipements et accessibilité

Temps d'accès moyen (en minute)  
(Aux 5 domaines d'équipement de la gamme supérieure ajustée)

- De 11,2 à 24,7
- De 9,0 à 11,2
- De 7,3 à 9,0
- De 5,7 à 7,3
- De 0,0 à 5,7

- Équipement de santé de la gamme supérieure ajustée
- Équipement d'enseignement de la gamme supérieure ajustée
- Équipement de culture, loisir de la gamme supérieure ajustée

### Densité d'équipements pour 10 000 habitants en 2012

#### Gamme supérieure ajustée

Avesnois : 11,1  
Région : 15,2

#### Dont le domaine de la santé

Avesnois : 8,1  
Région : 10,7

#### Dont le domaine de l'enseignement

Avesnois : 1,2  
Région : 1,4

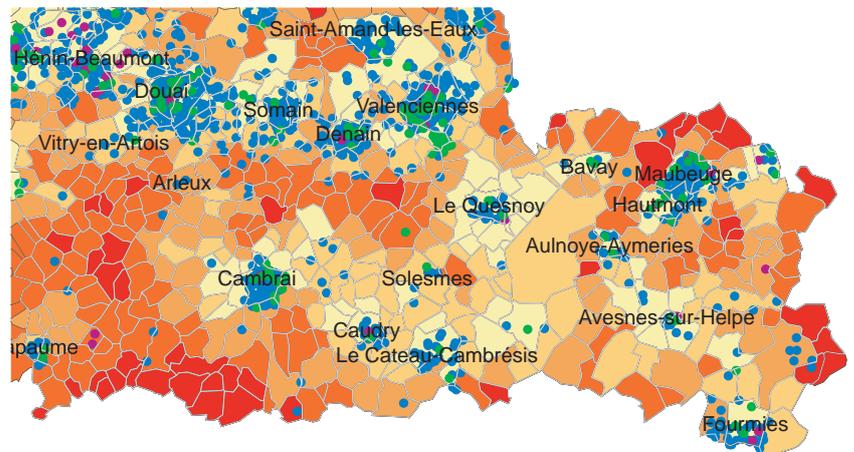
Temps d'accès minimum à un pôle de la gamme supérieure (en minute) :

- Pôle
- De 1 à 10
- De 10 à 15
- De 15 à 20
- De 20 à 25
- De 25 à 30
- Plus de 30

### Part de la population de l'espace localisée...

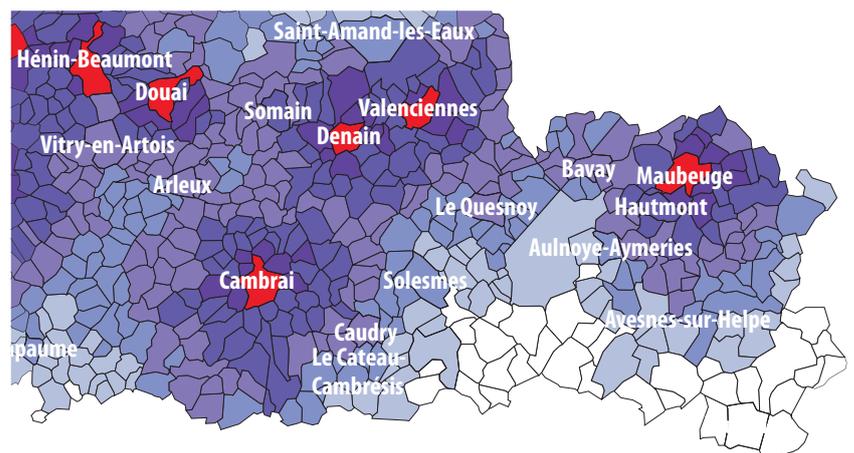
à moins de 10 minutes d'un pôle : 4,5 %  
de 10 à 20 minutes d'un pôle : 22,7 %  
à plus de 20 minutes d'un pôle : 72,8 %

### Temps d'accès aux équipements de la gamme supérieure ajustée et densité d'équipements pour la santé, l'enseignement et les loisirs-culture



© IGN - Insee 2013  
Source : Base permanente des équipements 2012 (Insee).

### Pôles de la gamme supérieure ajustée et aires d'influence



© IGN - Insee 2013  
Source : Base permanente des équipements 2012 (Insee).

### Une faible accessibilité dans l'Avesnois

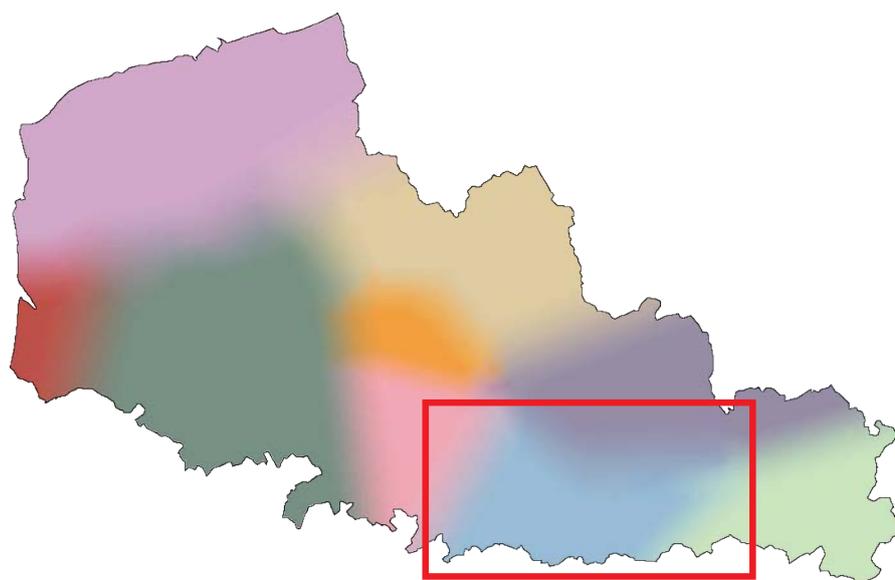
Isolé à l'extrémité sud-est de la région Nord-Pas-de-Calais, l'Avesnois est en proie à des difficultés d'accessibilité. Structuré par des villes intermédiaires, comme Avesnes-sur-Helpe ou encore Fourmies, il est bordé par des agglomérations de plus grande importance, à l'instar de Maubeuge, Cambrai ou encore Valenciennes, sans toutefois bénéficier d'une proximité suffisante. De fait, la densité d'équipements de la gamme supérieure y est faible comparativement à la moyenne régionale (11,1 équipements pour 10 000 habitants contre 15,2 à l'échelle de la région).

Si la couverture pour les domaines de la santé et de l'enseignement se rapproche légèrement de la moyenne régionale, l'accessibilité aux services y est encore plus délicate. En effet, l'espace n'offre que 0,1 commerce de la gamme supérieure ajustée pour 10 000 de ses habitants (contre 0,7 en région) et 1,3 équipement de service (contre 2,0).

La frange nord de l'Avesnois bénéficie de la proximité du pôle de service de Maubeuge, voyant ses contraintes d'accessibilité minimisées. Au sud, au contraire, les temps d'accès aux services sont les plus élevés. Si l'axe Aulnoye - Aymeries / Fourmies offre quelques opportunités, les espaces environnants comportent peu d'équipements et de services, comme dans le versant nord de la Picardie, notamment dans la région de la Thiérache, ou sur le versant transfrontalier, particulièrement rural aux abords de cet espace.

Traduction de cet isolement géographique, seulement 4,5 % de la population de l'Avesnois réside à moins de 10 minutes d'un pôle de service, contre 72,8 % à plus de 20 minutes d'un de ces pôles.

# Espace Cambrésis





# Espace Cambrésis - lecture prospective

## Faits saillants

Espace associant des territoires urbains et ruraux, développant près de 1 200 km<sup>2</sup> pour 185 000 habitants, le Cambrésis est principalement structuré autour de l'aire urbaine de Cambrai. La proximité avec Arras, Douai et Valenciennes constitue toutefois une force d'attraction et conduit à renforcer le statut résidentiel de la frange nord de l'espace Cambrésis. L'installation de ménages issus des agglomérations voisines et le rebond démographique qui l'accompagne traduisent ce mouvement périurbain. Son versant sud et sud-est, autour de Caudry et du Cateau-Cambrésis, ne connaît toutefois pas la même dynamique et rencontre un relatif isolement.

La situation sociale du Cambrésis illustre la grande hétérogénéité du territoire, les difficultés s'intensifiant selon un gradient nord-ouest / sud-est. A la précarité des espaces urbains s'ajoute une pauvreté rurale très présente aux environs de Caudry et du Cateau-Cambrésis, révélée par les indicateurs sanitaires. Alors que le versant nord de l'espace semble connaître un développement humain proche ou supérieur aux références régionales, le versant sud apparaît nettement en retrait.

Les activités économiques développées sur cet espace sont relativement spécialisées, notamment dans des filières des industries agroalimentaires et dans des secteurs, telle que la construction, subissant fortement les fluctuations conjoncturelles. L'influence des agglomérations voisines apporte à une partie de l'espace un relais de développement : tandis que les résidents du versant nord bénéficient des opportunités apportées par les marchés du travail d'Arras, Douai et Valenciennes, les autres territoires du Cambrésis fonctionnent davantage de manière isolée.

Du point de vue environnemental, cet espace est marqué par une prépondérance des grandes cultures. Les exploitations agricoles, de plus grande taille qu'en moyenne régionale, façonnent un paysage où la part des espaces boisés est modeste, contrairement à l'espace Avesnois qui le jouxte. Le Cambrésis est ainsi confronté à des enjeux environnementaux nécessitant de concilier un développement équilibré entre exploitation agricole et préservation d'espaces naturels.

## Dynamiques territoriales

Les franges nord et nord-ouest de l'espace, caractérisées par une attractivité résidentielle grandissante vis-à-vis de l'Arrageois et du Hainaut Sambre, sont dans une dynamique de croissance, dans laquelle la hausse de la population va de pair avec une amélioration des indicateurs sociaux. Les franges sud et sud-est, au contraire, présentent des difficultés sociales accentuées par la crise économique. L'espace Cambrésis est donc confronté à des évolutions différenciées de ses composantes, qui posent la question de la cohérence territoriale et de la participation de l'ensemble de l'espace aux mouvements métropolitains qui se dessinent dans les agglomérations voisines.

## Enjeux prospectifs

### *Quel modèle de développement ?*

L'espace Cambrésis s'appuie sur l'essor des fonctions résidentielles afin d'attirer des ménages d'actifs venus d'autres espaces, bénéficiant ainsi de nouveaux flux de revenus à même de soutenir l'économie et d'insuffler un dynamisme à l'agglomération cambrésienne. Toutefois, cette perspective ne répond pas entièrement aux difficultés économiques et sociales des territoires plus excentrés.

Le développement d'un modèle économique propre, visant à renforcer un tissu productif créateur de valeur ajoutée, pourrait s'appuyer sur des créneaux porteurs comme les textiles innovants, l'agro-alimentaire ou encore la logistique. Il dépendra des relations que ce territoire aura pu tisser avec les principales agglomérations voisines, à l'exemple de la mise en place d'un pôle d'excellence agro-alimentaire avec l'espace Arrageois.

L'implantation d'un nouvel équipement structurant, améliorant la connexion de l'espace et apportant de nouveaux avantages productifs, pourrait également ouvrir de nouvelles perspectives, à l'instar du projet du canal Seine Nord Europe, et dans son sillage, l'implantation de nouveaux établissements bénéficiant des services logistiques qui l'accompagne. A long terme, une montée en qualification et en compétence de la population, couplée à une évolution des fonctions économiques présentes dans le territoire, seront nécessaires pour enrayer le repli économique observé sur la dernière décennie.

### *Quelles conditions pour vivre ensemble ?*

La population des franges sud et sud-est de l'espace est aujourd'hui fragilisée par les difficultés économiques, qui se cumulent à un contexte social, sanitaire et éducatif en retrait. Les risques d'exclusion s'en trouvent renforcés, dans des zones urbaines de faible densité offrant peu d'opportunité de rebond et dans des espaces ruraux relativement isolés. La progression des qualifications professionnelles pour amoindrir les inégalités sociales et le maintien des services à la population sur l'ensemble de l'espace, sont des premiers enjeux à relever pour accompagner le devenir du Cambrésis.

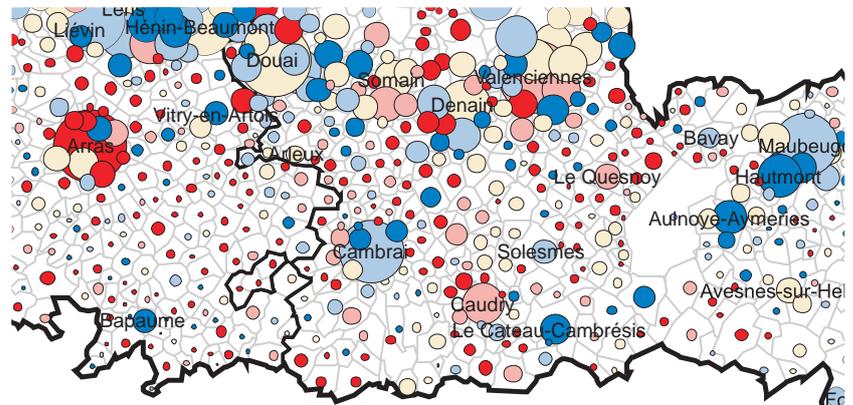
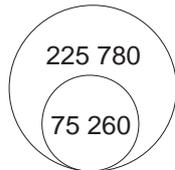
Le regain d'attractivité résidentielle de la frange nord, avec l'installation de ménages plus aisés, représente certes une opportunité de développement local, mais peut aussi accentuer les déséquilibres territoriaux. A cet égard, l'espace doit également faire évoluer son offre de services pour prendre en compte les besoins des populations nouvellement installées, tout en conciliant ces évolutions avec un développement durable et une gestion appropriée des disponibilités foncières.

## Foyers de peuplement

Nombre d'habitants en 2008 et évolutions récentes

Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

- Supérieur à 0,5
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- De -0,5 à -0,2
- Inférieur à -0,5



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

### Évolution de la population de 1975 à 2030

**Population : 184 800**

soit 4,6 % de la population régionale

**Densité de population : 152 hab/km<sup>2</sup>**

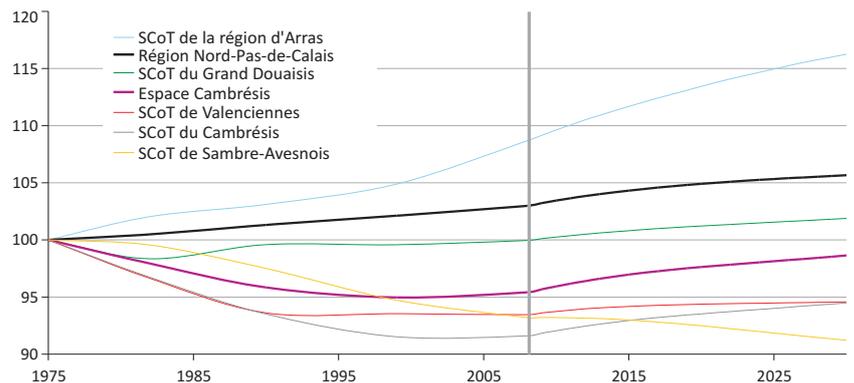
contre 324 hab/km<sup>2</sup> en moyenne régionale

**Projection en 2030 : 190 400 habitants**

soit 4,6 % de la population régionale

**Évolution globale : + 3,1 %**

contre + 2,8 % en Nord-Pas-de-Calais



Sources : recensements 1975 à 2008 et projections tendanciennes à horizon 2030 (Insee).

### Des pôles urbains en retrait, des communes périurbaines en croissance

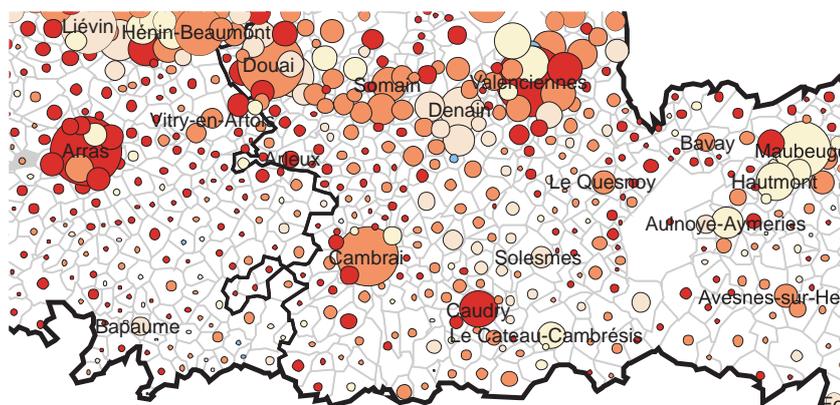
Avec près de 184 800 habitants sur une superficie de 1 200 km<sup>2</sup>, l'espace du Cambrésis présente une densité de population relativement faible, d'environ 150 habitants au km<sup>2</sup>, qui reflète la prédominance des espaces ruraux et périurbains qui le composent. La ville de Cambrai, avec 32 400 habitants, constitue la centralité de l'espace et le principal pôle urbain. Elle connaît toutefois un léger recul démographique. Il en va de même pour les villes de Bapaume à l'est (4 100 habitants) et Solesmes à l'ouest (4 600 habitants) qui délimitent les zones d'influence de l'espace. Le Caudrésis représente un territoire-frontière qui relie l'espace Cambrésis et l'espace Avesnois. La situation démographique y est relativement disparate : avec 14 000 habitants, la ville de Caudry se positionne comme un centre-relais et bénéficie d'une légère croissance démographique, tandis que la ville du Cateau-Cambrésis (7 100 habitants) connaît une baisse de population. Globalement, après avoir connu un déclin démographique dans les années 1970 et 1980, l'espace Cambrésis a maintenu sa population sur les vingt dernières années, l'attractivité résidentielle des communes périurbaines compensant les baisses de population des villes. En particulier, le long d'un axe allant de Douai à Caudry en passant par Arleux, des communes de taille relativement modeste ont vu leur population augmenter à un rythme soutenu, bénéficiant notamment de l'installation de ménages venus de l'ancien bassin minier.

### La perspective d'une reprise démographique

Dans les prochaines décennies, la population de l'espace Cambrésis pourrait connaître une phase de croissance modérée, portée par le potentiel des espaces périurbains. Avec plus de 190 000 habitants à horizon 2030, l'espace Cambrésis connaîtrait une croissance comparable au rythme régional, en rupture avec l'atonie démographique observée par le passé. Ce scénario se fonde sur des mouvements migratoires qui, en interne à la région Nord-Pas-de-Calais, bénéficieraient à l'espace Cambrésis, en provenance du Valenciennois et du Douaisis.

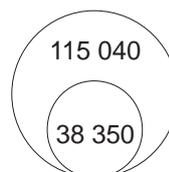
# Ménages

Nombre de ménages en 2008 et évolutions récentes



Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

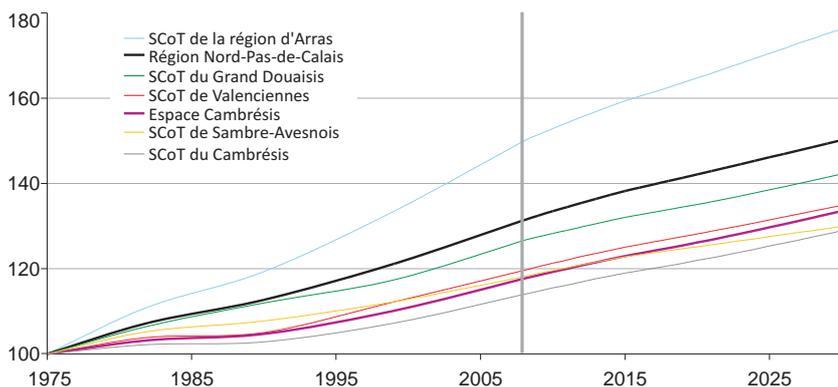
- Supérieur à 1
- De 0,5 à 1
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- Inférieur à -0,2



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

## Évolution du nombre de ménages de 1975 à 2030



**Nombre de ménages : 74 400**

*soit 4,6 % du Nord-Pas-de-Calais*

**Part des ménages de 5 personnes ou plus : 8,1 %**

*contre 9,1 % en moyenne régionale*

**Projection en 2030 : 84 400 ménages**

*soit 4,6 % du Nord-Pas-de-Calais*

**Évolution globale : + 13,4 %**

*contre + 14,3 % en Nord-Pas-de-Calais*

Sources : recensements 1975 à 2008 et projections tendancielle à horizon 2030 (Insee).

### Une hausse des ménages conforme à la tendance régionale

Après une période de très faible croissance dans les années 1970 et 1980, où la dynamique démographique a été en retrait par rapport à celle de la région, l'espace Cambrésis a enregistré dans les années 1990 et 2000 une augmentation modeste mais régulière du nombre de ménages qui y résident, de l'ordre de + 3 500 ménages par décennie. À l'exception de Caudry, qui a connu une croissance significative sur la période, les principales villes de l'espace ou de ses environs s'inscrivent plutôt dans une stabilité en termes de nombre de ménages : c'est le cas pour Cambrai, Bapaume, Solesmes, Le Quesnoy ou Le Cateau-Cambrésis. La partie nord de l'espace, entre Cambrai et Douai, a connu les évolutions les plus soutenues, avec l'arrivée de ménages dans de petites communes périurbaines près d'Arleux. Les ménages de l'espace Cambrésis sont de petite taille : ainsi, la part des ménages comptant 5 personnes ou plus est de 8,1 %, contre 9,1 % en moyenne régionale. À l'inverse, il y a une sur-représentation des ménages composés de 2 ou 3 personnes, qui comptent pour 50 % des ménages de l'espace contre 47,5 % en moyenne régionale.

### Un territoire attractif pour les familles

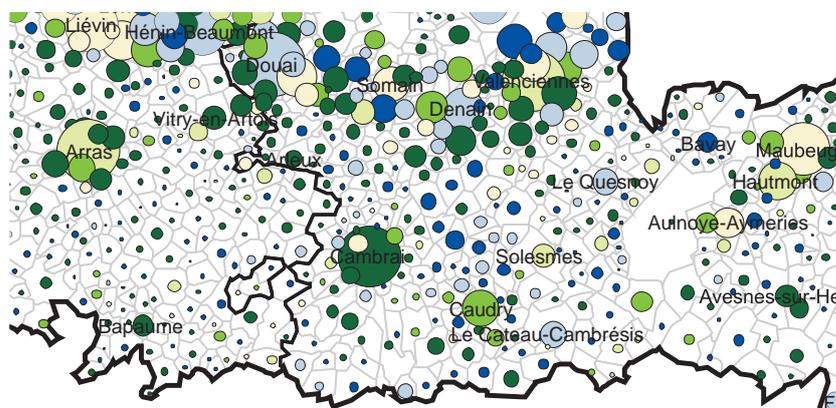
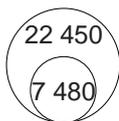
À l'horizon 2030, l'espace Cambrésis pourrait accueillir un nombre croissant de ménages pour atteindre près de 84 400 ménages ; cette légère reprise démographique peut être principalement attribuée à des mouvements de migrations résidentielles. Cette évolution resterait toutefois d'une ampleur similaire à celle attendue sur l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais (+ 13,4 % contre + 14,3 %), alors que le nombre d'habitants pourrait croître un peu plus rapidement qu'en moyenne régionale (+ 3,1 % contre + 2,8 %). Ce phénomène est lié au type d'attractivité qu'exerce l'espace Cambrésis. Dans le scénario retenu, le territoire accueillera, comme il l'a fait sur la dernière décennie, des ménages avec enfants cherchant un cadre de vie et une relative proximité aux centres d'emplois environnants, plutôt que des ménages d'étudiants ou de jeunes actifs vivant seuls, davantage attirés par les pôles métropolitains.

## Vieillesse

### Nombre de séniors en 2008 et évolutions récentes

Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

- Supérieur à 1
- De 0,5 à 1
- De -0,2 à 0,2
- De -1 à -0,2
- Inférieur à -1



© IGN - Insee 2012  
Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

**Ratio de vieillissement en 2008 : 63**

*Contre 53 en Nord-Pas-de-Calais*

**Ratio de vieillissement en 2030 : 92**

*Contre 83 en Nord-Pas-de-Calais*

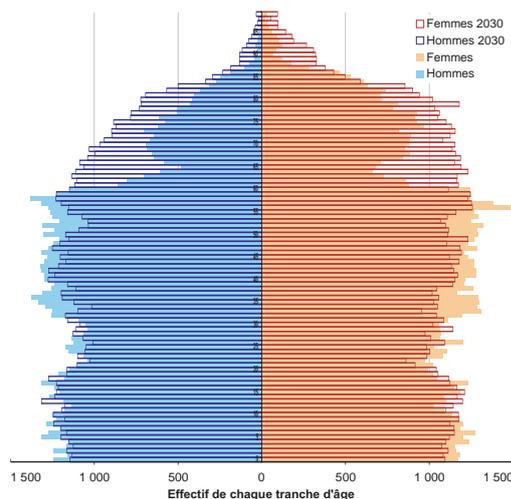
**Nombre de séniors en 2008 : 30 200**

*soit 5,2 % des séniors du Nord-Pas-de-Calais*

**Nombre de séniors en 2030 : 43 000**

*soit 5 % des séniors du Nord-Pas-de-Calais*

### Pyramide des âges en 2008 et 2030



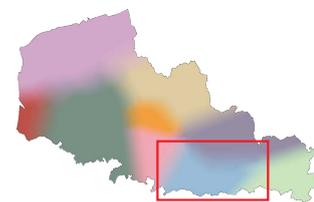
Sources : recensement 2008 et projections tendanciennes en 2030 (Insee).

### Un vieillissement relativement contenu par les arrivées résidentielles

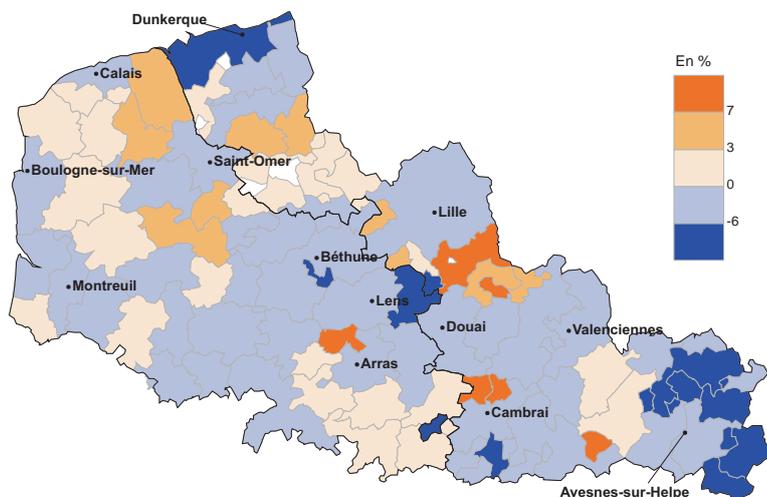
Par son caractère en partie rural, l'espace Cambrésis regroupe une population structurellement plus âgée qu'en moyenne régionale. Avec 30 000 habitants âgés de 65 ans et 47 500 habitants âgés de moins de 20 ans, l'espace présente un ratio de vieillissement de 63 soit 10 points de plus que la moyenne régionale. En direction de Bapaume d'une part, du Quesnoy d'autre part, les extrémités est et ouest du territoire sont les plus âgées. Fait particulier, les pôles urbains du territoire présentent également une population relativement âgée : ainsi, sur Cambrai, près de 11 % de la population a plus de 75 ans, quand cette proportion est comprise entre 8 % et 10 % sur Arras, Douai, Valenciennes ou Maubeuge.

Dans les prochaines décennies, l'espace devrait connaître un vieillissement de sa population. Il pourrait compter près de 43 000 séniors à horizon 2030, soit une hausse de + 45 % en 20 ans. Cette croissance serait toutefois légèrement inférieure à la moyenne régionale, estimée à + 50 %. En outre, le nombre d'habitants de moins de 20 ans serait conduit à se stabiliser, avec une légère baisse d'environ 2 % en 20 ans, contre - 6 % en moyenne régionale. Le ratio de vieillissement s'établirait ainsi à 92 certes plus élevé qu'en moyenne régionale, mais avec un écart ramené à 9 points contre 10 points aujourd'hui. Le vieillissement de la population serait donc « contenu » par l'arrivée de jeunes ménages qui permettraient de maintenir une base de la pyramide des âges relativement large. Ce phénomène s'observe actuellement dans les espaces périurbains entre Douai et Caudry, où le poids des séniors a même reculé, à l'opposé des tendances observées sur la ville de Cambrai.

# Focus : Une attractivité résidentielle récente



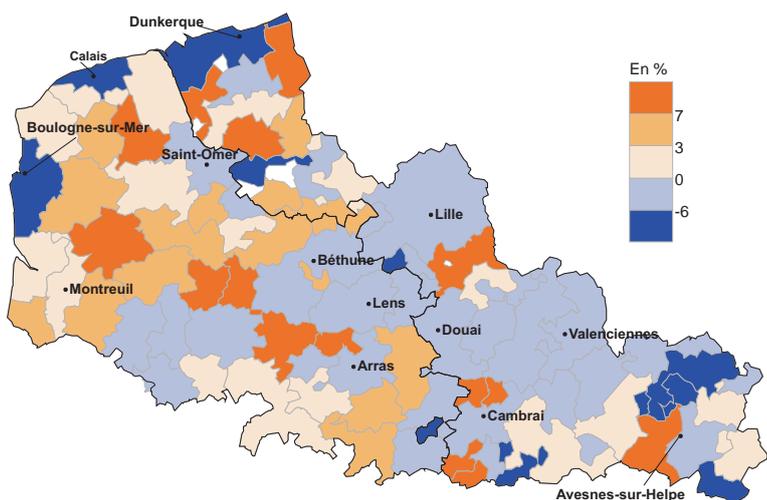
Taux annuel de migration nette par EPCI entre 1990-1999



© IGN - Insee 2012

Source : recensement de population 1999, exploitation complémentaire (Insee).

Taux annuel de migration nette par EPCI entre 2003-2008



© IGN - Insee 2012

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

## Taux annuel de migration nette pour 1 000 habitants entre 2003 et 2008 :

Espace Cambrésis : -0,1

CA du Cambrésis : -2,8

Nord-Pas-de-Calais : -3,6

## Période 1990-1999

Contribution du solde naturel : 0,14

Contribution du solde des entrées-sorties : -0,25

## Période 1999-2008

Contribution du solde naturel : 0,24

Contribution du solde des entrées-sorties : -0,15

## Dans les années 1990, un déficit prononcé

Entre 1990 et 1999, la quasi-totalité de l'espace Cambrésis était marqué par un solde migratoire négatif. Seuls les deux intercommunalités résidentielles de l'Ouest Cambrésis et de Sensescout, au nord de l'espace, gagnaient des habitants au jeu des migrations. Au contraire, la Communauté d'Agglomération de Cambrai perdait près de 5 habitants pour mille par an. Ces déficits s'expliquent à la fois par des départs de la région mais aussi par l'attractivité des territoires résidentiels de taille modeste, comme la communauté de communes de Haute-Sambre-Bois l'Évêque (moins de 2 000 habitants) à l'est ou plus important comme celle de Marquion à l'ouest.

## Un renversement de tendance au cours des années 2000

Entre 2003 et 2008, la situation de la quasi-totalité des EPCI qui constituent l'espace Cambrésis s'est améliorée au regard des migrations. Deux d'entre eux sont même passés d'un solde migratoire déficitaire à des gains de population : la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis et de façon plus anecdotique la Communauté de Communes de la Vacquerie au sud-ouest de l'espace. Ces mouvements s'expliquent certes par des mouvements internes à l'espace Cambrésis, notamment par les arrivées depuis la Communauté d'Agglomération de Cambrai, mais pas uniquement puisque le solde de celle-ci s'est aussi amélioré. Ainsi, l'ensemble de l'espace Cambrésis a vu son attractivité résidentielle se renforcer, sous le double effet de mouvements périurbains de ménages originaires du Douaisis et par la progression croissante de l'aire d'influence de Valenciennes.

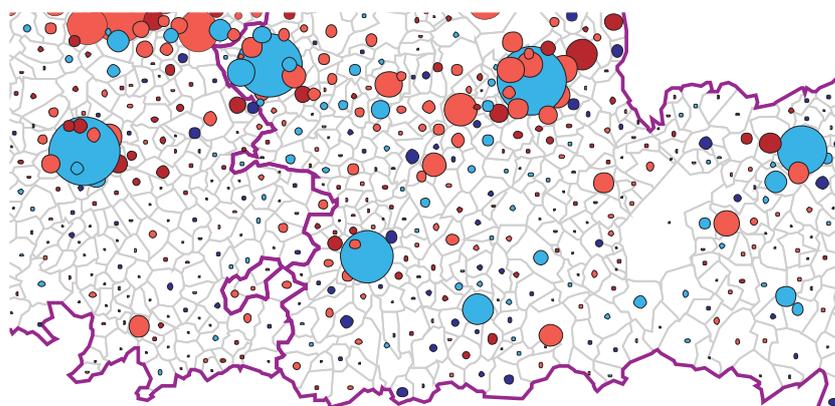
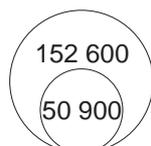
## Emplois et établissements

Localisation de l'emploi en 2008 et évolution 1999-2008 chez les 25-54 ans

Taux de croissance annuel moyen en %

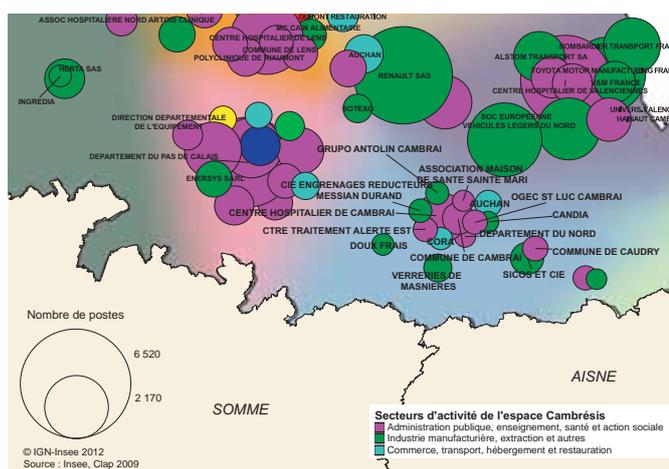
- De +0,02 à moins de +0,24
- De 0 à moins de +0,02
- De -0,02 à moins de 0
- De -0,32 à moins de -0,02

Emploi total au lieu de travail



© IGN - Insee 2012  
Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

### Les principaux établissements employeurs en 2010



Source : Clap 2009 (Insee).

**Établissements 2010 : 7 620**

soit 4,5 % des établissements régionaux

**85 établissements de plus de 50 salariés**

Soit 3,2 % du total régional

**Emploi total en 2008 : 59 200 emplois**

soit 4 % de l'emploi régional

**Postes dans les 20 plus grands établissements :**

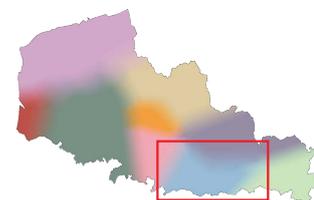
7 283 postes

### Une place encore marquée des sites industriels ; des pôles tertiaires sur Cambrai et Caudry

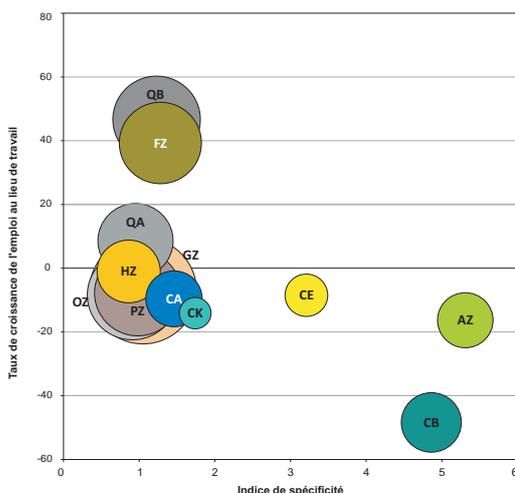
Avec 59 200 emplois, l'espace Cambrésis compte pour 4 % de l'emploi régional, tandis qu'il regroupe 4,6 % de la population régionale. De fait, cet espace a connu une relative résidentialisation, de sorte qu'une partie des actifs qui y habitent occupent un emploi dans les territoires voisins. L'espace Cambrésis se structure néanmoins autour de pôles d'emploi disposant d'une influence locale, à commencer par Cambrai avec 19 400 emplois et Caudry avec près de 6 500 emplois. Le pôle d'emploi de Cambrai a connu un léger repli sur la dernière décennie, avec toutefois une croissance en périphérie immédiate. Les autres centres d'emploi sont de moindre envergure et correspondent soit à des villes avec une influence de proximité (Solesmes, Bapaume), soit à des lieux d'implantation de sites industriels (Masnières) ou de zones d'activité commerciale (Escaudoeuvres). Globalement, le nombre d'actifs occupés âgés de 25 à 54 ans et travaillant sur l'espace Cambrésis s'est contracté de - 1,7 % entre 1999 et 2008, signe d'une détérioration du marché du travail - seul l'espace Avesnois enregistre une décroissance plus forte.

On dénombre environ 7 620 établissements sur l'espace Cambrésis en 2010, soit 4,5 % du total régional. Le profil des établissements par taille ne diffère pas significativement de la moyenne régionale, même si les grands établissements sont un peu moins présents : l'espace compte 85 établissements de plus de 50 salariés, soit 3,2 % du total régional. Les principaux établissements employeurs sont de nature administrative et situés sur Cambrai, comme la Commune de Cambrai, le centre hospitalier, un centre de traitement de l'alerte du SDIS Nord (depuis transféré sur Le Quesnoy). L'enseignement est également représenté avec, par exemple, le groupe d'enseignement catholique Saint-Luc. Le territoire se caractérise toutefois par la place du secteur industriel, comptant pour 10,0 % des emplois contre 7,5 % en moyenne régionale. Les établissements Sicos sur Caudry, les verreries de Masnières, les établissements de Candia, de Messian Durand, d'Antolin en périphérie de Cambrai, en témoignent. Cette présence industrielle est néanmoins exposée à des aléas économiques : ainsi, le site du groupe Doux, à Graincourt, était en 2012 en liquidation judiciaire.

# Spécialisations économiques



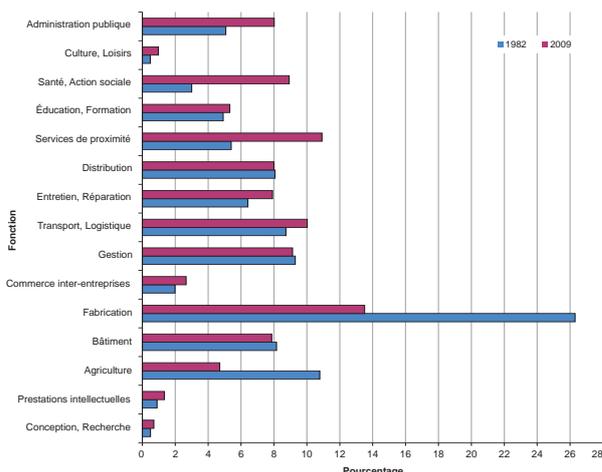
## Spécificités sectorielles et dynamique de l'emploi



Note : voir les annexes pour la nomenclature des codes d'activité.

Sources : recensements de la population 1999 et 2008, Clap 2009 (Insee).

## Répartition de l'emploi par fonction



**Indice de spécificité sectorielle en 1975 : 27,2**

Région : 18,2

**Indice de spécificité sectorielle en 2008 : 15,6**

Région : 7,6

**Emplois de la sphère non présenteielle 1982 : 52 %**

Région : 48,4 %

**Emplois de la sphère non présenteielle 2008 : 36 %**

Région : 34,9 %

Source : recensements de la population 1982 et 2009, exploitation complémentaire (Insee).

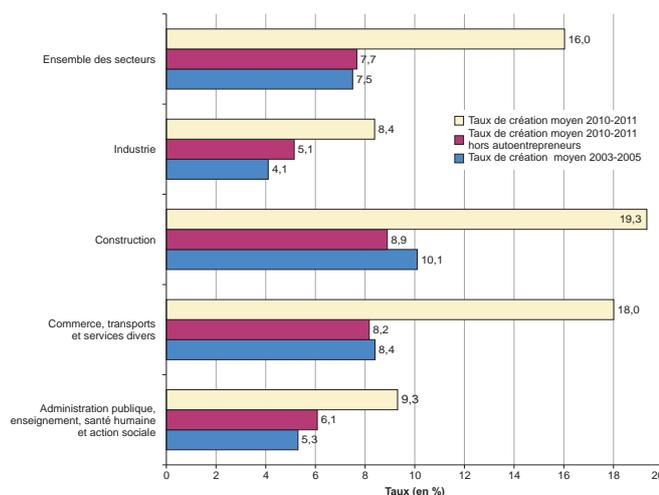
### Des activités industrielles en repli ; un secteur de la construction très présent

Avec la présence d'activités industrielles, l'espace Cambrésis présente une spécificité sectorielle plus forte qu'en moyenne régionale. D'ailleurs, 32,5 % des actifs occupés du territoire sont ouvriers, contre 27,5 % en moyenne régionale. Parmi les secteurs industriels les plus spécifiques, figure l'industrie textile, qui a toutefois connu un repli considérable de son volume d'emploi, soit une diminution de près de moitié, pour compter aujourd'hui pour environ 2 100 emplois. L'industrie agro-alimentaire, avec près de 1 900 emplois, est également un secteur d'importance dans le territoire et bénéficie d'une activité agricole développée. L'industrie chimique est aussi spécifique, mais de moindre importance, de l'ordre du millier d'emplois. Enfin, les activités de fabrication de machines comptent pour près de 600 emplois. Aucun de ces secteurs n'a connu de croissance sur la dernière décennie. Les secteurs employeurs les plus importants, sans être spécifiques à l'espace Cambrésis, sont le commerce-réparation, les administrations publiques, la santé, l'enseignement, l'hébergement médico-social. Le secteur de la construction prend également, au sein de cet espace, une place plus prononcée qu'ailleurs, avec un volume d'emplois proportionnellement plus élevé (près de 3 900 emplois) et une croissance plus soutenue (+ 40 %, contre + 20 % ailleurs). Ce secteur a néanmoins connu une dégradation rapide de ses perspectives en 2011 et 2012 avec la crise des marchés de la construction neuve.

En termes d'analyse fonctionnelle, l'espace Cambrésis présente, comparativement au profil régional, davantage de métiers relevant de la fabrication et de l'agriculture, mais dans les deux cas, ces activités ont vu leur poids divisé par deux depuis les années 1980. L'espace a également une légère surreprésentation de fonctions liées au bâtiment d'une part, au transport-logistique d'autre part, en maintenant voire en renforçant leur place dans le tissu productif, contrairement à la dynamique régionale. Enfin, le territoire présente un déficit des fonctions liées à la recherche, aux prestations intellectuelles et à la gestion.

## Créations et dynamiques

Taux moyen de création d'établissements par secteur en 2010-2011



Source : répertoire des entreprises et des établissements 2003-2005 et 2010-2011, champ marchand non agricole (Insee).

### Part des établissements de 3 ans ou plus en 2010 :

74,0 % contre 71,6 % en moyenne régionale

### Nombre de créations d'établissements en 2010 :

1 300 soit 4,4 % du total régional

### Part des cadres des fonctions métropolitaines en 2010 :

3,5 % contre 6,4 % en moyenne régionale

### Taux d'arrivée d'actifs qualifiés entre 2003 et 2008 :

0,16 % contre 0,60 % en moyenne régionale

### Indice de concentration de l'emploi

Catégorie socio-professionnelle	Cambrésis	Nord-Pas-de-Calais
<b>Global</b>	<b>83,2</b>	<b>97,1</b>
Agriculteurs	97,6	99,8
Artisans commerçants	97,4	99,1
Cadres	75,8	97,0
Professions intermédiaires	76,3	97,5
Employés	87,0	98,2
Ouvriers	84,4	95,3

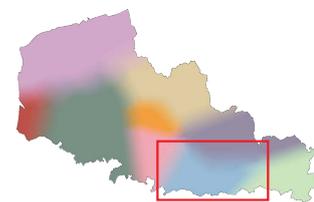
Source : recensement de la population 2008 (Insee).

### Un marché du travail moins autonome, peu doté en emplois fortement qualifiés

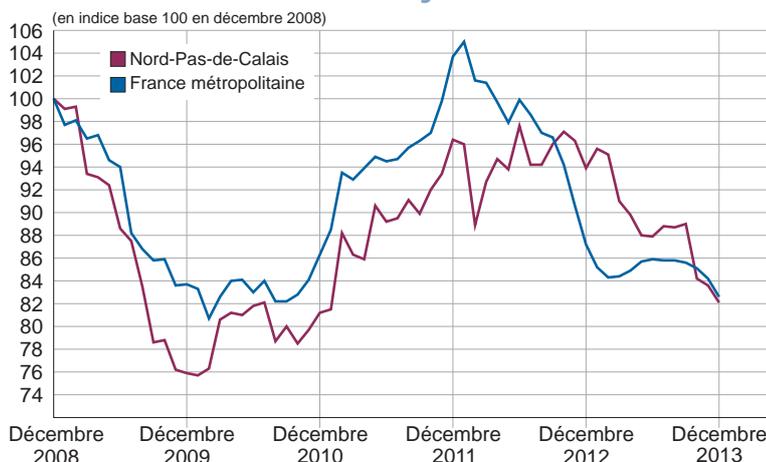
Avec 4,4 % des créations régionales d'établissement, l'espace Cambrésis s'inscrit dans le renouvellement du tissu productif à la hauteur de son poids économique. Le taux moyen de création d'établissements sur la période 2010-2011 est toutefois légèrement moins élevé qu'en moyenne régionale : 16 % contre 17,1 %, en particulier du fait de moindres créations dans l'industrie (taux de 8,4 % contre 10,5 %). Hors auto-entrepreneurs, ces différences apparaissent plus faibles. Le secteur de la construction est moins créateur d'établissements (taux de 19,3 % contre 21,6 %), mais en volume d'emplois, l'espace Cambrésis a néanmoins connu une croissance plus soutenue de ce secteur qu'en moyenne régionale. D'ailleurs, la part des établissements ayant au moins trois ans d'existence est plus importante dans cette zone qu'en moyenne régionale : 74,0 % contre 71,6 % en région. L'espace a donc présenté, jusqu'à 2010, un moindre turnover en lien avec une stabilité plus forte des établissements implantés, l'évolution de ces derniers conditionnant la dynamique de l'emploi à la hausse ou à la baisse.

Du fait d'une fonction résidentielle de plus en plus prégnante sur l'espace Cambrésis, qui attire des actifs travaillant dans les zones environnantes de l'Arrageois, du Douaisis et du Valenciennois, l'espace compte nettement moins d'emplois que d'actifs occupés résidents, avec un ratio de 83 pour 100. Autrement dit, une part significative de la population de l'espace exerce son activité professionnelle hors du territoire : près de 24 000 des 71 000 actifs occupés résidant dans l'espace Cambrésis travaillent au dehors de la zone, tandis que 12 000 actifs externes à la zone viennent travailler dans l'espace Cambrésis. Cette mécanique s'applique dans des proportions similaires pour les employés et les ouvriers, mais apparaît beaucoup plus marquée pour les professions intermédiaires et les cadres, où le ratio est d'environ 76 emplois pour 100 actifs occupés résidents. La connexion de l'espace Cambrésis aux marchés du travail voisins s'est accrue au cours de la dernière décennie, avec une intensification des navetteurs, de + 20 % dans le sens des arrivées, de + 30 % dans le sens des départs.

# Focus : le secteur de la construction, une activité cyclique en difficulté, une spécialisation du Cambrésis

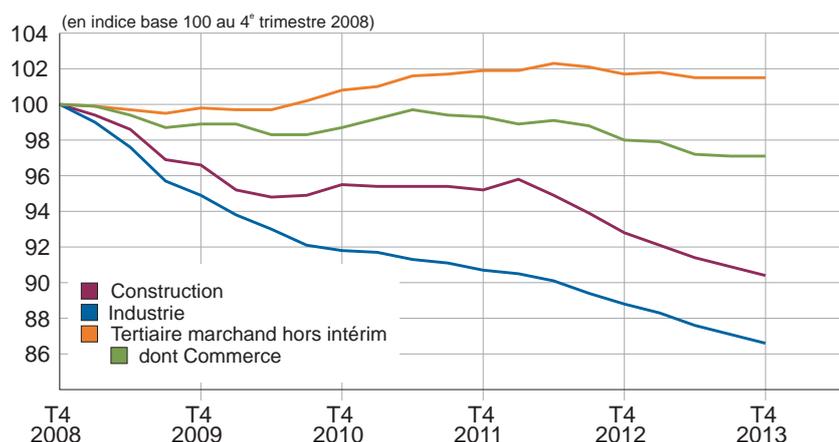


## Cycle conjoncturel du secteur de la construction à travers le nombre de logements commencés



Note : données mensuelles brutes, en date de prise en compte. Chaque point représente la moyenne des 12 derniers mois.  
Source : SOeS, Sit@del2.

## Cycle conjoncturel du secteur de la construction à travers l'évolution trimestrielle de l'emploi salarié



**Part de la construction en 2010 (postes de travail) :**  
8,1% contre 6,6% en moyenne régionale

Note : données trimestrielles.  
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.  
Source : estimations d'emploi (Insee).

### Un secteur soumis à d'importantes fluctuations conjoncturelles

Le secteur de la construction représente, au sein de l'espace Cambrésis, un volume d'emplois important, et sa part est bien supérieure à celle de la région Nord-Pas-de-Calais. Par ailleurs, ce secteur connaît une forte croissance de l'emploi entre 1999 et 2008, supérieure à la croissance nationale (+ 53,2 % contre + 29,8 % en France métropolitaine). L'activité enregistrée dans le bâtiment et les travaux publics connaît néanmoins une forte exposition aux cycles conjoncturels, notamment dans le domaine de la construction de logements. Après des années marquées par une activité exceptionnellement soutenue, jusqu'en 2007, le domaine de la construction a en effet connu une contraction historique de son chiffre d'affaires, avec un recul atteignant jusqu'à - 40% entre le pic et le creux du cycle, atteint fin 2009 avec la crise mondiale. Une nouvelle période de redressement a été enregistrée jusque fin 2011. Sur un passé plus récent, une décroissance a été enregistrée au niveau national tandis qu'au niveau du Nord-Pas-de-Calais, le secteur s'est d'abord stabilisé.

### Le creux du cycle n'est pas atteint

L'espace Cambrésis présente une spécialisation dans le domaine du BTP, avec 11 % des établissements inscrits dans ce secteur contre 9,8 % en Nord-Pas-de-Calais. Ce positionnement sectoriel est ainsi soumis aux aléas conjoncturels et peut être problématique dans les prochaines années selon les prévisions nationales de moyen terme du BIPE. En effet, sur l'horizon 2013-2017, la plupart des secteurs de la construction risquent de pâtir de la réduction des aides publiques pour les logements neufs et de l'attentisme engendré par la baisse probable des prix. De même, la demande solvable de logements neufs devrait baisser du fait notamment du ralentissement de la création de ménages (fin de la mise en ménage des enfants des baby-boomers et conjoncture ne favorisant pas la décohabitation). Or, si la construction a déjà enregistré une contraction significative de ses emplois par rapport au pic d'activité, début 2013 elle revenait seulement à la situation enregistrée début 2006, qui était pourtant portée par une activité florissante. Il est donc probable que les prochaines années se traduisent de nouveau par des pertes d'emplois, exposant l'espace Cambrésis à la poursuite de la dégradation de son marché du travail.

## Revenu fiscal médian 2010 (€ par UC)

- Supérieur à 19 000
- De 17 000 à 19 000
- De 16 000 à 17 000
- De 15 000 à 16 000
- De 13 000 à 15 000
- Inférieur à 13 000
- + Rapport interdécile supérieur à 10
- Rapport interdécile inférieur à 4

### Revenu médian : 16 300 euros par UC

contre 16 370 euros par UC en Nord-Pas-de-Calais  
1<sup>er</sup> décile : 5 680 euros par UC  
9<sup>e</sup> décile : 31 380 euros par UC

**Part des foyers fiscaux non imposés : 54,5 %**  
contre 53 % en Nord-Pas-de-Calais

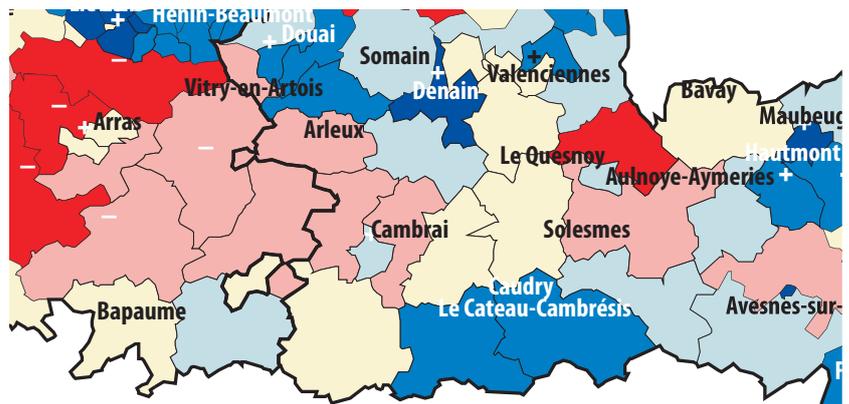
**Population vivant avec un bas revenu :  
33 700 habitants**

soit 23,5 % contre 25,6 % en moyenne régionale

## IDH-4

- Supérieur à 0,700
- De 0,600 à 0,700
- De 0,500 à 0,600
- De 0,400 à 0,500
- Inférieur à 0,400
- non défini
- Nord-Pas-de-Calais : 0,483

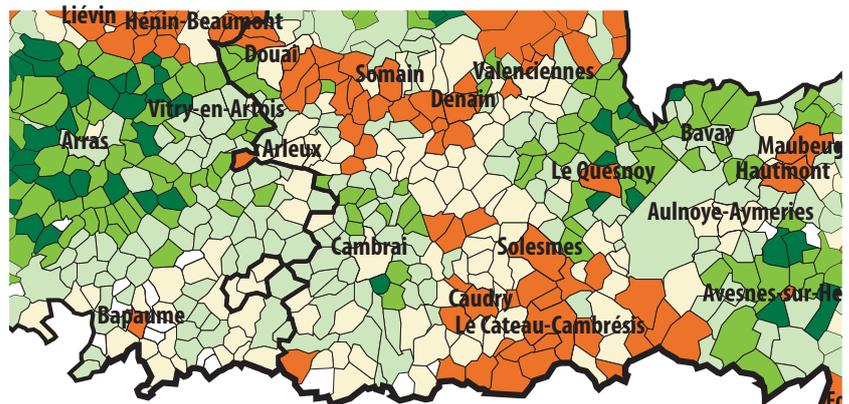
## Revenu fiscal médian des cantons et rapport interdécile en 2010



© IGN - Insee 2012

Source : revenus fiscaux localisés des ménages 2010 (Insee-DGFip).

## Indice de développement humain (IDH-4) des communes du Nord-Pas-de-Calais en 2009



© IGN - Insee 2012

Sources : DGI, ORS, Région Nord-Pas-de-Calais, calcul D2PE, recensement de la population (Insee).

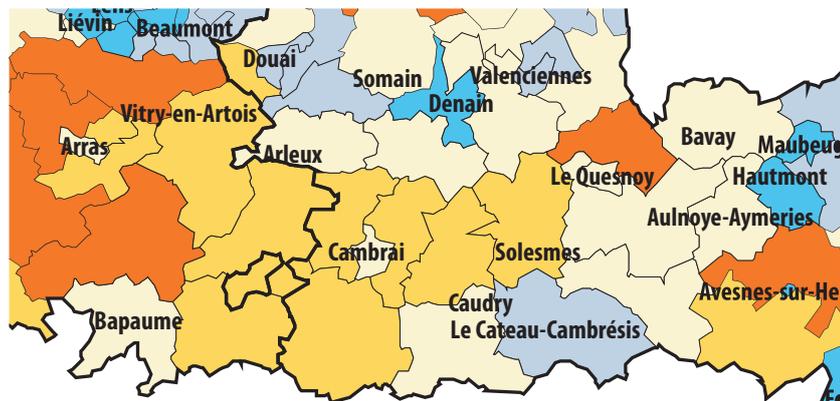
### Le Cambrésis, un espace socialement homogène, et néanmoins confronté à la précarité

Tout en disposant d'un revenu fiscal médian proche de la référence régionale (16 300 contre 16 370 euros par UC), le Cambrésis présente un éventail des revenus plus resserré que dans les autres territoires de la région. Ainsi, le premier décile apparaît plus élevé qu'ailleurs (5 680 contre 4 980 euros par UC), signe d'une moindre intensité des situations de grande précarité, tandis que le neuvième décile est plus faible (31 380 contre 32 730 euros par UC), témoin d'une moindre présence de hauts revenus. De la sorte, le profil social de l'espace Cambrésis est relativement homogène : l'indice de Gini, qui résume la dispersion des revenus au sein de la population, est de 0,354 pour l'espace Cambrésis contre 0,375 en moyenne régionale, ou encore 0,384 pour l'espace Lillois. Néanmoins, les indicateurs sociaux du territoire confirment la présence des situations de précarité. Avec 33 700 habitants disposant de ressources sous le seuil des bas revenus, soit 23,5 % de la population, le Cambrésis n'est que légèrement moins exposé aux situations de précarité qu'en moyenne régionale ; par ailleurs, la part des foyers fiscaux non-imposés, de 54,5 %, est légèrement plus élevée qu'en moyenne en Nord-Pas-de-Calais.

Contrairement à l'organisation territoriale habituellement observée dans les agglomérations de la région, la principale ville du territoire, à savoir Cambrai, ne présente pas une concentration des difficultés sociales. Les situations de précarité apparaissent plus prononcées dans la bordure est de l'espace, en particulier autour de Caudry et du Cateau-Cambrésis. La frange Sud, le long de la frontière picarde, présente des situations modestes, tandis que la proche couronne de Cambrai et la bordure ouest sont plus aisées. Une approche multidimensionnelle, apportée par l'indicateur IDH-4, met également en avant des difficultés dans les espaces ruraux le long de la frontière Picarde, notamment aux alentours de Bapaume, en lien avec une proportion accrue de personnes non diplômées.

# Ressources des ménages

Taux d'emploi des 15-64 ans par canton en 2008



© IGN - Insee 2012

Source : recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire, (Insee).

Taux d'emploi des 15-64 ans en 2008 (%)

- Supérieur à 65
- De 60 à 65
- De 55 à 60
- De 50 à 55
- Inférieur à 50

Juste avant la crise... en 2008

**Taux d'emploi : 59,7%**

Nord-Pas-de-Calais : 57,2%

**Taux d'emploi féminin : 53,5%**

Nord-Pas-de-Calais : 51,3%

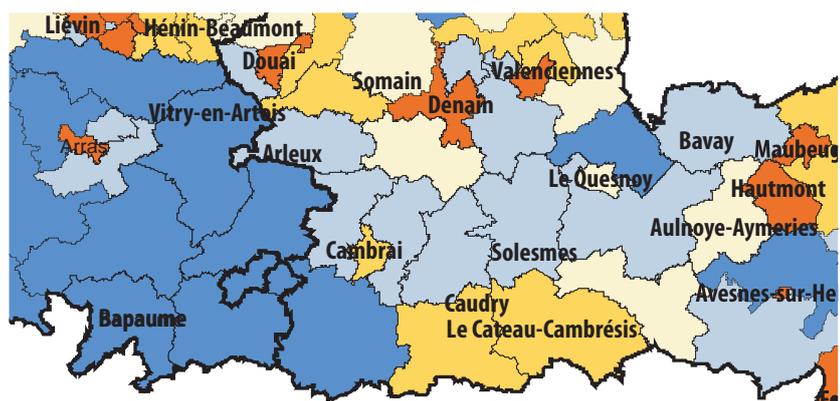
**Part de ménages dont la personne de référence est au chômage: 6,1%**

Nord-Pas-de-Calais : 6,9%

**Part de ménages dont la personne de référence est en emploi précaire : 4,6%**

Nord-Pas-de-Calais : 4,7%

Part des personnes couvertes par le RSA socle par canton en 2011



© IGN - Insee 2012

Source : données 2011 sur les allocataires (CAF, MSA) ; recensement de la population 2009 (Insee).

Pendant la crise... en 2011

**Population couverte par le RSA socle :**

**8 300, soit 5,3%**

Nord-Pas-de-Calais : 6,4%

**Population couverte par l'AAH :**

**4 930, soit 3,2%**

Nord-Pas-de-Calais : 3,0%

**Part des allocataires CAF dont plus de 75% des ressources sont des prestations : 21,5%**

Nord-Pas-de-Calais : 24,2%

Part en %

- Supérieur à 10
- De 7 à 10
- De 5 à 7
- De 3 à 5
- Inférieur à 3

## La participation au marché du travail questionnée par l'impact de la crise

L'espace Cambrésis, bénéficiant d'un tissu productif associant industries, services et activités rurales et agricoles, présente un taux d'emploi plus favorable qu'en moyenne régionale : en 2008, à la veille de la crise économique mondiale, 59,7 % des habitants en âge de travailler étaient actifs occupés, contre 57,2 % en Nord-Pas-de-Calais. La participation féminine au marché du travail est également plus élevée qu'en moyenne régionale. À l'exception des territoires de la frange sud-est, autour de Caudry et du Cateau-cambrésis où le taux d'emploi est en retrait, l'espace présente un degré de participation au marché du travail bien supérieur à celui des espaces environnants, qu'il s'agisse du Douaisis, du Valenciennois, du Maubeugeois. De fait, le chômage s'est établi aux alentours de 10 % sur la zone d'emploi de Cambrai au cours de l'année 2008, contre des taux de 12 % sur les zones d'emploi précédemment citées. Seule la zone d'Arras, à l'ouest, présente une situation plus favorable encore sur le marché du travail, avec un taux de chômage de 8 %.

L'espace Cambrésis a toutefois été impacté par le choc économique mondial, qui a en partie altéré son tissu productif. Le taux de chômage de la zone d'emploi de Cambrai a ainsi augmenté de 3 points en 4 ans, comme les territoires voisins en difficulté, et davantage que la zone d'emploi d'Arras où la hausse a été contenue à 2 points. La population couverte par les minima sociaux reste toutefois légèrement moins élevée qu'ailleurs en Nord-Pas-de-Calais : 8 300 personnes sont couvertes par le RSA, soit 5,3 % de la population de l'espace contre 6,4 % en moyenne régionale, et plus de 4 900 personnes par l'AAH, soit 3,2 % contre 3 % en moyenne régionale. Les populations couvertes par les minima sociaux sont plus présentes sur la ville de Cambrai et le Caudrésis.

## Capital humain et enjeux sanitaires

### Part de non diplômés en 2008 (%)

- Supérieur à 25
- De 19 à 25
- De 17 à 19
- De 15 à 17
- De 13 à 15
- Inférieur à 13

**Part des personnes sans diplôme : 17,2 %**

*Nord-Pas-de-Calais : 17,5 %*

**Part des titulaires d'un diplôme du supérieur : 20,2 %**

*Nord-Pas-de-Calais : 24,1 %*

**Part des élèves et étudiants de 15 à 59 ans : 10,3 % (soit 11 000 personnes)**

*Nord-Pas-de-Calais : 12,9 %*

**Part des personnes de 25-34 ans sans diplôme : 12,3 %**

*Nord-Pas-de-Calais : 12,3 %*

**Nombre de médecins pour 10 000 habitants :**

- 10,7 généralistes

- 4,3 spécialistes

**Pour le Nord-Pas-de-Calais :**

- 10,8 généralistes

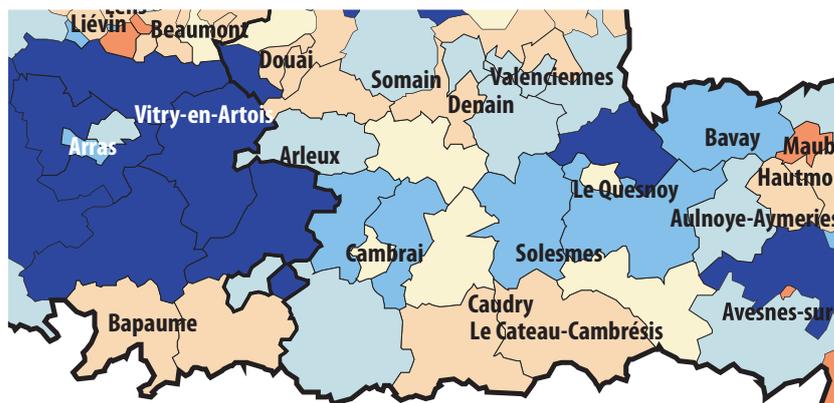
- 5,1 spécialistes

En %

- Supérieur à 140
- De 130 à 140
- De 120 à 130
- De 100 à 120
- Inférieur à 100

Moyenne nationale : 125  
Moyenne régionale : 100

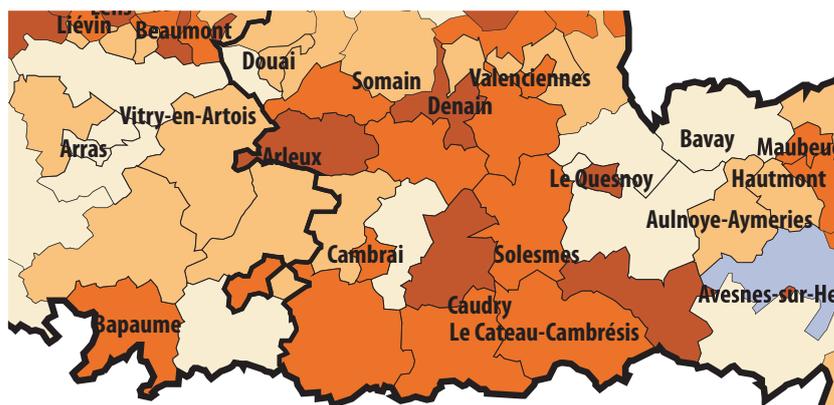
### Part des non-diplômés parmi les 15-59 ans non scolarisés



© IGN - Insee 2012

Source : recensement de la population 2008, exploitation complémentaire (Insee).

### Indice comparatif de mortalité sur la période 2006-2009



© IGN - Insee 2012

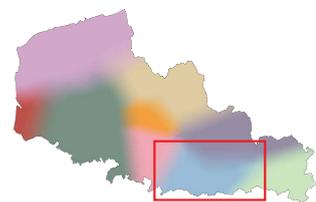
Source : ORS Nord-Pas-de-Calais.

### Des niveaux de formation plus resserrés, un enjeu sanitaire d'accès aux soins

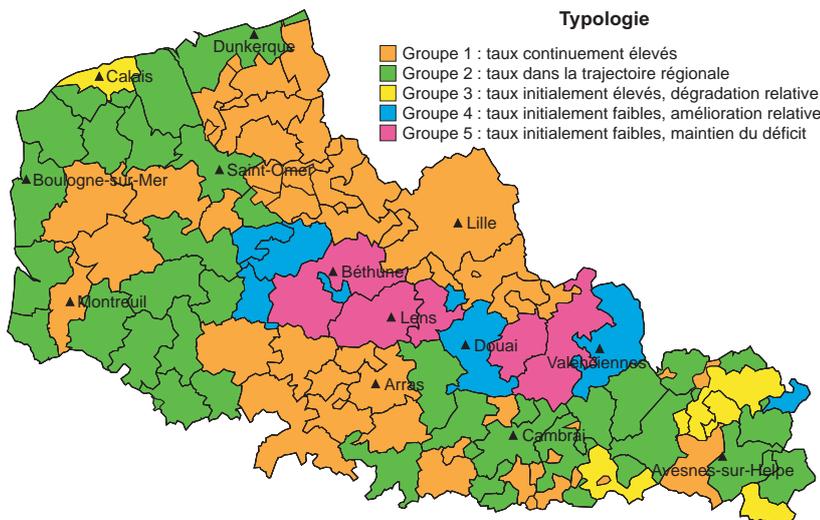
Dans une situation proche de la moyenne régionale, l'espace Cambrésis compte 17,2 % de sa population âgée de 15 à 59 ans sans diplôme. De ce fait, le territoire est moins concerné que les espaces environnants du Hainaut-Sambre et de l'Avesnois par le décrochage scolaire. La proportion de non-diplômés est légèrement plus prononcée sur la frange sud-est, aux alentours de Caudry et du Cateau-Cambrésis, ou sur la frange sud-ouest, aux alentours de Bapaume. L'espace Cambrésis compte moins de diplômés du supérieur, court ou long : 20,2 % contre 24,1 % en moyenne régionale. De la sorte, le profil de diplômés apparaît plus resserré - à l'instar du profil des revenus des ménages - avec une nette sur-représentation de titulaires d'un BEPC, d'un CAP ou d'un BEP. L'espace Cambrésis compte relativement peu de filières de formations du supérieur sur son territoire, mais il est naturellement articulé à l'offre voisine de Valenciennes, ou à l'offre régionale de Lille. De fait, peu d'étudiants résident dans l'espace Cambrésis.

L'espace Cambrésis présente un état sanitaire globalement plus dégradé qu'en moyenne régionale, avec un indice comparatif de mortalité supérieur à 125, soit au delà de la référence régionale. En regard de ces problématiques de santé, le territoire présente une densité médicale faible, en partie due au caractère rural de l'espace : s'il compte autant de généralistes qu'en moyenne régionale, le déficit de spécialistes apparaît prononcé, alors même que l'offre hospitalière est limitée ou nécessite de se déplacer dans les agglomérations voisines.

# Focus : Une évolution différenciée du développement humain sur l'espace



## Évolution relative des taux d'emploi à l'échelle des EPCI, depuis 1960



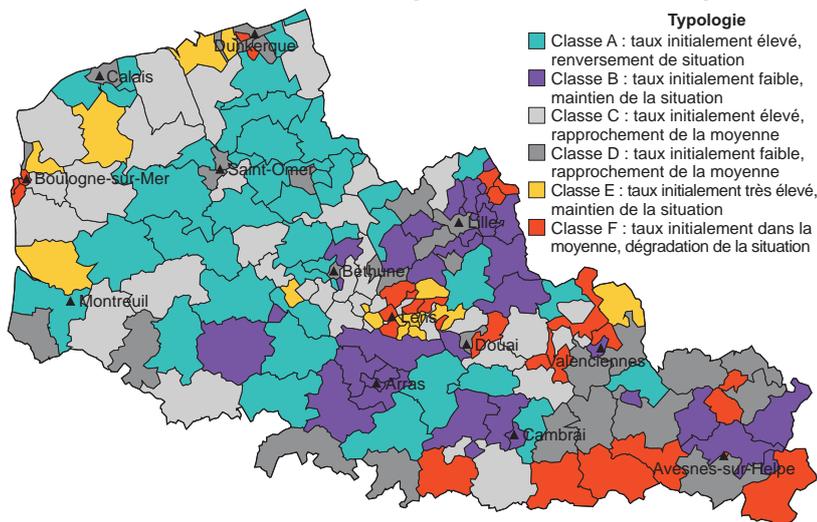
### Part de personnes sans diplôme parmi les actifs de plus de 15 ans :

Canton d'Arleux : 17,6 %  
Canton de Clary : 23,1 %

© IGN - Insee 2010

Source : recensements de la population de 1962 à 2007 (Insee).

## Évolution relative du taux de non-diplômés selon les cantons, depuis 1960



### Part de personnes avec un diplôme du supérieur parmi les actifs de plus de 15 ans :

Canton d'Arleux : 18,3 %  
Canton de Clary : 12,4 %

© IGN - Insee 2010

Champ : population non scolarisée de 16 à 59 ans

Source : recensements de la population 1962 à 1990, dénombrements ; recensements de la population 1999 et 2007, exploitations principales (Insee).

### Frange sud-est : accès à l'emploi et niveau de formation en repli

Depuis les années 1960, l'espace Cambrésis présente une situation économique et sociale relativement homogène, voire favorable, en comparaison à la situation régionale. Toutefois, des évolutions dissociées ont pris place au cours des dernières décennies, avec une amélioration relative du contexte social dans la frange ouest de l'espace, jouxtant le territoire Arrageois, et une dégradation relative dans la frange est, aux frontières avec l'espace Avesnois.

L'accès à l'emploi et les dynamiques observées sur le marché du travail contribuent en premier lieu à ces évolutions contrastées. Les taux d'emploi, traditionnellement élevés dans cet espace associant des zones rurales autour du cœur urbain de Cambrai, se sont maintenus dans la trajectoire régionale, à l'exception de la zone limitrophe du Caudrésis et du Catésis, confrontée à la fois à des difficultés économiques locales et au repli du marché du travail voisin de Sambre-Avesnois, très prononcé en particulier sur la zone de Maubeuge.

La situation économique n'est cependant pas le seul vecteur de différenciation. Dans la composition sociale des territoires, soit du fait du parcours éducatif des résidents au fil des générations, soit du fait des parcours résidentiels socialement typés des ménages, le niveau de formation a connu des évolutions en sens inverse selon les espaces. Ainsi, les territoires sur la partie ouest et nord, de Cambrai jusqu'à Arras ou Douai, présentent une faible part de personnes sans diplôme, et cela depuis plusieurs décennies, voire ont enregistré une amélioration relative de leur situation (cantons de Croisilles, Vitry-en-Artois, d'Arleux). À l'inverse, les territoires au sud et à l'est, qui présentaient initialement un profil de formations et de diplômes parmi la population résidente dans la moyenne régionale, enregistrent une dégradation relative, comme sur les cantons de Bouchain, de Clary, du Cateau-Cambrésis.

## Des migrations résidentielles ...

**Immigration 2003-2008 : 17 900 habitants**

Part interne : 72 %

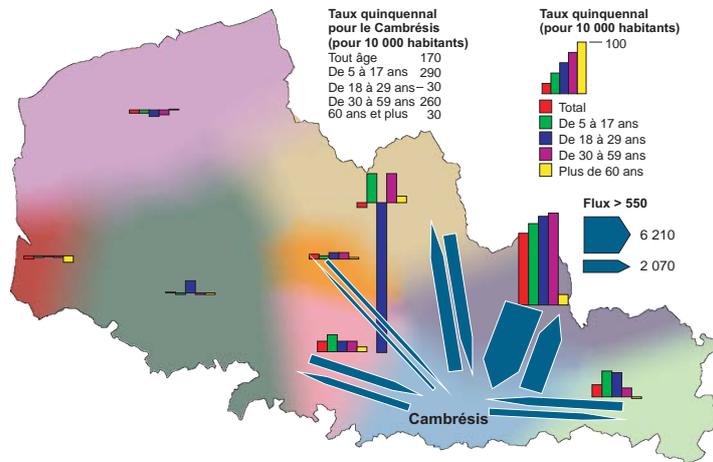
Part externe : 28 %

**Émigration 2003-2008 : 17 900 habitants**

Part interne : 56 %

Part externe : 44 %

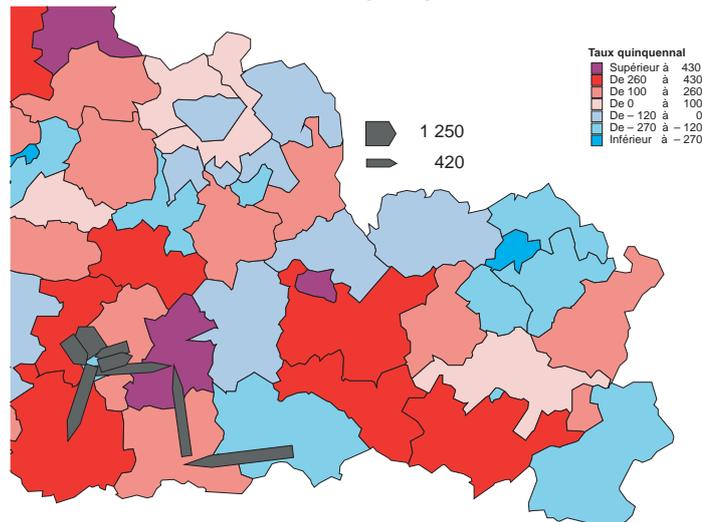
### Taux quinquennal de migration nette, interne à la région, vis-à-vis de chacun des autres espaces et principaux flux



© IGN - Insee 2013

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

### Taux quinquennal de migration nette, interne à la région, des cantons et principaux flux



© IGN - Insee 2013

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

**Taux de migration nette globale 2003-2008 :**

- 3 pour 10 000 habitants

**Taux de migration nette interne 2003-2008 :**

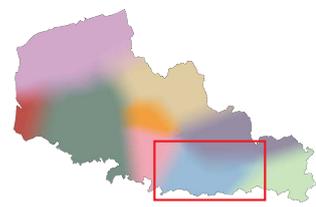
+ 165 pour 10 000 habitants

**Taux de migration nette externe 2003-2008 :**

- 168 pour 10 000 habitants

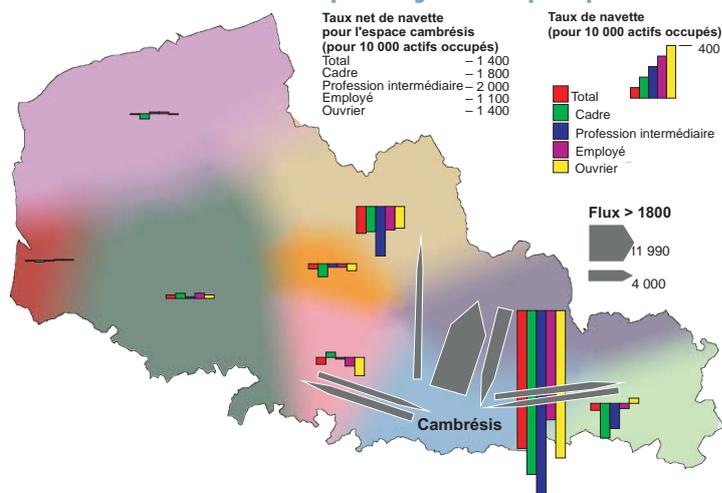
### L'excédent migratoire interne compense le déficit migratoire vers les autres régions

L'espace Cambrésis se caractérise, dans l'ensemble, par un équilibre des migrations résidentielles. Sur la période 2003-2008, près de 17 900 habitants ont quitté l'espace et 17 900 s'y sont installés. Les parcours ne sont toutefois pas symétriques : les départs se font pour une grande partie (44 %) vers d'autres régions, quand les arrivées sont en grande partie (72 %) en provenance des espaces régionaux voisins. Ainsi, l'espace Cambrésis présente un déficit migratoire avec les autres régions françaises, résultat de 7 900 départs et 5 100 arrivées, soit une perte de - 2 800 habitants. Réciproquement, l'espace compte un large excédent migratoire dans ses échanges internes à la région Nord-Pas-de-Calais, avec 10 000 départs et 12 800 arrivées, soit un gain de + 2 800 habitants. Ces échanges internes sont principalement liés à l'espace Hainaut-Sambre, avec lequel le solde migratoire est excédentaire à tout âge. Cette situation traduit des mouvements périurbains, en particulier depuis les agglomérations du Douaisis et du Valenciennois vers la frange nord de l'espace Cambrésis. Les flux sont plus équilibrés avec les autres zones d'échange, comme les espaces Avesnois, Arrageois, Artois-Gohelle. Dans les échanges avec l'espace Lillois, s'observe un déficit migratoire pour les 18-29 ans, correspondant aux jeunes actifs et aux étudiants, et à l'inverse un gain migratoire pour les 30-59 ans, correspondant à l'installation de familles. Dans les échanges internes à la région, les territoires périurbains et ruraux de l'espace Cambrésis présentent un gain migratoire élevé, supérieur à 100 habitants pour 10 000, tandis que les territoires de Cambrai et de Caudry présentent un déficit migratoire. Ces derniers structurent un système migratoire de proximité, complété par des échanges significatifs, au nord de l'espace avec l'agglomération de Douai.



# ... Aux migrations alternantes

## Taux net de navetteurs, interne à la région, vis-à-vis de chacun des espaces régionaux et principaux flux



**Entrées d'actifs occupés : 12 000**

Part interne : 84 %

Part externe : 16 %

**Sorties d'actifs occupés (yc échanges frontaliers) : 23 700**

Part interne : 84 %

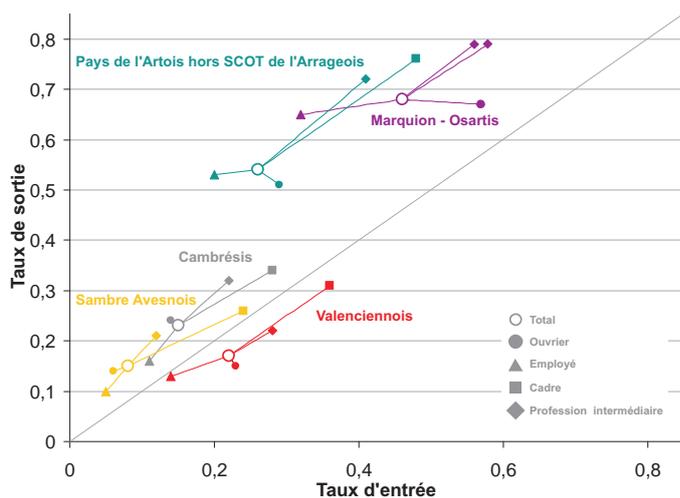
Part des autres régions : 15 %

Part des frontaliers : 1 %

© IGN - Insee 2013

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

## Taux d'entrée - sortie des SCOT de l'espace, par catégories socioprofessionnelles



Source : recensement de la population 2008 (Insee).

### Ouvrier

Taux d'entrée : 0,18

Taux de sortie : 0,30

### Employé

Taux d'entrée : 0,13

Taux de sortie : 0,23

### Profession intermédiaire

Taux d'entrée : 0,24

Taux de sortie : 0,40

### Cadre

Taux d'entrée : 0,29

Taux de sortie : 0,43

## Migrations alternantes : des sorties deux fois plus nombreuses que les entrées

L'espace Cambrésis enregistre près de 23 700 départs pour 12 000 arrivées au titre des migrations alternantes. Une large part de ces échanges prennent place au sein de la région (84 % dans le sens des départs comme des arrivées), bien que les échanges avec la Picardie voisine soient significatifs. En se limitant aux migrations internes à la région, l'espace présente un déficit migratoire : 10 000 actifs du Nord-Pas-de-Calais viennent y travailler quand 20 000 actifs de l'espace le quittent, soit un déficit net de - 10 000 actifs et un taux de l'ordre de - 1 400 pour 10 000 actifs occupés. Ce déficit migratoire porte sur toutes les catégories sociales et dépasse systématiquement les - 1 000 actifs pour 10 000 ; il est le plus élevé pour les professions intermédiaires à - 2 000 actifs pour 10 000. Les échanges sont les plus fournis - et les plus déficitaires - avec l'espace Hainaut-Sambre. Avec l'espace Avesnois, les navettes en sortie portent principalement sur les cadres et les professions intermédiaires. Avec l'espace Lillois, en dépit d'un relatif éloignement, les flux en sortie sont significatifs pour les professions intermédiaires. Avec l'espace Arrageois, les navettes apparaissent plus équilibrées. Ce déficit dans les échanges alternants concerne les différents territoires internes à l'espace Cambrésis. Il est toutefois accru dans le cas du SCOT de Marquion Osartis, en particulier pour les professions intermédiaires avec un taux de sortie deux fois plus élevé que le taux d'entrée (0,65 contre 0,32), et globalement une intensité des flux particulièrement élevée (70 % des actifs qui y résident travaillent en dehors ; 50 % des actifs qui y travaillent résident en dehors).

## Équipements et accessibilité

Temps d'accès moyen (en minute)  
(Aux 5 domaines d'équipement de la gamme supérieure ajustée)

- De 11,2 à 24,7
- De 9,0 à 11,2
- De 7,3 à 9,0
- De 5,7 à 7,3
- De 0,0 à 5,7

- Équipement de santé de la gamme supérieure ajustée
- Équipement d'enseignement de la gamme supérieure ajustée
- Équipement de culture, loisir de la gamme supérieure ajustée

### Densité d'équipements pour 10 000 habitants en 2012

#### Gamme supérieure ajustée

Cambrésis: 11,7

Région: 15,2

#### Dont le domaine de la santé

Cambrésis: 8,2

Région: 10,7

#### Dont le domaine de l'enseignement

Cambrésis: 1,0

Région: 1,4

Temps d'accès minimum à un pôle de la gamme supérieure (en minute) :

- Pôle
- De 1 à 10
- De 10 à 15
- De 15 à 20
- De 20 à 25
- De 25 à 30
- Plus de 30

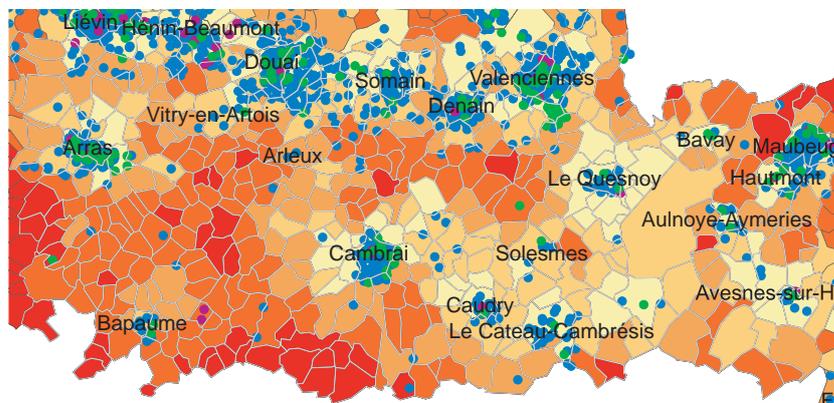
### Part de la population de l'espace localisée...

moins de 10 minutes d'un pôle : 27,7 %

de 10 à 20 minutes d'un pôle : 44,1 %

à plus de 20 minutes d'un pôle : 28,2 %

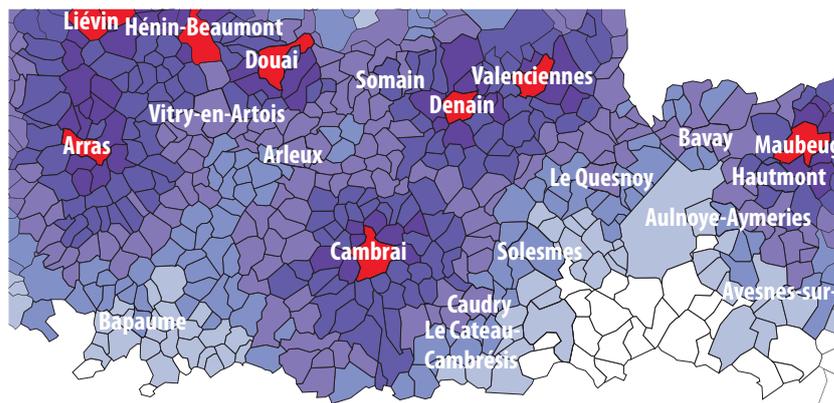
### Temps d'accès aux équipements de la gamme supérieure ajustée et densité d'équipements pour la santé, l'enseignement et les loisirs-culture



© IGN - Insee 2013

Source : Base permanente des équipements 2012 (Insee).

### Pôles de la gamme supérieure ajustée et aires d'influence



© IGN - Insee 2013

Source : Base permanente des équipements 2012 (Insee).

### De fortes inégalités d'accessibilité dans le Cambrésis

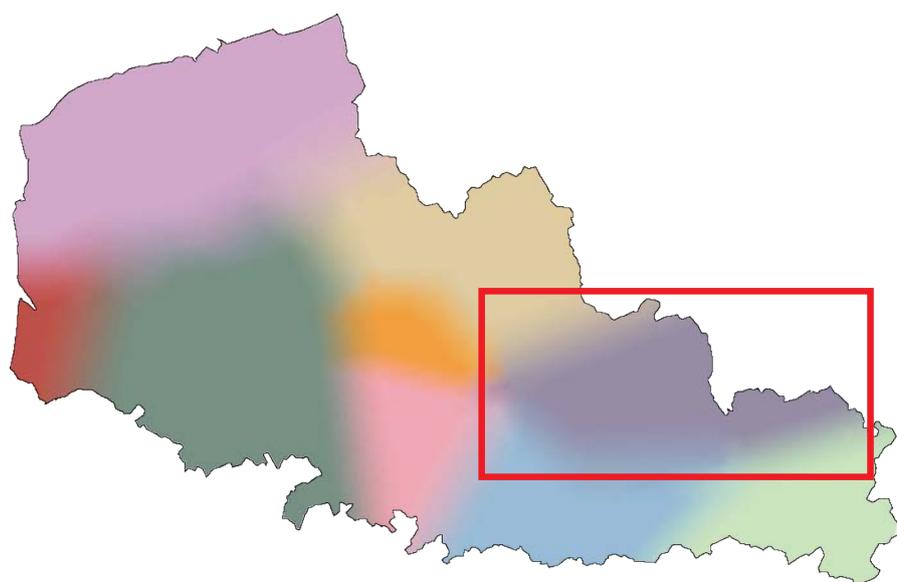
La densité d'équipements de la gamme supérieure dans le Cambrésis est faible : 11,7 équipements pour 10 000 habitants contre 15,2 à l'échelle régionale. Ce constat est valable quel que soit le domaine considéré, avec notamment, une densité d'équipements particulièrement basse dans les domaines de la santé (8,2 équipements pour 10 000 habitants contre 10,7 en région) et de l'enseignement (resp. 1,0 contre 1,4). Ces faibles densités s'expliquent en partie par la structuration du territoire à travers des villes intermédiaires, n'atteignant pas les niveaux de population des principales agglomérations de la région.

En dépit d'une implantation d'équipements faible, la majorité de la population réside à proximité des équipements du territoire, de sorte que seules quelques communes, particulièrement isolées, sont confrontées à de réelles difficultés d'accès. En effet, l'axe Cambrai-Caudry-Cateau-Cambrésis concentre une grande majorité des équipements présents sur le territoire, profitant plus facilement aux communes proches. Réciproquement, les habitants de la frange sud-ouest, notamment, font face à une situation d'isolement, se traduisant par un éloignement de ces équipements.

Cette tendance d'éloignement géographique peut toutefois être relativisée en considérant l'accès à un pôle majeur de service. Cambrai est le seul pôle de ce type au sein de l'espace du Cambrésis. Il draine alors toute la frange ouest de l'espace, voyant celle-ci accéder à un large panel d'équipements relativement aisément. À l'inverse, les villes de Caudry ou encore du Cateau-Cambrésis ne présentant pas une diversité suffisamment étoffée et en l'absence d'un pôle de service hors espace suffisamment proche, les résidents du versant est de l'espace sont confrontés à des difficultés d'accès aux équipements supérieurs.

Ainsi, la part de la population habitant à moins de 10 minutes d'un pôle de service est de 27,7 % alors que ceux résidant à plus de 20 minutes représentent 28,2 % de la population de l'espace. Le territoire du Cambrésis constitue de ce fait un profil assez atypique, l'accessibilité potentielle aux équipements supérieurs étant inégale.

# Espace Hainaut-Sambre





# Espace Hainaut Sambre - lecture prospective

## Faits saillants

Avec près de 650 000 habitants sur 1 260 km<sup>2</sup>, l'espace Hainaut-Sambre présente l'une des densités de population les plus élevées, quoique légèrement inférieure à celle de l'espace Lillois ou de l'espace Artois-Gohelle. Sur la dernière décennie, l'apparente stabilité de la population résulte, en réalité, d'une progressive recomposition des foyers de peuplement, avec une légère augmentation démographique sur le versant du Hainaut, dans le Douaisis et le Valenciennois, et un repli sur le versant de la Sambre, aux alentours de Maubeuge. En outre, l'attractivité résidentielle du tissu urbain, et plus particulièrement des villes intermédiaires, faiblit au profit des espaces périurbains.

La forme urbaine de l'espace Hainaut-Sambre est étroitement liée à son histoire économique, marquée par une spécialisation industrielle et l'implantation de grandes entreprises qui ont façonné l'organisation du territoire. Ce tissu industriel a connu une mutation continue, avec une alternance de vagues de désindustrialisation et de regain industriel, en fonction de la fermeture ou de l'implantation de sites majeurs. Le modèle de la « grande usine » reste toutefois dominant, autrefois dans le domaine de la sidérurgie et de la métallurgie, aujourd'hui dans les domaines de l'industrie automobile et de l'industrie ferroviaire, avec la concentration géographique des emplois qui l'accompagne et la prégnance des sites industriels.

L'espace Hainaut-Sambre se caractérise par une faible insertion professionnelle – en particulier des femmes – et une proportion encore élevée d'actifs peu qualifiés, le rendant plus vulnérable aux situations de précarité qu'en moyenne régionale, en particulier sur le Denaisis et le Maubeugeois. Ressources monétaires, parcours scolaires, conditions sanitaires... les principales dimensions associées au développement humain apparaissent en retrait en comparaison de la moyenne régionale et témoignent de l'intensité des situations de pauvreté dans certains quartiers d'agglomération.

À proximité de l'espace Lillois, l'espace Hainaut-Sambre s'inscrit en partie dans un cadre de mobilités élargies, amenant un nombre croissant d'actifs à effectuer des migrations alternantes dans un triangle rejoignant Lille, Valenciennes et Douai, en particulier pour les cadres et les professions intermédiaires. Les échanges sont également significatifs pour les ouvriers avec l'espace Cambrésis et l'espace Avesnois.

Traversé par les vallées de la Scarpe, de l'Escaut et de la Sambre, l'espace présente une certaine richesse en termes de biodiversité et se distingue plus particulièrement par les zones de plaines à caractère humide, un réseau dense de fossés et un aspect bocager. Toutefois, le territoire est dans une zone fortement urbanisée, avec de larges agglomérations marquées par les stigmates d'une industrie consommatrice de foncier et de nombreuses friches. La préservation des ressources naturelles, délicate, est un enjeu reconnu, comme en témoigne la présence du Parc naturel régional Scarpe-Escaut et d'une partie du parc naturel régional de l'Avesnois.

## Dynamiques territoriales

Comprenant plusieurs agglomérations d'importance, l'espace est confronté à une triple dynamique. La première porte sur l'articulation des principales polarités urbaines de cet espace, Valenciennes, Douai et Maubeuge, pour mettre en place un véritable réseau ayant la capacité d'assurer un développement économique et social. La seconde concerne la relation à la métropole lilloise, notamment sur le plan de la complémentarité économique des secteurs d'activités présents, par exemple pour articuler les services aux entreprises de la métropole régionale et les sites productifs de l'espace Hainaut-Sambre. La troisième est relative aux coopérations transfrontalières, ouvrant des perspectives à la fois sociétales et culturelles avec le Hainaut wallon, plus particulièrement avec Mons. Ces dynamiques, en cours d'intensification, appellent à une gestion des déplacements qui puisse articuler des mobilités locales à l'échelle des agglomérations, des mobilités régionales entre espaces et des mobilités transfrontalières.

## Enjeux prospectifs

### *Quel modèle de développement ?*

L'espace présente un niveau important d'exposition aux aléas économiques du fait de sa spécialisation industrielle. Il accueille des secteurs qui ont connu et connaîtront encore des chocs majeurs. L'intensité capitalistique des établissements est certes un frein à la délocalisation, mais le niveau de moyenne technologie et la faiblesse de la R&D dans ces secteurs ne protège au contraire pas de ce mouvement de concurrence internationale. Un enjeu pourrait être, à moyen terme, de positionner les activités industrielles sur des " segments " ou des " gammes " de niche, en couplant cette logique de développement à des filières de formation industrielle, afin d'atteindre une montée en qualification des actifs. La filière de l'éco-construction et des éco-quartiers dans le Douaisis, le parc scientifique et technique autour des transports terrestres dans le Valenciennois, sont des illustrations de ces opportunités de développement

### *Quelles conditions pour vivre ensemble ?*

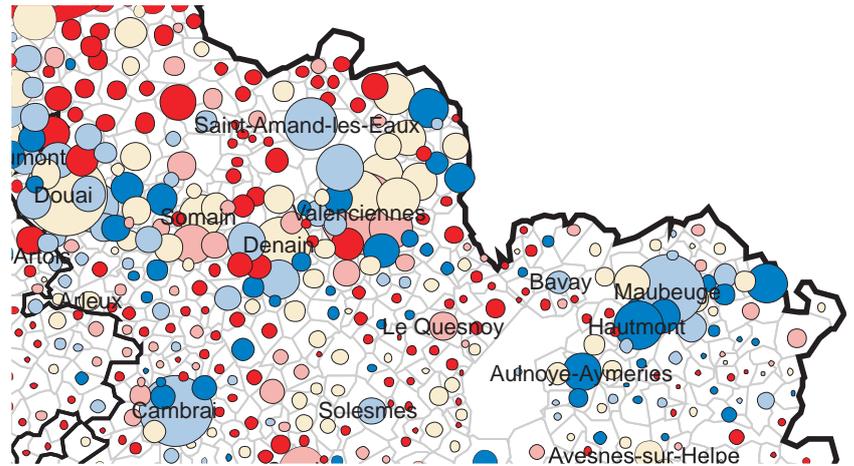
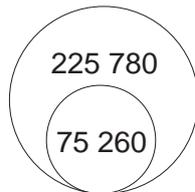
Au regard des difficultés structurelles sur le marché du travail et de l'importance des situations d'exclusion, le plus souvent liées à l'absence d'insertion professionnelle, se pose la question de nouvelles bases de développement humain. De part sa spécificité industrielle, l'espace Hainaut-Sambre s'est inscrit jusque dans les années 1980 dans un modèle de développement humain reposant sur un accès à l'emploi relativement favorable pour celles et ceux qui disposent d'un faible niveau de qualification ; à l'inverse, l'essor d'un chômage de masse a considérablement limité l'amélioration des conditions de vie depuis. Les acteurs publics s'efforcent ainsi de mettre en place un système où la santé, la formation, le lien social, puissent devenir des moteurs du développement humain et un facteur de cohésion sociale, appuyé à la fois par les politiques de rénovation urbaine et d'accompagnement des ménages fragiles.

## Foyers de peuplement

Nombre d'habitants en 2008 et évolutions récentes

Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

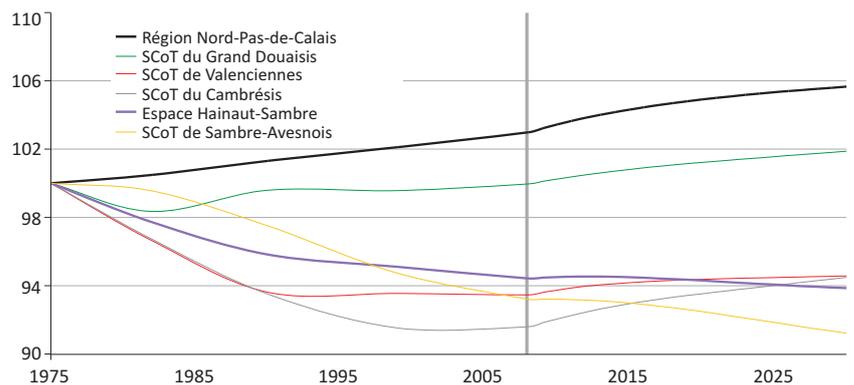
- Supérieur à 0,5
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- De -0,5 à -0,2
- Inférieur à -0,5



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

Evolution de la population de 1975 à 2030



Sources : recensements 1975 à 2008 et projections tendanciennes à horizon 2030 (Insee).

**Population : 654 800**

soit 16,3 % de la population régionale

**Densité de population : 520 hab/km<sup>2</sup>**

contre 324 hab/km<sup>2</sup> en moyenne régionale

**Projection en 2030 : 650 200 habitants**

soit 15,7 % de la population régionale

**Évolution globale : - 0,7 %**

contre + 2,8 % en Nord-Pas-de-Calais

### Les polarités se redessinent sur l'axe Douai-Valenciennes ; le Maubeugeois s'inscrit en recul

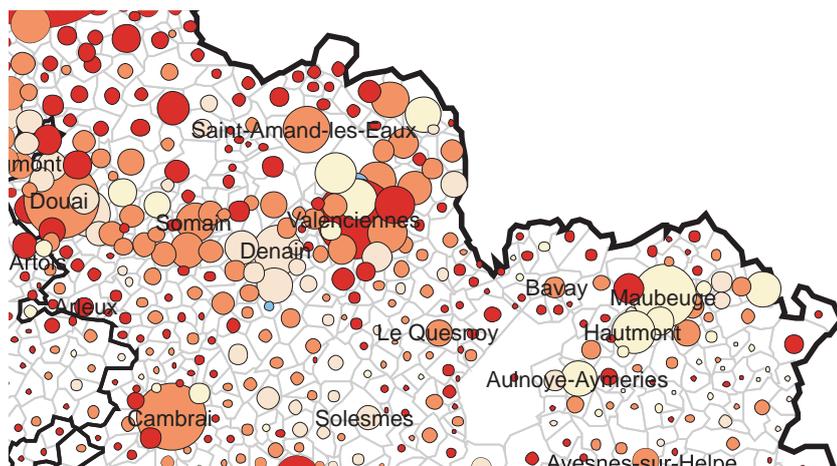
L'espace se fonde sur la mise en relation d'un continuum de villes et d'agglomérations issu du passé industriel et minier, avec une densité de population très soutenue et structurée autour de deux grandes polarités, Valenciennes (42 600 habitants) et Douai (42 500) dont les évolutions démographiques récentes sont stables voire favorables. Ce continuum urbain s'appuie également sur des pôles secondaires, comptant entre 20 000 et 10 000 habitants, comme Denain, Sin-le-Noble, Saint-Amand-les-Eaux, Somain, Vieux-Condé et Aniche. L'espace se prolonge à l'est vers la Sambre : il se structure autour de la polarité de Maubeuge (32 000) qui connaît une baisse de population, de même que l'ensemble des pôles secondaires tels Jeumont. Les espaces périurbains reliant le croissant minier et l'avesnois comptent certes peu d'habitants, mais enregistrent une hausse soutenue, à l'instar du Quesnoy.

### Des perspectives démographiques globalement stables mais contrastées entre les territoires

Globalement, l'ensemble de l'espace Hainaut-Sambre a connu une très légère baisse de sa population sur les décennies 1990 et 2000 (- 5 000 habitants tous les 10 ans), après une baisse prononcée de sa population sur les décennies 1970 et 1980 (environ - 15 000 habitants tous les 10 ans). Ces dernières années, le recul démographique a été plus marqué dans le Maubeugeois. En cas de prolongement tendanciel des évolutions démographiques, l'espace Hainaut-Sambre verrait sa population se stabiliser, pour atteindre 650 000 habitants en 2030 (- 2 500 habitants tous les 10 ans). Néanmoins, des rééquilibres pourraient intervenir sur ce territoire, avec un léger regain de population dans le Valenciennois et dans le Douaisis, tandis que le Maubeugeois continuerait de voir sa population reculer.

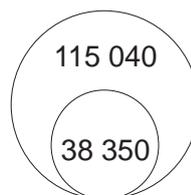
# Ménages

## Nombre de ménages en 2008 et évolutions récentes



### Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

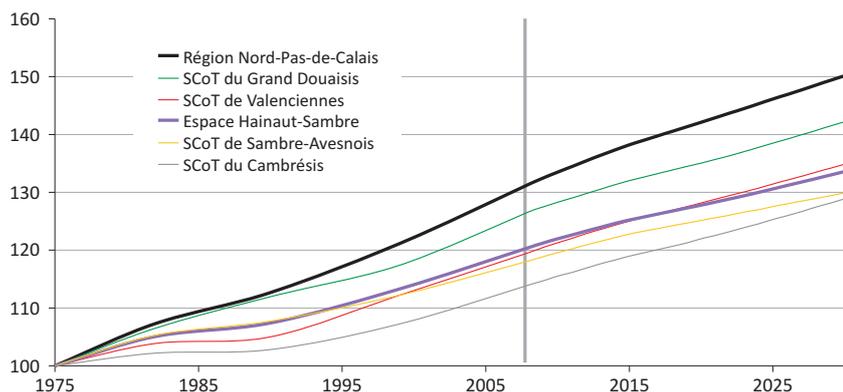
- Supérieur à 1
- De 0,5 à 1
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- Inférieur à -0,2



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

## Evolution du nombre de ménages de 1975 à 2030



**Nombre de ménages : 258 700**

*soit 16 % du Nord-Pas-de-Calais*

**Part des ménages de 5 personnes ou plus : 10 %**

*contre 9,1 % en moyenne régionale*

**Projection en 2030 : 286 600 ménages**

*soit 15,5 % du Nord-Pas-de-Calais*

**Évolution globale : + 10,8 %**

*contre + 14,3 % en Nord-Pas-de-Calais*

Sources : recensements 1975 à 2008 et projections tendanciennes à horizon 2030 (Insee).

### L'importance du phénomène de décohabitation soutient la hausse du nombre de ménages

L'espace Hainaut-Sambre est marqué par une croissance du nombre de ménages dû au vieillissement de la population et aux phénomènes de décohabitation. Cependant cette croissance reste modeste (+ 15 000 ménages tous les 10 ans dans les décennies 1990 et 2000). L'évolution du nombre de ménages a même, pendant les décennies 1970 et 1980, été proche de l'équilibre, en raison de l'ampleur du recul démographique (+ 7 500 ménages tous les 10 ans dans les décennies 1970 et 1980).

Toutefois la croissance du nombre de ménages n'est pas homogène sur ce territoire. À Valenciennes, qui concentre à la fois des ménages jeunes de petite taille (étudiants, jeunes actifs) et des ménages âgés de personnes seules, le nombre de ménages a augmenté de + 1,3 % l'an au cours de la dernière décennie, contre + 0,7 % en moyenne sur l'espace. La ville de Valenciennes compte pour près de moitié des ménages d'une personne seule, contre une proportion de l'ordre de 40 % sur Douai, 33 % sur Maubeuge et près de 30 % en moyenne sur l'ensemble de l'espace.

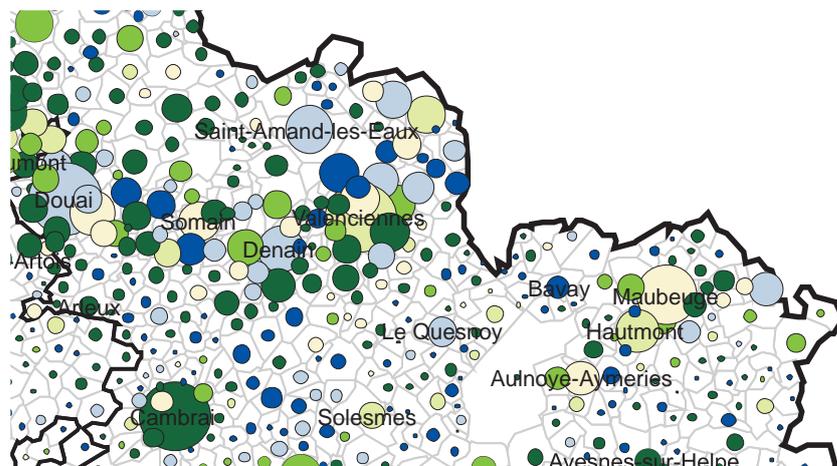
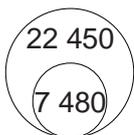
La hausse du nombre de ménages devrait se prolonger dans les prochaines décennies. L'espace se caractérise par une taille moyenne des ménages plus élevée qu'en moyenne régionale (près de 2,5 personnes par ménage contre 2,4 en moyenne pour le Nord-Pas-de-Calais). Ce constat tient en partie à la proportion encore importante de familles nombreuses : 10 % des ménages comptent 5 personnes ou plus, contre 9 % en moyenne régionale. Ainsi, en dépit d'une stabilité démographique, la croissance du nombre de ménages devrait se poursuivre pour atteindre près de 287 000 ménages (+ 12 500 ménages tous les 10 ans).

## Vieillesse

### Nombre de séniors en 2008 et évolutions récentes

Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

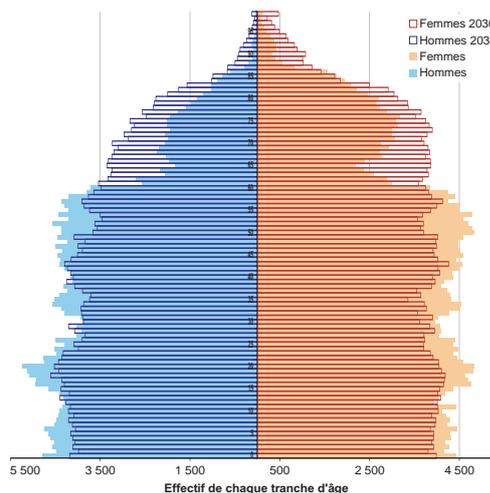
- Supérieur à 1
- De 0,5 à 1
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- De -1 à -0,2
- Inférieur à -1



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

### Pyramide des âges en 2008 et 2030



Sources : recensement 2008 et projections tendanciennes en 2030 (Insee).

**Ratio de vieillissement en 2008 : 55**

*Contre 53 en Nord-Pas-de-Calais*

**Ratio de vieillissement en 2030 : 84**

*Contre 83 en Nord-Pas-de-Calais*

**Nombre de séniors en 2008 : 98 200**

*soit 16,9% des séniors du Nord-Pas-de-Calais*

**Nombre de séniors en 2030 : 138 600**

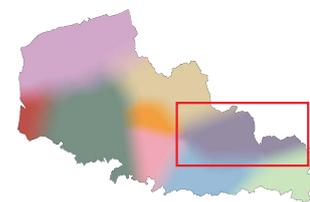
*soit 16 % des séniors du Nord-Pas-de-Calais*

### Un effet « génération » modère le vieillissement, en dépit d'une diminution du nombre de jeunes

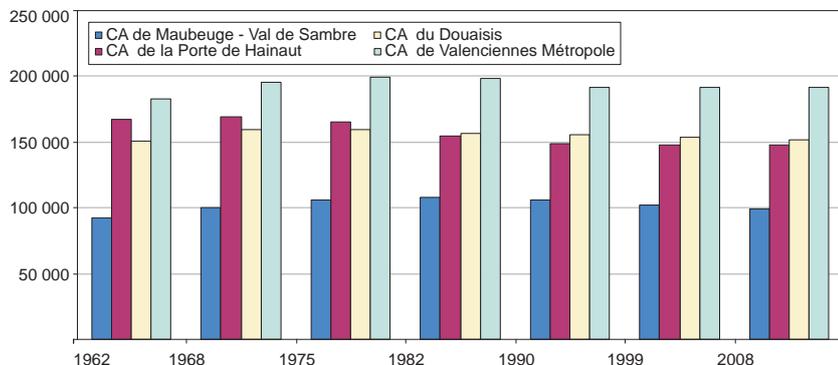
Avec plus de 98 200 habitants âgés de 65 ans et plus pour 178 800 habitants âgés de moins de 20 ans, l'espace présente un ratio de vieillissement de 55, plus important que la moyenne régionale établie à 53. Le profil de vieillissement est relativement homogène dans l'espace, avec un ratio similaire sur le Douaisis, le Valenciennois et le Maubeugeois, un peu plus élevé dans le Quercitain. Toutefois, de nouvelles dynamiques semblent apparaître. Le cœur du Valenciennois est confronté à un accroissement de la population âgée, du fait du vieillissement naturel de la population résidente. À l'inverse, le Douaisis connaît un relatif rajeunissement, avec une légère baisse des séniors et en parallèle l'installation de jeunes ménages venus de l'agglomération lilloise. Les communes intermédiaires de l'ancien corridor minier enregistrent une baisse du nombre de séniors. Ce phénomène est lié à un effet de génération dû au décès des générations nombreuses qui se sont installées dans les années 1960 et, au contraire, une faible installation de nouveaux ménages dans les années 1970 et 1980.

Le territoire pourrait compter près de 138 600 séniors à horizon 2030, soit une hausse de + 40 % en 20 ans. Cette croissance serait moindre qu'en moyenne régionale, où elle est estimée à + 50 %. Le nombre d'habitants de moins de 20 ans serait conduit à se contracter, à 164 000 jeunes à l'horizon 2030, soit une baisse d'environ 8 % en 20 ans. Cette baisse serait plus prononcée qu'en moyenne régionale, estimée à 6 %. Le ratio de vieillissement s'établirait ainsi à 84, un niveau légèrement plus soutenu que sur l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais, estimé à 83. Globalement, la hausse du vieillissement serait plus faible que celle observée en moyenne régionale (+ 29 points contre + 30 points), du fait du « déficit » de séniors induit par la période d'atonie démographique dans les années 1970 et 1980.

# Focus : la réorganisation des foyers de peuplement

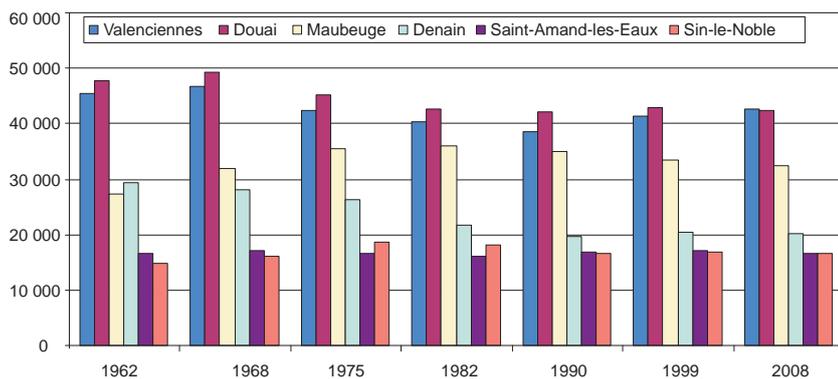


Évolution de la population des communautés d'agglomération de l'espace Hainaut-Sambre de 1962 à 2008



Source : recensements de la population (Insee).

Évolution de la population des communes de plus de 20 000 habitants de l'espace Hainaut-Sambre de 1962 à 2008



Source : recensements de la population (Insee).

## Poids démographique des espaces périurbains :

1962 : 12,1 %

2008 : 13,5 %

## Poids démographique des espaces urbains :

1962 : 87,9 %

2008 : 86,5 %

### Un recul de l'attractivité des centres urbains au profit des communes rurales et périurbaines

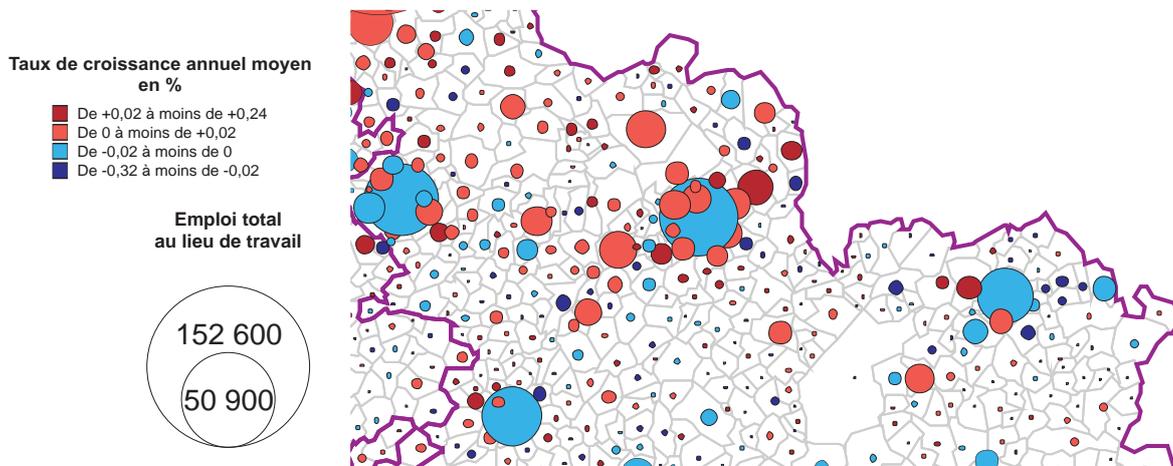
En une cinquantaine d'années, l'espace Hainaut-Sambre n'a pas connu de bouleversement majeur de l'équilibre entre les territoires le composant. De 1962 à 1990, la part de la population résidant dans une commune de moins de 20 000 habitants a augmenté, atteignant 79,6 % des résidents de l'espace. Cette part s'est ensuite contractée légèrement après 1990 pour s'établir à 79 % en 2008. Toutefois, cette relative stabilité masque un recul des communes urbaines de taille intermédiaire (en 5 000 et 20 000 habitants) et un gain des communes rurales de plus petite taille, en lien avec une croissance des espaces périurbains.

L'équilibre entre les quatre communautés d'agglomération (CA) du territoire ne s'est que peu modifié. Pour trois d'entre elles (Valenciennes métropole, Douaisis et de Maubeuge-Val de Sambre), la population a augmenté de 1962 à 1975 puis s'est stabilisée ou a diminué légèrement. La hausse en début de période a été forte pour la CA de Maubeuge-Val de Sambre dont la population a crû à un rythme annuel de 1,1 %, et un peu plus modérée pour la CA de Valenciennes métropole (0,7 %) et la CA du Douaisis (0,4%). En revanche, la CA de la Porte du Hainaut a connu une trajectoire moins favorable, avec une baisse continue de la population dès 1968.

La réorganisation des foyers de peuplement au sein du territoire est davantage perceptible à l'échelle des communes. Les principales villes de l'espace ont en effet connu des évolutions contrastées sous l'impulsion desquelles la géographie locale des foyers de peuplement a pu être remodelée. La commune de Maubeuge a vu sa population croître jusqu'en 1982 avant d'amorcer une légère décroissance. La population de la commune de Sin-le-Noble a connu la même trajectoire mais la baisse a été amorcée plus tôt, dès 1975. À l'opposé, la commune de Denain a vu sa population continuellement décroître, avec une baisse qui s'est même accélérée entre 1975 et 1990. Valenciennes et Douai ont elles aussi perdu des habitants par rapport à 1962 mais elle retrouvent un certain dynamisme démographique dans la période récente. Enfin, Saint-Amand-les-Eaux a quasiment conservé sa population à son niveau de 1962 après un léger épisode de baisse puis de hausse.

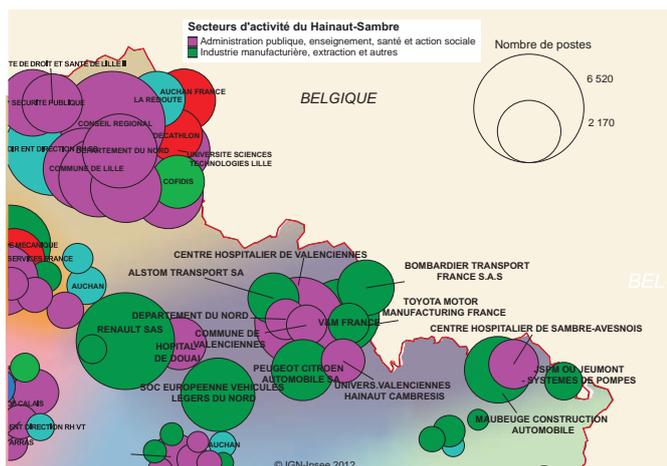
## Emplois et établissements

Localisation de l'emploi en 2008 et évolution 1999-2008 chez les 25-54 ans



© IGN - Insee 2012  
Sources : recensements 1999 et 2008 (Insee).

### Les principaux établissements employeurs en 2010



Source : Clap 2009 (Insee).

**Etablissements : 23 400**

soit 13,8 % des établissements régionaux

**381 établissements de plus de 50 salariés**

soit 14,4 % du total Nord-Pas-de-Calais

**Emploi total en 2008 : 230 000 emplois**

soit 15,6 % de l'emploi régional

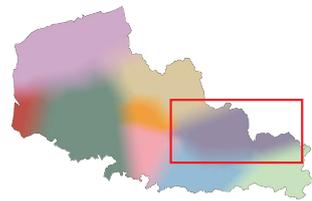
**Postes dans les 20 plus grands établissements :**

34 500 postes

### Un emploi concentré dans la construction de matériel de transport et localisé dans les grandes communes

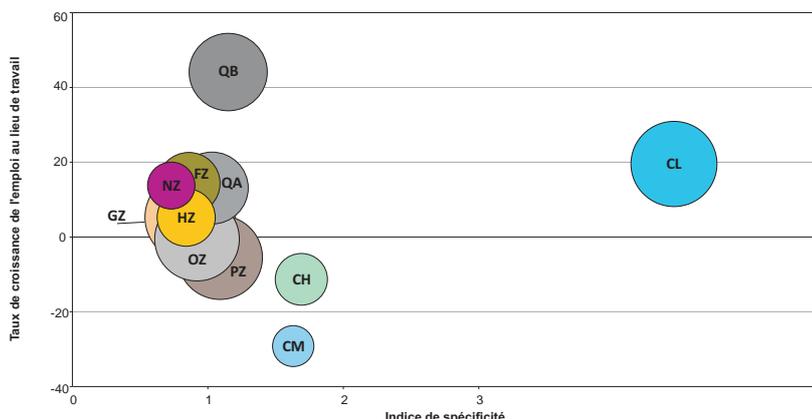
L'espace Hainaut-Sambre compte environ 230 000 emplois en 2008, soit 15,6 % de l'emploi régional contre 16,3 % de la population. La dynamique de l'emploi des 25-54 ans y est positive avec une hausse de 4,1 % entre 1999 et 2008 (contre +1,6 % dans la région), soit la 2e plus forte augmentation derrière l'espace Sud littoral. Les communes les plus importantes en termes d'emplois sont respectivement Valenciennes (34 300), Douai (29 900), Maubeuge (17 000), Saint-Amand-les-Eaux (8 100) et Denain (7 500). Les trois premières communes citées connaissent toutefois un recul respectif de leur emploi entre 1999 et 2008 de l'ordre de 1 %, 5 % et 10 %.

L'espace Hainaut-Sambre compte 23 400 établissements en 2010 dont les plus importants se situent dans les communes pré-citées. Les 20 établissements les plus importants de l'espace totalisent ensemble 34 500 postes de travail, soit le nombre le plus important derrière l'espace Lillois. Deux secteurs y sont représentés : d'une part l'industrie manufacturière avec des établissements appartenant à la filière automobile comme Renault, Toyota, Peugeot-Citroën, la société européenne de véhicules légers du Nord, ... ou à l'industrie ferroviaire comme Bombardier SA ou Alstom. Le deuxième secteur représenté concerne de grands établissements de l'Administration publique comme les centres hospitaliers à Valenciennes, Douai et Maubeuge.



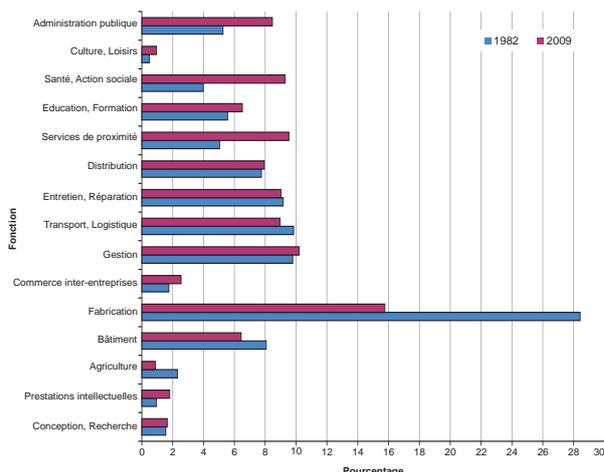
# Spécialisations économiques

## Spécificités sectorielles et dynamiques de l'emploi



Note : voir les annexes pour la nomenclature des codes d'activité.  
Sources : recensements de la population 1999 et 2008, Clap 2009 (Insee).

## Les principales fonctions dans l'emploi du territoire



**Indice de spécificité sectorielle en 2008 : 16,2**  
Nord-Pas-de-Calais : 7,6

**Indice de spécificité sectorielle en 1975 : 29,9**  
Nord-Pas-de-Calais : 18,2

**Emplois dans la sphère présenteielle : 147 400**  
En 1982 : 104 500

**Emplois dans la sphère non-présentielle : 82 600**  
En 1982 : 110 000

Source : recensements de la population 1982 et 2009, exploitation complémentaire (Insee).

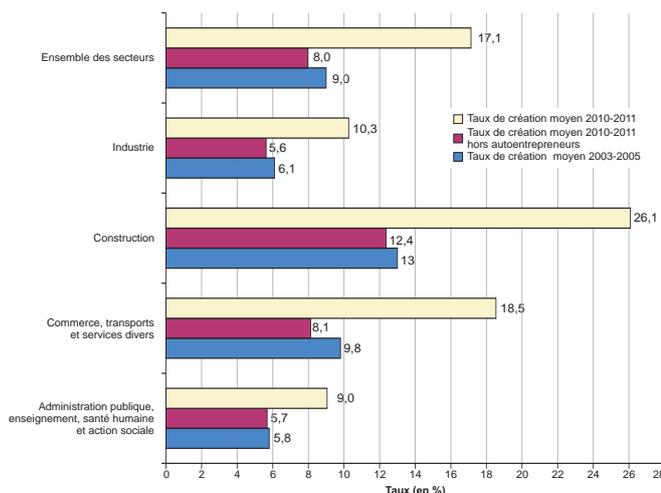
### Un secteur industriel très présent

La structure sectorielle de l'espace Hainaut-Sambre tire sa singularité de la forte présence de l'industrie, et notamment des industries automobile et ferroviaire. Il s'agit de l'espace le plus industriel de la région avec 22,6 % d'emplois industriels, contre 16,1 % sur l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais. La fabrication de matériels de transport est l'un des secteurs les plus importants en termes de postes de travail et sa dynamique d'emploi a été très favorable jusqu'à la veille de la crise économique (+19,5 % entre 1999 et 2008). Hormis l'automobile, les seuls secteurs spécifiques à l'espace sont ceux de la métallurgie, en repli (-11,3 %), et des autres industries manufacturières comprenant la réparation et l'installation de machines et d'équipements, en très fort repli (-29,2 %). A un niveau similaire de celui des industries automobile et ferroviaire, les secteurs les plus représentés en termes de nombre de postes de travail sont ceux du commerce et de la réparation automobile, de l'administration publique et de l'enseignement. Leurs dynamiques d'emploi sont toutefois contrastées : en hausse pour le premier (+5,3 %), stable pour le second et en recul pour le troisième (-5,5 %). Les autres principaux secteurs présents concernent d'autres industries et sont souvent en décroissance (fabrication de denrées alimentaires, fabrication de produits en caoutchouc, fabrication de machines, ...) ou ont trait aux activités de services aux entreprises (activités de services administratifs et de soutien, activités juridiques comptables ou de gestion, ...).

Le caractère très industriel de l'espace explique l'importance de sa sphère non présenteielle (35,9 % contre 34,9 % en région). L'approche fonctionnelle des emplois fait apparaître une forte surreprésentation de la fonction fabrication (16,4 % contre 11,4 % en région) dont l'effet d'entraînement appuie aussi la fonction entretien réparation (9,1 % contre 8,1 %). Enfin, la fonction éducation est également légèrement surreprésentée. La répartition de l'emploi par catégories socio-professionnelles fait apparaître une sous-représentation des cadres (10,6 % contre 12,7 % en région) et professions intermédiaires tandis que les ouvriers sont surreprésentés (31 % contre 26,8 %).

## Créations et dynamiques

Taux de création d'établissements par secteurs, 2008-2010



Source : répertoire des entreprises et des établissements 2003-2005 et 2010-2011, champ marchand non agricole (Insee).

Indice de concentration de l'emploi par catégorie

Catégorie socio-professionnelle	Hainaut-Sambre	Nord-Pas-de-Calais
Global	100,7	97,1
Agriculteurs	102,9	99,8
Artisans commerçants	102,8	99,1
Cadres	101,9	97,0
Professions intermédiaires	102,3	97,5
Employés	98,4	98,2
Ouvriers	100,1	95,3

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

### Part des établissements de 3 ans ou plus en 2010 :

72,1 % contre 71,6 % en moyenne régionale

### Nombre de créations d'établissements en 2010 :

3 995 soit 13,6 % du total régional

### Part des cadres des fonctions métropolitaines en 2010 :

4,4 % contre 6,4 % en moyenne régionale

### Taux d'arrivée d'actifs qualifiés entre 2003 et 2008 :

0,48 % contre 0,60 % en moyenne régionale

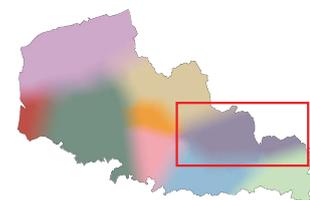
### Un secteur de la construction dynamique au regard des créations d'établissements

L'espace Hainaut-Sambre représente le 3<sup>ème</sup> espace en termes de créations d'établissements (3 995 établissements créés en 2010, soit un poids régional de 13,6 %). Le taux de création moyen total 2010-2011 de l'espace est identique à celui de la région (17,1 %) ; cependant, un secteur fait preuve de plus de dynamisme : la construction (taux de création de 26,1 % contre 21,6 % en région), tandis que la situation est inverse pour la santé et l'action sociale (9 % contre 11,2 %).

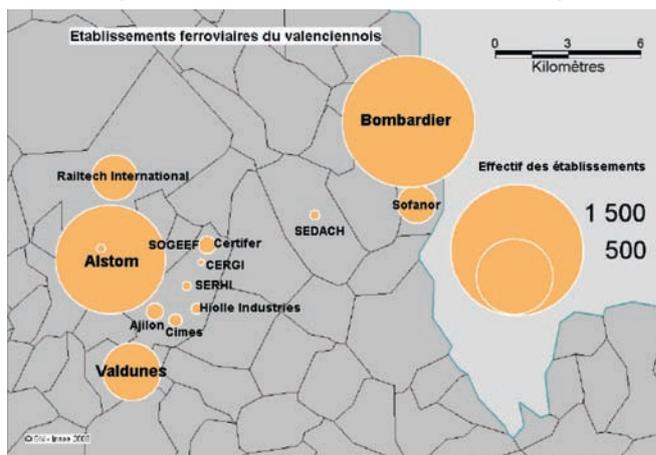
### De nombreux emplois dépendant de l'extérieur

L'espace Hainaut-Sambre présente une adéquation entre le nombre d'actifs occupés et le nombre d'emplois : 100,7 emplois pour 100 actifs occupés. L'espace compte légèrement plus d'emplois que d'actifs occupés pour les cadres et les professions intermédiaires, à l'inverse de la situation observée pour les employés. Cet équilibre relatif cache néanmoins des flux importants dans le sens des arrivées comme des départs. En outre, l'espace Hainaut-Sambre présente un taux de chômage élevé, signe que le marché du travail ne parvient pas à couvrir l'ensemble de la demande d'emploi. Enfin, en 2009, le taux de contrôle de l'espace est inférieur à la moyenne régionale (19,2 % contre 28,7 %) et symétriquement le taux de dépendance le plus élevé parmi les espaces (61,1 % contre 46,5 % en moyenne régionale), ce qui signifie que les emplois des établissements du territoire dépendent souvent de centres de décision qui sont situés en dehors de celui-ci. La part de cadres des fonctions métropolitaines est inférieure à celle de la région (4,4 % contre 6,4 %) et le taux d'arrivée d'actifs qualifiés (par rapport à l'emploi total) est également inférieur à la moyenne régionale (0,48 % contre 0,6 %).

# Focus : Le secteur des transports terrestres, entre spécialisation de l'espace et effet d'entraînement



## La présence de l'industrie ferroviaire dans l'espace



Source : Clap (Insee).

## Emplois industriels du Nord-Pas-de-Calais liés à la filière automobile en 2010, en complément des emplois directs du secteur automobile

Unités : nombre, %

Secteurs d'activités concernés par la construction automobile (NAF, niveau 2)	Répartition des effectifs totaux par secteur (établissements de plus de 20 salariés)	Répartition des effectifs dédiés à la filière automobile, par secteur
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	8 286	4 221
Métallurgie	13 855	3 177
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	7 017	1 279
Activités liées à l'emploi	2 534	307
Activités d'ingénierie, de contrôle et analyses techniques	4 156	343
Services relatifs aux bâtiments (essentiellement nettoyage)	16 265	1 331
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	6 638	431
Fabrication de textiles	5 750	323
Réparation et installation de machines et d'équipements	5 139	263
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	4 224	202
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	10 814	405
Transports terrestres et transport par conduites	23 121	777
Autres	52 420	588
<b>Total</b>	<b>107 799</b>	<b>13 059</b>

Source : enquête sur la filière automobile 2010 (Insee, Direccte).

### Un développement des synergies dans le secteur des transports terrestres

La fabrication de matériels de transport est une spécificité sectorielle de l'espace Hainaut-Sambre. Cette activité économique concerne l'industrie ferroviaire et l'industrie automobile. Elle représente 21 500 postes de travail, soit 10,7 % du total des postes de l'espace en 2009. Ces postes se répartissent pour près de 80 % dans l'industrie automobile et 20 % dans l'industrie ferroviaire. La dynamique a été positive jusqu'à la crise mondiale, avec une hausse de l'emploi de ce secteur de près de 20 % entre 1999 et 2009 dans l'espace, avant de connaître des années de repli.

D'après l'enquête régionale sur la filière automobile, et dans une approche élargie et transversale aux secteurs de la nomenclature d'activités économiques, le Nord-Pas-de-Calais compte 250 unités productives appartenant à la filière automobile et employant 36 400 salariés dédiés à l'activité automobile. Les 8 constructeurs automobiles représentent la majorité des effectifs avec 19 200 salariés. La plupart de ces établissements se situent dans l'espace Hainaut-Sambre comme Renault SAS à Cuincy, Toyota à Onnaing, la société européenne de véhicules légers du Nord à Lieu-Saint-Amand ou Peugeot Citroen Automobile à Trith-Saint-Léger.

L'industrie ferroviaire compte environ 10 000 emplois dans le Nord-Pas-de-Calais sur les 16 500 emplois France entière. 80 % des emplois régionaux du secteur se situent dans le Valenciennois notamment au sein des établissements Bombardier (1 700 postes) et Alstom (1 400 postes). L'association des industries ferroviaires (AIF) regroupe notamment des constructeurs tels Bombardier et Alstom, des équipementiers comme Ghh Valdunes et des bureaux d'études, sous-traitants et prestataires de services. Cette concentration d'établissements dans l'espace s'accompagne de postes souvent qualifiés avec de fortes proportions de cadres et de professions intermédiaires et de la présence de fonctions de conception et recherche. Plusieurs acteurs participent au développement du pôle de compétence ferroviaire du Nord Pas de Calais à travers I-Trans.

La présence d'établissements de l'industrie automobile et ferroviaire dans l'espace peut créer des synergies et accentuer l'ancrage de ces industries. L'entrée d'une partie d'établissements automobiles comme Renault ou Valeo dans le pôle de compétitivité I-Trans indique cette volonté de mutualisation entre les deux activités. La présence des industries automobile et ferroviaire engendre des effets d'entraînements sur des secteurs d'activité complémentaires ou proches tels la construction de matériels roulants, la réparation et l'installation de machines et d'équipements, la réparation d'automobiles, le transport et l'entreposage, la métallurgie, la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, etc. Au niveau de l'espace Hainaut-Sambre, certains secteurs complémentaires sont ainsi surreprésentés, tels ceux de la métallurgie, la fabrication de produits métalliques, la fabrication de machines et d'équipements ou la réparation de machines et d'équipements.

## Du revenu au développement humain

Revenu fiscal médian 2010  
(€ par UC)

- Supérieur à 19 000
- De 17 000 à 19 000
- De 16 000 à 17 000
- De 15 000 à 16 000
- De 13 000 à 15 000
- Inférieur à 13 000

- + Rapport interdécile supérieur à 10
- Rapport interdécile inférieur à 4

**Revenu médian : 14 950 euros par UC**

contre 16 370 euros par UC en Nord-Pas-de-Calais  
1<sup>er</sup> décile : 3 810 euros par UC  
9<sup>e</sup> décile : 30 200 euros par UC

**Part des foyers fiscaux non imposés : 58,0 %**

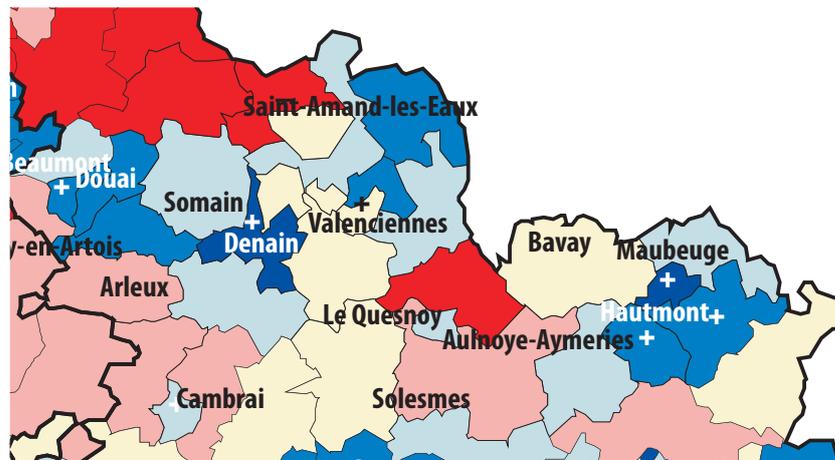
contre 53,0 % en Nord-Pas-de-Calais

**Population vivant avec un bas revenu :**

**158 800 habitants**

soit 30,2 % contre 25,6 % en moyenne régionale

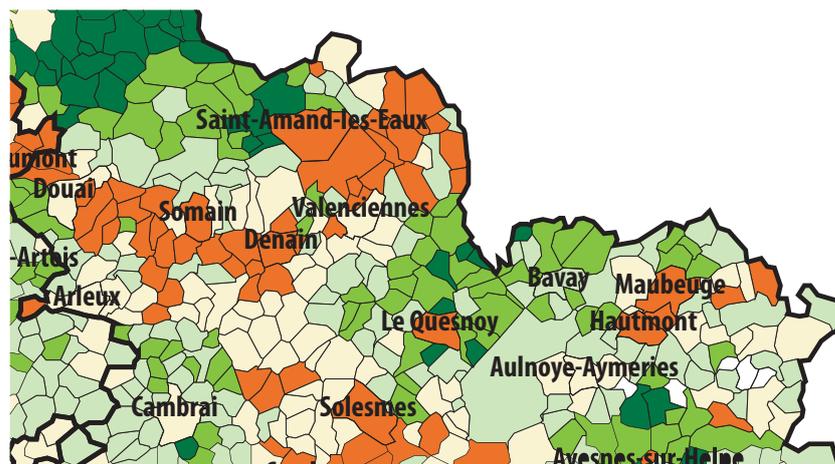
Revenu fiscal médian des cantons et rapport interdécile en 2010



© IGN - Insee 2012

Source : revenus fiscaux localisés des ménages 2010 (Insee, DGFiP).

Indice de développement humain (IDH-4)  
des communes du Nord-Pas-de-Calais en 2009



© IGN - Insee 2012

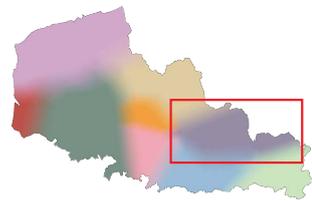
Sources : DGI, ORS, Région Nord-Pas-de-Calais, calcul D2PE, recensement de la population (Insee).

### Un territoire exposé aux difficultés sociales, avec plusieurs zones de fragilités

Comptant 158 800 habitants disposant de ressources sous le seuil des bas revenus, soit 30,2 % de sa population contre 25,6 % sur l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais, l'espace Hainaut-Sambre présente une exposition plus marquée aux situations de précarité qu'en moyenne régionale. Globalement, le niveau des ressources monétaires dont disposent les ménages du territoire est en effet en retrait : ainsi, 58 % des ménages du territoire sont non imposés, contre 53 % en Nord-Pas-de-Calais. Pourtant, le territoire compte également des ménages plus aisés : 10 % des ménages disposent d'un revenu supérieur à 30 200 euros par UC, un montant supérieur à ce qui est observé sur des territoires voisins tout autant touchés par la pauvreté, comme l'espace Artois-Gohelle ou l'espace Avesnois.

L'espace Hainaut-Sambre présente deux zones particulièrement exposées aux situations de précarité : le Denais et le Maubeugeois, avec un revenu médian des ménages proche de 11 800 euros par UC. À l'inverse, deux territoires présentent une relative concentration de ménages plus aisés, dans l'Amandinois et l'Orchésis d'une part, dans le Quercitain d'autre part, avec un revenu fiscal médian excédant les 20 000 euros par UC. La ville de Valenciennes apparaît dans une position intermédiaire, principalement liée à la cohabitation de ménages pauvres et aisés, tandis que les ménages résidant sur Douai présentent globalement un niveau de ressources plus faible.

Une analyse complétée sur d'autres dimensions du développement humain comme les parcours éducatifs et les difficultés sanitaires, confirme le cumul de difficultés sur Denain et Maubeuge, et fait apparaître de façon plus explicite une zone de fragilité sociale autour de Condé-sur-L'Escaut, jusqu'aux portes de Saint-Amand et de Valenciennes, et dans une moindre mesure une zone autour du Douaisis.

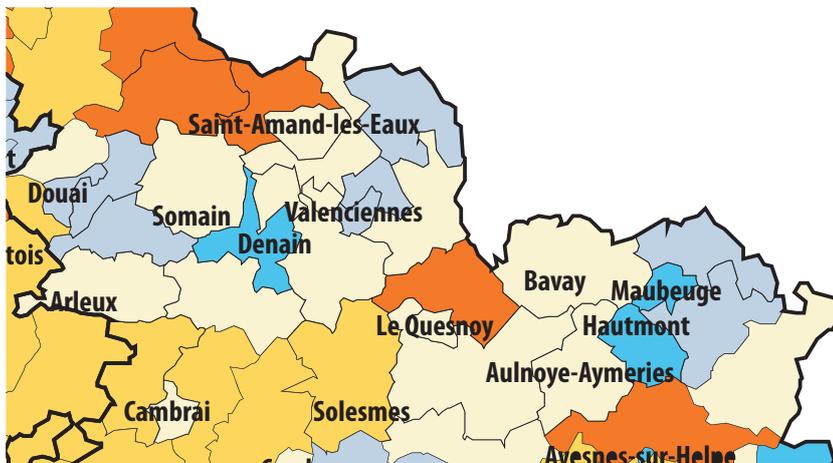


# Ressources des ménages

Taux d'emploi des 15-64 ans par canton en 2008

**Taux d'emploi des 15-64 ans en 2008 (%)**

- Supérieur à 65
- De 60 à 65
- De 55 à 60
- De 50 à 55
- Inférieur à 50



**Juste avant la crise... en 2008**

**Taux d'emploi : 53,4 %**  
Nord-Pas-de-Calais : 57,2 %

**Taux d'emploi féminin : 46,2 %**  
Nord-Pas-de-Calais : 51,3 %

**Part de ménages dont la personne de référence est au chômage : 7,6 %**  
Nord-Pas-de-Calais : 6,9 %

**Part de ménages dont la personne de référence est en emploi précaire : 5,1 %**  
Nord-Pas-de-Calais : 4,7 %

© IGN - Insee 2012  
Source : recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire, (Insee).

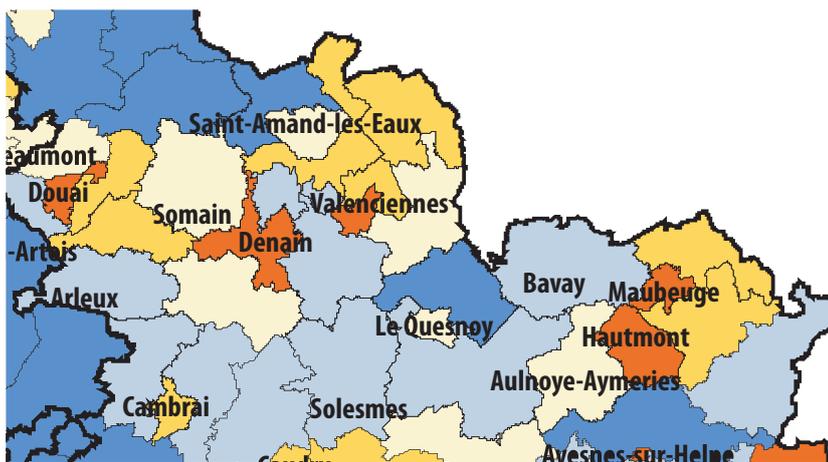
Part des personnes couvertes par le RSA socle par canton en 2011

**Pendant la crise... en 2011**

**Population couverte par le RSA socle : 44 150, soit 8,4 %**  
Nord-Pas-de-Calais : 6,4 %

**Population couverte par l'AAH : 20 750, soit 4 %**  
Nord-Pas-de-Calais : 3,0 %

**Part des allocataires CAF dont plus de 75 % des ressources sont des prestations : 27,9 %**  
Nord-Pas-de-Calais : 24,2 %



**Part en %**

- Supérieur à 10
- De 7 à 10
- De 5 à 7
- De 3 à 5
- Inférieur à 3

© IGN - Insee 2012  
Source : données 2011 sur les allocataires (CAF, MSA) ; recensement de la population 2009 (Insee).

## Un moindre taux d'emploi en général, une moindre activité féminine en particulier

En raison d'un marché du travail structurellement déprimé, avec un taux de chômage 2,5 points au dessus du taux régional, les habitants de l'espace Hainaut-Sambre sont proportionnellement moins nombreux à occuper un emploi. Ainsi, le taux d'emploi s'établit à 53,4% à la veille de la crise économique mondiale, en retrait de 4 points par rapport au taux régional. Ce résultat tient également à une moindre participation féminine sur le marché du travail : le taux d'emploi féminin est de 46,2% en 2008, soit 5 points de moins qu'en moyenne régionale. Les ménages bi-actifs sont ainsi relativement peu nombreux. À l'inverse, près de 13% des ménages, avant même la crise économique, ont pour personne de référence un demandeur d'emploi ou une personne en emploi précaire. Corollaire du moindre accès à l'emploi, l'espace Hainaut-Sambre compte 8,4% de sa population couverture par le RSA socle, une part de 2 points supérieure à celle observée en moyenne régionale.

Le Denais et le Maubeugeois sont les deux territoires présentant les taux d'emploi les plus faibles, qui avoisinent les 45%, suivis par le Douais et les environs de Condé, proches de 50%. À l'inverse, le taux d'emploi dépasse les 65% dans le Quercitain, l'Amandinois et l'Orchésis. Cette géographie fait apparaître l'organisation fonctionnelle et sociale de l'espace, avec des zones résidentielles et périurbaines moins exposées à la pauvreté, et des zones urbaines qui, tout en étant les principaux centres pourvoyeurs d'emplois, comptent une population résidente en partie exclue du marché du travail. Le taux d'emploi apparaît également modeste sur la ville de Valenciennes, en partie du fait de la concentration estudiantine. Valenciennes concentre en outre un nombre important de bénéficiaires de minima sociaux, notamment dans les quartiers les plus fragiles. L'espace Hainaut-Sambre compte d'ailleurs plus de 65 000 habitants en zone urbaine sensible. Tout en étant présente dans plusieurs centres urbains, la précarité reste donc polarisée : 10% des communes regroupent à elles-seules plus de 60% de la population couverte par le RSA socle, alors qu'elles comptent pour 45% de la population totale.

## Capital humain et enjeux sanitaires

### Part de non diplômés en 2008 (%)



**Part des personnes sans diplôme : 19,2 %**

*Nord-Pas-de-Calais : 17,5 %*

**Part des titulaires d'un diplôme du supérieur : 19,8 %**

*Nord-Pas-de-Calais : 24,1 %*

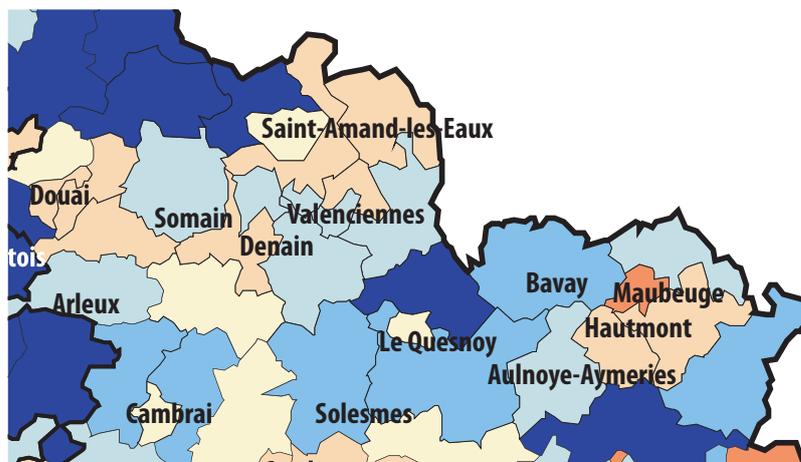
**Part des élèves et étudiants de 15 à 59 ans : 12,3 % (soit 47 800 personnes)**

*Nord-Pas-de-Calais : 12,9 %*

**Part des personnes de 25-34 ans sans diplôme : 14,5 %**

*Nord-Pas-de-Calais : 12,3 %*

### Part des non-diplômés parmi les 15-59 ans non scolarisés



© IGN - Insee 2012

Source : recensement de la population 2008, exploitation complémentaire (Insee).

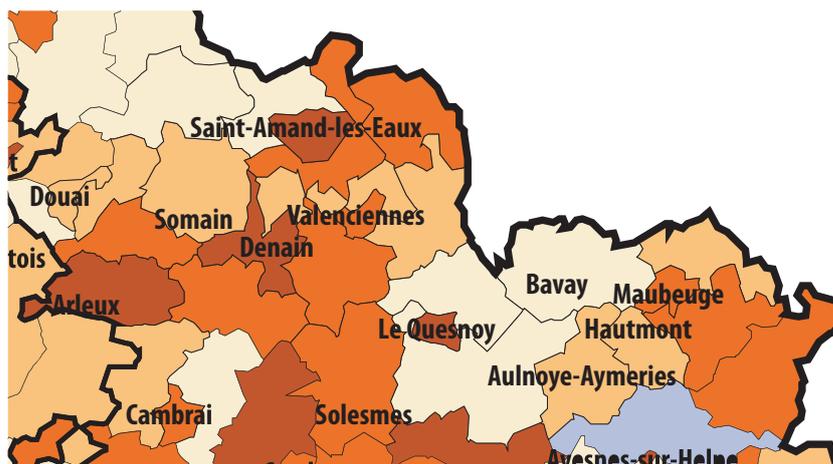
### Nombre de médecins pour 10 000 habitants :

- 10,3 généralistes
- 5,1 spécialistes

### Pour le Nord-Pas-de-Calais :

- 10,8 généralistes
- 5,1 spécialistes

### Indice conjoncturel de mortalité sur la période 2006-2009



© IGN - Insee 2012

Source : ORS Nord-Pas-de-Calais.

### En %



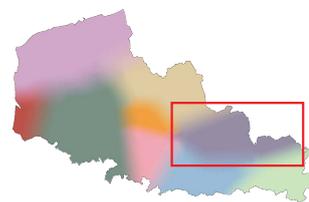
Moyenne nationale : 125  
Moyenne régionale : 100

### Un décrochage persistant des niveaux de formation comme de la situation sanitaire

Avec 19,2 % des habitants âgés de 15 à 59 ans sans diplôme, l'espace Hainaut-Sambre fait partie des territoires de la région, avec l'espace Avesnois et l'espace Artois-Gohelle, les plus concernés par la faible qualification de la population. Le territoire compte ainsi autant de non-diplômés que de diplômés du supérieur court ou long. Ces difficultés se trouvent accentuées sur la zone de Maubeuge en particulier, ainsi que Denain et Condé, et dans une moindre mesure sur Douai. À l'inverse, Valenciennes présente un profil plus favorable, avec une structure des qualifications plus élevée. Si la situation apparaît plus favorable au fil des générations, le renouvellement de la structure des qualifications ne pourra s'envisager que sur plusieurs décennies. D'autant plus qu'à court terme, le poids démographique des jeunes adultes en fin de formation apparaît plus faible dans le territoire qu'en moyenne régionale (12,3 % contre 12,9 %), ce qui limite le rythme d'élévation des niveaux de formation dans l'espace. En outre, parmi les 25 à 34 ans ayant achevé leur formation initiale, l'espace compte encore 14,5 % de jeunes sans diplôme, soit 2 points de plus qu'en moyenne régionale.

Autre facette du développement humain, les conditions sanitaires apparaissent particulièrement dégradées. La plus grande partie du territoire présente un indice comparatif de mortalité supérieur à la moyenne régionale — elle-même largement supérieure à la moyenne nationale. En particulier, la zone de Denain est la plus concernée, tandis que l'Amandinois ou le Quercitain présentent des contrastes marqués entre les zones urbaines, dont la population présente un état sanitaire dégradé, et des zones périurbaines, où la population apparaît moins exposée à une mortalité précoce. En dépit de ces problématiques de santé, le territoire présente une densité médicale relativement faible, avec une moindre présence des généralistes, et un déficit de spécialistes aussi marqué qu'en moyenne régionale.

# Focus : activité féminine et accès à l'emploi



## Évolution des taux d'activité et des taux d'emploi par sexe et tranche d'âge

Unités : %, points

	1990			1999			2008		
	Hainaut-Sambre	Nord-Pas-de-Calais	Écart	Hainaut-Sambre	Nord-Pas-de-Calais	Écart	Hainaut-Sambre	Nord-Pas-de-Calais	Écart
<b>Taux d'activité</b>									
Hommes de 15 à 64 ans	68,6	72,0	-3,4	71,6	73,3	-1,7	72,5	73,7	-1,2
Hommes de 25 à 54 ans	92,5	94,1	-1,6	92,8	94,2	-1,4	92,1	93,6	-1,5
Femmes de 15 à 64 ans	44,1	50,7	-6,6	51,3	56,0	-4,7	57,0	61,0	-4,0
Femmes de 25 à 54 ans	56,8	64,4	-7,6	66,2	72,0	-5,8	72,2	77,8	-5,6
<b>Taux d'emploi</b>									
Hommes de 15 à 64 ans	56,5	61,9	-5,4	57,3	61,4	-4,1	60,7	63,3	-2,6
Hommes de 25 à 54 ans	80,4	84,6	-4,2	77,6	82,1	-4,5	79,6	82,8	-3,2
Femmes de 15 à 64 ans	33,4	40,9	-7,5	38,1	44,5	-6,4	46,2	51,3	-5,1
Femmes de 25 à 54 ans	44,8	53,7	-8,9	51,0	59,1	-8,1	60,2	67,0	-6,8

Avertissement : une évolution dans le questionnaire du recensement de la population 2008 ne permet pas de comparer directement les niveaux à ceux obtenus en 1990 et 1999. La modification conduit à accroître les taux d'activité et d'emploi, plus particulièrement aux jeunes âges (15-24 ans).

Sources : recensements de la population 1990, 1999, 2008 (Insee).

## Répartition de la population active selon le diplôme le plus élevé, en 2008

Unité : %

		Aucun diplôme	CEP, BEPC	CAP, BEP	Bac, brevet professionnel	Diplôme du supérieur
<b>Ensemble des actifs</b>		14,5	12,3	32,0	19,7	21,5
Hommes		16,4	10,6	36,9	17,9	18,2
Femmes		12,2	14,3	25,8	22,1	25,6
<b>Espace Hainaut-Sambre</b>	<b>Actifs de moins de 35 ans</b>					
	Hommes	14,6	8,3	32,0	24,4	20,6
	Femmes	7,8	6,5	22,0	29,4	34,3
	<b>Actifs de 50 ans ou plus</b>					
	Hommes	14,2	19,4	38,6	12,6	15,2
	Femmes	14,6	33,1	23,8	14,3	14,2
<b>Ensemble des actifs</b>		13,7	11,1	28,2	18,9	28,1
Hommes		15,2	9,6	32,4	17,8	25,0
Femmes		12,0	12,9	23,1	20,3	31,7
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	<b>Actifs de moins de 35 ans</b>					
	Hommes	13,7	7,0	27,5	23,7	28,0
	Femmes	8,1	5,6	18,7	25,9	41,8
	<b>Actifs de 50 ans ou plus</b>					
	Hommes	14,1	18,4	32,8	13,5	21,3
	Femmes	13,9	30,5	22,9	14,2	18,5

Source : recensement de la population 2008, exploitation principale (Insee).

### Une place croissante des femmes sur le marché du travail, et pourtant un maintien de l'écart à la situation régionale

Les territoires de l'espace Hainaut-Sambre se caractérisent par un taux d'activité historiquement faible, pour lequel l'amélioration relative à la référence régionale reste très localisée. Dans les divers territoires composant l'espace, la faiblesse des taux d'activité correspond, outre l'exposition élevée au risque de chômage, à une moindre participation des femmes au marché du travail. Ce constat influence, de fait, les situations sociales des ménages, ces derniers disposant de moindres revenus d'activité.

Le taux d'activité des femmes de l'espace, à 57 %, est ainsi en retrait de 4 points par rapport à la moyenne régionale, elle-même inférieure à la moyenne nationale. Sur la tranche d'âge des 25 à 54 ans, période où la formation initiale est réputée achevée, où la fin de carrière n'est en général pas atteinte, le taux d'activité s'établit certes à 72 %, mais présente un retrait de 5,6 points par rapport à la moyenne régionale – contre des taux de 92 % et – 1,5 points pour les hommes. La place des femmes sur le marché du travail s'améliore au fil des décennies, tant en niveau qu'en écart : les taux d'activité ont cru de 20 points en 20 ans entre 25 et 54 ans (modulo le changement de mesure statistique) et l'écart à la région s'est légèrement resserré, de près de 2 points. La situation de l'espace reste néanmoins atypique.

Les difficultés liées au chômage induisent probablement un effet d'éviction plus intense pour les femmes : le taux d'emploi ne dépasse qu'à peine les 60 % pour celles âgées de 25 à 54 ans, soit – 6,8 points par rapport à la référence régionale. Néanmoins, d'autres facteurs sont à considérer, à commencer par les parcours de formation. Même au sein de la population active féminine, les niveaux de diplôme dans l'espace apparaissent en retrait, avec 48 % des femmes actives ayant un diplôme supérieur au baccalauréat, contre 52 % en moyenne régionale. Si les générations plus jeunes sont plus diplômées, l'écart à la région persiste : 64 % des jeunes femmes actives de l'espace ont un diplôme du supérieur, contre 68 % en moyenne régionale.

## Des migrations résidentielles ...

**Immigration 2003-2008 : 42 000 habitants**

Part interne : 66 %

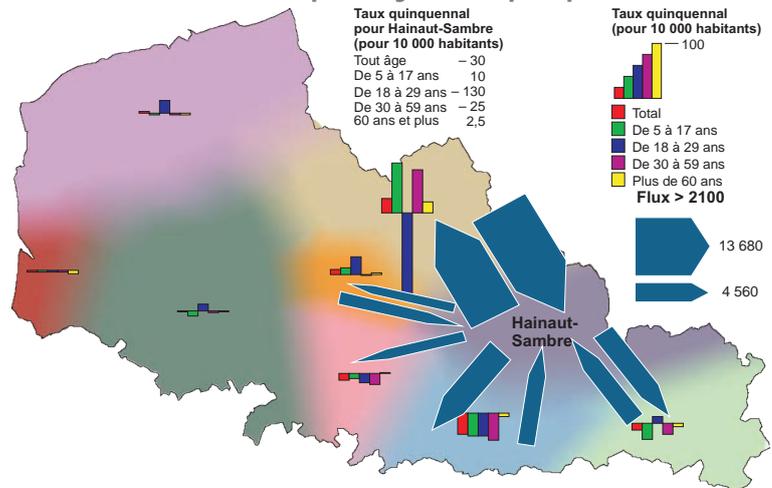
Part externe : 34 %

**Émigration 2003-2008 : 56 000 habitants**

Part interne : 53 %

Part externe : 47 %

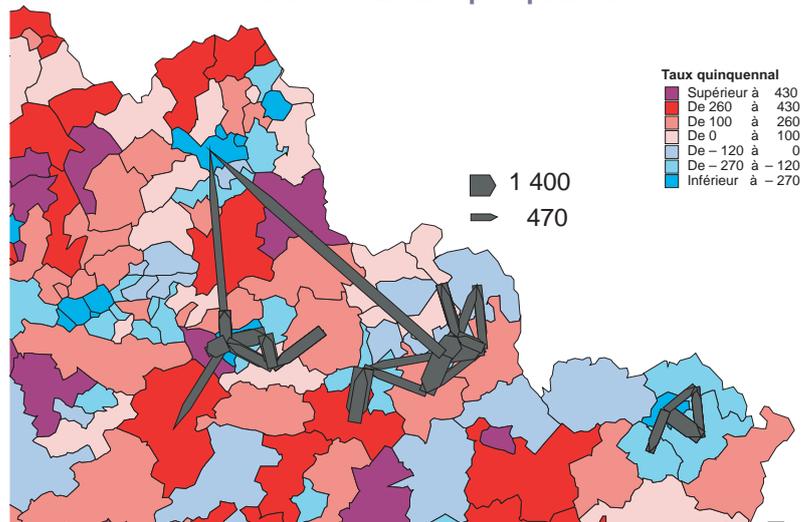
### Taux quinquennal de migration nette vis-à-vis de chacun des espaces régionaux et principaux flux



© IGN - Insee 2013

Sources : recensements 1999 et 2008 (Insee).

### Taux quinquennal de migration nette, interne à la région, à l'échelle des cantons et principaux flux



© IGN - Insee 2013

Sources : recensements 1999 et 2008 (Insee).

**Taux de migration nette global 2003-2008 :**

- 227 pour 10 000 habitants

**Taux de migration nette interne 2003-2008 :**

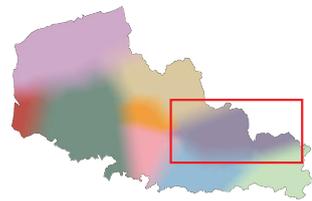
- 31 pour 10 000 habitants

**Taux de migration nette externe 2003-2008 :**

- 196 pour 10 000 habitants

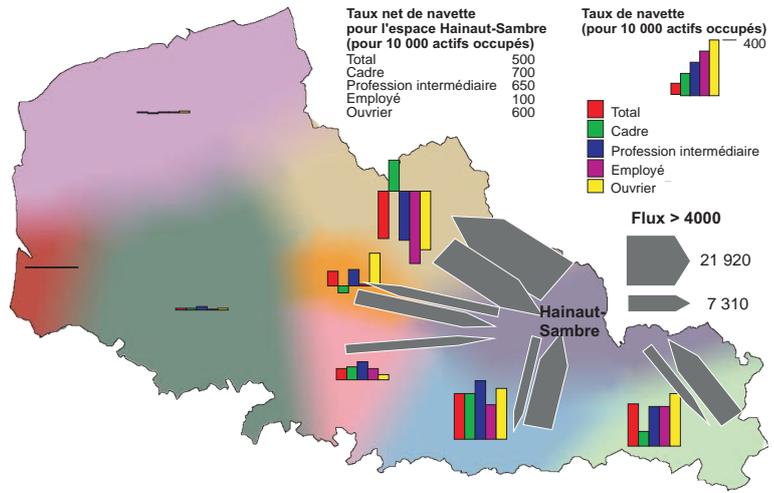
### Des interactions résidentielles soutenues avec les espaces Lillois, Cambrésis et Avesnois

Près de 42 000 personnes se sont installées en Hainaut-Sambre sur une période de 5 ans, quand 56 000 personnes au contraire l'ont quitté. Rapportés à la population du territoire, ces volumes restent toutefois mesurés : le taux d'entrée (688 habitants pour 10 000) et le taux de sortie (915 habitants pour 10 000) sont légèrement plus faibles par exemple que pour l'espace Lillois. Pourtant, l'excès des sorties sur les entrées conduit à l'un des déficits migratoires parmi les plus marqués des espaces régionaux : 227 habitants pour 10 000. Ce dernier tient principalement au déséquilibre des échanges avec les autres régions françaises, largement déficitaires (- 196 habitants pour 10 000) tandis que les échanges avec les autres espaces du Nord-Pas-de-Calais sont proches de l'équilibre (- 31 habitants pour 10 000). A cet égard, les flux migratoires sont particulièrement soutenus avec l'espace Lillois. Ils sont déficitaires aux âges des études et des premiers pas dans la vie active (18-29 ans), du fait de l'attractivité estudiantine et économique de Lille, et bénéficiaires aux âges plus avancés (30-59 ans) avec l'installation de ménages dans les espaces périurbains aux franges de l'agglomération lilloise. En lien avec l'offre universitaire locale, l'espace Hainaut-Sambre présente un léger excédent migratoire pour les 18-29 ans avec l'espace Artois-Gohelle et l'espace Avesnois. Enfin, les échanges sont globalement déficitaires avec l'espace Cambrésis, du fait d'une périurbanisation croissante depuis les agglomérations du Douaisis et du Valenciennois vers la frange sud de l'espace. En interne à l'espace Hainaut-Sambre, des systèmes de mobilité se dessinent autour des principales villes (Douai, Valenciennes, Denain, Maubeuge), dont le déficit migratoire traduit l'installation de ménages vers l'immédiate périphérie. Dans l'ensemble, les soldes migratoires apparaissent négatifs dans les territoires les plus urbains et positifs dans les espaces périurbains, à l'exception des territoires de la Sambre, déficitaires partout.



# ... Aux migrations alternantes

## Taux net de navetteurs, interne à la région, vis-à-vis de chacun des espaces régionaux et principaux flux

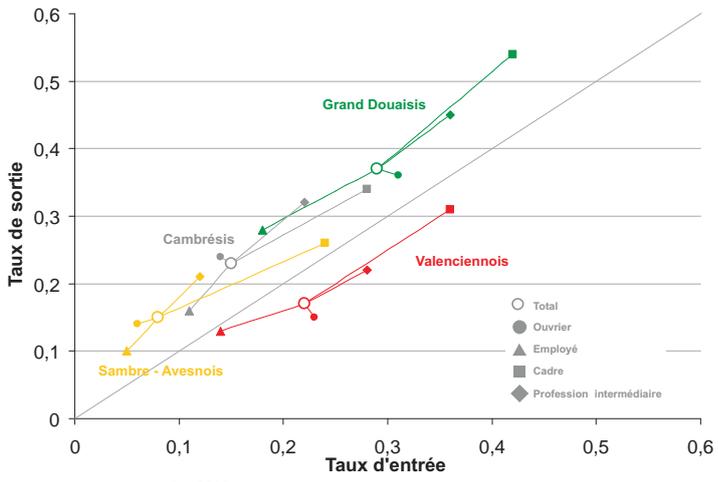


**Entrées d'actifs occupés : 51 000**  
*Part interne : 96 %*  
*Part externe : 4 %*

**Sorties d'actifs occupés (y.c échanges frontaliers) : 50 000**  
*Part interne : 77 %*  
*Part des autres régions : 9 %*  
*Part des frontaliers : 14 %*

© IGN - Insee 2013  
 Source : recensement de la population 2008 (Insee).

## Taux d'entrée - sortie des SCoT de l'espace, par catégories socioprofessionnelles



Source : recensement de la population 2008 (Insee).

**Ouvrier**  
*Taux d'entrée : 0,22*  
*Taux de sortie : 0,16*

**Employé**  
*Taux d'entrée : 0,15*  
*Taux de sortie : 0,14*

**Profession intermédiaire**  
*Taux d'entrée : 0,26*  
*Taux de sortie : 0,21*

**Cadre**  
*Taux d'entrée : 0,33*  
*Taux de sortie : 0,28*

## Un solde domicile-travail excédentaire, principalement porté par le Scot du Valenciennois

L'espace Hainaut-Sambre voit, quotidiennement, presque autant de navetteurs qui rejoignent (51 000 actifs) ou quittent (50 000 actifs, dont 7 000 travailleurs transfrontaliers) le territoire au titre des migrations alternantes. Toutefois, en se limitant aux migrations internes à la région, l'espace présente un excédent migratoire : 49 000 actifs viennent y travailler chaque jour quand 38 000 le quittent, soit un taux de l'ordre de + 500 pour 10 000 actifs occupés. Cet excédent migratoire porte à la fois sur les cadres, les professions intermédiaires et les ouvriers. L'espace Hainaut-Sambre présente, dans ses échanges avec l'espace Lillois, un léger déficit global, résultat d'un excédent au titre des migrations alternantes pour les cadres (plus nombreux à résider sur l'espace Lillois et à travailler sur l'espace Hainaut-Sambre que dans la situation inverse) et d'un déficit pour toutes les autres catégories sociales, en particulier les employés. Avec l'espace Cambrésis, les échanges sont excédentaires pour toutes les catégories sociales. Avec l'espace Avesnois, ils le sont plus particulièrement pour les ouvriers. Les échanges sont plus modestes avec l'espace Artois-Gohelle (léger excédent pour les ouvriers) et avec l'espace Arrageois. L'attractivité productive de l'espace fait écho à la dynamique du SCoT du Valenciennois, dont les entrées d'actifs sont supérieures aux sorties. Ainsi, pour les cadres, le territoire présente un taux d'entrée de 0,36 et un taux de sortie de 0,31. Si le SCoT du Grand Douaisis présente une plus forte intensité des flux, ces derniers sont toutefois déficitaires : en témoigne le déséquilibre observé pour les cadres, avec un taux d'entrée de 0,42 et un taux de sortie de 0,52. Le SCoT du Cambrésis, et plus encore le SCoT de Sambre-Avesnois, présentent de moindres échanges, également déficitaires.

## Équipements et accessibilité

Temps d'accès moyen (en minute)  
(Aux 5 domaines d'équipement de la gamme supérieure ajustée)

- De 11,2 à 24,7
- De 9,0 à 11,2
- De 7,3 à 9,0
- De 5,7 à 7,3
- De 0,0 à 5,7
- Équipement de santé de la gamme supérieure ajustée
- Équipement d'enseignement de la gamme supérieure ajustée
- Équipement de culture, loisir de la gamme supérieure ajustée

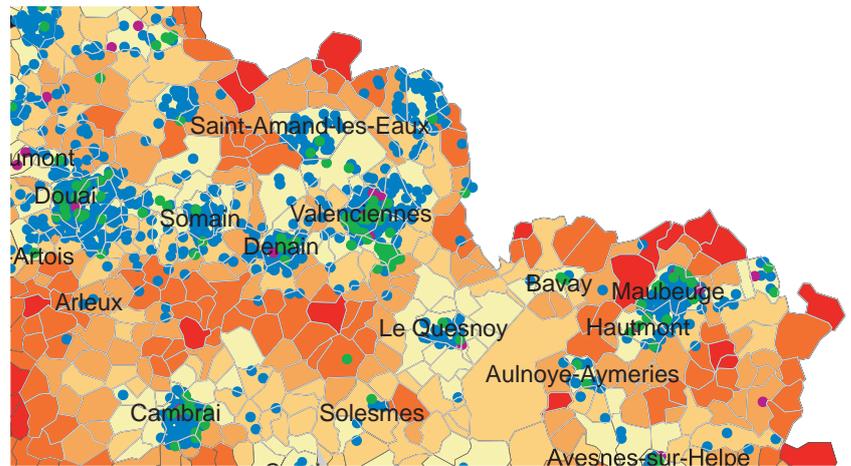
### Densité d'équipements pour 10 000 habitants en 2012

**Gamme supérieure ajustée**  
Hainaut-Sambre : 17,4  
Région : 15,2

**Dont le domaine de la santé**  
Hainaut-Sambre : 12,8  
Région : 10,7

**Dont le domaine de l'enseignement**  
Hainaut-Sambre : 1,4  
Région : 1,4

### Temps d'accès aux équipements de la gamme supérieure ajustée et densité d'équipements pour la santé, l'enseignement et les loisirs-culture



© IGN - Insee 2013  
Source : Base permanente des équipements 2012 (Insee).

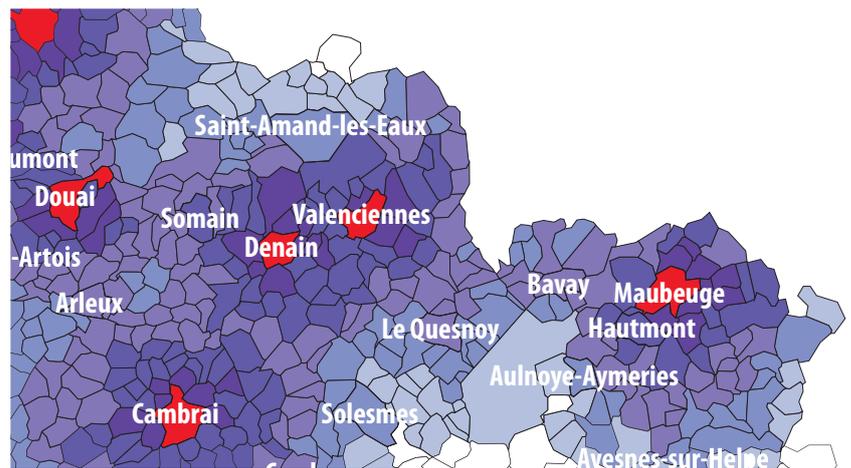
### Pôles de la gamme supérieure ajustée et aires d'influence

Temps d'accès minimum à un pôle de la gamme supérieure (en minute) :

- Pôle
- De 1 à 10
- De 10 à 15
- De 15 à 20
- De 20 à 25
- De 25 à 30
- Plus de 30

### Part de la population de l'espace localisée...

à moins de 10 minutes d'un pôle : 48,3 %  
de 10 à 20 minutes d'un pôle : 47,4 %  
à plus de 20 minutes d'un pôle : 4,3 %



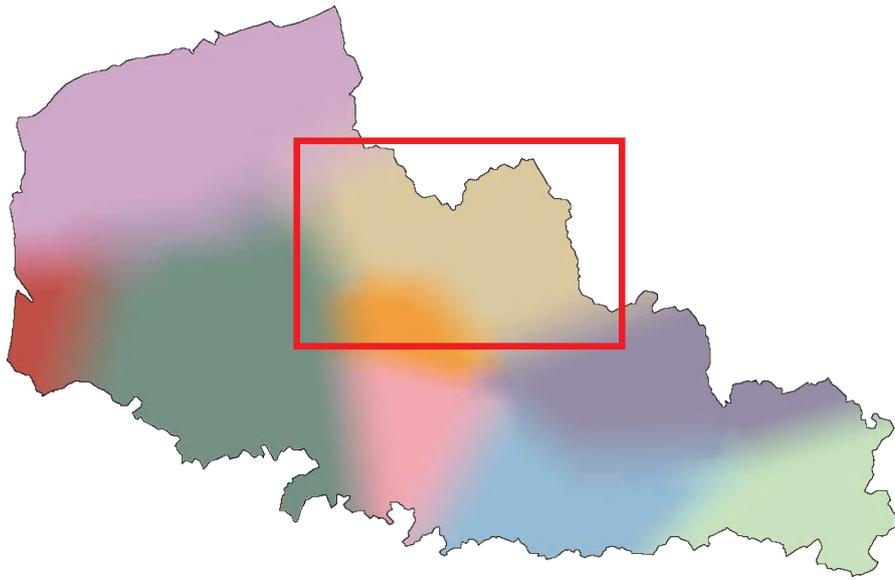
© IGN - Insee 2013  
Source : Base permanente des équipements 2012 (Insee).

### Une accessibilité élevée, probablement renforcée par l'offre frontalière

L'espace Hainaut-Sambre dispose d'une densité d'équipements et de services supérieurs plus élevée qu'en moyenne régionale, en lien avec le caractère majoritairement urbain du territoire et la présence de villes structurantes comme Valenciennes, Douai et Maubeuge. Avec 17,4 équipements relevant de la gamme supérieure pour 10 000 habitants, l'espace Hainaut-Sambre s'inscrit sur le même plan que l'espace lillois (17,7 pour 10 000 habitants). Le domaine de la santé est plus particulièrement représenté, en lien avec la cartographie hospitalière et, plus généralement, avec les besoins sanitaires élevés sur le territoire. Le domaine de la culture peut sembler en retrait (0,2 équipements supérieurs pour 10 000 habitants, contre 0,4 sur la métropole lilloise), mais sans doute faut-il prendre en compte la présence d'une offre culturelle frontalière, en premier lieu sur Mons, géographiquement proche de l'espace, ainsi que la relative proximité de l'offre lilloise.

Les équipements et services sont regroupés de long de l'armature urbaine du territoire, avec une concentration plus marquée sur des villes assurant des fonctions de pôle de services, comme Douai, Denain, Valenciennes et Maubeuge. D'autres communes disposent d'équipements supérieurs, mais pas nécessairement de la diversité suffisante pour apparaître en tant que pôle, à l'instar de Saint-Amand-les-Eaux ou Le Quesnoy : elles participent toutefois de la bonne couverture géographique de l'espace. Ainsi, près de 4 % seulement de la population réside à plus de 20 minutes d'un pôle - principalement dans le Bavais, le Quercitain ou encore dans l'Amandinois, mais restent à proximité d'une partie des équipements supérieurs. En outre, ces espaces bénéficient également de l'apport frontalier, par exemple de Tournai pour l'Amandinois, de Mons pour le Bavais.

# Espace Lillois





# Espace Lillois - lecture prospective

## Faits saillants

Tout en présentant la densité de population la plus élevée en Nord-Pas-de-Calais, avec plus de 1,3 millions d'habitants sur 1 600 km<sup>2</sup>, l'espace Lillois a connu une croissance démographique plus soutenue qu'en moyenne régionale, portée à la fois par la ville de Lille et par les espaces périphériques à vocation résidentielle, en dépit d'un repli sur Roubaix et Tourcoing.

Territoire des jeunes, l'espace Lillois a une pyramide des âges atypique en comparaison des autres espaces régionaux. Le territoire concentre les étudiants venus d'autres espaces, et des jeunes actifs débutant leur vie professionnelle. Cette caractéristique correspond à des fonctions sociale et économique propre à l'espace : la fonction estudiantine du fait de la présence des grandes universités, la fonction tertiaire à même d'offrir des débouchés pour de jeunes actifs.

L'espace Lillois se démarque en effet par l'essor du tertiaire supérieur et une croissance de l'emploi plus rapide qu'en moyenne régionale – y compris sur la période récente de crise économique. Les actifs qualifiés s'y trouvent de plus en plus polarisés. Aux côtés des emplois dans les administrations publiques, la santé et l'enseignement, l'espace Lillois présente une spécificité sectorielle dans les activités financières et d'assurance, les activités juridiques, comptables et d'ingénierie et de plus en plus dans les activités informatiques et d'information. Les pôles d'activités tertiaires sont les symboles de cette économie servicielle d'envergure métropolitaine. Malgré tout, cette dynamique reste en décalage avec celle observée dans d'autres métropoles nationales, l'espace Lillois accueillant des établissements avec des activités de gestion, plutôt qu'avec des activités de conception.

Le territoire connaît des flux migratoires qui correspondent à une double logique d'attractivité en son cœur (jeunes ménages) et vers les franges (familles). Ces mouvements de population se doublent d'une géographie sociale contrastée. De fait, l'espace Lillois présente les inégalités sociales les plus marquées, auxquelles correspondent des contrastes marqués à l'échelle des communes et des quartiers. L'espace compte à la fois, en proportion importante, des ménages avec un patrimoine élevé et des revenus d'activité soutenus, et des ménages en situation de précarité, sans ressource autonome.

Structuré par une large agglomération qui s'est, au fil des décennies, densifiée et prolongée à la fois vers le nord avec un continuum de Lille jusqu'à Tourcoing, et vers l'est avec l'essor de Villeneuve d'Ascq, l'espace Lillois présente peu de zones naturelles. Les territoires les moins denses, dans les Weppes, les Flandres ou la Pêvèle, sont soumis à des mouvements périurbains dont la consommation foncière se fait aussi au détriment des exploitations agricoles. Les enjeux environnementaux dépassent en outre l'espace pour atteindre une dimension régionale et même interrégionale, notamment via la gestion des ressources en eau et la qualité des nappes phréatiques, partiellement problématique.

## Dynamiques territoriales

L'espace Lillois présente l'intégration urbaine la plus aboutie au sein de la région. Le continuum urbain entre Lille, Villeneuve d'Ascq, Roubaix et Tourcoing et renforcé avec les transports collectifs et l'armature routière, est devenu un ensemble métropolitain avec une intégration des marchés du travail. L'espace Lillois s'inscrit en outre dans un fonctionnement multiscalair. À l'échelle régionale, il est devenu un élément structurant des mobilités au sein du Nord-Pas-de-Calais, en interaction avec les espaces voisins et tout particulièrement avec l'espace Artois-Gohelle. Se pose à cet égard la question d'un « débordement » de l'espace à ses franges, du fait des mouvements de périurbanisation en direction des Weppes et de la Pêvèle, avec pour corollaire des enjeux de mobilité et de saturation des axes de transport.

Les dynamiques territoriales seront, à l'avenir, à apprécier à l'échelle internationale : en tant que métropole, l'espace Lillois a l'ambition de s'articuler aux capitales qui l'environnent – Bruxelles, Paris et Londres. L'accessibilité à grande vitesse, par le TGV et la desserte aérienne, sera à ce titre un atout. De même, à l'échelle transfrontalière, l'espace Lillois s'inscrit dans une métropole franco-belge aux contours fluctuant, de l'Eurométropole à l'Aire métropolitaine de Lille, dont la réalité opérationnelle reste à asseoir sur les prochaines décennies.

## Enjeux prospectifs

### *Quel modèle de développement ?*

Dans un contexte européen où le développement est porté par les grandes villes, l'espace Lillois poursuit une stratégie de métropolisation qui l'amène à se positionner comme le principal moteur de croissance au sein de la région. Se pose alors la question de sa capacité à assurer un effet d'entraînement en termes d'emploi et de bien-être pour sa population mais également pour l'ensemble de la région.

Axé sur une économie de service d'ambition métropolitaine, l'espace Lillois fait face à un double enjeu de positionnement : les services tertiaires lillois sont-ils adaptés aux besoins régionaux et transfrontaliers du tissu productif ? Les services tertiaires lillois ont-ils une visibilité susceptible d'assurer une attractivité économique en direction de groupes internationaux, soit en termes de débouchés, soit en termes de nouvelles implantations ?

La réponse à cette problématique est en partie liée à la capacité de l'espace à développer des filières d'excellence et des secteurs spécialisés, par exemple dans le domaine Biologie-santé-nutrition ou TIC-image. Ces domaines d'activité restent toutefois exposés à des mutations permanentes, nécessitant d'importantes innovations pour développer de nouveaux marchés, comme pour les filières Textile et matériaux innovants ou Distribution et vente à distance.

Dans cet espace où l'artificialisation est prononcée, il peut être paradoxalement plus aisé d'actionner des leviers pour promouvoir le développement durable : des éco-logements plus faciles à financer dans un marché immobilier axé sur des logements collectifs, des transports durables permis par la densité de population, une réhabilitation foncière facilitée par la présence de friches à proximité de zones économiques demandées et valorisées... Autant de perspectives permettent d'accélérer le développement économique en lien avec une démarche de soutenabilité et de préservation des ressources.

### *Quelles conditions pour vivre ensemble ?*

En lien avec la densité de population et la gestion d'une pression foncière croissante, la vie collective dans l'espace Lillois s'accompagne d'une problématique environnementale pour faire face à la pression qu'exercent l'activité humaine et le rythme d'une métropole en termes d'empreinte écologique. Ces éléments, aux côtés du niveau des services et de la qualité du climat social, déterminent aux yeux de ses habitants, la qualité de vie en ville, et auront un impact à plus long terme sur sa capacité à attirer de nouveaux habitants.

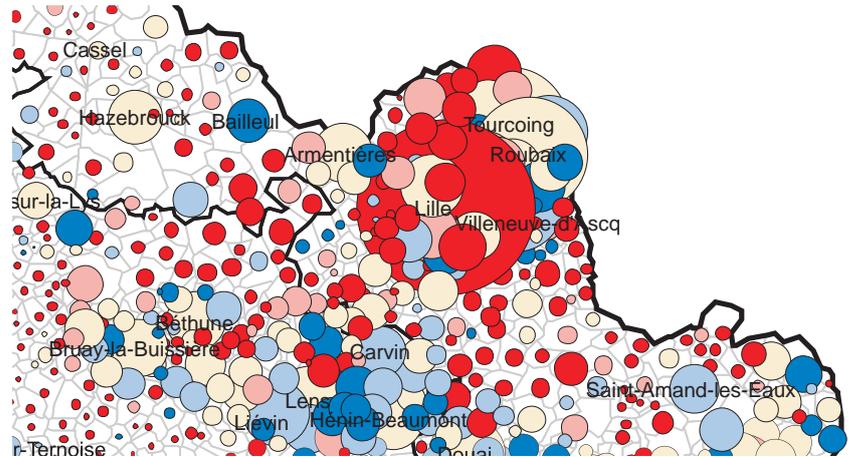
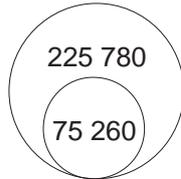
La vie collective pose aussi la question de la cohésion sociale dans cette terre de contrastes, entre groupes d'âges (jeunes et séniors) et entre groupes sociaux (ménages aisés et précaires). Dans un contexte de tension de l'accès au logement, l'espace doit veiller à préserver des quartiers « mobiles », ie des quartiers autorisant un renouvellement démographique et social, et des zones de respiration associant étudiants et actifs, ménages de revenus divers, locataires et propriétaires... Avec, à la clé, la capacité à concilier une identité locale, à l'échelle d'un quartier ou d'une commune, et une identité métropolitaine, encore émergente.

## Foyers de peuplement

Nombre d'habitants en 2008 et évolutions récentes

Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

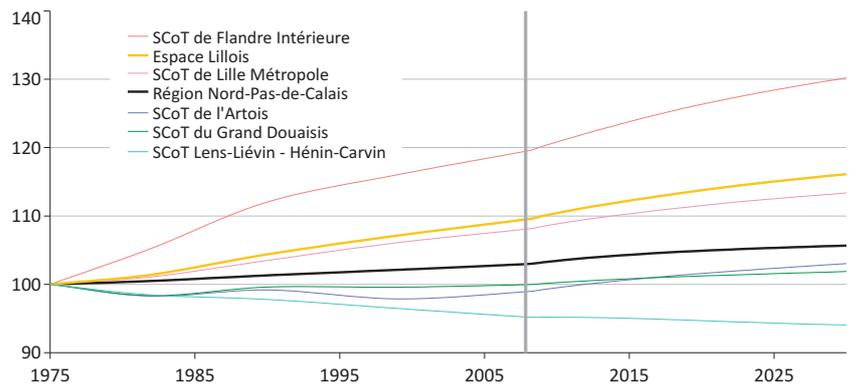
- Supérieur à 0,5
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- De -0,5 à -0,2
- Inférieur à -0,5



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

Évolution de la population de 1975 à 2030



Sources : recensements 1975 à 2008 et projections tendancielles à horizon 2030 (Insee).

**Population en 2008 : 1 358 100**

soit 33,7 % de la population régionale

**Densité de population : 847 hab/km<sup>2</sup>**

contre 324 hab/km<sup>2</sup> en moyenne régionale

**Projection en 2030 : 1 445 700 habitants**

soit 35 % de la population régionale

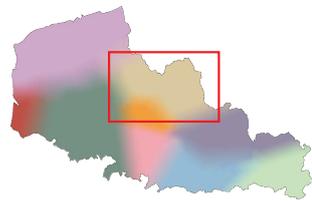
**Évolution globale : + 6,5 %**

contre + 2,8 % en Nord-Pas-de-Calais

### Un croissant métropolitain tiré par Lille, des pourtours périurbains en pleine croissance

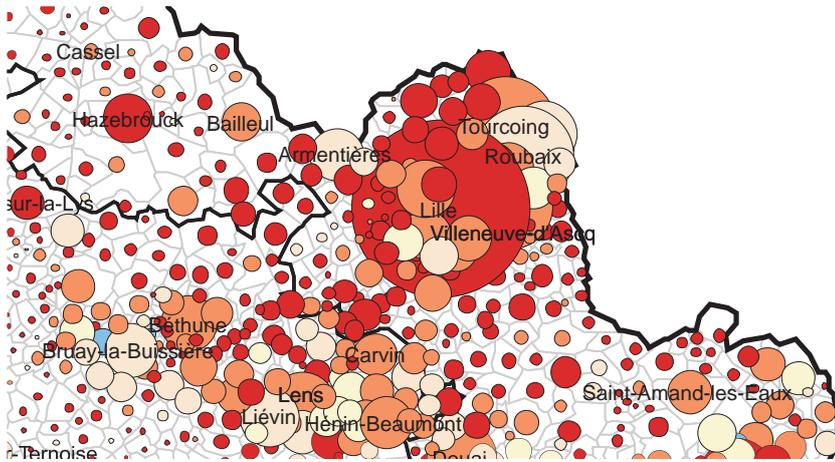
Composé d'un vaste cœur métropolitain densément urbanisé et d'un pourtour périurbain fortement polarisé, l'espace Lillois est structuré par une conurbation de dimension unique à l'échelle régionale. Il se compose en premier lieu d'un croissant de 4 villes de plus de 50 000 habitants, avec Lille (225 800 habitants), Villeneuve d'Ascq (62 700 habitants), Roubaix (95 900 habitants) et Tourcoing (92 600 habitants). À lui seul, ce croissant métropolitain regroupe le tiers de la population de l'espace Lillois. L'armature urbaine est renforcée par une dizaine de communes de plus de 20 000 habitants, soit intrinsèquement liées au cœur métropolitain (Wattrelos, Marcq-en-Baroeul, Lambersart, La Madeleine... ) soit constituant des pôles relais en périphérie (Armentières et Hazebrouck). Au final, les deux tiers de la population de l'espace résident dans des communes comptant plus de 10 000 habitants, quand cette proportion n'excède pas la moitié dans l'espace Artois-Gohelle ou l'espace Hainaut-Sambre, aussi densément peuplés.

L'espace Lillois a connu une croissance démographique deux fois plus soutenue qu'en moyenne régionale au cours de la dernière décennie. Cette évolution correspond à une croissance importante de la population des pourtours périurbains, avec des « lignes » de peuplement en étoile, liées aux infrastructures routières mais aussi aux opportunités foncières, vers les Flandres, le Béthunois, le Douaisis, le Valenciennois. Les espaces à caractère périurbain proches de la frontière belge ont également connu des hausses soutenues, au nord-ouest. Dans le cœur métropolitain, des dynamiques contrastées ont pris place entre la ville de Lille, qui a gagné près de 13 000 habitants en 10 ans, et les villes du versant est, comme Villeneuve d'Ascq, Roubaix ou Tourcoing, plutôt en retrait. En lien avec un solde naturel qui reste vigoureux, et une mécanique de périurbanisation qui, si elle est en partie extérieure au SCOT de Lille, reste interne à l'espace Lillois, les tendances démographiques sont orientées à la hausse, avec une croissance de l'ordre de 6 % d'ici 2030.



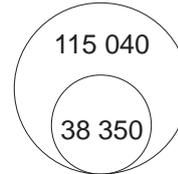
# Ménages

## Nombre de ménages en 2008 et évolutions récentes



### Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

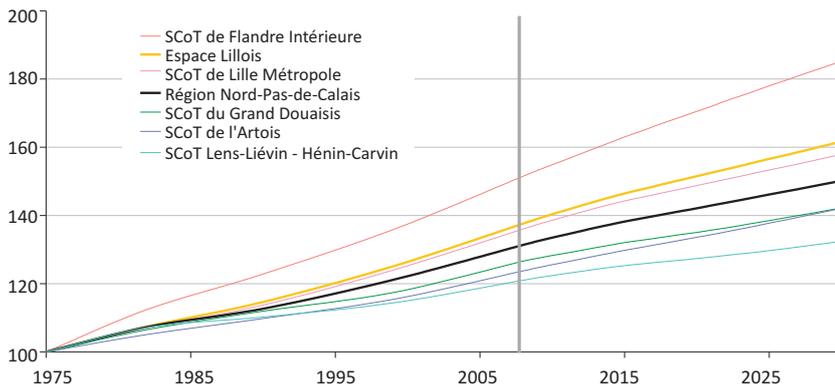
- Supérieur à 1
- De 0,5 à 1
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- Inférieur à -0,2



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

## Évolution du nombre de ménages de 1975 à 2030



**Nombre de ménages : 554 800**

*soit 34,3 % du Nord-Pas-de-Calais*

**Part des ménages de 5 personnes ou plus : 9 %**

*contre 9,1 % en moyenne régionale*

**Projection en 2030 : 652 900 ménages**

*soit 35,3 % du Nord-Pas-de-Calais*

**Évolution globale : + 17,7 %**

*contre + 14,3 % en Nord-Pas-de-Calais*

Sources : recensements 2008 et projections tendancielles en 2030 (Insee).

## Organiser l'espace métropolitain pour accueillir 5 000 ménages de plus chaque année

Comptant près de 555 000 ménages, l'espace Lillois regroupe le tiers des ménages du Nord-Pas-de-Calais. Au sein de l'espace, près de 115 000 ménages résident sur la seule ville de Lille, qui concentre de petits ménages (personnes seules, couples sans enfant) du fait de la plus grande présence d'étudiants et de jeunes actifs. Lille, à elle seule, a accueilli près de 15 000 ménages de plus depuis 1999. À l'inverse, les autres grandes villes du croissant métropolitain ont connu une hausse plus modérée du nombre de ménages, uniquement portée par les mouvements de décohabitation. La taille des ménages y demeure cependant élevée : autour de 2,5 personnes par ménage sur Villeneuve d'Ascq, Roubaix ou Tourcoing, contre moins de 2 personnes par ménage sur Lille. Le potentiel de décohabitation y reste donc assez soutenu. Globalement, l'espace Lillois comporte d'ailleurs une proportion de familles, et de familles nombreuses, proche de la moyenne régionale. Au-delà de la décohabitation, l'attractivité résidentielle des espaces périurbains a déjà conduit à une hausse rapide du nombre de ménages, en particulier en direction du Béthunois et vers la Pévèle.

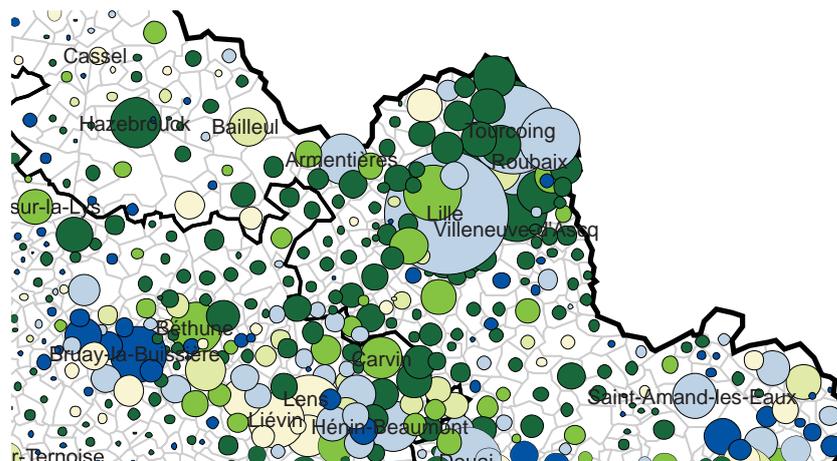
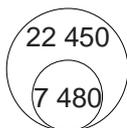
L'évolution du nombre de ménages s'est progressivement accélérée au cours des trente dernières années : d'abord similaire au rythme régional, elle a connu une évolution plus appuyée à compter des années 1990. Sur trente ans, l'espace a ainsi vu le nombre de ménages croître de 150 000. Cette évolution pourrait se prolonger, avec un gain de l'ordre de 100 000 ménages sur les 20 prochaines années, pour atteindre environ 653 000 ménages en 2030. Dans un espace intensément urbanisé, les modalités de localisation des ménages s'avèrent être un enjeu crucial pour le territoire. Des choix en termes d'aménagement du territoire devront être réalisés pour assurer un avenir équilibré de cet espace : faudra-t-il contenir les dynamiques périurbaines et densifier le croissant métropolitain, à l'instar de la situation spécifique de Lille ? Faudra-t-il accompagner la périurbanisation, en l'orientant sur des axes à même d'accueillir les flux, aussi bien en termes de consommation foncière que de mobilités alternantes ? Est-il possible d'organiser des pôles urbains de proximité, relais de la métropole dans des zones périphériques ?

## Vieillesse

### Nombre de séniors en 2008 et évolutions récentes

Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

- Supérieur à 1
- De 0,5 à 1
- De -0,2 à 0,5
- De -1 à -0,2
- Inférieur à -1



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

**Ratio de vieillissement en 2008 : 46**

*Contre 53 en Nord-Pas-de-Calais*

**Ratio de vieillissement en 2030 : 71**

*Contre 83 en Nord-Pas-de-Calais*

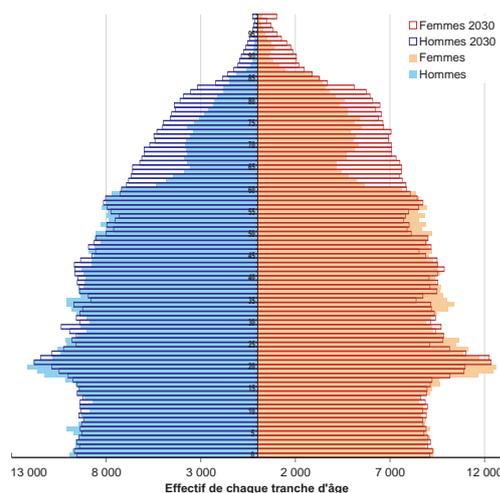
**Nombre de séniors en 2008 : 174 200**

*soit 30,1 % de la population régionale*

**Nombre de séniors en 2030 : 264 200**

*soit 30,6 % de la population régionale*

### Pyramide des âges en 2008 et 2030



Sources : recensement 2008 et projections tendanciennes en 2030 (Insee).

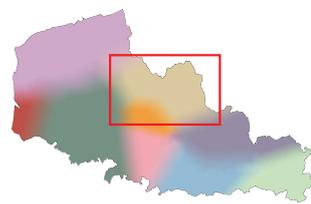
### Un potentiel démographique préservé aux âges de la formation et de la vie active

L'espace Lillois, par sa vocation métropolitaine alliant offre universitaire et emplois pour des jeunes actifs, apparaît comme l'espace le plus jeune au sein du Nord-Pas-de-Calais. Avec près de 174 000 séniors pour 383 000 jeunes, le ratio de vieillissement s'établit à 46 contre 53 en moyenne régionale. Au sein du cœur métropolitain, la ville de Lille apparaît comme le territoire le plus jeune (10 % des habitants ont plus de 65 ans, contre 12,5 % sur l'ensemble de l'espace) et le nombre de séniors s'est même réduit en dépit du gain démographique de la capitale régionale. Les autres grandes villes ont également enregistré une baisse du nombre de séniors, à l'instar de Roubaix et Tourcoing, tandis que les villes de taille intermédiaires enregistrent une dynamique inverse, en particulier dans l'immédiate périphérie de Lille et dans les territoires reliant le cœur métropolitain à l'ancien arc minier.

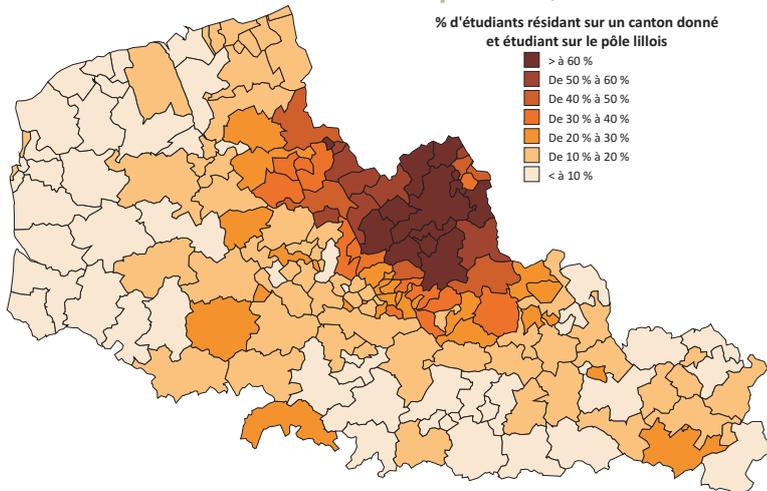
L'espace Lillois sera toutefois confronté, comme l'ensemble de la région Nord-Pas-de-Calais, au mouvement de vieillissement. Ainsi, l'espace pourrait compter, en 2030, près de 264 000 séniors pour 372 000 jeunes, soit un ratio de 71. Ce nouveau rapport sera toutefois moins marqué qu'en moyenne régionale, où il pourrait atteindre 83. En outre, l'espace Lillois aura cette particularité de préserver la base de sa pyramide des âges, du fait des naissances nombreuses, et le pic observé aux tranches d'âges des études et des premiers pas dans la vie active, entre 20 et 30 ans, du fait de son attractivité estudiantine et économique.

Dès lors, le vieillissement se traduit par un élargissement du sommet de la pyramide des âges, sans pour autant réduire le potentiel démographique aux âges moins avancés. Cette caractéristique, unique dans le paysage régional, conduit à présenter l'espace Lillois comme une « fontaine de jouvence ». En réalité, ce potentiel de rajeunissement découle des arrivées de jeunes depuis les territoires voisins, venus s'installer au plus près de l'espace métropolitain.

# Focus : un pôle étudiantin



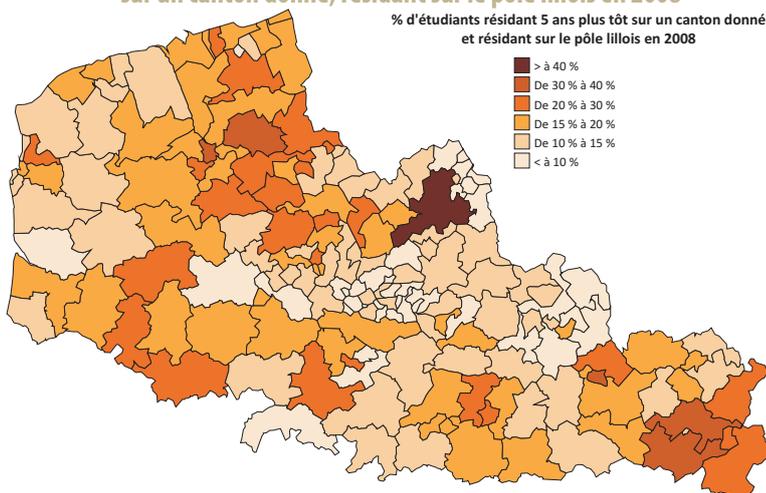
## Proportion d'étudiants, parmi ceux résidant sur un canton donné, suivant leurs études sur l'espace Lillois, en 2008



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

## Proportion d'étudiants, parmi ceux résidant 5 ans plus tôt sur un canton donné, résidant sur le pôle lillois en 2008



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

### Note de lecture :

La première carte indique, pour chaque canton, la proportion des étudiants qui y résident et suivent des études au sein d'un établissement de l'espace Lillois. Par exemple, près de 30 % des étudiants résidant dans le canton de Marchiennes suivent leurs études dans l'espace Lillois : ces derniers effectuent des migrations régulières entre leur lieu de domicile, relevant de l'espace Hainaut-Sambre, et leur lieu d'étude, relevant de l'espace Lillois. Cette carte permet d'appréhender l'importance des migrations alternantes des étudiants en direction de l'espace Lillois.

La seconde carte présente, pour chaque canton, la proportion de jeunes aujourd'hui étudiants qui résidaient il y a cinq ans dans ce canton et se sont, depuis, installés dans l'espace Lillois. Par exemple, parmi les jeunes qui habitaient il y a 5 ans sur Boulogne-sur-Mer et sont aujourd'hui étudiants, 16,9 % résident désormais sur l'espace Lillois. Cette carte permet d'appréhender l'importance des migrations résidentielles des étudiants en direction de l'espace Lillois.

### Nombre de jeunes suivant leurs études :

- sur l'espace Lillois : 93 700
- en Nord-Pas-de-Calais : 155 500

### Nombre de jeunes étudiant sur l'espace Lillois sans y résider : 15 900

### Nombre d'étudiants de l'espace Lillois venus s'y installer au cours des cinq dernières années :

- 13 300 originaires du reste de la région
- 15 400 originaires d'autres régions
- 3 600 originaires de l'étranger

## S'installer dans le pôle universitaire ou effectuer des migrations alternantes, deux stratégies structurant la démographie de l'espace Lillois

Grâce à la diversité et la qualité de son offre de formation, le pôle universitaire lillois apparaît comme l'un des plus attractifs de France métropolitaine. En 2008, 93 700 étudiants font leurs études sur l'espace Lillois, soit près de six étudiants de la région sur dix. Un étudiant envisageant de poursuivre son cursus sur l'espace Lillois dispose de deux possibilités : soit il décide de venir s'y installer pour être à proximité immédiate de son lieu d'études, soit il effectue quotidiennement le trajet entre son lieu de résidence et son lieu d'études. Entre 2003 et 2008, 32 300 étudiants sont venus s'installer sur l'espace Lillois, dont 3 600 en provenance de l'étranger, 15 400 en provenance des autres régions françaises et 13 300 originaires du reste de la région. En termes de migrations quotidiennes domicile-étude, ils sont, en 2008, près de 15 900 à étudier sur l'espace Lillois tout en résidant en dehors.

Ces migrations dépendent essentiellement de la proximité géographique du pôle universitaire lillois. La part de jeunes résidant dans un territoire environnant et effectuant des navettes quotidiennes pour étudier sur l'espace Lillois est particulièrement soutenue dans la Flandre intérieure et l'ancien bassin minier. À l'inverse, dans les espaces les plus éloignés, les jeunes sont proportionnellement plus nombreux à déménager pour venir s'installer dans l'espace Lillois et y poursuivre leurs études. La proportion d'étudiants ayant déménagé sur l'espace Lillois entre 2003 et 2008 est ainsi de 16,9 % sur le canton de Boulogne-sur-Mer, contre 11,6 % pour celui de Lens.

Si la plus grande distance est en effet moins favorable aux migrations quotidiennes, d'autres facteurs sont susceptibles de jouer sur la modalité de déplacement vers le pôle universitaire : desserte en réseau de transport, offre locale de formation ou encore ressources financières. Ainsi, les mobilités sont globalement plus élevées en Flandre intérieure que sur l'ancien bassin minier, que ce soit en termes de migrations résidentielles ou de déplacements domicile-étude et ce, en dépit d'une proximité géographique équivalente à l'espace Lillois.

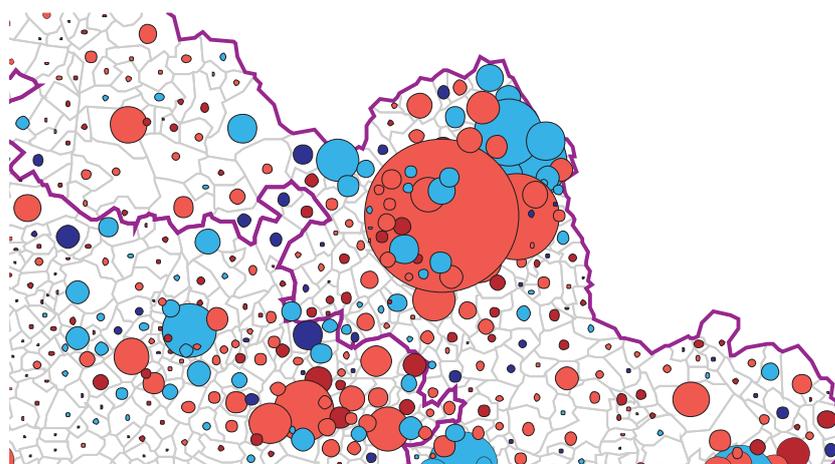
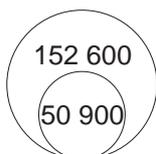
## Emplois et établissements

Localisation de l'emploi en 2008 et évolution 1999-2008 chez les 25-54 ans

Taux de croissance annuel moyen en %

- De +0,02 à moins de +0,24
- De 0 à moins de +0,02
- De -0,02 à moins de 0
- De -0,32 à moins de -0,02

Emploi total au lieu de travail



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

### Les principaux établissements employeurs en 2010

**Établissements 2010 : 68 862**

soit 40,7 % des établissements régionaux

**1 134 établissements de plus de 50 salariés**

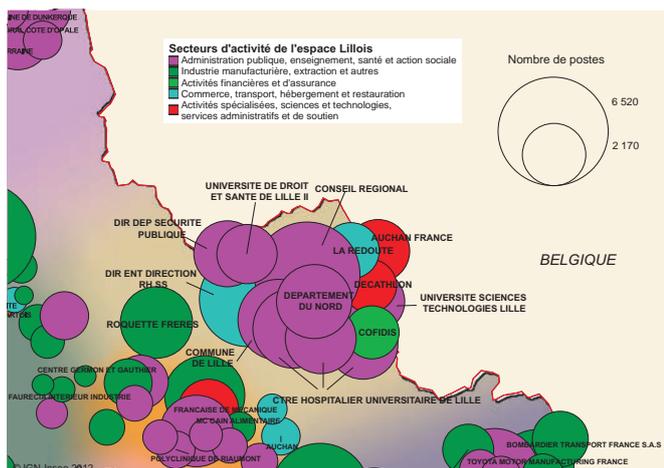
Soit 42,8 % du total régional

**Emploi total en 2008 : 563 600 emplois**

soit 38,2 % de l'emploi régional

**Postes dans les 20 plus grands établissements :**

51 703 postes



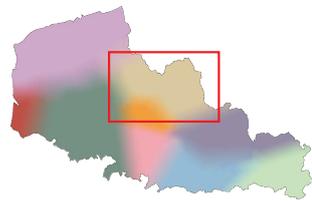
Source : Clap 2009 (Insee).

### Une forte polarisation du tissu productif

L'Espace Lillois compte 563 600 emplois en 2008 : il concentre ainsi 38,2 % de l'emploi régional contre 33,7 % de la population. Il existe donc une polarisation assez marquée de l'emploi au profit de ce territoire, en lien avec la position centrale de l'agglomération lilloise. Au sein de l'espace, l'emploi est largement concentré sur les principales villes : 27 % de l'emploi de l'espace est localisé sur la seule commune de Lille et cette proportion passe à 48 % en considérant les quatre communes de Lille, Villeneuve d'Ascq, Roubaix et Tourcoing.

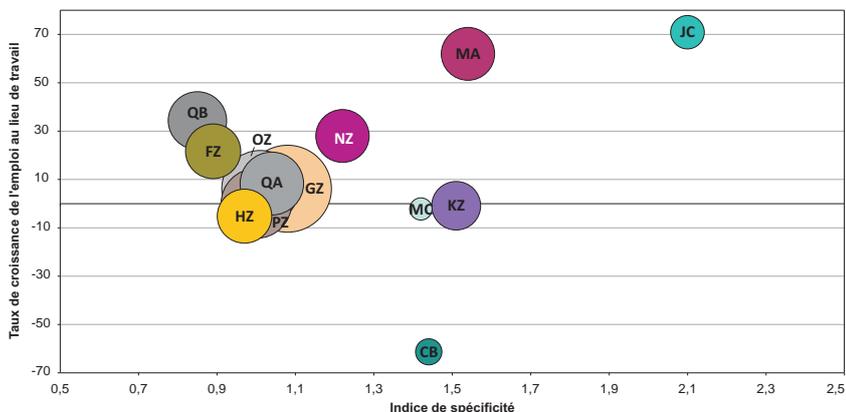
L'emploi occupé par des actifs de 25 à 54 ans a progressé de + 2,1 % entre 1999 et 2008, soit un peu plus rapidement qu'en moyenne régionale. Cette donnée globale masque des écarts internes considérables. L'emploi a ainsi nettement plus progressé sur les communes de Villeneuve d'Ascq (+ 18,9 %) et de Lille (+ 9,9 %), de même que sur de nombreuses communes périphériques, localisées notamment entre l'agglomération lilloise et l'ancien bassin minier. En revanche, il a fortement diminué sur d'autres zones, comme au nord-est de l'agglomération lilloise : - 5,0 % sur Roubaix et - 12,8 % sur Tourcoing.

L'espace Lillois compte près de 68 900 établissements en 2010, soit 40,7 % du total régional. Les principaux établissements employeurs sont essentiellement situés sur les communes de Lille et de Villeneuve d'Ascq. Il s'agit, en premier lieu, d'administrations publiques tels que les centres hospitaliers, les universités, la commune de Lille ou le Conseil Régional (dont une majorité de postes rattachés administrativement à Lille sont en réalité localisés sur l'ensemble du territoire régional). Certains grands établissements appartiennent également aux secteurs du commerce et des transports : c'est le cas de La Redoute, localisée sur Roubaix, et de la Société Nationale des Chemins de Fer Français, installée sur Lille. Deux établissements spécialisés dans les activités techniques et les services administratifs sont situés sur Villeneuve d'Ascq : les sièges de Auchan France et Décathlon. Enfin, en Flandre intérieure, l'établissement Roquette Frères est spécialisé dans l'industrie agroalimentaire (spécialisation dans la fabrication de produits amyliacés).



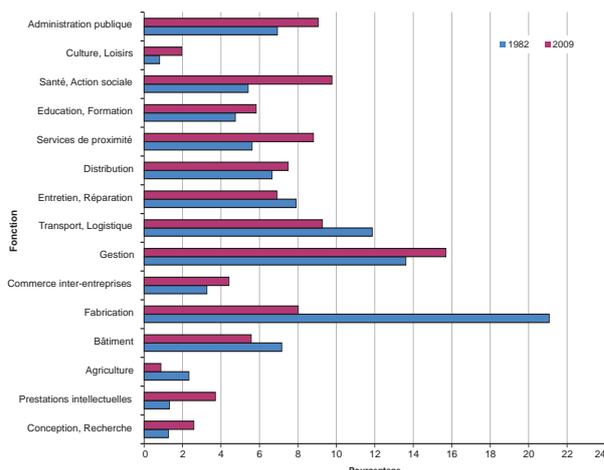
# Spécialisations économiques

## Spécificités sectorielles et dynamique de l'emploi



Note : voir les annexes pour la nomenclature des codes d'activité.  
Sources : recensements de la population 1999 et 2008, Clap 2009 (Insee).

## Répartition de l'emploi par fonction



**Indice de spécificité sectorielle en 1975 : 21,2**  
Région : 18,2  
**Indice de spécificité sectorielle en 2008 : 9,2**  
Région : 7,6

**Emplois sphère non présenteielle 1982 : 46,5 %**  
Région : 48,4 %  
**Emplois sphère non présenteielle 2008 : 35,2 %**  
Région : 34,9 %

Source : recensements de la population 1982 et 2009, exploitation complémentaire (Insee).

### Une spécialisation sur des secteurs tertiaires en forte croissance

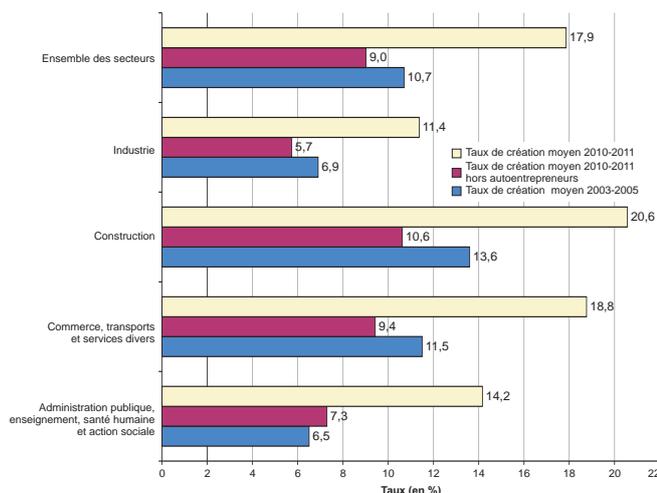
L'espace Lillois est le moins industriel de la région après l'espace Sud Littoral : 11,4 % d'emplois industriels contre 16,1 % en région. Symétriquement, il s'agit du territoire le plus orienté vers les activités tertiaires : 81,9 % des emplois sont concernés contre 75,6 % en région. De même, les cadres et professions intermédiaires y sont davantage représentés que sur les autres espaces : ces deux catégories socioprofessionnelles représentent 44,8 % des actifs de l'Espace Lillois contre 37,9 % en moyenne régionale.

Les secteurs employeurs les plus importants sont le commerce-réparation, les administrations publiques, la santé et l'enseignement. Néanmoins ceux-ci ne sont pas spécifiques au territoire et l'emploi y est assez peu dynamique. Un secteur industriel « historique » de l'espace Lillois est en forte décroissance, celui de la fabrication textile et de l'habillement. S'il apparaît un peu plus spécifique que les secteurs précédents, il concerne peu de postes de travail. Trois autres secteurs sont encore plus spécifiques : les activités financières et d'assurance (stabilité de l'emploi), les activités juridiques, comptables et d'ingénierie (croissance forte de l'emploi) et surtout les activités informatiques et d'information. Si ce dernier concerne un volume peu élevé de postes de travail, il est en très forte croissance et deux fois plus représenté sur ce territoire qu'en région.

En termes d'analyse fonctionnelle, l'espace Lillois compte moins d'emplois liés aux fonctions de fabrication (8,2 % de l'emploi contre 11,4 % en région) en lien avec son orientation nettement moins industrielle. Par contre, il est caractérisé par la bonne implantation des emplois liés à la fonction de gestion : 15,5 % soit 3,3 points de plus qu'en région. De même, les fonctions qui, potentiellement, sont fortement créatrices de valeur ajoutée, y sont plus développées. Les fonctions de conception-recherche, de prestations intellectuelles et de commerce inter-entreprises totalisent 10,5 % des emplois du territoire contre 7,4 % en Nord-Pas-de-Calais.

## Créations et dynamiques

Taux moyen de création d'établissements par secteur 2010-2011



Source : répertoire des entreprises et des établissements 2003-2005 et 2010-2011, champ marchand non agricole (Insee).

Indice de concentration de l'emploi par catégorie socio-professionnelle en 2008

Catégorie socio-professionnelle	Espace lillois	Nord-Pas-de-Calais
Global	103,5	97,1
Agriculteurs	99,9	99,8
Artisans commerçants	100,6	99,1
Cadres	97,1	97,0
Professions intermédiaires	104,9	97,5
Employés	107,6	98,2
Ouvriers	103,0	95,3

Source : recensements de la population 2008 (Insee).

### Part des établissements de 3 ans ou plus en 2010 :

69,6 % contre 71,6 % en moyenne régionale

### Nombre de créations d'établissements en 2010 :

12 473 soit 42,5 % du total régional

### Part des cadres des fonctions métropolitaines en 2010 :

10 % contre 6,4 % en moyenne régionale

### Taux d'arrivée d'actifs qualifiés entre 2003 et 2008 :

0,98 % contre 0,60 % en moyenne régionale

5

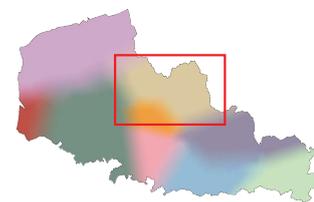
### Une surreprésentation marquée des cadres des fonctions métropolitaines

L'espace Lillois a concentré 42,5 % des créations régionales d'établissements en 2010. De même, le taux moyen de création d'établissements sur la période 2010-2011 est le plus élevé après l'espace Artois-Gohelle : 17,9 % contre 17,1 % en moyenne régionale. Quel que soit le secteur retenu, ce taux moyen de création reste supérieur, hormis pour la construction. À l'inverse, la part des établissements ayant au moins trois ans d'existence est la plus faible : 69,6 % contre 71,6 % en région. Ces deux éléments, taux de création important et survie moins prononcée, révèlent un turnover des établissements plus rapide sur l'espace Lillois.

L'un des atouts du territoire repose sur la surreprésentation des cadres des fonctions métropolitaines, en lien avec la position centrale de la métropole régionale : 10 % contre 6,4 % en moyenne régionale. En outre, l'Espace Lillois demeure nettement plus attractif pour les actifs qualifiés : le taux d'arrivée entre 2003 et 2008 est de 0,98 %, les autres espaces étant tous en dessous de 0,50 %.

Autre aspect de l'attractivité et de la polarisation de l'espace Lillois : le territoire compte près de 104 emplois pour 100 actifs occupés résidents. Le territoire assure une fonction de centre d'emploi d'envergure régionale, en attirant par le jeu des migrations alternantes des actifs résidant dans les espaces voisins. L'indice de concentration reste supérieur à 100 pour l'ensemble des catégories socioprofessionnelles sauf pour les cadres. Pour ces derniers, l'espace compte 97 emplois pour 100 actifs occupés résidents. Conséquence de l'attractivité résidentielle de l'espace Lillois pour les actifs les plus qualifiés, les cadres résidant sur l'espace et travaillant en dehors sont plus nombreux que ceux effectuant le trajet inverse. Une partie des cadres du territoire, relativement nombreuse, travaillent à proximité immédiate, sur l'espace Artois-Gohelle ou l'espace Hainaut-Sambre ; d'autres, en petit nombre toutefois, travaillent dans des zones plus éloignées comme Paris.

# Focus : l'essor des fonctions métropolitaines et scientifiques



## Poids de quelques fonctions dans l'emploi total de 1990 à 2008

Fonction	1990			1999			2008		
	Espace Lillois	Nord-Pas-de-Calais	France métropolitaine	Espace Lillois	Nord-Pas-de-Calais	France métropolitaine	Espace Lillois	Nord-Pas-de-Calais	France métropolitaine
Conception, Recherche	1,8	1,5	2,3	2,2	1,8	2,7	2,6	1,8	2,8
Prestations intellectuelles	2,0	1,4	2,0	2,4	1,7	2,3	3,5	2,4	3,3
Commerce inter-entreprises	4,0	2,8	3,3	4,9	3,4	3,8	4,4	3,2	3,6
Gestion	14,6	11,6	13,1	14,3	11,3	12,6	15,5	12,2	13,3
Culture, Loisirs	1,0	0,8	1,3	1,4	1,0	1,8	1,9	1,4	2,2
Ensemble	23,4	18,1	22,0	25,2	19,2	23,2	27,9	21,0	25,2

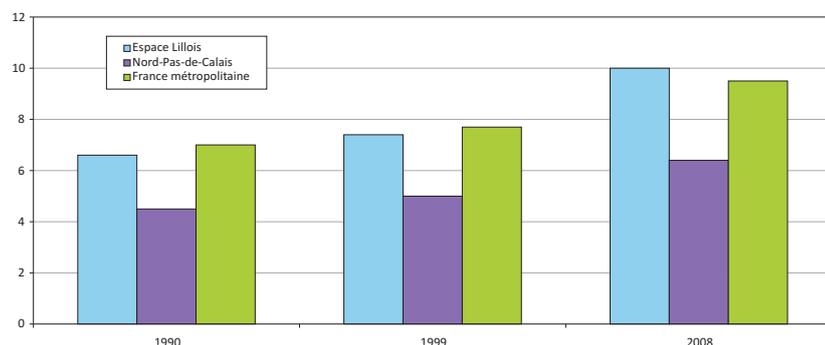
Source : recensement de la population 1990, 1999 et 2008 (Insee).

## Poids des activités spécialisées, scientifiques et techniques en 1999 et 2008

Secteur d'activité	1999			2008		
	Espace Lillois	Nord-Pas-de-Calais	France métropolitaine	Espace Lillois	Nord-Pas-de-Calais	France métropolitaine
Activités juridiques, gestion, ... et techniques	2,9	2,2	2,9	4,5	3	3,7
Recherche-développement scientifique	0,4	0,2	0,6	0,5	0,2	0,6
Autres activités spécialisées	1,1	0,8	1	1	0,8	0,9
Ensemble	4,4	3,2	4,5	6	4	5,2

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

## Poids des cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi total



Source : recensements de la population 1990, 1999 et 2008 (Insee).

### Cadres des fonctions métropolitaines en 2008

Espace Lillois : 10 %

Nord-Pas-de-Calais : 6,4 %

### Cadres des fonctions métropolitaines en 2006 pour quelques aires urbaines

Toulouse : 13,7 %

Lyon : 12,1 %

Montpellier : 11 %

Nantes : 10,5 %

Lille : 9,9 %

Marseille : 9,5 %

## Une croissance des fonctions métropolitaines plus soutenue qu'à l'échelle nationale mais un retard par rapport à la majorité des autres métropoles régionales

Les cadres des fonctions métropolitaines sont relativement plus nombreux dans l'espace Lillois qu'au plan régional et même qu'au plan national : ils représentent respectivement 10 % contre 6,4 % dans le Nord-Pas-de-Calais et 9,5 % à l'échelle nationale. Si cette part était déjà plus élevée sur l'espace Lillois qu'en moyenne régionale en 1990, ce n'était pas encore le cas en comparaison avec la moyenne nationale. Le système productif du territoire semble depuis deux décennies s'être particulièrement orienté vers les activités qui, potentiellement, sont fortement créatrices de valeur ajoutée. Ainsi, les cinq fonctions spécifiques de la conception-recherche, des prestations intellectuelles, du commerce inter-entreprises, de la gestion et de la culture et des loisirs totalisent 27,9 % de l'emploi en 2008 sur l'espace Lillois, contre 21 % pour la région et 25,2 % pour la France, creusant un écart avec la référence nationale de 1,4 points de plus en 1990 à 2,7 points de plus en 2008. Cependant cette progression repose essentiellement sur la fonction gestion. Pour la fonction conception-recherche, source importante d'innovation, l'espace Lillois reste toujours en deçà des standards nationaux, en dépit d'un phénomène de rattrapage. Ces éléments se confirment d'un point de vue sectoriel : les activités spécialisées, scientifiques et techniques, avec 6 % des emplois, sont plus développées sur l'espace Lillois qu'au plan régional ou national (respectivement + 2 et + 0,8 points). Toutefois, la comparaison à d'autres grandes métropoles régionales, fait apparaître l'espace Lillois comme moins avancé dans le processus de métropolisation : les cadres des fonctions métropolitaines ne représentent que 9,9 % de l'emploi sur l'aire urbaine de Lille, tandis qu'elle atteint 12,1 % sur celle de Lyon et 13,7 % sur celle de Toulouse.

## Du revenu au développement humain

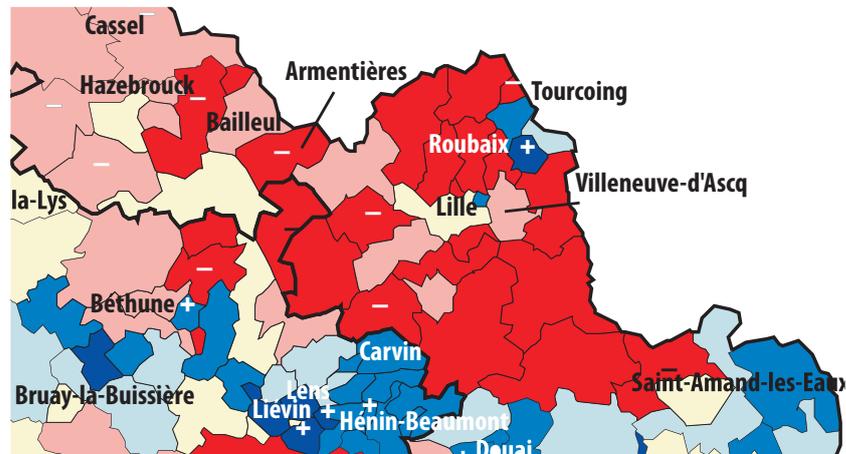
### Revenu fiscal médian 2010 (€ par UC)

- Supérieur à 19 000
- De 17 000 à 19 000
- De 16 000 à 17 000
- De 15 000 à 16 000
- De 13 000 à 15 000
- Inférieur à 13 000
- + Rapport interdécile supérieur à 10
- Rapport interdécile inférieur à 4

**Revenu médian : 18 070 euros par UC**  
 contre 16 370 euros par UC en Nord-Pas-de-Calais  
 1<sup>er</sup> décile : 5 380 euros par UC  
 9<sup>e</sup> décile : 36 910 euros par UC

**Part des foyers fiscaux non imposés : 47,5 %**  
 contre 53,0 % en Nord-Pas-de-Calais  
**Population vivant avec un bas revenu :  
 256 500 habitants,**  
 soit 23,3 % contre 25,6 % en moyenne régionale

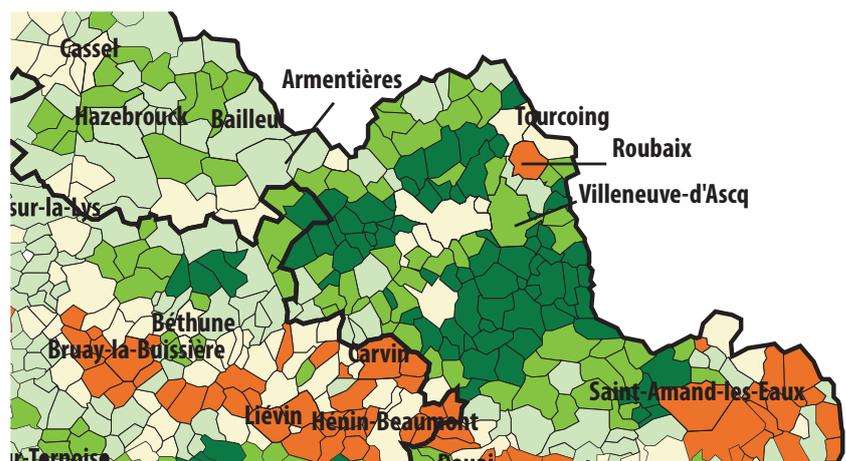
### Revenu fiscal médian des cantons et rapport interdécile en 2010



© IGN - Insee 2012  
 Source : revenus fiscaux localisés des ménages 2010 (Insee-DGFip).

### Indice de développement humain (IDH-4) des communes du Nord-Pas-de-Calais en 2009

- IDH-4**
- Supérieur à 0,700
  - De 0,600 à 0,700
  - De 0,500 à 0,600
  - De 0,400 à 0,500
  - Inférieur à 0,400
  - non défini
- Nord-Pas-de-Calais : 0,483

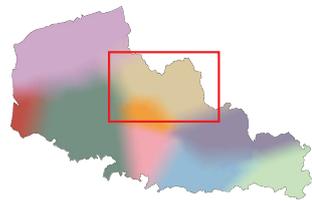


© IGN - Insee 2012  
 Sources : DGI, ORS, Région Nord-Pas-de-Calais, calcul D2PE, recensement de la population (Insee).

### Une terre de contrastes, où se jouxtent espaces de richesse et quartiers en difficulté

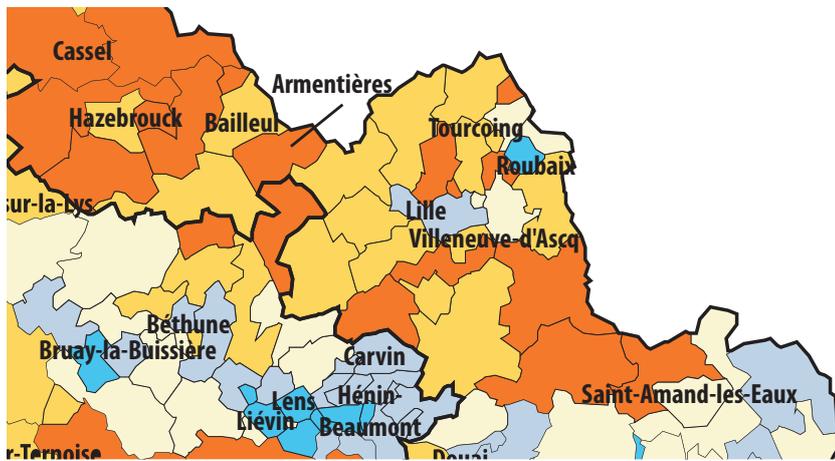
L'espace Lillois présente un niveau de revenu médian au sein de sa population plus soutenu qu'en moyenne : de l'ordre de 18 000 euros par UC, il apparaît ainsi 10 % plus élevé que la référence régionale. Ce constat résulte toutefois de la coexistence de situations très contrastées, entre la présence d'une population précaire (10 % des ménages disposent de moins de 5 380 euros par UC avant transferts sociaux) et d'une population aisée (10 % des ménages disposent de plus de 36 900 euros par UC avant imposition). De même, d'importantes inégalités territoriales sont à noter, entre une large couronne périphérique, s'étendant vers des zones périurbaines des Weppes et de la Pèvelé, où les ménages apparaissent globalement plus aisés, les villes de Roubaix et Tourcoing qui au contraire présentent de moindres ressources, et la ville de Lille où se rejoignent des quartiers concentrant les ménages aisés et d'autres concentrant les populations précaires. Ainsi, la commune de Roubaix, avec un revenu fiscal médian qui avoisine les 10 000 euros par UC, jouxte celle de Croix, qui avoisine les 20 000 euros par UC.

Sur l'espace Lillois, la question de la précarité nécessite d'ailleurs d'être prise en compte à une échelle microterritoriale. Près de 310 000 personnes résident dans des quartiers relevant des ZUS ou des CUCS, soit 34,4 % de la population régionale concernée par la politique de la Ville dans sa géographie en vigueur jusqu'en 2014. Dans ces quartiers en difficulté, la faiblesse des revenus s'accompagne le plus souvent de faibles qualifications ou de parcours scolaires erratiques, et de conditions de vie dégradées (logement, santé). Ainsi, l'indice de développement humain IDH-4 signale des difficultés les plus prononcées sur la ville de Roubaix, et dans une moindre mesure Wattlelos et Tourcoing, tout en pointant la ville de Lille, avec Loos et Mons-en-Baroeul, comme un autre espace à enjeux, et enfin la ville d'Armentières.



# Ressources des ménages

Taux d'emploi des 15-64 ans par canton en 2008



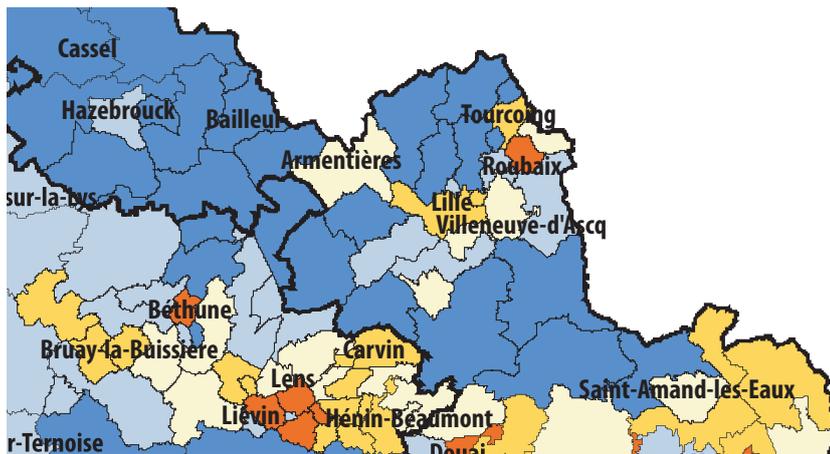
- Taux d'emploi des 15-64 ans en 2008 (%)**
- Supérieur à 65
  - De 60 à 65
  - De 55 à 60
  - De 50 à 55
  - Inférieur à 50

**Juste avant la crise... en 2008**

**Taux d'emploi : 59,6 %**  
 Nord-Pas-de-Calais : 57,2 %  
**Taux d'emploi féminin : 55,8 %**  
 Nord-Pas-de-Calais : 51,3 %  
**Part de ménages dont la personne de référence est au chômage : 7,2 %**  
 Nord-Pas-de-Calais : 6,9 %  
**Part de ménages dont la personne de référence est en emploi précaire : 4,9 %**  
 Nord-Pas-de-Calais : 4,7 %

© IGN - Insee 2012  
 Source : recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire, (Insee).

**Part des personnes couvertes par le RSA socle par canton en 2011**



**Pendant la crise... en 2011**

**Population couverte par le RSA socle : 72 600, soit 6,1 %**  
 Nord-Pas-de-Calais : 6,4 %  
**Population couverte par l'AAH : 30 960, soit 2,6 %**  
 Nord-Pas-de-Calais : 3,0 %  
**Part des allocataires CAF dont plus de 75 % des ressources sont des prestations : 23,8 %**  
 Nord-Pas-de-Calais : 24,2 %

- Part en %**
- Supérieur à 10
  - De 7 à 10
  - De 5 à 7
  - De 3 à 5
  - Inférieur à 3

© IGN - Insee 2012  
 Source : données 2011 sur les allocataires (CAF, MSA) ; recensement de la population 2009 (Insee).

**Un taux d'emploi élevé, et pourtant des situations d'exclusion face au marché du travail**

Articulé autour du pôle économique de l'agglomération lilloise, l'espace présente un niveau d'insertion professionnelle au dessus de la moyenne régionale. 59,6 % des personnes en âge de travailler occupent un emploi, soit 2 points de plus qu'en Nord-Pas-de-Calais. Ce résultat tient principalement à une participation des femmes au marché du travail nettement supérieure sur l'espace Lillois qu'ailleurs dans la région. 55,8 % des femmes en âge de travailler occupent un emploi, soit 4 points de plus qu'en Nord-Pas-de-Calais. Ce résultat peut découler à la fois du type d'emploi présent sur le territoire, avec des activités de service, de commerce et d'administration publique bien présentes qu'ailleurs, et d'un niveau général de richesse et de formation plus soutenu qu'en moyenne régionale, favorisant l'activité professionnelle.

Pourtant, l'espace n'est pas exempt d'une précarité liée à l'exclusion du marché du travail. 7,2 % des ménages ont pour personne de référence un demandeur d'emploi, et 4,9 % un actif en emploi précaire, des taux proches de la moyenne régionale. Les difficultés d'accès à l'emploi semblent se concentrer sur des populations et des territoires, en particulier sur Roubaix, avec un taux d'emploi inférieur à 50 %. Sur la ville de Lille, l'analyse de l'accès à l'emploi est plus complexe, du fait de la sur-représentation d'une population étudiante, dite inactive, sans pour autant être nécessairement concernée par des enjeux de précarité. In fine, l'espace Lillois a cette particularité d'avoir l'un des taux d'emploi les plus élevés des différents espaces de la région, et pourtant une proportion proche de la moyenne régionale pour les personnes en situation d'exclusion. Ainsi, 72 600 personnes sont couvertes par le RSA et 30 960 par l'AAH, soit respectivement 6,1 % et 2,6 % de la population de l'espace.

## Capital humain et enjeux sanitaires

### Part de non diplômés en 2008 (%)



**Part des personnes sans diplôme : 16,8 %**

*Nord-Pas-de-Calais : 17,5 %*

**Part des titulaires d'un diplôme du supérieur : 32,4 %**

*Nord-Pas-de-Calais : 24,1 %*

**Part des élèves et étudiants de 15 à 59 ans : 15,4 % (soit 129 000 personnes)**

*Nord-Pas-de-Calais : 12,9 %*

**Part des personnes de 25-34 ans sans diplôme : 11,7 %**

*Nord-Pas-de-Calais : 12,3 %*

### Nombre de médecins pour 10 000 habitants :

- 12,5 généralistes
- 6,2 spécialistes

### Pour le Nord-Pas-de-Calais :

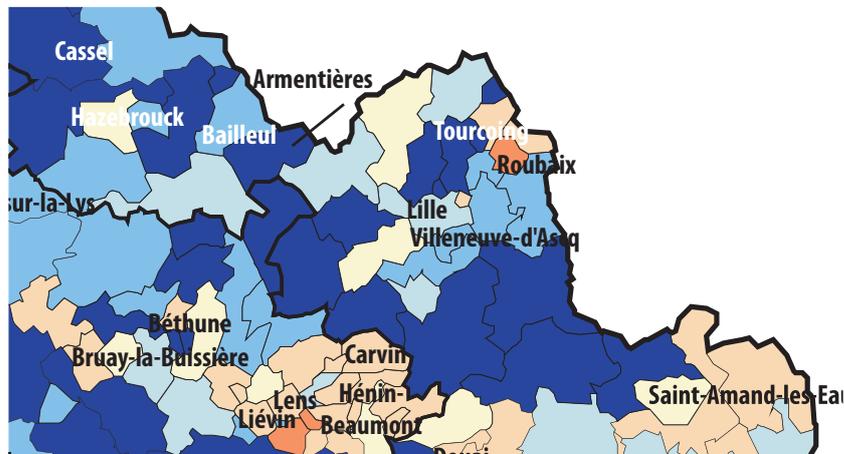
- 10,8 généralistes
- 5,1 spécialistes

### En %



Moyenne nationale : 125  
Moyenne régionale : 100

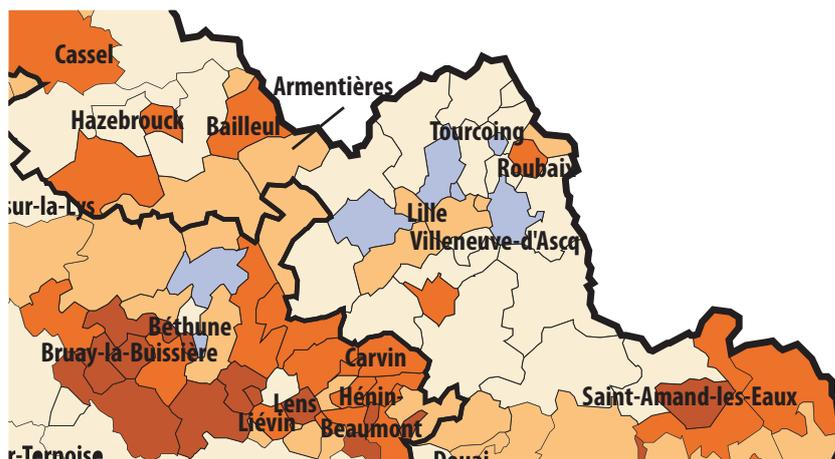
### Part des non-diplômés parmi les 15-59 ans non scolarisés



© IGN - Insee 2012

Source : recensement de la population 2008, exploitation complémentaire (Insee).

### Indice comparatif de mortalité sur la période 2006-2009



© IGN - Insee 2012

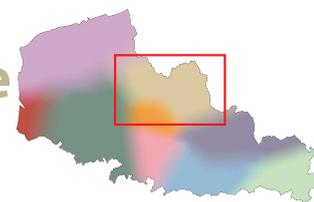
Source : ORS Nord-Pas-de-Calais.

### Diplômés du supérieur long et non-diplômés : un large spectre de situations éducatives

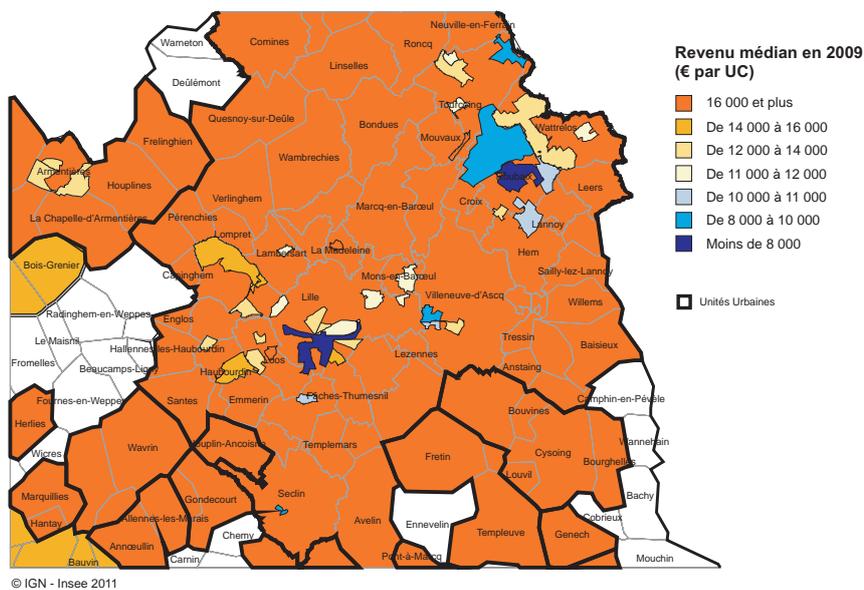
L'espace Lillois compte 16,8 % de sa population âgée de 15 à 59 ans sans diplôme, une situation proche de la moyenne régionale. La proportion de non-diplômés est la plus faible dans les espaces périurbains qui forment une couronne résidentielle dans l'arc sud de l'agglomération lilloise, autour de La Bassée, Seclin, Pont-à-Marcq, Cysoing... mais aussi dans les villes au nord, autour de Lambersart et de Marcq-en-Barœul. Elle reste à l'inverse élevée sur Roubaix, avec plus de 25 % de personnes sans diplôme, et dans une moindre mesure sur Tourcoing et Wattlelos. L'espace Lillois, en lien avec l'implantation des universités d'une part, d'une offre d'emplois qualifiés d'autre part, compte 32 % de diplômés du supérieur parmi la population âgée de 15 à 59 ans, soit la proportion la plus élevée en Nord-Pas-de-Calais. Le territoire se distingue tout particulièrement par la proportion des diplômés du supérieur long, de 16,8 % soit 6 points de plus qu'en moyenne régionale. Sur la dimension éducative, l'espace Lillois apparaît de nouveau une terre de contrastes, avec une part significative de personnes sans diplôme et une part élevée de diplômés du supérieur, qui se double là encore de contrastes territoriaux avec la spécificité de Roubaix-Tourcoing et de quartiers en difficulté de Lille.

L'espace Lillois présente un état sanitaire globalement plus favorable qu'en moyenne régionale. Quelques territoires présentent un état plus dégradé, comme sur l'axe Lille-Haubourdin d'une part, ou le triangle Roubaix-Tourcoing-Wattlelos. Il n'y a toutefois pas de territoires présentant de dégradation atypique de l'état sanitaire, comme cela peut s'observer sur l'ancien bassin minier. Le territoire bénéficie d'une couverture médicale plus importante qu'en moyenne régionale, tant en densité médicale qu'en infrastructure hospitalière, avec la présence en particulier du CHR.

# Focus : À l'échelle des quartiers, des zones de précarité en rupture avec l'aisance de l'espace



## Revenus médians à l'échelle des quartiers prioritaires Zus et Cucs de l'unité urbaine de Lille



Source : revenus fiscaux localisés (Insee, DGFIP).

## Répartition de la population des quartiers Zus et Cucs des quatre plus grandes unités urbaines selon leur niveau de contraste et de disparité (en %)

	Unités urbaines			
	Lille	Valenciennes	Douai-Lens	Maubeuge
Contraste faible, disparité faible	0	9	18	2
Contraste faible, disparité forte	2	29	31	30
Contraste modéré	15	32	40	44
Contraste fort, disparité forte	56	13	4	2
Contraste fort, disparité faible	27	17	7	22
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

**Note de lecture :** La Politique de la Ville vise à réduire l'écart entre les revenus perçus par les habitants du quartier et les revenus perçus par les autres habitants de l'unité urbaine à laquelle appartient le quartier. Cet écart de revenu entre quartier et unité urbaine est appelé dans le présent tableau "contraste". Cette mesure du décrochage global du quartier par rapport à son environnement est complétée par l'étude de la disparité des revenus à l'intérieur de chaque quartier. La "disparité" mesure l'écart entre les revenus des ménages les plus aisés et des ménages les plus pauvres au sein de chaque quartier.

Source : revenus fiscaux localisés (Insee, DGFIP).

### Des quartiers en décrochage par rapport à leur environnement

Si l'espace Lillois se caractérise par des revenus sensiblement plus élevés qu'en moyenne régionale, ce constat masque de profondes disparités territoriales, des zones aux revenus élevés en côtoyant d'autres où se concentrent les populations à très faibles revenus. Ainsi, selon la géographie de la politique de la Ville en vigueur jusqu'en 2014, 29 % de la population de l'unité urbaine de Lille résident en ZUS (Zone Urbaine Sensible) ou en CUCS (Contrats Urbains de Cohésion Sociale). Si cette part est plus élevée que sur d'autres unités urbaines comme Arras ou Dunkerque, elle est en revanche bien plus faible que sur celles de Valenciennes ou de Maubeuge (où elle atteint 57 %). Les revenus des ménages des quartiers prioritaires de Lille sont en outre globalement plus importants que ceux des quartiers prioritaires des autres unités urbaines de la région.

Les quartiers de l'unité urbaine de Lille se caractérisent par une situation socio-économique nettement dégradée en comparaison de celle de leur environnement. Les revenus au sein des Zus et Cucs sont en effet très inférieurs à ceux des résidents de l'unité urbaine (le revenu fiscal médian est de moins de 8 000 euros pour la Zus de Roubaix-Est et celle de Lille-Sud contre près de 17 000 euros pour l'ensemble de l'unité urbaine). Les quartiers dits en fort décrochage par rapport à leur environnement regroupent 83 % des habitants des quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Lille (contre seulement 30 % sur l'unité urbaine de Valenciennes par exemple). À l'inverse, seuls trois quartiers, rassemblant 2 % de la population des Zus et Cucs de l'unité urbaine, sont en faible contraste (contre près de 38 % sur l'unité urbaine de Valenciennes). Parmi les 34 quartiers en fort décrochage, 8 d'entre eux dont en particulier la Zus de Roubaix-Est, la Zus de Lille-Sud et son extension en quartier Cucs, se caractérisent de surcroît par des difficultés touchant de façon homogène l'ensemble des habitants de ces quartiers : la disparité interne au quartier est donc faible. En revanche, dans les 26 autres quartiers en fort décrochage, qui rassemblent 56 % de la population des Zus et Cucs de l'unité urbaine, les populations ne connaissent pas toutes les mêmes difficultés et les quartiers sont dits en forte disparité. Cette proportion de quartiers cumulant fort contraste et disparité élevée paraît nettement plus importante sur l'unité urbaine de Lille puisqu'elle n'atteint que respectivement 13 % et 2 % sur celle de Valenciennes et de Maubeuge.

## Des migrations résidentielles ...

**Immigration 2003-2008 : 96 900 habitants**

Part interne : 46 %

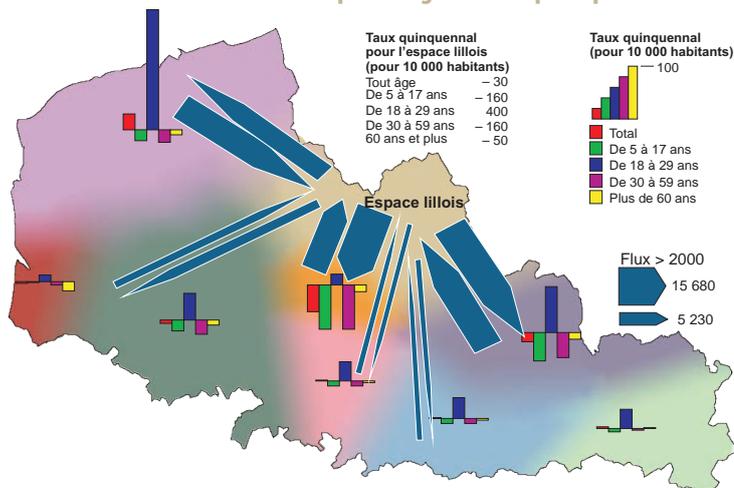
Part externe : 54 %

**Émigration 2003-2008 : 124 800 habitants**

Part interne : 39 %

Part externe : 61 %

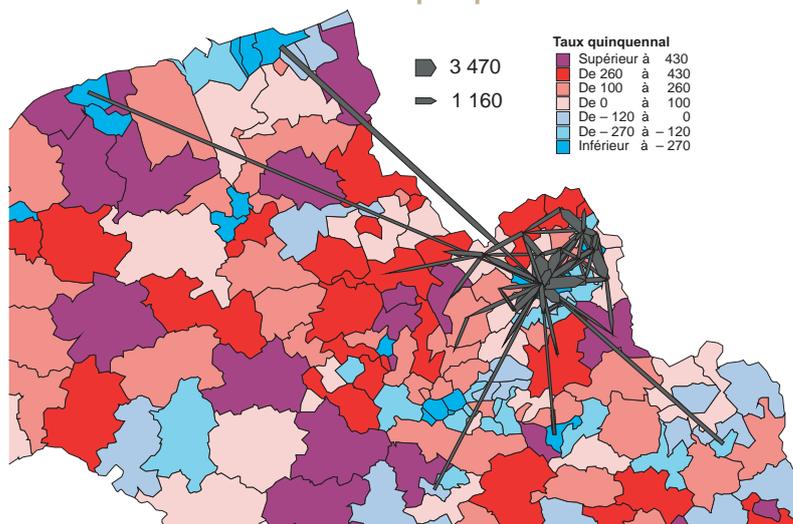
**Taux quinquennal de migration nette, interne à la région, vis-à-vis de chacun des espaces régionaux et principaux flux**



© IGN - Insee 2013

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

**Taux quinquennal de migration nette, interne à la région, des cantons et principaux flux**



© IGN - Insee 2013

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

**Taux de migration nette globale 2003-2008 :**

- 220 pour 10 000 habitants

**Taux de migration nette interne 2003-2008 :**

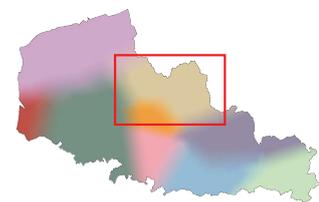
- 31 pour 10 000 habitants

**Taux de migration nette externe 2003-2008 :**

- 189 pour 10 000 habitants

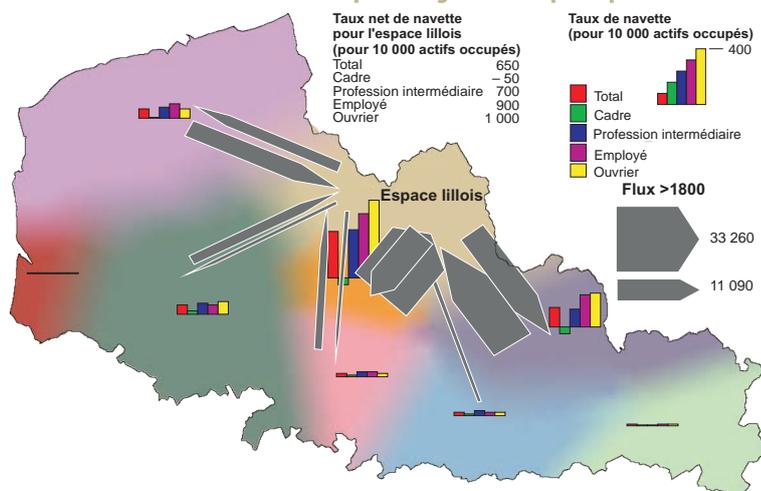
### Des mobilités résidentielles élargies à d'autres régions et liées au cycle de vie

Sur la période 2003-2008, près de 96 900 personnes se sont installées dans l'espace Lillois, quand 124 800 personnes au contraire l'ont quitté. La place prise par les migrations interrégionales au sein de ces échanges est particulièrement élevée : l'espace Lillois est le seul au sein du Nord-Pas-de-Calais pour lequel les entrées et les sorties sont en majorité tournées en dehors de la région (54 % des arrivées, 61 % des départs), notamment vers l'Île-de-France. Ainsi, près de 52 400 entrées et 76 400 départs proviennent ou se dirigent vers les autres régions françaises, soit un déficit migratoire de - 24 000 habitants, ou - 189 habitants pour 10 000. En comparaison, les flux internes au Nord-Pas-de-Calais apparaissent moins intenses et plus équilibrés : 44 500 arrivées pour 48 500 départs, avec un déficit migratoire de - 4 000 habitants, soit - 31 habitants pour 10 000. Leur correspondent toutefois des déséquilibres marqués selon les profils d'âge. Grâce à son offre universitaire et son marché du travail, l'espace Lillois attire de jeunes adultes, étudiants ou actifs en début de carrière, venus de l'ensemble des espaces de la région, et plus particulièrement de l'espace Nord-Littoral, dans une moindre mesure de l'espace Hainaut-Sambre. L'espace Lillois enregistre ainsi un gain migratoire de + 400 pour 10 000 habitants âgés de 18 à 29 ans. Réciproquement, les ménages plus âgés, en particulier les familles, sont plus nombreux à quitter l'espace qu'à s'y installer, avec un déficit migratoire de - 160 pour 10 000 habitants âgés de 30 à 59 ans. L'espace Artois-Gohelle est alors le premier espace d'accueil, suivi de l'espace Hainaut-Sambre. En interne à l'espace Lillois, deux systèmes de mobilité de proximité se démarquent, autour de Lille-Villeneuve d'Ascq d'une part, de Roubaix-Tourcoing d'autre part, complétés par des migrations en cascade vers les espaces périphériques. Par ailleurs, des flux migratoires significatifs prennent place entre les grandes villes de la région (Dunkerque, Calais, Arras, Douai, Valenciennes...) et la ville de Lille.



# ... Aux migrations alternantes

## Taux net de navetteurs, interne à la région, vis-à-vis de chacun des espaces régionaux et principaux flux



**Entrées d'actifs occupés : 82 400**

Part interne : 93 %

Part externe : 7 %

**Sorties d'actifs occupés (y.c échanges frontaliers) : 62 800**

Part interne : 63 %

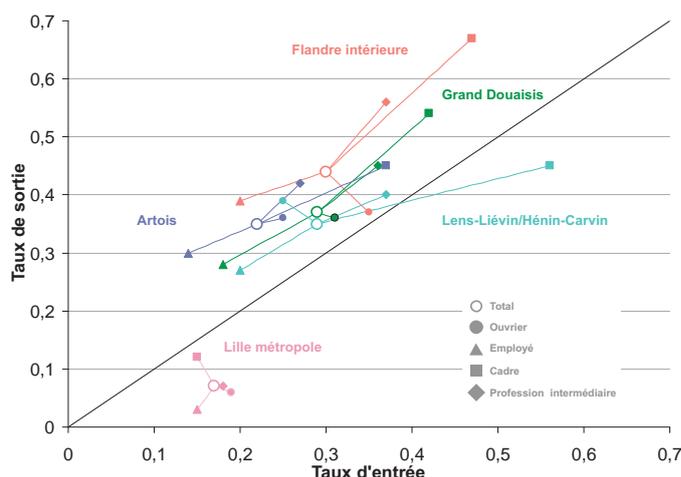
Part des autres régions : 15 %

Part des frontaliers : 22 %

© IGN - Insee 2013

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

## Taux d'entrée-sortie des SCoT de l'espace Lillois par catégories socioprofessionnelles



Source : recensement de la population 2008 (Insee).

### Ouvrier

Taux d'entrée : 0,17

Taux de sortie : 0,08

### Employé

Taux d'entrée : 0,12

Taux de sortie : 0,04

### Profession intermédiaire

Taux d'entrée : 0,15

Taux de sortie : 0,08

### Cadre

Taux d'entrée : 0,12

Taux de sortie : 0,12

## En dépit de flux d'entrées massifs, un marché du travail très intégré

L'espace Lillois voit 82 400 actifs rejoindre l'espace au titre des navettes domicile-travail, quand 62 800 actifs le quittent. Si ces volumes sont les plus élevés des espaces régionaux, du fait de l'importance démographique et économique de l'espace Lillois, ils apparaissent en réalité relativement faibles une fois rapportés à l'ensemble de la population active occupée. Une partie des navettes correspond à des échanges transfrontaliers, en particulier à l'échelle de l'Eurométropole. En se limitant aux migrations internes à la région, l'espace présente un large excédent migratoire : 76 300 actifs viennent y travailler chaque jour quand 39 700 le quittent, soit un taux de l'ordre de + 650 pour 10 000 actifs occupés, le plus élevé dans la région. Cet excédent migratoire porte sur les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers, tandis qu'autant de cadres quittent ou rejoignent l'espace au quotidien. Les flux les plus importants prennent place avec l'espace Artois-Gohelle, où ils sont très excédentaires, puis avec l'espace Hainaut-Sambre et l'espace Nord-Littoral, plus proches de l'équilibre. Pourtant, ces échanges ont un poids relatif modéré au sein du marché du travail de l'espace Lillois : les taux d'entrées sont compris entre 0,1 et 0,2 pour toutes les catégories socio-professionnelles. En outre, les résidents de l'espace Lillois sont proportionnellement peu nombreux à travailler en dehors : les taux de sortie sont inférieurs à 0,1, sauf pour les cadres. Ce constat correspond principalement à la situation du SCoT de Lille Métropole, qui concentre l'essentiel des actifs et des emplois du territoire. Les territoires périurbains localisés aux franges de l'espace, par exemple le SCoT de Flandre intérieure, ont un profil au contraire très déficitaire : assurant une fonction résidentielle, ils se caractérisent par d'importantes sorties de navetteurs qui y résident et peu d'entrées d'actifs résidant en dehors.

## Équipements et accessibilité

Temps d'accès moyen (en minute)  
(Aux 5 domaines d'équipement de la gamme supérieure ajustée)

- De 11,2 à 24,7
- De 9,0 à 11,2
- De 7,3 à 9,0
- De 5,7 à 7,3
- De 0,0 à 5,7

- Équipement de santé de la gamme supérieure ajustée
- Équipement d'enseignement de la gamme supérieure ajustée
- Équipement de culture, loisir de la gamme supérieure ajustée

### Densité d'équipements pour 10 000 habitants en 2012

#### Gamme supérieure ajustée

Espace Lillois : 17,7

Région : 15,2

#### Dont le domaine de la santé

Espace Lillois : 12,1

Région : 10,7

#### Dont le domaine de l'enseignement

Espace Lillois : 2,0

Région : 1,4

Temps d'accès minimum à un pôle  
de la gamme supérieure (en minute) :

- Pôle
- De 1 à 10
- De 10 à 15
- De 15 à 20
- De 20 à 25
- De 25 à 30
- Plus de 30

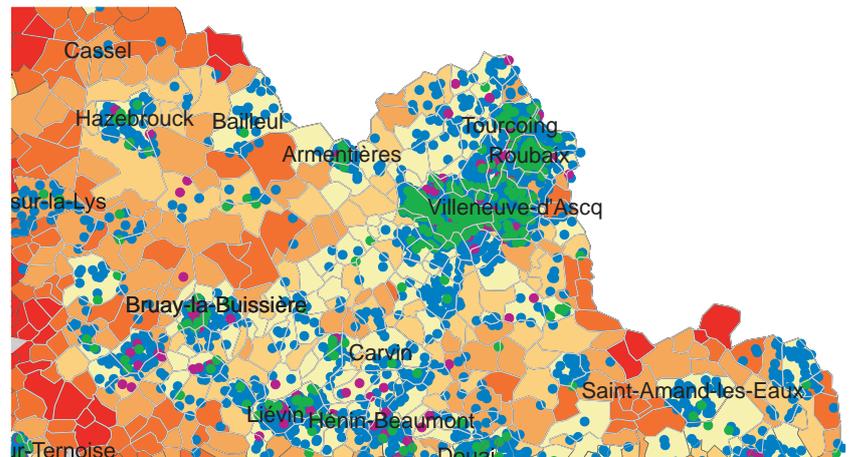
### Part de la population de l'espace localisée...

à moins de 10 minutes d'un pôle : 65,9 %

de 10 à 20 minutes d'un pôle : 29,0 %

à plus de 20 minutes d'un pôle : 5,1 %

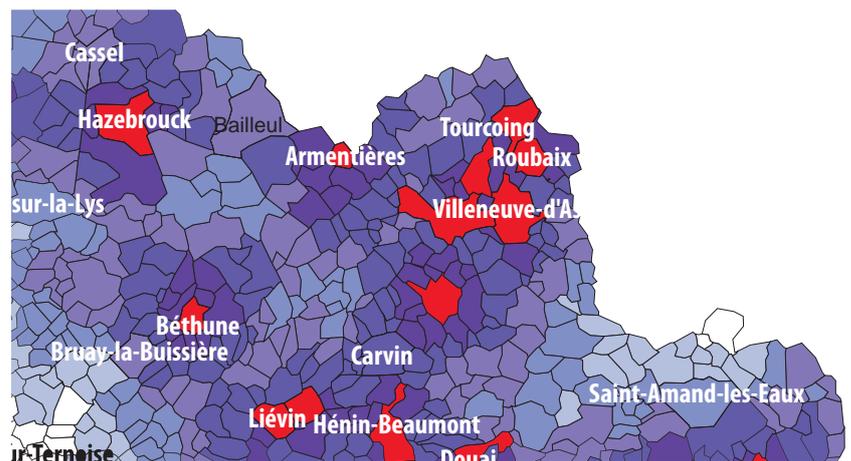
### Temps d'accès aux équipements de la gamme supérieure ajustée et densité d'équipements pour la santé, l'enseignement et les loisirs-culture



© IGN - Insee 2013

Source : base permanente des équipements 2012 (Insee).

### Pôles de la gamme supérieure ajustée et aires d'influence



© IGN - Insee 2013

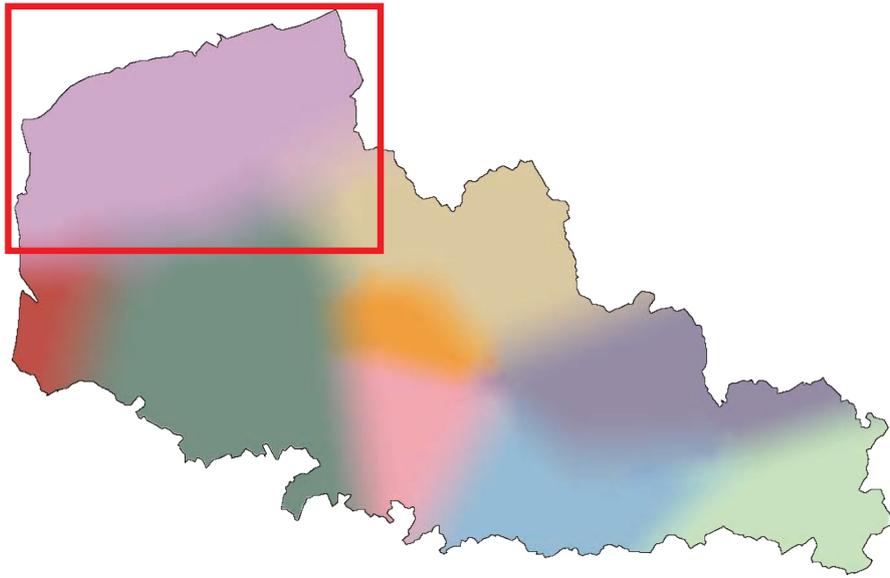
Source : base permanente des équipements 2012 (Insee).

### Une offre d'équipements et de service de rang métropolitain

Avec la plus grande concentration de population de la région, l'espace Lillois concentre également les équipements et services relevant de la gamme supérieure. De par sa fonction métropolitaine, le territoire dispose d'une densité d'équipements particulièrement soutenue : 17,7 équipements supérieurs pour 10 000 habitants, contre 15,4 en moyenne régionale. Cette caractéristique se retrouve sur l'ensemble des domaines : elle est sans doute la plus prononcée pour le domaine de l'enseignement (2 équipements pour 10 000 habitants contre 1,4 en moyenne régionale) et celui de la culture et des loisirs (0,4 équipements pour 10 000 habitants contre 0,3 en moyenne régionale). Ces éléments correspondent à la fonction universitaire assurée par l'espace, qui regroupe une large offre universitaire complétée par des écoles, et à la stature métropolitaine de l'espace pour les équipements culturels (scènes, musées...). Le haut niveau d'implantation des équipements est en outre à considérer avec la présence voisine de Courtrai. Réciproquement, l'espace Lillois apporte des services qui dépassent sa seule géographie : la densité des équipements correspond également à la fréquentation venue des espaces voisins.

L'espace Lillois, composé en son cœur d'un vaste croissant urbain, a la particularité de comporter de multiples pôles de service très proches les uns des autres, voire adjacents : Lille, Villeneuve d'Ascq, Roubaix, Tourcoing, Lambertsart. D'autres pôles émergent, plus en périphérie, avec Armentières et Seclin. Ensemble, ces pôles couvrent les territoires les plus densément peuplés. L'espace Lillois présente ainsi la plus forte accessibilité géographique aux équipements supérieurs parmi les espaces régionaux : les deux tiers des habitants résident à moins de 10 minutes d'un pôle de service. Quelques communes apparaissent plus isolées, aux franges périurbaines de l'espace, par exemple entre Hazebrouck et Armentières, ou en bordure d'Orchies, tout en restant à proximité d'une partie de l'offre supérieure.

# Espace Nord Littoral





# Espace Nord Littoral - lecture prospective

## Faits saillants

Vaste espace de près de 2 600 km<sup>2</sup>, soit le cinquième de la superficie régionale, le Nord Littoral fait face à un renversement des dynamiques de peuplement. Après des décennies de croissance portant sa population à près de 680 000 habitants, il est désormais confronté à un repli démographique dans les agglomérations de Dunkerque, Calais, Boulogne et Saint-Omer au profit des zones périurbaines, avec un repli accentué sur le Dunkerquois. Cette reconfiguration interne s'accompagne d'une perte nette de population à l'échelle globale de l'espace, en particulier chez les jeunes. Ainsi le poids des différentes classes d'âge devrait considérablement évoluer dans les années à venir sous l'effet du vieillissement. Espace parmi les plus jeunes aujourd'hui, le Nord Littoral deviendrait l'un des plus âgés dans les prochaines décennies, avec le Sud Littoral.

Cette situation s'explique en partie par les profondes mutations qu'a connues ce territoire, dues à la reconversion de son tissu productif et aux baisses d'emplois conséquentes dans l'industrie et l'énergie sur le Dunkerquois ou encore la pêche et l'agroalimentaire sur le Boulonnais. Ce territoire reste toutefois à dominante industrielle, notamment sur le Dunkerquois et l'Audomarois. Le développement du secteur des services, quant à lui, a été plus rapide sur le Calaisis et le Boulonnais mais les gains d'emploi issus de la tertiarisation peinent à compenser les pertes dans les secteurs productifs.

L'espace s'appuie sur plusieurs marchés locaux du travail, autour de Dunkerque, Calais, Boulogne et Saint-Omer, avec une mise en relation croissante entre les agglomérations. Ainsi, les actifs se déplacent essentiellement à l'intérieur du Nord Littoral, tandis que les migrations alternantes à destination des espaces voisins comme l'espace Lillois restent mesurées, du fait d'un relatif éloignement.

Les disparités sociales sont marquées au sein de l'espace Nord Littoral, entre les villes et les espaces périurbains d'une part, au cœur des agglomérations d'autre part avec l'existence de quartiers en difficultés.

L'activité industrielle a par ailleurs laissé des stigmates à l'environnement, avec une pression localement accentuée sur les zones naturelles. Confronté à une gestion des risques technologiques, avec la concentration de sites Seveso, l'espace Nord Littoral a su préserver de véritables richesses environnementales grâce à l'intervention du Conservatoire du littoral dans le cadre des Zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique, ou encore la constitution du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale.

## Dynamiques territoriales

Le premier enjeu de développement pour cet espace porte sur la consolidation d'une métropole littorale, structurant les différentes agglomérations et se prolongeant vers l'espace Sud Littoral et vers la Belgique. Aujourd'hui, les dispositifs institutionnels sont en place, les solidarités économiques existent et les échanges transfrontaliers progressent. Si les relations entre les agglomérations se renforcent, elles ne présentent pas encore un degré d'intégration à même de constituer un pôle de développement régional complémentaire à celui de la métropole lilloise.

Le second enjeu de développement porte sur la position de la Flandre au sein de cet espace, à mi chemin entre le littoral et la métropole lilloise, et également en relation avec la Flandre belge. Les mouvements migratoires ont pu, au cours des dernières décennies, renforcer le caractère résidentiel de ce territoire, avec une attraction croissante à destination de la métropole lilloise. Il comporte également un tissu productif qui, tout en étant diffus, compte des sites de production en relation avec le tissu industriel du littoral, de l'Audomarois et de l'agglomération lilloise. L'évolution de ce territoire et sa place au sein de l'espace Nord-Littoral dépendra ainsi de sa capacité à renforcer les coopérations existantes.

## Enjeux sociétaux prospectifs

### *Quel modèle de développement ?*

Le développement de l'espace Nord Littoral dépend en particulier de la façon dont il parviendra à créer de la richesse autour de la mer. En effet, à l'échelle planétaire, les espaces littoraux sont aujourd'hui des lieux de développement stratégiques. L'insertion des ports de Calais, Dunkerque et Boulogne dans les échanges internationaux, la valorisation des ressources éco-systémiques de la mer et du littoral notamment pour la production d'énergie, ainsi que la mise en avant de ses aménités naturelles et patrimoniales sont autant d'atouts.

Toutefois, cet axe de développement reste exposé aux risques naturels (montée des eaux, érosion) et technologiques. Le maintien d'un pôle industriel et énergétique autour de Dunkerque est source d'emplois mais également de pollution potentielle et d'impact sur le cadre de vie. Dans une moindre mesure, le pôle logistique autour du Calais et le pôle des industries de transformation et de l'agroalimentaire sur Boulogne posent des questions similaires de respect du patrimoine environnemental et des aménités offertes par le littoral, qui nécessitent une gestion coordonnée dans l'aménagement économique du territoire.

### *Quelles conditions pour vivre ensemble ?*

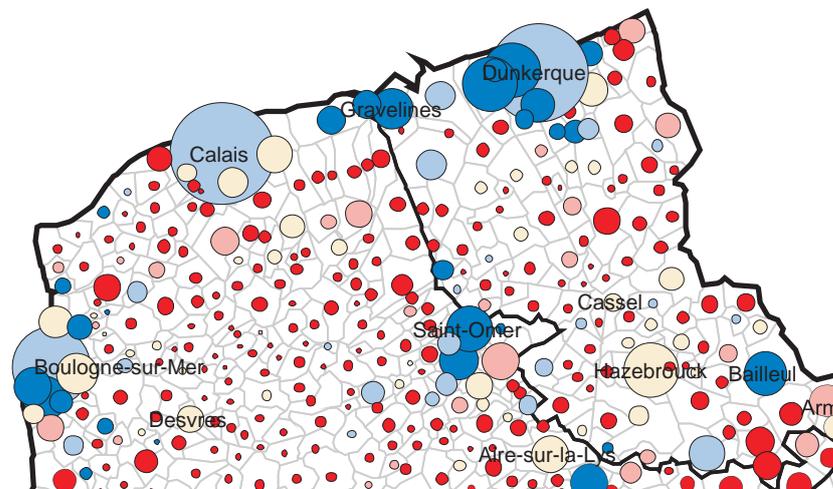
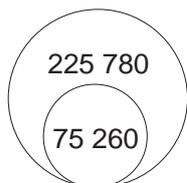
Le phénomène d'extension des zones périurbaines peu denses au détriment des coeurs d'agglomérations interroge directement les modalités d'organisation du territoire, au premier titre l'organisation des transports, et plus généralement l'accès aux services. Il conduit aussi à examiner les problématiques de cohésion sociale, au regard des contrastes entre les quartiers en difficulté des agglomérations et les zones résidentielles plus aisées de l'arrière-pays. La capacité à préserver des espaces et des temps collectifs susceptibles de fédérer les populations du Nord Littoral est un élément clé pour assurer les conditions d'une identité partagée. Les dynamiques de vieillissement nécessiteront en outre de mettre en adéquation les politiques publiques et les besoins des populations, dans un espace en pleine transformation démographique.

## Foyers de peuplement

Nombre d'habitants en 2008 et évolutions récentes

Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

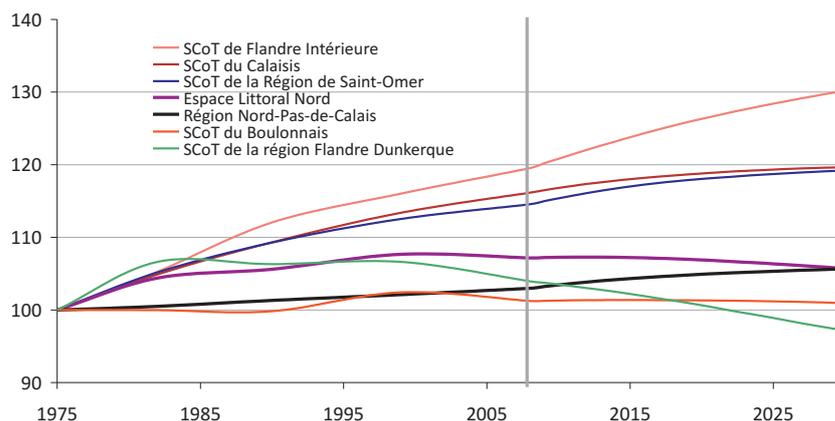
- Supérieur à 0,5
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- De -0,5 à -0,2
- Inférieur à -0,5



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

Évolution de la population de 1975 à 2030



Sources : recensements 1975 à 2008 et projections tendancielles à horizon 2030 (Insee).

**Population : 677 500**

soit 16,8 % de la population régionale

**Densité de population : 255 hab/km<sup>2</sup>**

contre 324 hab/km<sup>2</sup> en moyenne régionale

**Projection en 2030 : 668 200 habitants**

soit 16,2 % de la population régionale

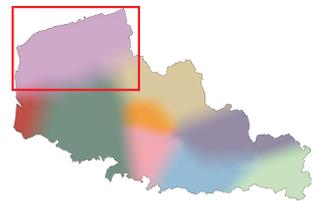
**Évolution globale : - 1,4 %**

contre + 2,8 % en Nord-Pas-de-Calais

### Des agglomérations densément peuplées en façade maritime, enregistrant un recul démographique au profit de l'arrière-pays

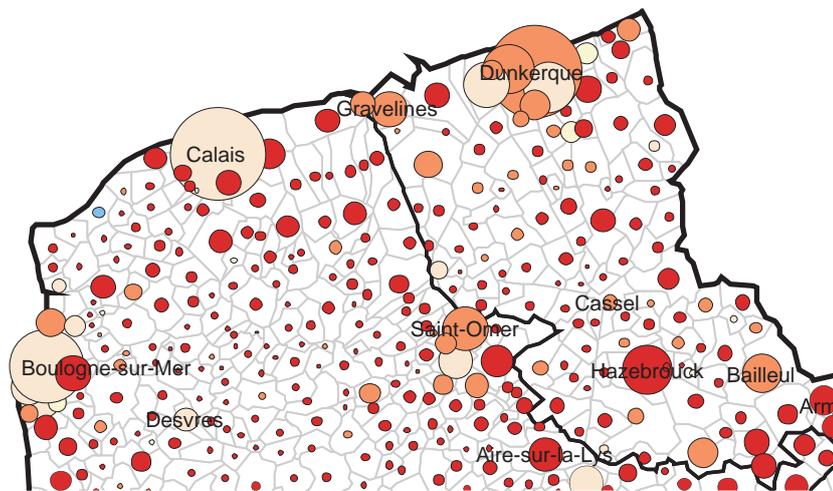
L'organisation de l'espace Nord Littoral fait apparaître un réseau d'agglomérations densément peuplées qui, tout en étant géographiquement proches les unes des autres (moins de 50 km de distance entre chaque agglomération), sont séparées par des espaces périurbains et ruraux peu denses. Ainsi, l'espace est polarisé à son extrémité nord par Dunkerque (92 900 habitants dans les nouveaux contours incluant Saint-Pol-sur-Mer et Fort-Mardyck), au cœur d'une agglomération comptant 200 000 habitants, avec notamment Coudekerque-Branche, Grande-Synthe et Gravelines. À l'autre extrémité du Littoral, la ville de Boulogne-sur-Mer (43 300 habitants) structure une agglomération de 120 000 habitants, avec notamment Outreau, Le Portel et Saint-Martin-Boulogne. La ville de Calais compte quant à elle 74 300 habitants, tandis que le pôle urbain de Saint-Omer se concentre autour de 3 communes : Saint-Omer (14 900 habitants), Longuenesse (10 900 habitants) et Arques (9 990 habitants).

L'espace du Nord Littoral a la particularité d'enregistrer un recul démographique soutenu de toutes les agglomérations au cours de la décennie 2000-2010, principalement du fait du départ d'une partie des jeunes pour poursuivre leurs études et leur vie professionnelle hors du territoire, et des arrivées de ménages moins nombreuses qu'auparavant. Ce recul est plus prononcé sur le Dunkerquois, dont l'agglomération a perdu environ 10 000 habitants en 10 ans. Toutefois, sur l'ensemble de l'espace, le recul démographique apparaît atténué, une partie des départs des agglomérations se faisant en direction des espaces périurbains et ruraux. Ainsi, les communes de l'arrière-pays proche de la façade maritime, jusqu'à l'Audomarois, enregistrent une hausse démographique. De fait, sur les 10 dernières années, la population de l'espace Nord Littoral est restée relativement stable : - 3 000 habitants sur 10 ans sur un total de près de 677 000 habitants. Les évolutions futures s'orientent également vers une stabilité, voire une légère baisse, avec potentiellement près de 668 000 habitants en 2030, soit - 9 000 habitants. Les espaces urbains continueraient de voir leur population baisser, en particulier sur le Dunkerquois, tandis que les espaces périurbains bénéficieraient de leur attractivité résidentielle.



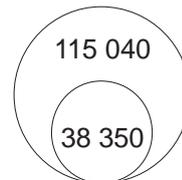
# Ménages

Nombre de ménages en 2008 et évolutions récentes



Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

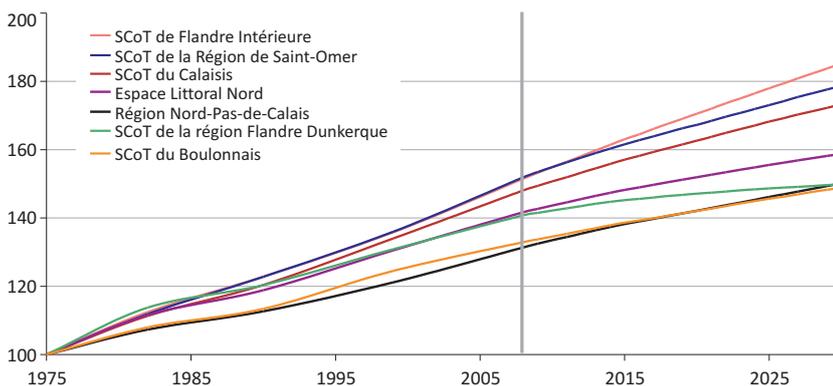
- Supérieur à 1
- De 0,5 à 1
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- Inférieur à -0,2



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

## Évolution du nombre de ménages de 1975 à 2030



**Nombre de ménages : 270 400**  
soit 16,7 % du Nord-Pas-de-Calais  
**Part des ménages de 5 personnes ou plus : 9,1 %**  
contre 9,1 % en moyenne régionale

**Projection en 2030 : 302 400 ménages**  
soit 16,3 % du Nord-Pas-de-Calais  
**Évolution globale : + 11,8 %**  
contre +14,3 % en Nord-Pas-de-Calais

Sources : recensements 1975 à 2008 et projections tendancielles à horizon 2030 (Insee).

### Ralentissement de la hausse des ménages, en particulier sur le Dunkerquois

L'espace Nord Littoral a connu, au cours des dernières décennies, une croissance continue et relativement linéaire du nombre de ménages, de près de 190 000 ménages en 1975 à 270 000 ménages en 2008, une progression d'environ + 40 % qui correspond à une hausse moyenne de + 24 000 ménages par décennie. Cette évolution a été plus soutenue sur la région de Saint-Omer et la Flandre intérieure (+ 50 % environ sur la même période) et plus faible sur le Boulonnais (+ 30 % environ).

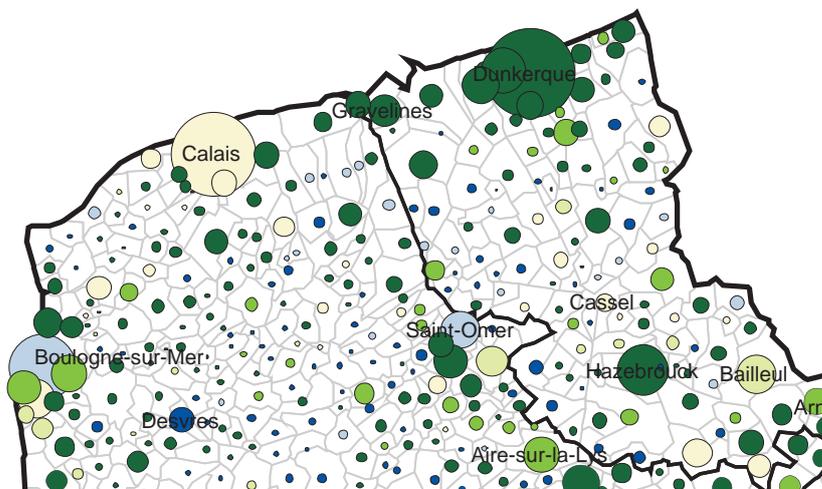
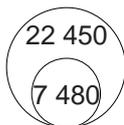
Du fait des phénomènes de décohabitation et de vieillissement de la population, l'espace Nord Littoral pourrait compter près de 302 000 ménages en 2030, soit une hausse de + 12 %, légèrement moindre qu'en moyenne régionale (+ 14 %) et qu'auparavant (+ 15 000 ménages par décennie). Cette augmentation serait davantage portée par le vieillissement de la population qu'ailleurs dans la région : l'espace Nord Littoral va potentiellement connaître un renversement de sa pyramide des âges, avec maintien des personnes âgées dans le territoire et départ des jeunes. En effet, le territoire compte une part élevée de ménages d'au moins 3 personnes (près de 40 % des ménages) et cette proportion devrait fortement se réduire avec la présence de ménages composés de couples de seniors sans enfant ou de personnes âgées seules. La croissance du nombre de ménages sera toutefois probablement contrastée sur l'ensemble du territoire. Si les tendances actuelles de croissance plus appuyée sur la Flandre intérieure sont susceptibles de se poursuivre, du fait du potentiel foncier apporté par les espaces périurbains et ruraux, un léger infléchissement est probable sur l'audomarois, du fait de l'attractivité migratoire moins prononcée. Le changement le plus marquant pourrait apparaître sur le Dunkerquois, avec un net ralentissement de la croissance des ménages (une hausse limitée à + 6 % d'ici 2030).

## Vieillesse

### Nombre de séniors en 2008 et évolutions récentes

Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

- Supérieur à 1
- De 0,5 à 1
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- De -1 à -0,2
- Inférieur à -1



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

**Ratio de vieillissement en 2008 : 51**

*Contre 53 en Nord-Pas-de-Calais*

**Ratio de vieillissement en 2030 : 94**

*Contre 83 en Nord-Pas-de-Calais*

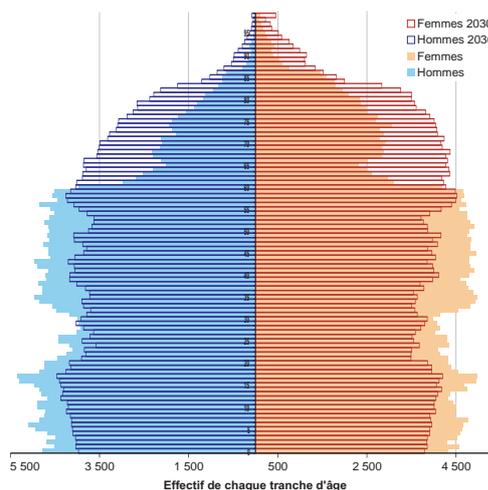
**Nombre de séniors en 2008 : 95 100**

*soit 16,4 % des séniors du Nord-Pas-de-Calais*

**Nombre de séniors en 2030 : 153 100**

*soit 17,7 % des séniors du Nord-Pas-de-Calais*

### Pyramide des âges en 2008 et 2030



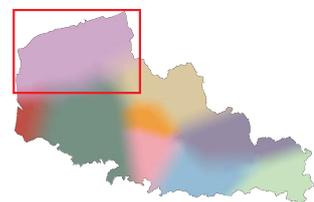
Sources : recensement 2008 et projections tendanciennes en 2030 (Insee).

### Le renversement de la pyramide des âges : d'un espace plus jeune à un espace plus âgé que la moyenne régionale

Parce qu'il a particulièrement attiré, jusque dans les années 80, des ménages de jeunes actifs, l'espace Nord Littoral présente aujourd'hui la part des séniors la plus faible de tous les espaces du Nord-Pas-de-Calais. Ainsi, avec près de 95 000 habitants âgés de 65 ans et 188 000 habitants âgés de moins de 20 ans, l'espace présente un ratio de vieillissement de 51, en deçà de la moyenne régionale établie à 53. Jusqu'alors, la différence entre la façade maritime, plus jeune, et l'arrière-pays, plus âgé, était marquée. Dans la période récente, des évolutions contrastées ont pu être observées, avec un vieillissement des villes plus prononcé sur le Dunkerquois, auparavant le territoire le plus jeune de cet espace.

Dans les prochaines décennies, l'espace Nord Littoral pourrait être caractérisé par un vieillissement accéléré de la population sous l'effet d'un triple phénomène : le départ des jeunes pour la poursuite des études et de leur parcours professionnel, le déficit d'arrivée de ménages dans l'espace et le maintien sur place des personnes entrant aux âges les plus avancés de la vie. L'espace pourrait compter près de 153 000 séniors à horizon 2030, soit une hausse de + 60 % en 20 ans. Cette croissance serait nettement supérieure à la moyenne régionale, estimée à + 50 %. Le nombre d'habitants de moins de 20 ans se contracterait, à 164 000 jeunes à horizon 2030, soit une baisse d'environ - 13 % en 20 ans, bien plus prononcée qu'en moyenne régionale (- 6 %) ; il s'agirait d'ailleurs de la baisse la plus importante de tous les espaces régionaux. Le ratio de vieillissement s'établirait ainsi à 94 dépassant celui de l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais, estimé à 83. La pyramide des âges connaîtrait donc un « renversement », renforcé par rapport à celui qui serait observé en moyenne régionale.

# Focus : le déficit migratoire, accélérateur de vieillissement



## Projections de la population de moins de 20 ans à horizon 2030

Unités : nombre, %

Zone	Année		Évolution		
	2007	2030	Effectif	Taux annuel moyen	Taux
<b>Littoral Nord</b>	<b>187 916</b>	<b>163 579</b>	<b>- 24 337</b>	<b>- 0,60</b>	<b>- 13,0</b>
SCoT de l'Audomarois	31 753	29 350	- 2 403	- 0,34	- 7,6
SCoT du Boulonnais	39 132	35 018	- 4 114	- 0,48	- 10,5
SCoT du Calaisis	46 060	42 467	- 3 593	- 0,35	- 7,8
SCoT de Flandre Dunkerque	72 414	58 592	- 13 822	- 0,92	- 19,1
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	<b>1 102 303</b>	<b>1 039 554</b>	<b>- 62 749</b>	<b>- 0,25</b>	<b>- 5,7</b>

Source : Omphale 2010, scénario tendanciel (Insee).

## Impact des migrations sur les évolutions de population (2008-2030)

### Projections démographiques avec prise en compte des migrations

Nord Littoral : - 1,3 %

Nord-Pas-de-Calais : + 2,8 %

### Projections démographiques sans mouvement migratoire

Nord Littoral : + 10,4 %

Nord-Pas-de-Calais : + 9,7 %

## Données migratoires pour la population des moins de 20 ans pour la période 2003-2008

Unités : nombre, %

Zone	Émigration	Immigration	Solde migratoire	Population 2008	Proportion
<b>Littoral Nord</b>	<b>10 636</b>	<b>6 722</b>	<b>- 3 914</b>	<b>186 323</b>	<b>- 2,1</b>
SCoT de Flandre Dunkerque	5 010	2 893	- 2 117	70 953	- 2,98
SCoT du Boulonnais	2 953	2 218	- 735	38 939	- 1,89
SCoT du Calaisis	2 929	2 195	- 734	46 035	- 1,59
SCoT de l'Audomarois	2 558	2 314	- 244	31 645	- 0,77
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	<b>33 440</b>	<b>22 261</b>	<b>-11 179</b>	<b>1 091 498</b>	<b>- 1,0</b>

Note : la superficie du territoire agrégé des quatre SCoT est supérieure à celle de l'espace Nord Littoral.

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

## Le déficit migratoire des jeunes accélère le vieillissement de l'espace, en particulier dans le Dunkerquois

L'espace Nord Littoral connaîtrait, selon le scénario tendanciel de population, un vieillissement nettement plus prononcé que la majorité des autres espaces régionaux à horizon 2030. Cet espace, l'un des plus jeunes en 2007, deviendrait l'un des plus âgés en 2030 : on y comptait 51 séniors pour 100 jeunes en 2007, contre 53 pour la région. En 2030, ces proportions passeraient respectivement à 94 et 83 pour l'espace Nord Littoral et la région. Ce vieillissement accéléré de la population du Nord Littoral reposerait, comme ailleurs, sur l'accroissement soutenu de la population des séniors. Néanmoins, ce phénomène serait largement renforcé par une baisse assez marquée de la population des moins de 20 ans sur l'espace Nord Littoral : - 13 % à horizon 2030.

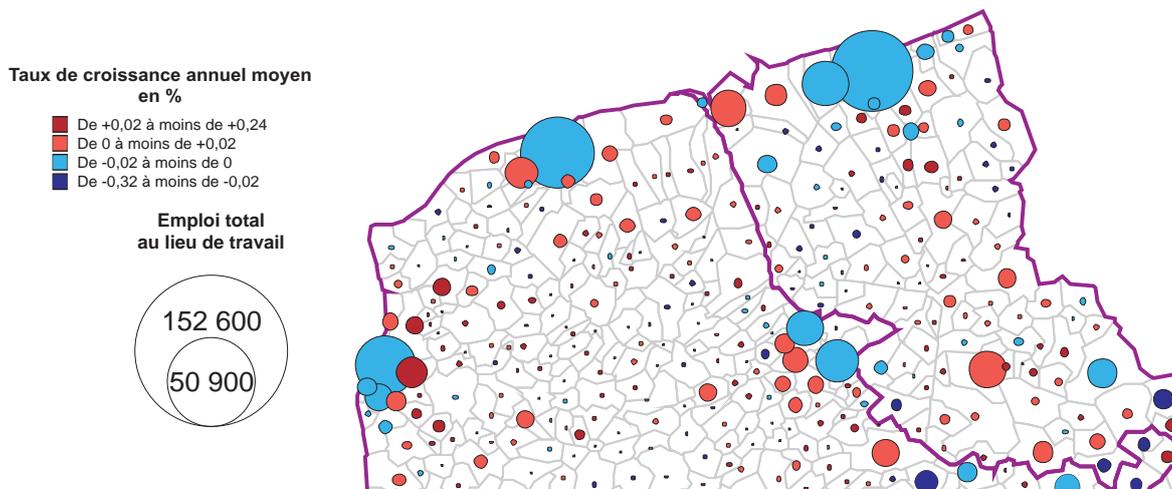
À une échelle plus localisée, le recul serait bien plus prononcé sur le territoire du SCoT de Flandre Dunkerque : - 19,1 %, soit une baisse presque quatre fois plus importante qu'en moyenne régionale. Le déficit migratoire des jeunes, qui représente 2,1 % de la population des moins de 20 ans en 2008 pour le Nord Littoral et 3,0 % à l'échelle du SCoT de Flandre Dunkerque, serait le principal facteur explicatif de ce recul démographique à venir chez les jeunes. Les comportements migratoires constituent ainsi un élément primordial pour appréhender les évolutions démographiques futures : sans migrations, la population des moins de 20 ans augmenterait de 1,6 % à horizon 2030 sur l'espace Nord Littoral alors qu'elle deviendrait stable pour la région.

## Moins d'arrivées de ménages jeunes impliquent moins de naissances futures...

Le déficit migratoire des jeunes est par ailleurs à la source d'un phénomène cumulatif, en réduisant les naissances futures sur le territoire. Moins de jeunes ménages aujourd'hui signifie moins de parents potentiels demain, donc moins d'enfants, et quelques années plus tard, encore moins de jeunes ménages et de parents potentiels... Ainsi, selon le scénario tendanciel de projection, la population des femmes aux âges de forte fécondité (entre 20 et 35 ans) baisserait beaucoup plus sur l'espace Nord Littoral à horizon 2030 (- 16,5 %) qu'en moyenne régionale (- 9,2 %).

## Emplois et établissements

Localisation de l'emploi en 2008 et évolution 1999-2008 chez les 25-54 ans



© IGN - Insee 2012

Sources : recensements 1999 et 2008 (Insee).

### Les principaux établissements employeurs en 2010

**Établissements en 2010 : 26 720**

soit 15,8 % des établissements régionaux

**430 établissements de plus de 50 salariés**

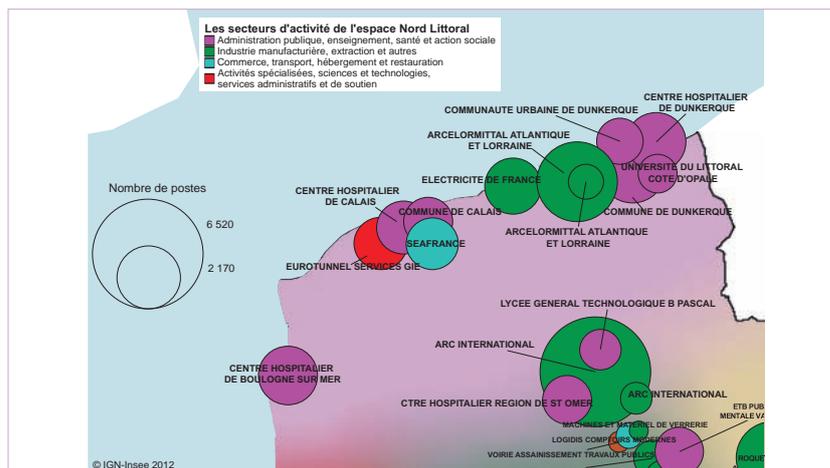
soit 16,2 % du total régional

**Emploi total en 2008 : 254 300 emplois**

soit 17,2 % de l'emploi régional

**Postes dans les 20 plus grands établissements :**

32 156 postes



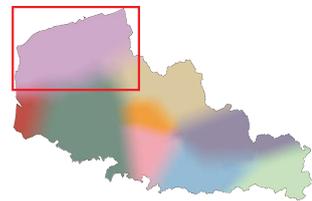
© IGN-Insee 2012

Source : Clap 2009 (Insee).

### Une localisation de l'emploi autour de quatre grands pôles

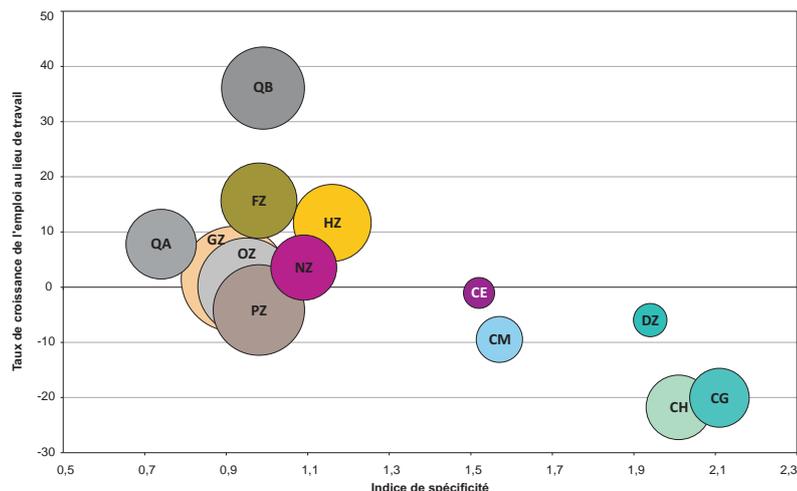
Avec près de 254 300 emplois en 2008, l'espace Nord Littoral concentre 17,2 % de l'emploi régional. Ces emplois ne sont pas uniformément répartis sur le territoire : ils sont essentiellement localisés sur les principales villes centres de l'espace ou à leur périphérie. En se concentrant sur le champ restreint des personnes âgées de 25 à 54 ans, qui représentent 81 % des emplois de l'espace, l'emploi est demeuré stable entre 1999 et 2008 alors que, dans le même temps, il s'est accru de 1,6 % dans la région. L'emploi des 25-54 ans a surtout baissé sur les villes centres tandis qu'il a eu tendance à augmenter en périphérie. L'évolution est ainsi de - 6,9 % entre 1999 et 2008 sur Boulogne-sur-Mer alors qu'elle atteint + 30,9 % sur Saint-Martin-Boulogne, localisé à proximité immédiate. Cet accroissement de l'emploi en périphérie est lié à la fois au développement de zones d'activité dans des zones de disponibilité foncière, et à l'accroissement de population en zones périurbaines générant un développement potentiellement important des activités présentielles.

Du point de vue des unités productives, l'espace Nord Littoral compte près de 26 720 établissements en 2010. Comme ailleurs dans la région, les établissements les plus importants, en termes de postes de travail, appartiennent principalement à deux secteurs : l'administration publique et l'industrie. Dans le secteur de l'administration, il s'agit notamment des quatre centres hospitaliers du territoire et des communes de Dunkerque et Calais. Du point de vue de l'industrie, deux établissements regroupent un grand nombre de postes de travail : Arc international, localisé sur la zone de Saint-Omer (de loin le plus gros employeur de l'espace avec près de 6 500 postes en 2009) et ArcelorMittal, situé à proximité de Dunkerque (3 450 postes). Un établissement employeur important dans le domaine tertiaire est localisé sur le Calaisis : Eurotunnel, avec près de 1 500 postes de travail – l'entreprise SeaFrance ayant par ailleurs fait l'objet en 2012 d'une liquidation judiciaire.



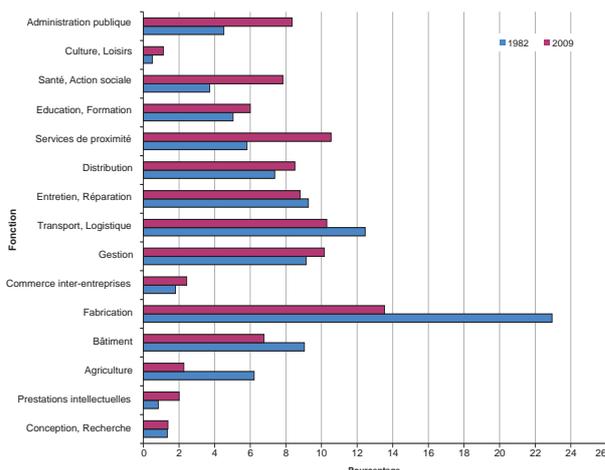
# Spécialisations économiques

## Spécificités sectorielles et dynamiques de l'emploi



Note : voir les annexes pour la nomenclature des codes d'activité.  
Sources : recensements de la population 1999 et 2008, Clap 2009 (Insee).

## Répartition de l'emploi par fonction



**Indice de spécificité sectorielle en 1975 : 21,9**  
Région : 18,2

**Indice de spécificité sectorielle en 2008 : 12,6**  
Région : 7,6

**Emplois sphère non présenteielle 1982 : 52,3 %**  
Région : 48,4 %

**Emplois sphère non présenteielle 2008 : 37,4 %**  
Région : 34,9 %

Source : recensements de la population 1982 et 2009, exploitation complémentaire (Insee).

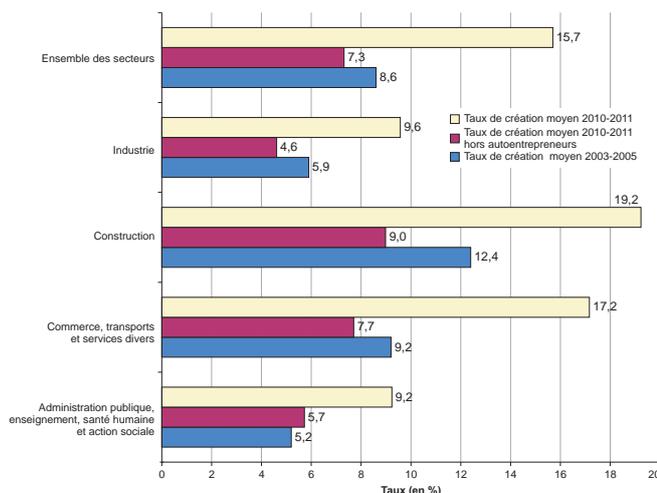
### Une orientation industrielle associée en particulier aux activités de fabrication

La structure sectorielle de l'emploi de l'espace Nord Littoral est davantage orientée vers les activités industrielles : celles-ci représentent 20,3 % des emplois contre 16,1 % à l'échelle régionale. Cette orientation, associée à la présence de grands groupes internationaux tel ArcelorMittal, impacte le taux de dépendance : en 2009, 51,6 % des emplois dépendent d'un centre de décision extérieur à l'espace contre 46,5 % en région. Le développement industriel influence également la part d'emplois associée aux activités non présentesielles : 37,4 % contre 34,9 % en région.

Si le commerce, l'administration publique et l'enseignement restent les trois principaux secteurs employeurs, ce phénomène n'est pas propre à l'espace Nord Littoral et l'emploi y augmente peu. Deux secteurs sont au contraire beaucoup plus spécifiques au territoire : la métallurgie et la fabrication de produits métalliques (ArcelorMittal) et la fabrication de produits plastique et minéraux (Arc international). Or, ces deux secteurs, particulièrement soumis à la concurrence internationale, sont en perte de vitesse : l'espace Nord Littoral présente donc des spécificités sectorielles exposées aux mutations économiques. L'analyse fonctionnelle de l'emploi, fondée sur la place occupée par les actifs dans le processus productif, vient confirmer les données sectorielles : l'espace Nord Littoral est caractérisé par une plus forte part des activités de fabrication (13,8 % des emplois, soit 2,4 points de plus qu'en moyenne régionale), même si cette dernière a considérablement baissé depuis 1982. La part d'emplois associée aux activités de transport, de logistique et de services de proximité est également plus importante. À l'inverse, les activités de gestion y sont moins présentes (10,1 % des emplois, soit 2,1 points de moins qu'en région), de même que celles relevant du commerce inter-entreprises et des domaines de la santé et de l'action sociale.

## Créations et dynamiques

Taux moyen de création d'établissements par secteur 2010-2011



Source : répertoire des entreprises et des établissements 2003-2005 et 2010-2011, champ marchand non agricole (Insee).

Indice de concentration de l'emploi par catégorie socio-professionnelle en 2008

### Part des établissements de 3 ans ou plus en 2010 :

74 % contre 71,6 % en moyenne régionale

### Nombre de créations d'établissements en 2010 :

4 253 soit 14,5 % du total régional

### Part des cadres des fonctions métropolitaines en 2010 :

4,2 % contre 6,4 % en moyenne régionale

### Taux d'arrivée d'actifs qualifiés entre 2003 et 2008 :

0,39 % contre 0,60 % en moyenne régionale

Catégorie socio-professionnelle	Nord Littoral	Nord-Pas-de-Calais
<b>Global</b>	<b>100,0</b>	<b>97,1</b>
Agriculteurs	100,3	99,8
Artisans commerçants	99,0	99,1
Cadres	101,3	97,0
Professions intermédiaires	100,2	97,5
Employés	98,8	98,2
Ouvriers	100,7	95,3

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

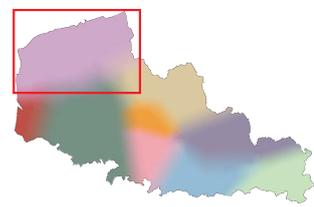
### Un solde des migrations alternantes à l'équilibre

Près de 4 250 établissements ont été créés en 2010 sur l'espace Nord Littoral soit 14,5 % des créations régionales. Le taux moyen de création d'établissements sur la période 2010-2011 apparaît plus faible que le taux régional : 15,7 % contre 17,1 %. Ce moindre dynamisme se retrouve à une échelle sectorielle détaillée : quel que soit le secteur considéré, le taux de création est moins important qu'en région. L'écart est surtout marqué dans les domaines de l'administration publique, de l'enseignement et de l'action sociale (9,2 % soit 2 points de moins qu'en moyenne régionale) et dans la construction (19,2 % soit 2,4 points de moins). Ce moindre dynamisme s'accompagne d'une ancienneté plus grande du tissu productif. À ce titre, la proportion d'établissements ayant au moins trois ans d'activité est plus élevée : 74,1 % contre 71,7 % en région.

Du point de vue des flux d'emplois, le solde des navettes domicile-travail est équilibré en 2008 : globalement, l'espace compte autant d'emplois au lieu de travail que d'actifs occupés résidants sur l'espace Nord Littoral. L'espace ne fonctionne pas pour autant en vase clos : près de 21 600 actifs résidant à l'extérieur de l'espace viennent y travailler tandis qu'un volume équivalent fait le chemin inverse. En détaillant par catégories socioprofessionnelles, le rapport entre emplois et actifs reste globalement équilibré : l'indice de concentration varie de 98,8 pour les employés à 101,3 pour les cadres.

L'espace Nord Littoral est également caractérisé par une plus faible part d'emplois associés aux fonctions fortement créatrices de valeur ajoutée : les cadres des fonctions métropolitaines y représentent 4,2 % de l'emploi contre 6,4 % en moyenne régionale. De même, le taux d'arrivée d'actifs qualifiés est plus faible qu'en région : 0,39 % contre 0,60 % pour le Nord-Pas-de-Calais. Cette donnée globale masque cependant des différences entre territoires : le SCoT de Flandre Dunkerque se révèle plus attractif pour ces actifs qualifiés, le taux d'arrivée y étant analogue à la moyenne régionale, à la différence des autres SCoT, où le taux ne dépasse pas 0,30 %.

# Focus : entre développement de l'industrie et tertiarisation ?



## Structure sectorielle de l'emploi en 1975 et 2008

Unité : %

Zone	Industrie		Tertiaire	
	1975	2008	1975	2008
<b>Nord Littoral</b>	<b>38,2</b>	<b>20,2</b>	<b>45,4</b>	<b>71,1</b>
SCoT de l'Audomarois	43,9	27,7	36,1	63,2
SCoT du Boulonnais	32,2	15,3	51,7	75,3
SCoT du Calaisis	35,0	11,8	46,2	80,3
SCoT de Flandre Dunkerque	38,4	22,8	46,9	68,5
SCoT de Flandre intérieure	39,8	24,8	38,6	62,9
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	<b>40,6</b>	<b>16,1</b>	<b>46,1</b>	<b>75,6</b>

Source : recensements de la population 1975 et 2008 (Insee).

## Évolution annuelle moyenne de l'emploi industriel de 1975 à 2008

Unités : nombre et %

Zone	Industrie			
	1975	2008	Évolution	TCAM
<b>Nord Littoral</b>	<b>87 265</b>	<b>51 366</b>	<b>-35 899</b>	<b>-1,6</b>
SCoT de l'Audomarois	17 070	12 749	-4 321	-0,9
SCoT du Boulonnais	15 535	8 103	-7 432	-2,0
SCoT du Calaisis	15 020	6 383	-8 637	-2,6
SCoT de Flandre Dunkerque	36 310	23 191	-13 119	-1,3
SCoT de Flandre intérieure	13 795	10 229	-3 566	-0,9
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	<b>554 015</b>	<b>237 289</b>	<b>-316 726</b>	<b>-2,5</b>

Note : TCAM signifie taux de croissance annuel moyen.

Source : recensements de la population 1975 et 2008 (Insee).

## Évolution annuelle moyenne de l'emploi tertiaire de 1975 à 2008

Unités : nombre, %

Zone	Tertiaire			
	1975	2008	Évolution	TCAM
<b>Nord Littoral</b>	<b>103 635</b>	<b>180 939</b>	<b>77 304</b>	<b>1,7</b>
SCoT de l'Audomarois	14 060	29 113	15 053	2,2
SCoT du Boulonnais	24 915	39 899	14 984	1,4
SCoT du Calaisis	19 795	43 589	23 794	2,4
SCoT de Flandre Dunkerque	44 395	69 760	25 365	1,4
SCoT de Flandre intérieure	13 370	25 923	12 553	2,0
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	<b>628 080</b>	<b>1 115 274</b>	<b>487 194</b>	<b>1,8</b>

Note : TCAM signifie taux de croissance annuel moyen.

Source : recensements de la population 1975 et 2008 (Insee).

### Évolution de l'emploi industriel entre 1999 et 2008

Nord Littoral : - 1,6 %

Nord-Pas-de-Calais : - 1,9 %

### Évolution de l'emploi tertiaire entre 1999 et 2008

Nord Littoral : + 1,6 %

Nord-Pas-de-Calais : + 1,8 %

### Un caractère industriel qui s'est affirmé

En 1975, l'espace Nord Littoral apparaissait comme moins orienté vers les activités industrielles que la région dans son ensemble (avec 38,2 % d'emplois industriels contre 40,6 %) car d'autres territoires, comme l'ancien bassin minier, étaient en effet très orientés vers l'industrie. Ce n'est plus le cas en 2008 : la part de l'emploi industriel dans l'espace dépasse désormais de 4,1 points la moyenne régionale. Dans l'intervalle, les effectifs industriels ont baissé de 1,6% contre 2,5 % en moyenne annuelle en Nord-Pas-de-Calais. Sur la période la plus récente, les pertes d'emplois industriels suivent quasiment la tendance régionale (- 1,6% contre - 1,9%).

### Des positionnements territoriaux complémentaires ?

Se distingue un axe industriel allant du SCoT de Flandre Dunkerque à celui de l'Audomarois, en passant par la Flandre intérieure. La part de l'emploi industriel, déjà plus élevée en 1975 que sur les SCoT du Calaisis et du Boulonnais, l'est encore davantage en 2008 : comprise entre 22,8 % et 27,7 %, contre respectivement 11,8 % et 15,3 %.

Entre 1975 et 2008, la baisse des effectifs industriels est moindre sur les SCoT de Flandre Dunkerque, de l'Audomarois et de Flandre intérieure. En comparaison, le SCoT du Calaisis a perdu plus d'emplois industriels que son voisin au nord, notamment au cours des dix dernières années (respectivement - 3,9 % et - 0,6 % pour le SCoT de Flandre Dunkerque)

Dans le même temps, le tertiaire se développait, par le biais de créations dans le SCoT du Calaisis, de l'Audomarois et de Flandre intérieure tandis qu'il progressait moins rapidement qu'en moyenne régionale sur ceux de Flandre Dunkerque et du Boulonnais.

## Du revenu au développement humain

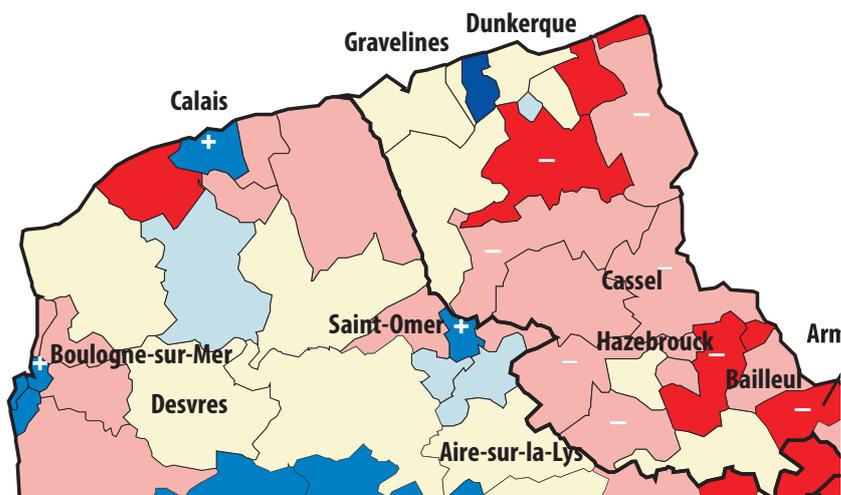
### Revenu fiscal médian 2010 (€ par UC)

- Supérieur à 19 000
- De 17 000 à 19 000
- De 16 000 à 17 000
- De 15 000 à 16 000
- De 13 000 à 15 000
- Inférieur à 13 000
- + Rapport interdécile supérieur à 10
- Rapport interdécile inférieur à 4

**Revenu médian : 16 080 euros par UC**  
*contre 16 370 euros par UC en Nord-Pas-de-Calais*  
 1<sup>er</sup> décile : 5 360 euros par UC  
 9<sup>e</sup> décile : 31 100 euros par UC

**Part des foyers fiscaux non imposés : 54,0 %**  
*contre 53,0 % en Nord-Pas-de-Calais*  
**Population vivant avec un bas revenu :  
 136 800 habitants**  
*soit 24,5 % contre 25,6 % en moyenne régionale*

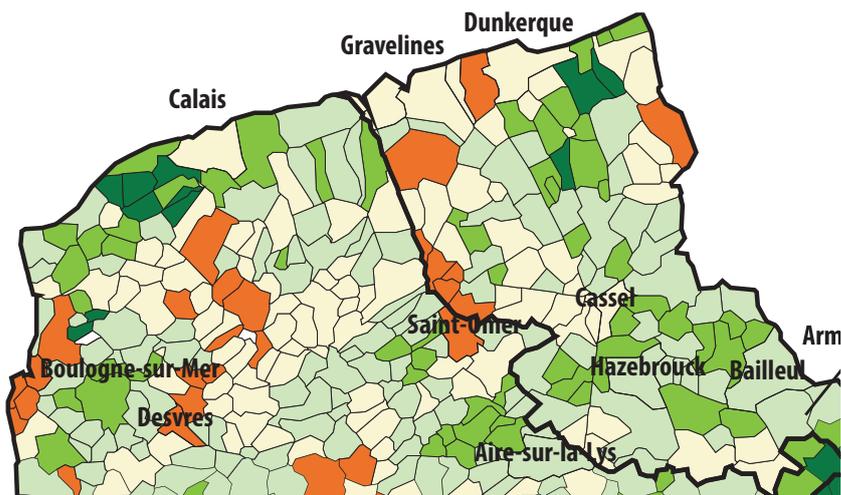
### Revenu fiscal médian des cantons et rapport interdécile en 2010



© IGN - Insee 2012  
 Source : revenus fiscaux localisés des ménages 2010 (Insee, DGFiP).

### Indice de développement humain (IDH-4) des communes du Nord-Pas-de-Calais en 2009

- IDH-4**
- Supérieur à 0,700
  - De 0,600 à 0,700
  - De 0,500 à 0,600
  - De 0,400 à 0,500
  - Inférieur à 0,400
  - non défini
- Nord-Pas-de-Calais : 0,483

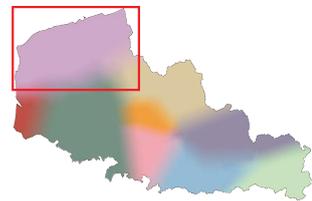


© IGN - Insee 2012  
 Sources : DGI, ORS, Région Nord-Pas-de-Calais, calcul D2PE, recensement de la population (Insee).

### Précarité dans les centres urbains, situation favorisée en Flandres

Globalement, l'espace Nord Littoral présente un niveau de difficulté sociale comparable à celui du Nord-Pas-de-Calais : près d'un quart de ses habitants vivent en dessous du seuil de bas revenu, tout comme en région, soit 136 800 personnes. Le revenu médian est en outre proche du standard régional, 16 080 € par UC soit 300€ de moins que le revenu médian régional. Les contrastes internes à l'espace sont toutefois marqués. D'une part, tous les centres urbains de l'espace présentent des revenus déclarés par les ménages très faibles comme à Boulogne-sur-Mer, Calais, Saint-Omer ou Grande-Synthe où le revenu médian n'excède pas 14 000 € par UC. Les inégalités de revenus y sont en outre très marquées. D'autre part, un vaste ensemble de territoires inscrits dans le triangle Saint-Omer - Bailleul - Dunkerque abrite des ménages disposant de revenus plus élevés qu'ailleurs dans l'espace. Les revenus sont même particulièrement élevés à proximité de Bergues et de l'arrière-pays de Dunkerque, supérieurs à 19 000 € par UC. Ces territoires de la Flandre maritime et de la Flandre intérieure sont en outre les plus égalitaires de l'espace. Ailleurs les revenus oscillent autour de la moyenne régionale, et lui sont notamment supérieurs dans les espaces périurbains des agglomérations.

Le profil territorial de l'espace Nord Littoral se trouve quelque peu modifié lorsqu'on élargit l'analyse précédente à une analyse du développement humain, c'est-à-dire en prenant en compte les parcours éducatifs et les enjeux sanitaires. Il se dessine notamment un corridor de difficultés en termes de développement humain de l'ouest de Dunkerque à Saint-Omer, ce que ne permettait pas d'apprécier la seule dimension monétaire. De même, une zone de fragilité sociale apparaît à proximité de Hondschoote et traduit des difficultés dans les registres éducatif et sanitaire.

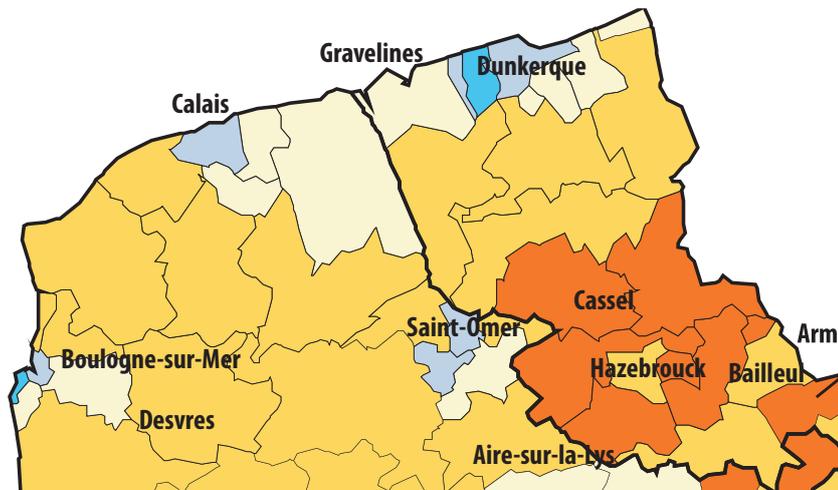


# Ressources des ménages

Taux d'emploi des 15-64 ans par canton en 2008

**Taux d'emploi des 15-64 ans en 2008 (%)**

- Supérieur à 65
- De 60 à 65
- De 55 à 60
- De 50 à 55
- Inférieur à 50



## Juste avant la crise... en 2008

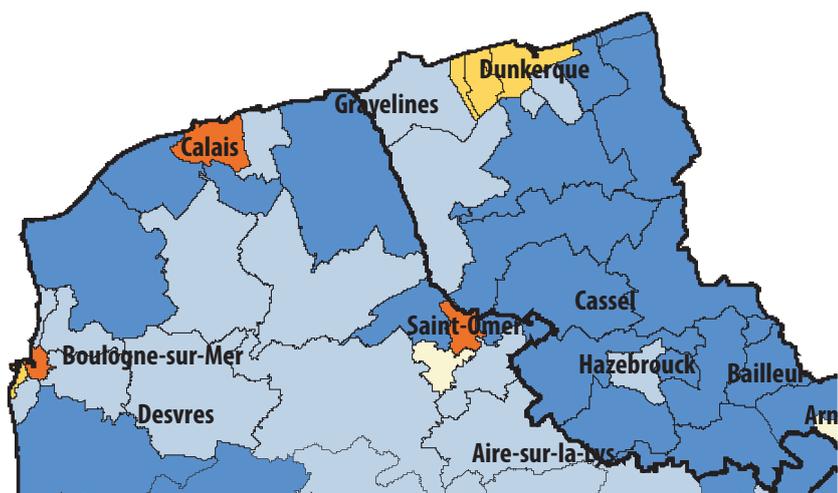
**Taux d'emploi : 57,0 %**  
 Nord-Pas-de-Calais : 57,2 %  
**Taux d'emploi féminin : 49,6 %**  
 Nord-Pas-de-Calais : 51,3 %  
**Part des ménages dont la personne de référence est au chômage : 6,8 %**  
 Nord-Pas-de-Calais : 6,9 %  
**Part des ménages dont la personne de référence est en emploi précaire : 4,6 %**  
 Nord-Pas-de-Calais : 4,7 %

© IGN - Insee 2012  
 Source : recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire, (Insee).

Part des personnes couvertes par le RSA socle par canton en 2011

## Pendant la crise... en 2011

**Population couverte par le RSA socle : 33 270, soit 5,7 %**  
 Nord-Pas-de-Calais : 6,4 %  
**Population couverte par l'AAH : 14 600, soit 2,5 %**  
 Nord-Pas-de-Calais : 3,0 %  
**Part des allocataires CAF dont plus de 75 % des ressources sont des prestations : 21,8 %**  
 Nord-Pas-de-Calais : 24,2 %



**Part en %**

- Supérieur à 10
- De 7 à 10
- De 5 à 7
- De 3 à 5
- Inférieur à 3

© IGN - Insee 2012  
 Source : données 2011 sur les allocataires (CAF, MSA) ; recensement de la population 2009 (Insee).

## Une participation au marché du travail réduite dans les cœurs urbains, notamment pour les femmes

En 2008, la participation au marché du travail de la population de l'espace Nord Littoral est identique à celle observée en région, avec 57 % de la population en âge de travailler occupant un emploi. Le taux d'emploi féminin est en revanche légèrement en retrait, de l'ordre de 1,7 point. La situation sur le front de l'emploi ne fait pas apparaître de difficultés spécifiques, avec une prégnance du chômage et des emplois précaires dans la moyenne. En 2011, au cours de la crise économique, l'espace Nord Littoral présente de moindres difficultés d'insertion que la région, avec 33 270 habitants couverts par le RSA socle soit 5,7 % contre 6,4 % en région. Les ménages dépendant des prestations sociales sont en outre un peu moins nombreux qu'en région, avec 21,8 % d'allocataires CAF dont plus de 75 % des ressources sont des prestations, soit 2,4 points de moins que la valeur régionale.

Dans tous les cœurs d'agglomération de l'espace, une population nombreuse se trouve exclue du marché du travail. Ces territoires sont en effet confrontés à des taux d'emplois particulièrement faibles et des taux de chômage prononcés. À Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque ou Saint-Omer, les taux d'emplois n'excèdent en effet pas 55 %, et la population couverte par le RSA socle dépasse les 10 %. La situation y est plus difficile encore pour les femmes, dont la participation au marché du travail est considérablement réduite, en lien notamment avec la forte présence de familles monoparentales. À l'opposé, les territoires situés au sud-est de l'espace, en Flandre intérieure, affichent des taux d'emplois les plus élevés. Profitant du dynamisme de l'emploi de la métropole lilloise ou de Dunkerque au prix de navettes domicile-travail nombreuses, plus de 70 % de la population résidente de ces territoires occupe un emploi. Les autres territoires de l'espace, principalement ruraux, ont des taux d'emplois supérieurs à la moyenne de l'espace et parallèlement une part de personnes couvertes par le RSA socle en deçà de la moyenne.

## Capital humain et enjeux sanitaires

### Part de non diplômés en 2008 (%)



**Part des personnes sans diplôme : 18,0 %**

*Nord-Pas-de-Calais : 17,5 %*

**Part des titulaires d'un diplôme du supérieur : 20,6%**

*Nord-Pas-de-Calais : 24,1 %*

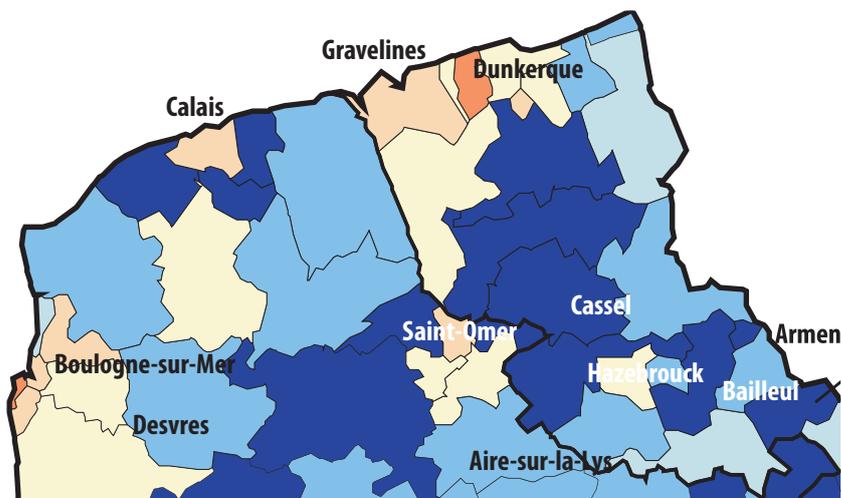
**Part des élèves et étudiants de 15 à 59 ans : 11,5 % (soit 46 000 personnes)**

*Nord-Pas-de-Calais : 12,9 %*

**Part des 25-34 ans sans diplôme : 11,8 %**

*Nord-Pas-de-Calais : 12,3 %*

### Part des non-diplômés parmi les 15-59 ans non scolarisés



© IGN - Insee 2012

Source : recensement de la population 2008, exploitation complémentaire (Insee).

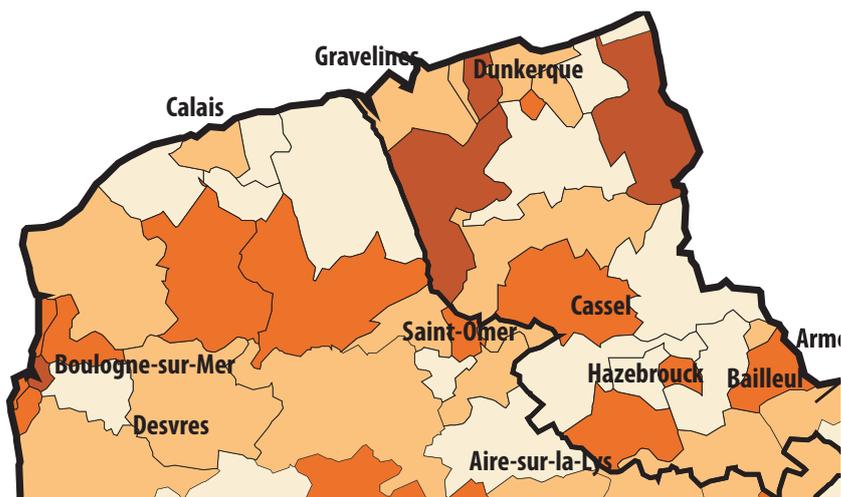
### Nombre de médecins pour 10 000 habitants :

- 10,1 généralistes
- 5,1 spécialistes

### Pour le Nord-Pas-de-Calais :

- 10,8 généralistes
- 5,1 spécialistes

### Indice comparatif de mortalité sur la période 2006-2009



© IGN - Insee 2012

Source : ORS Nord-Pas-de-Calais.

### En %



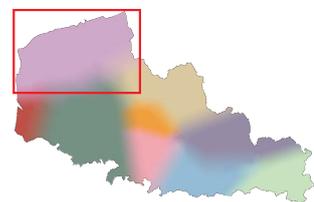
Moyenne nationale : 125  
Moyenne régionale : 100

### Une situation sanitaire dégradée

Avec 18 % des habitants âgés de 15 à 59 ans sans diplôme, l'espace Nord Littoral se situe dans la moyenne des espaces en matière de qualification de sa population. Au sortir de leur formation initiale, les adultes de 25 à 34 ans comptent d'ailleurs la même proportion de non-diplômés qu'ailleurs en région. Les diplômés du supérieur sont toutefois moins présents qu'en moyenne régionale et pèsent pour 20,6 % de la population contre 24,1 % en région. Localement, le déficit de qualification de la population est particulièrement marqué dans les zones urbaines de l'espace où les taux de non-diplômés excèdent 20 % comme à Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque, et Saint-Omer. Ces taux dépassent même 25 % à Grande-Synthe ou Le Portel. Cependant, les territoires résidentiels périphériques de Calais se distinguent par des taux de non-diplômés très faibles, ce qui n'est pas le cas dans le Boulonnais ou le Dunkerquois. La structure de qualification est en revanche beaucoup plus élevée dans de nombreux territoires de Flandre où le taux de non-diplômés se situe très en deçà de la moyenne régionale.

Les indicateurs sanitaires, autre volet du développement humain, sont dégradés dans de nombreux territoires de l'espace. En particulier les zones de Saint-Omer, Boulogne-sur-Mer et Dunkerque sont confrontées à une surmortalité de la population qui peut reposer sur la pénibilité et les métiers à risques des activités historiquement implantées sur ces territoires. Ces enjeux sanitaires s'accompagnent d'une moindre densité de médecins sur le territoire qui compte 10,1 généralistes pour 10 000 habitants contre 10,8 en moyenne régionale. Enfin, l'ensemble de communes frontalières à l'est de Dunkerque repéré en situation de fragilité sociale par l'IDH apparaît aussi dans une situation moins favorable sur les enjeux de qualification et des enjeux sanitaires.

# Focus : Des contrastes importants entre espaces urbains et périurbains



## Revenus fiscaux par unité de consommation en 2010

Revenus fiscaux par UC en 2010	Nord Littoral			Nord-Pas-de-Calais
	Ensemble	Urbain	Périurbain	
1 <sup>er</sup> décile	5 360	4 049	7 469	4 979
Médiane	16 083	15 272	17 373	16 369
9 <sup>e</sup> décile	31 097	30 223	32 472	32 728
Rapport inter-déciles	5,8	7,5	4,3	6,6
Indice de Gini	0,36	0,38	0,33	0,38

Source : Insee-DGFIP, revenus fiscaux localisés (Insee, DGFIP).

### Revenu fiscal médian des principales villes de l'espace

Boulogne : 13 044 euros par UC  
 Calais : 13 470 euros par UC  
 Dunkerque : 16 025 euros par UC  
 Saint-Omer : 13 340 euros par UC

## Indicateurs de fragilité sociale

Indicateurs de fragilité sociale	Nord Littoral			Nord-Pas-de-Calais
	Ensemble	Urbain	Périurbain	
Part de la population couverte par le RSA socle	5,9	7,7	2,7	6,6
Part de la population couverte par l'AAH	2,6	3	1,8	3,1
Part des allocataires Caf - prestations > 75 % du revenu	22	25,9	13,6	24,2
Part des chômeurs dans la population des 20 à 59 ans	11,4	13,2	8,4	11,2
Part du chômage de longue durée	49	50,2	45,7	47,6
Part des salariés à temps partiel	20,5	20,3	20,9	19,4
Part des salariés en emploi précaire	15,5	16,7	13,6	15,5

Source : recensement de la population 2008 (Insee), Cnaf 2010.

### Revenu fiscal médian d'une sélection de cantons périurbains

Audruicq : 17 033 euros par UC  
 Desvres : 16 206 euros par UC  
 Marquise : 16 274 euros par UC  
 Samer : 17 852 euros par UC

## L'urbain lieu de contrastes et de fragilités, le périurbain de moindres inégalités

Si le revenu fiscal médian par unité de consommation du Nord Littoral est un peu plus faible qu'en moyenne régionale, la différence est marquée entre espaces urbains et périurbains. Ainsi, alors que le revenu fiscal médian s'élève à près de 15 300 euros pour les zones urbaines, celui-ci passe à 17 400 euros pour les territoires périurbains (soit près de 15 % de plus). Les données concernant les deux extrêmes de la distribution des revenus confirment cette hétérogénéité. Le revenu fiscal du premier décile (seuil en deçà duquel on retrouve les 10 % les plus pauvres) est plus élevé de près de 85 % sur les espaces périurbains ; pour le neuvième décile (seuil au-delà duquel on retrouve les 10 % les plus aisés), cet écart est seulement d'environ 7,5 %. De ce fait, les inégalités apparaissent plus prégnantes sur les territoires urbains : le revenu fiscal des 10 % les plus riches y représente 7,5 fois celui des 10 % les plus pauvres, contre 4,3 fois pour les zones périurbaines. Si la distinction urbain - périurbain dépasse le seul cadre du Nord Littoral, les écarts sont ici particulièrement éloquentes : les zones périurbaines disposent de revenus fiscaux nettement plus importants et présentent en outre de moindres inégalités. C'est particulièrement le cas au sein d'une vaste zone en Flandre, essentiellement entre Dunkerque, Saint-Omer et Bailleul.

Les indicateurs de fragilité sociale, qui permettent de dépasser le seul cadre strict de la pauvreté monétaire, amènent à un constat équivalent. À ce titre, la part de la population couverte par le RSA socle atteint 2,7 % sur les espaces périurbains contre 7,7 % pour les zones urbaines. De même, la part des allocataires Caf dont les prestations sociales représentent plus de 75 % de leurs ressources est près de deux fois plus élevée sur les territoires urbains : 25,9 % contre 13,6 %. Enfin, si les indicateurs relatifs au marché du travail sont également moins favorables sur les territoires urbains, les écarts sont nettement moins importants. Certes, la part des chômeurs est plus élevée en milieu urbain ; toutefois, espaces urbains et périurbains présentent une place similaire de salariés à temps partiel, et la part des salariés en emploi précaire (intérim, CDD) est relativement proche.

## Des migrations résidentielles ...

**Immigration 2003-2008 : 30 800 habitants**

Part interne : 59 %

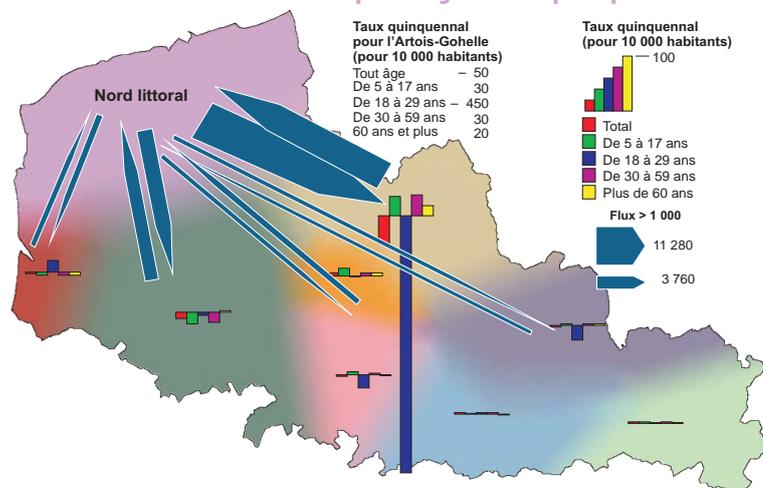
Part externe : 41 %

**Émigration 2003-2008 : 47 100 habitants**

Part interne : 46 %

Part externe : 54 %

**Taux quinquennal de migration nette, interne à la région, vis-à-vis de chacun des espaces régionaux et principaux flux**



© IGN - Insee 2013  
Sources : recensements 1999 et 2008 (Insee).

**Taux quinquennal de migration nette, interne à la région, des cantons et principaux flux**

**Taux de migration nette global 2003-2008 :**

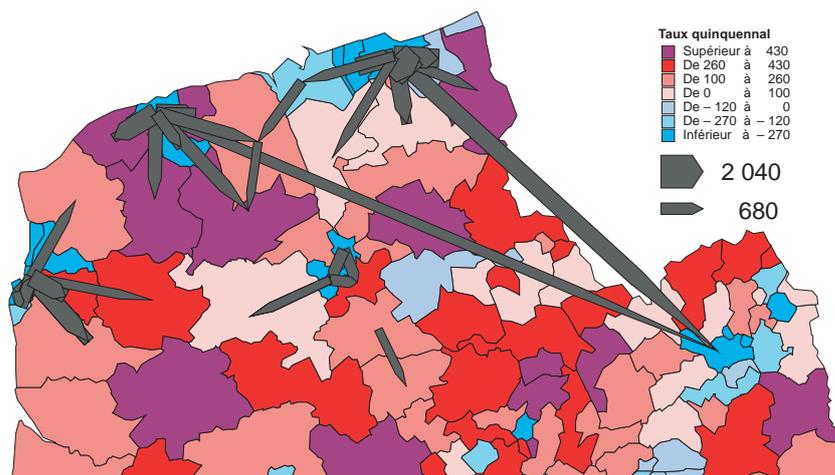
- 255 pour 10 000 hab.

**Taux de migration nette interne 2003-2008 :**

- 53 pour 10 000 hab.

**Taux de migration nette externe 2003-2008 :**

- 202 pour 10 000 hab.

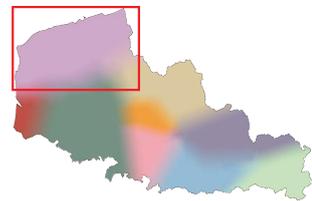


© IGN - Insee 2013  
Sources : recensements 1999 et 2008 (Insee).

### En dépit d'une faible intensité des mobilités, le Nord Littoral connaît un déficit migratoire marqué

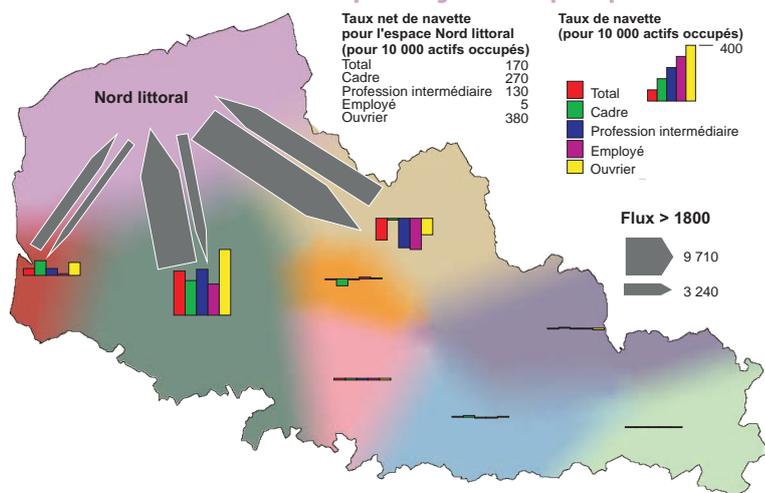
L'espace Nord Littoral est l'espace régional enregistrant le déficit migratoire le plus prononcé, de l'ordre de - 255 pour 10 000 habitants. Ce constat de déficit avancé est également valable à l'échelle infrarégionale (- 53 pour 10 000 habitants) et inter-régionale (- 202 pour 10 000 habitants). Pourtant, l'intensité des flux de mobilité est modeste : les taux d'entrée et sortie du Nord Littoral sont les moins élevés de la région (480 et 740 pour 10 000 habitants), et ce, quelle que soit la provenance ou la destination des migrants. Ces phénomènes s'expliquent principalement par la situation géographique de l'espace. Bordé par la Mer du Nord ainsi que par la Belgique, l'espace littoral est excentré et limité en termes de frontières d'échange – les migrations résidentielles transfrontalières ne sont pas prises en compte mais restent peu nombreuses. Cette tendance générale est fortement influencée par les déplacements des 18-29 ans. En effet, de nombreux jeunes étudiants quittent le Nord Littoral (- 450 pour 10 000 habitants), pour s'installer principalement au sein de l'espace Lillois, dans une moindre mesure au sein des espaces Arrageois et Hainaut-Sambre, en quête d'une offre de formation élargie ou d'un premier emploi. La légère perte de population de 5-17 ans et de 30-59 ans avec l'espace des Vallées et Plateaux ruraux traduit par ailleurs un repli de familles de zones fortement urbanisées vers des territoires plus ruraux.

Une analyse localisée des déplacements résidentiels dans l'espace Nord Littoral met en lumière la nette perte de population des agglomérations principales (Dunkerque, Calais, Boulogne-sur-Mer, Saint-Omer) en direction de leurs espaces périurbains voire de la métropole lilloise.



# ... aux migrations alternantes

## Taux net de navetteurs, interne à la région, vis-à-vis de chacun des espaces régionaux et principaux flux

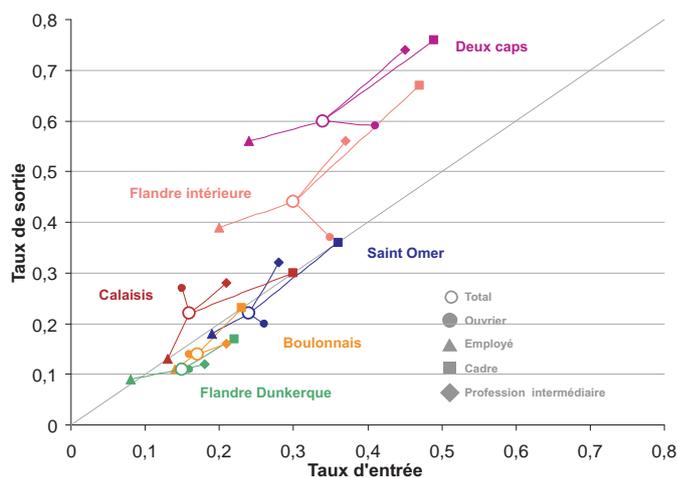


**Entrées d'actifs occupés : 21 500**  
*Part interne : 93 %*  
*Part externe : 7 %*

**Sorties d'actifs occupés (yc échanges frontaliers) : 21 500**  
*Part interne : 73 %*  
*Part des autres régions : 16 %*  
*Part des frontaliers : 11 %*

© IGN - Insee 2013  
 Source : recensement de la population 2008 (Insee).

## Taux d'entrée-sortie des SCoT de l'espace par catégories socioprofessionnelles



Source : recensement de la population 2008 (Insee).

**Ouvrier**  
*Taux d'entrée : 0,10*  
*Taux de sortie : 0,06*

**Employé**  
*Taux d'entrée : 0,05*  
*Taux de sortie : 0,05*

**Profession intermédiaire**  
*Taux d'entrée : 0,09*  
*Taux de sortie : 0,08*

**Cadre**  
*Taux d'entrée : 0,13*  
*Taux de sortie : 0,11*

## Des flux de navetteurs faibles, des marchés d'emploi différenciés

À l'instar des migrations résidentielles, les navettes domicile-travail impliquant l'espace Nord Littoral sont peu intenses, voyant 21 500 actifs entrer et 19 000 sortir (hors échanges frontaliers). Les taux d'entrée (847 pour 10 000 actifs) et de sortie (755 pour 10 000 actifs) de cet espace sont les plus faibles du Nord-Pas-de-Calais. La position géographique du territoire, la grande superficie de l'espace, l'éloignement des pôles d'emploi principaux situés hors de l'espace en sont les principales raisons. Le déséquilibre vis-à-vis des autres régions métropolitaines est grand : 7 % des actifs venant travailler dans le Nord Littoral proviennent d'une autre région alors que 16 % des actifs résidant au sein du Nord Littoral et travaillant en dehors de l'espace occupent un emploi en dehors de la région. Les principales navettes impliquant l'espace Nord Littoral se font avec l'espace Lillois et celui des Vallées et Plateaux ruraux. En effet, l'attractivité du marché de l'emploi de la métropole Lilloise, les facilités de transport entre ces espaces (TGV, axe autoroutier) incitent la plupart des CS à se déplacer vers l'espace Lillois. À l'inverse, l'espace des Vallées et Plateaux ruraux joue, notamment dans sa partie Nord, le rôle de terre résidentielle pour des actifs occupant des emplois sur le Nord Littoral.

À l'échelle des SCoT, les comportements migratoires des actifs diffèrent. Le SCoT des Deux-Caps, spécialisé dans les activités touristiques et disposant d'un marché du travail restreint, présente les taux d'entrée et de sortie les plus importants. Les taux de sortie élevés du SCoT de Flandre intérieure traduisent son orientation résidentielle alors que les taux plus faibles du SCoT de Flandre Dunkerque démontrent un fonctionnement autonome. Ce dernier, disposant d'un marché de l'emploi conséquent, attire des actifs des territoires voisins, avec un taux d'entrée excédant légèrement celui des sorties, tout comme le SCoT du Boulonnais.

## Équipements et accessibilité

- Temps d'accès moyen (en minute)**  
(Aux 5 domaines d'équipement de la gamme supérieure ajustée)
- De 11,2 à 24,7
  - De 9,0 à 11,2
  - De 7,3 à 9,0
  - De 5,7 à 7,3
  - De 0,0 à 5,7
- Équipement de santé de la gamme supérieure ajustée
  - Équipement d'enseignement de la gamme supérieure ajustée
  - Équipement de culture, loisir de la gamme supérieure ajustée

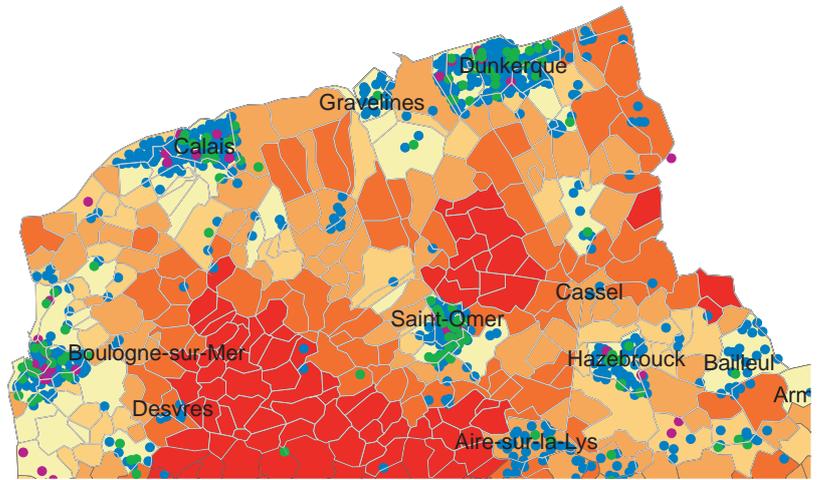
**Densité d'équipements pour 10 000 habitants en 2012**

**Gamme supérieure ajustée**  
Nord Littoral : 13,7  
Région : 15,2

**Dont le domaine de la santé**  
Nord Littoral : 9,5  
Région : 10,7

**Dont le domaine de l'enseignement**  
Nord Littoral : 1,1  
Région : 1,4

Temps d'accès aux équipements de la gamme supérieure ajustée et densité d'équipements pour la santé, l'enseignement et les loisirs-culture



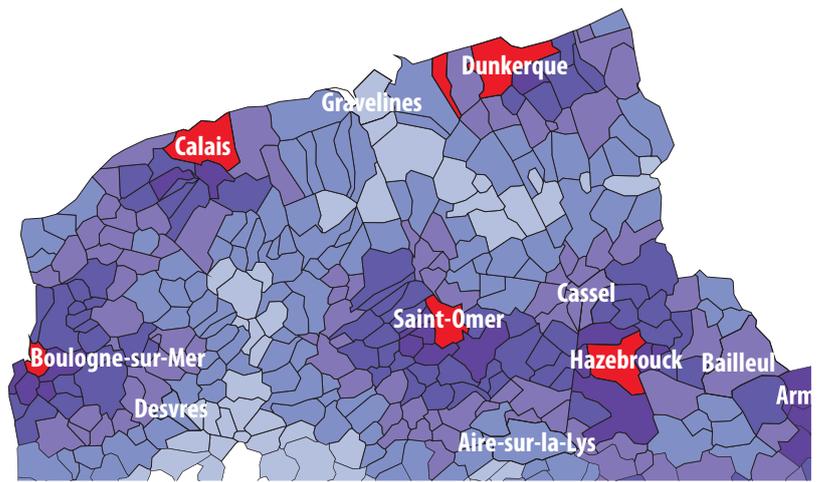
© IGN - Insee 2013  
Source : base permanente des équipements 2012 (Insee).

Pôles de la gamme supérieure ajustée et aires d'influence

- Temps d'accès minimum à un pôle de la gamme supérieure (en minute) :**
- Pôle
  - De 1 à 10
  - De 10 à 15
  - De 15 à 20
  - De 20 à 25
  - De 25 à 30
  - Plus de 30

**Part de la population de l'espace localisée**

à moins de 10 minutes d'un pôle : 50,4 %  
de 10 à 20 minutes d'un pôle : 29,7 %  
à plus de 20 minutes d'un pôle : 19,9 %



© IGN - Insee 2013  
Source : base permanente des équipements 2012 (Insee).

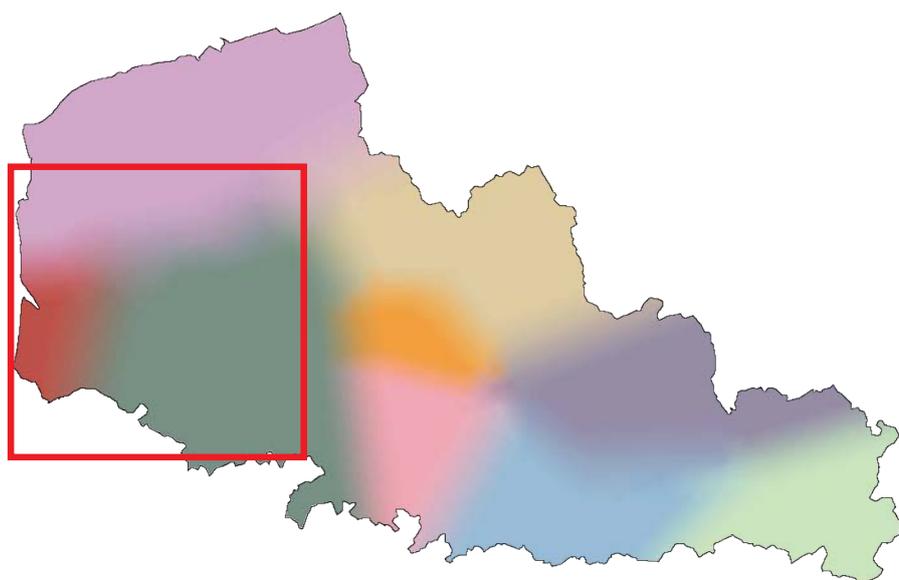
### Quatre pôles de services structurent l'accès aux équipements

Le Nord Littoral est un espace multi-polaire où les quatre agglomérations majeures (Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque et Saint-Omer) conditionnent en grande partie les logiques d'accès aux équipements. Globalement, la densité d'équipements de la gamme supérieure est moyenne par rapport aux autres espaces : 13,7 équipements par habitant contre 15,2 à l'échelle régionale. Elle est en revanche plus élevée qu'en moyenne régionale dans le domaine du commerce, en lien avec le développement des activités touristiques le long de la façade littorale.

Ces données d'ensemble masquent néanmoins des disparités territoriales importantes, les équipements étant plus largement concentrés dans les pôles urbains : à ce titre, les quatre agglomérations principales de l'espace constituent également quatre pôles de services, en regroupant au moins la moitié des équipements répertoriés dans la gamme supérieure. Les temps d'accès aux équipements sont donc logiquement plus faibles à proximité de ces pôles. C'est aussi le cas au niveau de la zone de Gravelines et le long d'un corridor littoral reliant Boulogne-sur-Mer à Étaples, localisé sur le Sud littoral.

À l'inverse, les temps d'accès aux pôles de la gamme supérieure ajustée sont nettement plus importants dans les zones rurales et périurbaines les plus éloignées des pôles de services : ainsi, près de 20 % des habitants sont situés à plus de 20 minutes d'un pôle. C'est le cas des territoires localisés aux limites des aires d'influence des pôles comme l'arrière-pays bouloonnais avec des extensions vers Saint-Omer et l'espace des Vallées et Plateaux ruraux. C'est également le cas, dans une moindre mesure, d'une partie de la Flandre intérieure — pour laquelle existe toutefois une offre frontalière en Flandres belge. Ces temps d'accès plus importants peuvent poser question, notamment en termes de services à la personne. Toutefois, certaines communes assez éloignées des pôles de service présentent des temps d'accès moyens aux équipements de la gamme supérieure ajustée assez faibles comme Gravelines : il existe des équipements sur place dans la plupart des domaines mais l'accès à un panel suffisamment large d'équipements nécessite de se déplacer soit vers Calais, soit vers Dunkerque.

# Espace Sud Littoral





# Espace Sud Littoral - lecture prospective

## Faits saillants

Espace régional de faible étendue, avec près de 460 km<sup>2</sup> le Sud Littoral compte environ 74 000 habitants, soit seulement 1,8 % de la population régionale. Pourtant, il se présente aujourd'hui comme l'un des territoires ayant la croissance démographique la plus soutenue, principalement du fait de son attractivité résidentielle pour les séniors. L'espace Sud Littoral se singularise en effet par la prégnance du 3<sup>ème</sup> âge comme du 4<sup>ème</sup> âge dans sa population, une spécificité qui devrait s'accroître dans les années à venir. Dans un tel contexte, les retraités occupent une place prépondérante dans l'économie locale, y compris par rapport aux actifs, faisant du développement des services à la personne et de la gestion de la dépendance un enjeu majeur. Par contre, les déséquilibres démographiques conduisent en partie à des disparités de richesse entre générations, entre des retraités parfois plus aisés et des ménages d'âge actif plus modestes.

L'espace Sud Littoral bénéficie par ailleurs d'une attractivité touristique liée à la présence de stations balnéaires et d'un paysage de plages, de dunes et d'estuaires, autour des baies de la Somme, de l'Authie et de la Canche. L'activité touristique, génératrice d'emplois, constitue une opportunité de développement, stimulant les secteurs des commerces et services. Cependant, l'ampleur de la fréquentation touristique est également susceptible d'altérer et de dégrader une ressource environnementale fragile, caractérisée par une biodiversité de zone humide. La part de résidences secondaires, localement importante, est en outre susceptible de provoquer des tensions sur le marché immobilier en terme de disponibilité et de coût de la ressource foncière, pouvant conduire à des clivages sociaux dans l'accès au logement pour les populations résidentes.

L'espace Sud Littoral a développé une économie de services, dont l'importance relative en comparaison des autres secteurs est la plus élevée de tous les espaces régionaux. Si les services marchands sont bien développés, le Sud Littoral est aussi caractérisé par un essor des services non marchands centrés sur les domaines de la santé et de l'action sociale. Le rayonnement des structures de santé du territoire dépasse d'ailleurs les limites géographiques de l'espace.

## Dynamiques territoriales

Le Sud Littoral présente de multiples interactions avec les espaces voisins que sont le Nord Littoral, les Vallées et Plateaux ruraux et la Picardie. Un renforcement des liens avec le Nord Littoral lui permettrait de s'inscrire dans la dynamique de création d'une métropole littorale et d'en partager les enjeux de développement économique. Les liens avec l'espace des Vallées et Plateaux ruraux, liés aux questions d'attractivité résidentielle et aux mobilités alternantes, sont également à prendre en considération en termes d'implantation et d'accessibilité aux services et aux équipements. Le profil environnemental de cet espace tend, enfin, à se rapprocher des paysages picards, avec des sites de renommée mondiale, tel celui de la Baie de Somme, et des problématiques communes de préservation et de valorisation du patrimoine naturel.

Par son potentiel touristique, l'espace Sud Littoral bénéficie également d'un rayonnement au delà des frontières régionales, vers l'Angleterre, la Belgique et d'autres régions françaises comme l'Île-de-France. Cette ouverture, facteur favorable d'attractivité, peut induire un fonctionnement isolé du reste du Nord-Pas-de-Calais. L'atteinte d'un équilibre entre l'intégration locale au sein du Nord-Pas-de-Calais et l'ouverture à d'autres espaces est donc un enjeu à part entière.

## Enjeux prospectifs

### *Quel modèle de développement ?*

La soutenabilité du modèle économique repose sur la capacité du territoire à bénéficier de flux de richesses dont l'origine est en partie externe au territoire : les revenus liés aux dépenses touristiques, les revenus de remplacement pour les populations retraitées, les transferts sociaux pour le financement des dépenses de santé. À cet égard, l'économie du Sud Littoral est en partie liée au modèle social français, avec les mécanismes de redistribution et de solidarité qui l'accompagnent – notamment les solidarités intergénérationnelles. La base du développement économique du Sud Littoral pourrait être confortée et élargie, d'une part en préservant l'attractivité touristique du territoire (aménagement des stations balnéaires, préservation du patrimoine naturel, développement de l'offre de loisirs), d'autre part en renforçant la notoriété de l'offre sanitaire, autour du pôle d'excellence rurale en santé. La soutenabilité environnementale doit être au cœur du modèle de développement, en raison de pressions croissantes sur les disponibilités foncières et l'affluence de populations occasionnelles, avec pour corollaire un risque de dégradation de la biodiversité littorale.

### *Quelles conditions pour vivre ensemble ?*

Les différentes pressions s'exerçant sur l'espace Littoral Sud sont vraisemblablement appelées à intensifier les conflits d'usage déjà existants, entre actifs et retraités, entre séniors et jeunes, entre résidents permanents et ponctuels... Cet espace doit trouver un modèle économique équilibré pour amoindrir les disparités sociales engendrées par les migrations résidentielles et touristiques, et préserver ainsi le niveau de développement humain des populations. En filigrane, l'enjeu sera de tisser de nouvelles solidarités à même de créer une attache collective pour l'ensemble des résidents, en dépit de la diversité des parcours de vie.

## Foyers de peuplement

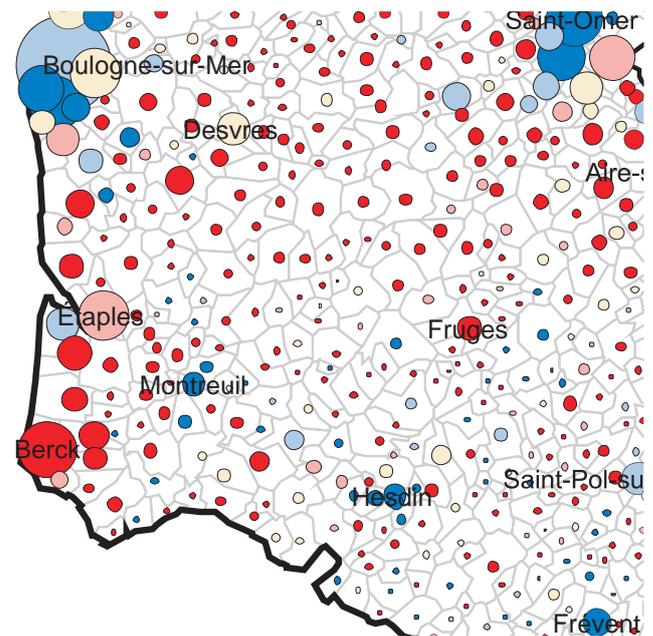
### Un peuplement lié à l'haliotropisme

Sur un territoire restreint de l'ordre de 460 km<sup>2</sup>, l'espace Sud Littoral regroupe près de 74 000 habitants. Hormis les communes de Berck et d'Étaples, qui comptent respectivement 15 100 et 11 700 habitants, l'espace présente une densité faible, deux fois inférieure à la densité régionale. Les communes de la façade littorale ont la particularité de présenter une organisation urbaine parfois atypique, comptant nombre de résidences secondaires du fait des activités de tourisme et de plaisance. Ainsi, le Touquet-Paris-Plage, comptant 5 100 habitants à l'année, dispose d'un parc de résidences principales (2 600 logements) moins important que celui des résidences secondaires (9 400 logements). Le même phénomène se retrouve sur Neufchâtel-Hardelot (3 800 habitants) et, dans une moindre mesure, sur Merlimont et Camiers (2 600 et 2 200 habitants). De ce fait, le poids démographique du territoire varie au fil des saisons : l'été peut amener à doubler le nombre de résidents présents sur l'espace du fait de sa vocation touristique. Le Sud Littoral est, par ailleurs, modestement polarisé par le centre administratif de Montreuil, sous-préfecture de 2 300 habitants.

### Une dynamique de croissance continue

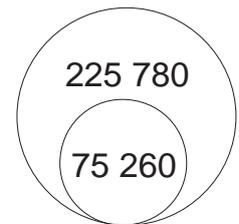
Bénéficiant de l'haliotropisme, l'espace Sud Littoral enregistre une croissance continue de sa population depuis 30 ans, qui pourrait se prolonger sur les prochaines décennies à un rythme relativement soutenu (+7,8 %). L'espace pourrait ainsi se rapprocher des 80 000 habitants en 2030, alors qu'il en comptait 60 000 en 1975 et 70 000 en 2000. Ce gain de population se concentre plus particulièrement en proximité de la façade maritime, mais pas nécessairement dans les communes touristiques dont les disponibilités foncières sont entamées et les prix difficilement accessibles. Ainsi, le Touquet-Paris-Plage a enregistré une baisse du nombre de résidents alors même que son parc de logements continuait à légèrement progresser. Dès lors, les nouveaux résidents du territoire privilégient le proche arrière-pays, selon un couloir de peuplement qui longe le littoral et s'arrête, à l'est, au niveau de Montreuil.

Nombre d'habitants en 2008 et évolutions récentes



Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

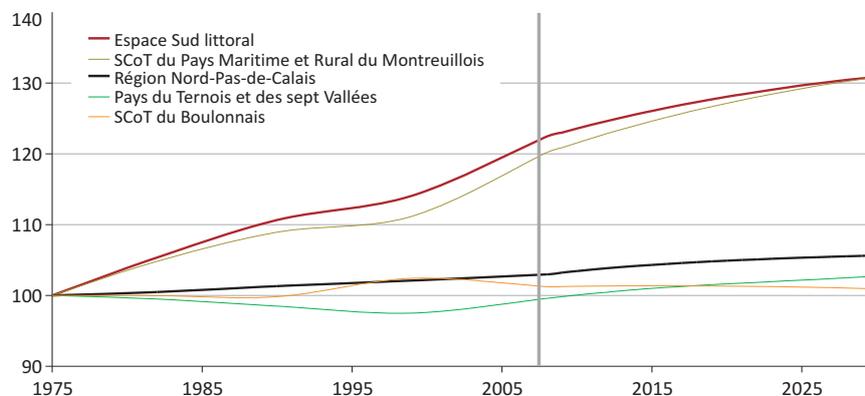
- Supérieur à 0,5
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- De -0,5 à -0,2
- Inférieur à -0,5



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

Évolution de la population de 1975 à 2030



Sources : recensements 1975 à 2008 et projections tendancielles à horizon 2030 (Insee).

**Population : 74 100**

soit 1,8 % de la population régionale

**Densité de population : 159 hab/km<sup>2</sup>**

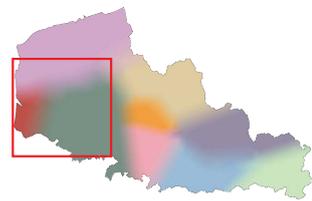
contre 325 hab/km<sup>2</sup> en moyenne régionale

**Projection en 2030 : 79 900 habitants**

soit 1,9 % de la population régionale

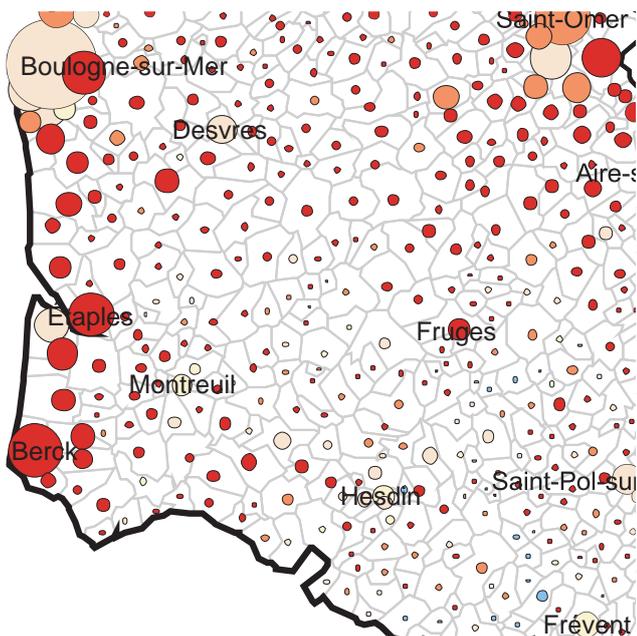
**Evolution globale : + 7,8 %**

contre + 2,8% en Nord-Pas-de-Calais



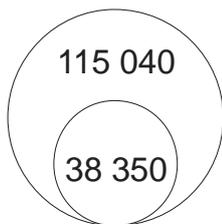
# Ménages

## Nombre de ménages en 2008 et évolutions récentes



### Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

- Supérieur à 1
- De 0,5 à 1
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- Inférieur à -0,2



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

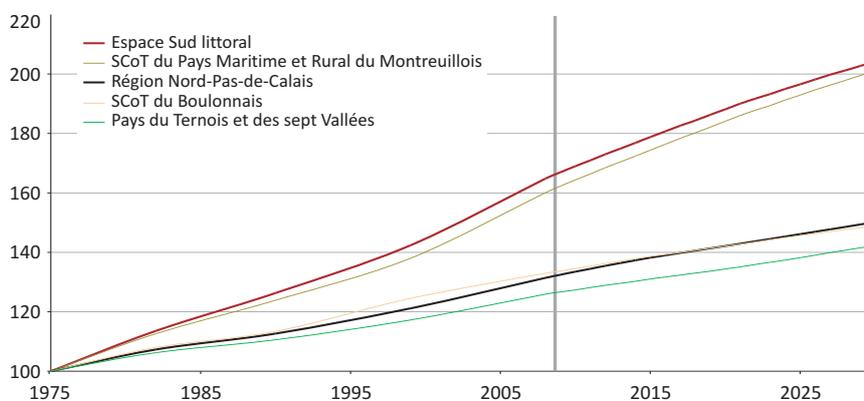
## Une croissance marquée du nombre de ménages

Comptant près de 31 000 ménages, l'espace Sud Littoral a vu le nombre de foyers s'accroître de façon soutenue au cours des dernières décennies : le territoire regroupait moins de 20 000 ménages en 1975. Ce phénomène tient à la fois à la croissance démographique globale du territoire, qui attire de nouveaux résidents séduits par les aménités de l'espace, et aux phénomènes de décohabitation. En outre, l'attractivité de l'espace Sud Littoral vis-à-vis des ménages plus âgés explique également la hausse deux fois plus rapide du nombre de ménages (+ 16 % de ménages au cours des 10 dernières années) dans un contexte de hausse significative de la population (+ 7,5 % d'habitants). L'évolution du nombre de ménages est attendue à la hausse sur les prochaines décennies, avec potentiellement plus de 39 000 ménages en 2030.

## Un territoire tourné vers sa population résidente ou vers une population occasionnelle ?

La croissance de la population pose au territoire nombre de questions en termes d'aménagement. Le vieillissement s'accompagnera de la croissance probable du nombre de petits ménages comptant au plus deux personnes : ces derniers représentent déjà près de 66 % des ménages de l'espace, contre 62 % en moyenne régionale. Par ailleurs, la fonction touristique de l'espace conduit à consacrer une partie importante du foncier à des résidences secondaires et une offre hôtelière. Ainsi, la consommation foncière est amenée à croître à l'avenir indépendamment du nombre de ménages résidents. Par exemple, la Communauté de communes Mer et Terres d'Opale compte, depuis 1975, un accroissement de 5 200 résidences principales, contre 12 800 nouvelles résidences secondaires. La croissance démographique sera-t-elle contrainte par l'offre de logements ponctionnée par le tourisme ? Au contraire, conduira-t-elle à une urbanisation plus marquée qu'ailleurs ? À l'échelle de l'espace, le déséquilibre entre la façade maritime qui voit s'accroître le nombre de résidents, occasionnels ou à l'année, et la zone du montreuillois présentant des dynamiques plus en retrait risque d'être plus marqué.

## Évolution du nombre de ménages de 1975 à 2030



Sources : recensements 1975 à 2008 et projections tendancielles à horizon 2030 (Insee).

### Nombre de ménages : 31 100

soit 1,9 % du Nord-Pas-de-Calais

### Part des ménages de 5 personnes ou plus : 7,5 %

contre 9,1 % en moyenne régionale

### Projection en 2030 : 39 000 ménages

soit 2,1 % du Nord-Pas-de-Calais

### Évolution globale : +25,7 %

contre +14,3 % en Nord-Pas-de-Calais

## Vieillesse

### Le Sud Littoral a le ratio de vieillissement le plus élevé...

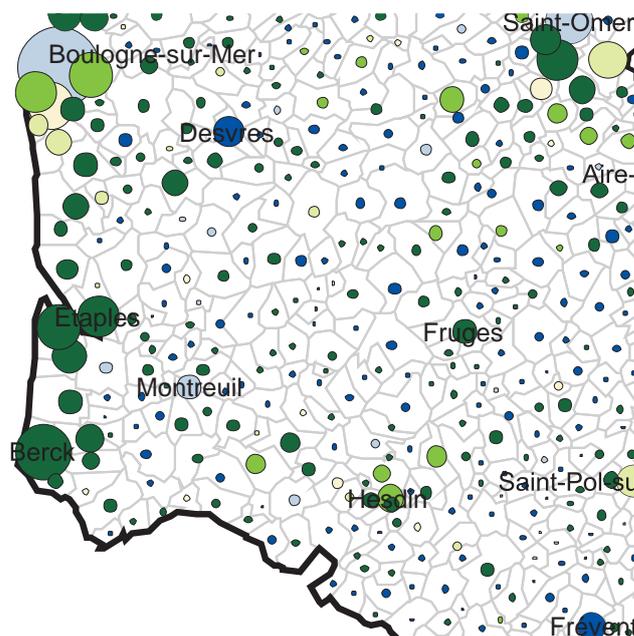
L'espace Sud Littoral compte près de 13 000 habitants âgés de plus de 65 ans, soit 17,8 % de la population totale du territoire, contre une proportion de 14,4 % en moyenne régionale. À l'inverse, il compte 18 400 jeunes âgés de moins de 20 ans, soit 24,3 % de la population totale, contre une proportion de 27,1 % en moyenne régionale. Le ratio de vieillissement, avec 7 séniors pour 10 jeunes, est le plus élevé de tous les espaces de la région, où ce rapport s'établit en moyenne à 5 séniors pour 10 jeunes. La présence des jeunes sur ce territoire a en effet tendance à diminuer sous l'effet de la poursuite des études vers d'autres territoires et du départ des jeunes actifs vers des territoires plus dynamiques en termes économiques.

En lien avec l'haliotropisme, les communes ayant accueilli le plus de séniors sont les communes littorales, en particulier celles ayant développé des fonctions touristiques et de plaisance, ou celles ayant favorisé l'installation des équipements sanitaires dédiés. Ainsi, la commune du Touquet a vu le nombre de séniors résidants augmenter au cours des 10 dernières années alors même que sa population totale a diminué sur la période. La commune de Berck enregistre quant à elle la plus forte hausse du nombre de séniors.

### ... et pourrait connaître la hausse la plus forte sur les prochaines décennies

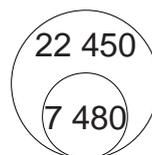
Les tendances démographiques, couplées à l'attractivité résidentielle de ce territoire pour les séniors, devraient conduire à une poursuite du vieillissement de l'espace Sud Littoral. Le nombre d'habitants de plus de 65 ans doublerait presque dans les 30 prochaines années, proche de 24 000 habitants, tandis que le nombre de jeunes serait en léger repli, aux environs de 16 000 habitants. Dès lors, le ratio de vieillissement atteindrait 15 séniors pour 10 jeunes. Le phénomène de vieillissement serait ainsi plus prononcé qu'ailleurs dans la région, où serait observé un ratio de 8 séniors pour 10 jeunes. La pyramide des âges présenterait d'ailleurs une forme inversée, avec les effectifs les plus nombreux entre 55 et 80 ans.

### Nombre de séniors en 2008 et évolutions récentes



#### Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

- Supérieur à 1
- De 0,5 à 1
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- De -1 à -0,2
- Inférieur à -1



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

**Ratio de vieillissement en 2008 : 73**

*Contre 53 en Nord-Pas-de-Calais*

**Ratio de vieillissement en 2030 : 148**

*Contre 83 en Nord-Pas-de-Calais*

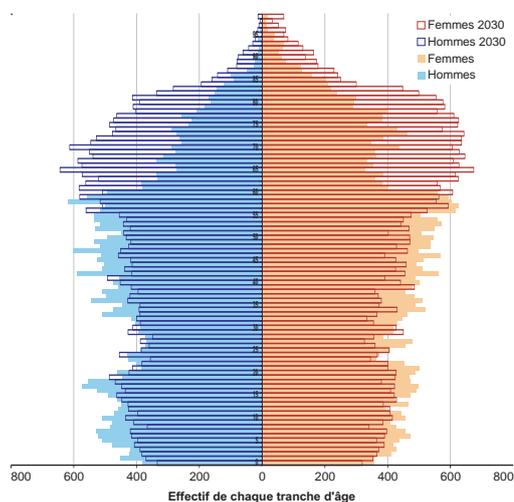
**Nombre de séniors en 2008 : 13 200**

*soit 2,3 % de la population régionale*

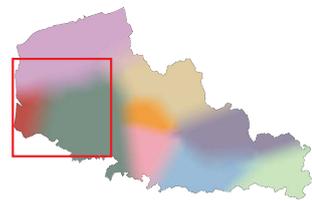
**Nombre de séniors en 2030 : 23 900**

*soit 2,8 % de la population régionale*

### Pyramide des âges en 2008 et 2030

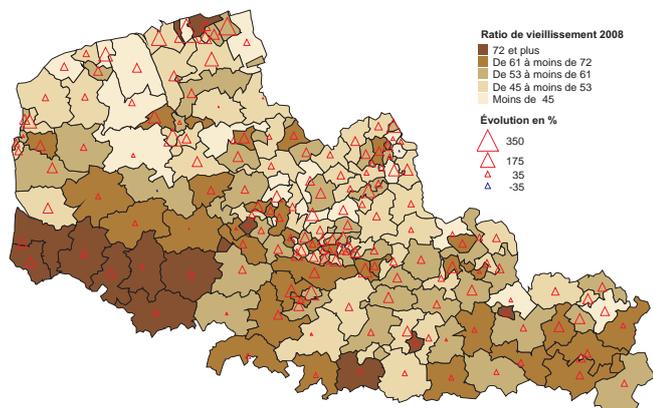


Sources : recensement 2008 et projections tendanciennes en 2030 (Insee).



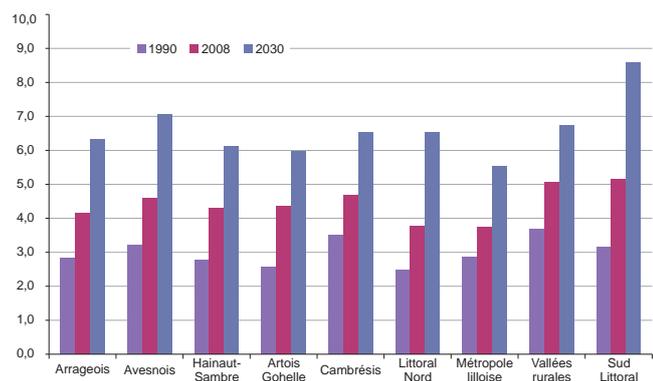
# Focus : du 3<sup>ème</sup> au 4<sup>ème</sup> âge

## Ratio de vieillissement en 2008 et évolution depuis 1975



© IGN - Insee  
Source : recensements de la population 1975-2008 (Insee).

## Part des 80 ans et plus dans la population des espaces



Source : recensements de la population 1990 et 2008, Omphale (Insee).

## Des territoires comptant plus de séniors que de jeunes

Les cantons de Berk, Montreuil, et Campagne-les-Hesdin, font partie des territoires où le ratio de vieillissement est le plus élevé de la région. Montreuil compte même davantage de personnes de 65 ans et plus que de moins de 20 ans. La tendance dans les cantons de la région est à la hausse du ratio de vieillissement mais c'est à Berck et Montreuil qu'il a progressé le plus fortement entre 1990 et 2008, témoignant de l'accroissement des écarts régionaux en matière de vieillissement. Les cantons situés plus au nord de l'espace comme celui d'Etaples sont pour lors moins marqués par le vieillissement.

Outre l'élévation naturelle en âge des populations locales, ce vieillissement accéléré peut également s'expliquer par l'attractivité résidentielle de l'espace Sud Littoral pour les séniors. Son caractère côtier constitue un premier atout, renforcé par la présence d'infrastructures, notamment sanitaires, répondant aux besoins de cette tranche d'âge.

## Une progression des âges les plus élevés

Le constat observé sur les 65 ans et plus se renforce pour les tranches d'âge les plus hautes, c'est-à-dire les 80 ans et plus. Le poids de cette population dans l'espace Sud Littoral se situe légèrement au-dessus de la moyenne régionale en 1990 (3,2 % contre 2,9 %). La part des 80 ans et plus progresse de manière très importante entre 1990 et 2008 (+ 2 points), pour atteindre 5,2 %, ce qui en fait l'espace où les 80 ans et plus sont, en proportion, les plus nombreux. En comparaison des autres espaces régionaux, le poids de cette population varie en 2008 de 3,7 % dans l'espace Lillois à 5,1 % dans l'espace des Vallées et Plateaux ruraux. À l'horizon 2030, ce phénomène de vieillissement s'accroîtrait encore dans l'espace Sud Littoral : 8,6 % de la population y serait âgée d'au moins 80 ans. La progression de 3,4 points entre 2008 et 2030 serait la plus forte de la région.

**Séniors de plus de 80 ans en 2008 : 3 800**  
sur 166 000 en Nord-Pas-de-Calais

**Séniors de plus de 80 ans en 2030 : 6 900**  
sur 252 000 en Nord-Pas-de-Calais

**5,2 % de la population âgée de 80 ans et plus en 2008**  
contre 4,1 % en Nord-Pas-de-Calais

**8,6 % de la population âgée de 80 ans et plus en 2030**  
contre 6,1 % en Nord-Pas-de-Calais

## Emplois et établissements

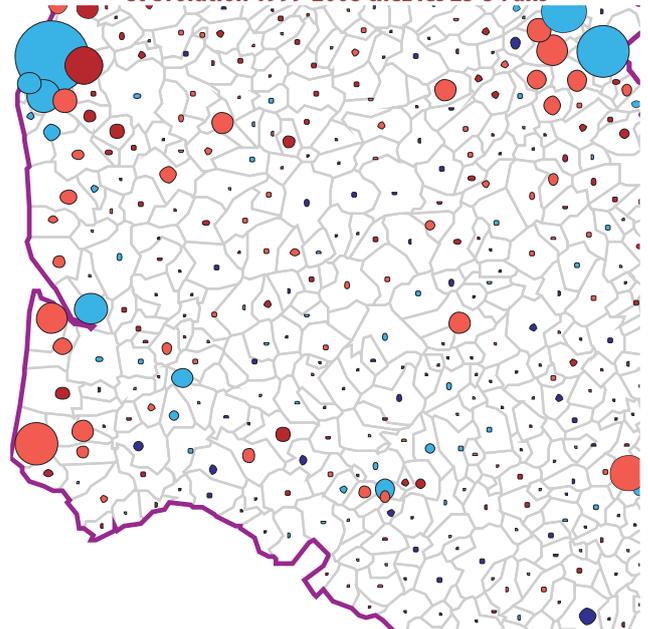
### Un développement important de l'emploi présentiel

L'espace Sud Littoral compte 27 300 emplois en 2008, soit 1,9 % de l'emploi régional. Celui-ci est largement concentré sur les principales villes de l'espace : huit emplois sur dix sont ainsi localisés sur les sept plus grandes communes. Cela concerne surtout les zones d'Étapes, le Touquet et Cucq d'une part, de Berck, Rang-du-Fliers et Merlimont d'autre part, et dans une moindre mesure, de Montreuil. De même, le développement important du tourisme et des activités liées à la santé et à l'action sociale a fortement accru la part de l'emploi présentiel : 80 % alors qu'elle ne dépasse pas 70 % sur les autres espaces régionaux.

Entre 1999 et 2008, l'emploi occupé par des actifs de 25-54 ans a progressé de + 4,6 % contre + 1,6 % en moyenne régionale. Même si les effectifs en jeu sont très faibles du point de vue régional, il s'agit de l'espace ayant connu la plus forte hausse. Si l'évolution apparaît moins favorable sur certains territoires de l'espace, comme sur Montreuil et Étapes où l'emploi a légèrement diminué, l'augmentation est particulièrement soutenue sur d'autres communes : + 20 % sur Cucq et sur Neufchâtel-Hardelot, + 30 % sur Merlimont.

L'espace Sud Littoral compte 4 392 établissements en 2010 soit 2,6 % du total régional. Les principaux établissements employeurs sont essentiellement localisés à proximité immédiate des agglomérations de Berck et d'Étapes-le-Touquet. Deux établissements concernent plus de 1 000 postes de travail en 2010 : le centre Calot à Berck et Valeo équipements à Étapes. Hormis ce dernier établissement, qui relève du secteur de l'industrie automobile, les autres établissements importants appartiennent presque exclusivement aux secteurs de l'administration, de la santé et de l'action sociale comme l'institut départemental Albert Calmette à Camiers, la fondation Hopale à Berck ou encore les communes du Touquet, de Berck ou d'Étapes. Les autres établissements relevant de l'industrie (comme In'Tech Medical à Rang-du-Fliers ou Tereos à Attin) et du commerce (Carrefour à Berck), comptent un nombre de postes de travail beaucoup plus faible.

### Localisation de l'emploi en 2008 et évolution 1999-2008 chez les 25-54 ans



Emploi total au lieu de travail

152 600

50 900

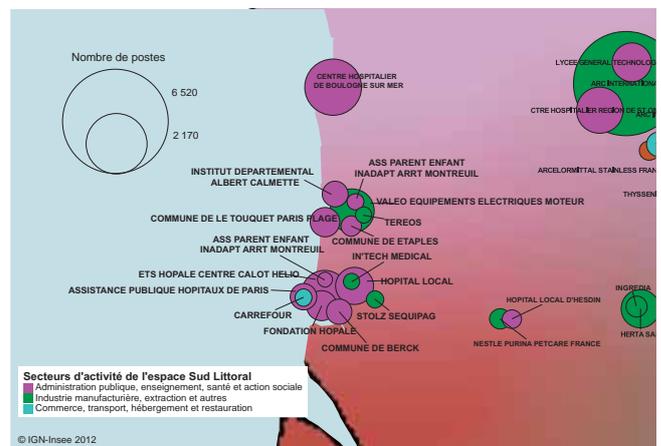
Taux de croissance annuel moyen en %

- De +0,02 à moins de +0,24
- De 0 à moins de +0,02
- De -0,02 à moins de 0
- De -0,32 à moins de -0,02

© IGN - Insee 2012

Sources : recensements 1999 et 2008 (Insee).

### Les principaux établissements employeurs en 2010



Source : Clap 2009 (Insee).

**Établissements 2010 : 4 392**

soit 2,6 % des établissements régionaux

**32 établissements de plus de 50 salariés**

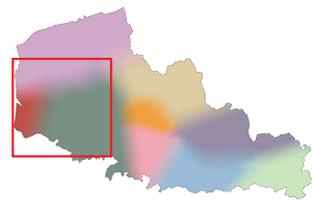
soit 1,2 % du total régional

**Emploi total en 2008 : 27 300 emplois**

soit 1,9 % de l'emploi régional

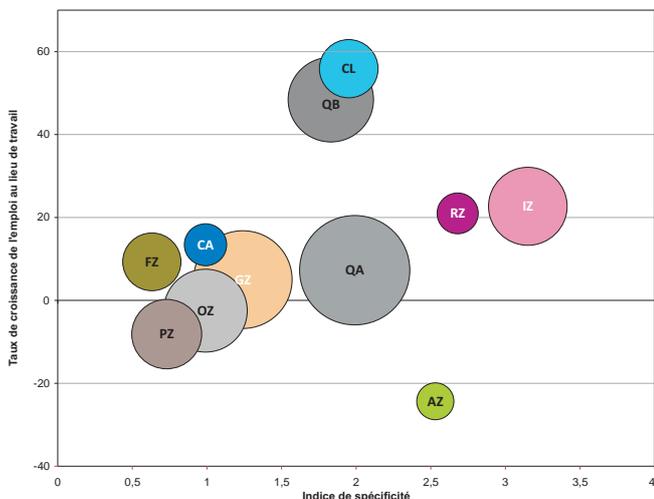
**Postes dans les 20 plus grands établissements :**

7 238 postes



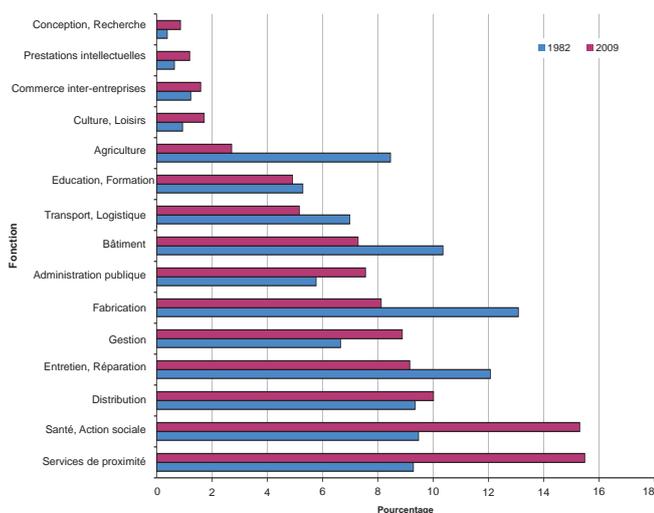
# Spécialisations économiques

## Spécificités sectorielles et dynamique de l'emploi



Note : voir les annexes pour la nomenclature des codes d'activités.  
Sources : recensements de la population 1999 et 2008, Clap 2009 (Insee).

## Répartition de l'emploi par fonction



Source : recensements de la population 1982 et 2009, exploitation complémentaire (Insee).

## Entre santé et services de proximité

L'espace Sud Littoral est l'un des espaces les plus orientés vers les activités tertiaires : près de 80 % de l'emploi est concerné contre 76 % en moyenne régionale. De même, il s'agit de l'espace où la catégorie des employés est, de loin, la mieux représentée : 36,0 % d'employés contre 29,5 % à l'échelle régionale. Le système productif apparaît comme l'un des plus spécifiques : l'indice global de spécificité est resté stable depuis 1975, alors qu'il a considérablement baissé sur l'ensemble des autres espaces régionaux.

Le secteur des activités liées à la santé humaine, qui regroupe le plus grand nombre de postes de travail en 2009, est deux fois plus représenté qu'en moyenne régionale mais en croissance relativement modérée. Les autres principaux secteurs (commerce et administrations publiques) sont également en faible croissance et sont en outre moins spécifiques à l'espace Sud Littoral. Deux autres secteurs concernent moins de postes de travail mais sont en revanche en forte croissance et assez spécifique à l'espace : l'hébergement médico-social et l'action sociale de même que l'hébergement-restauration. Se retrouvent également les secteurs de la fabrication de matériel de transport (avec notamment l'établissement Valeo équipement) et des arts, spectacles et activité récréatives, tous deux mieux représentés sur le Sud Littoral et en croissance mais concernant un nombre de postes de travail relativement modeste.

Les fonctions associées aux domaines de la santé et de l'action sociale sont très présentes : avec 14,8 % des emplois concernés, il s'agit de la part la plus élevée au sein des espaces régionaux (5,7 points de plus qu'en moyenne régionale). C'est également le cas des services de proximité : 15,9 % des emplois soit 6,3 points de plus qu'en région. L'importance de ces deux fonctions, liées pour l'une à la spécialisation fonctionnelle de l'espace (domaine de la santé et de l'action sociale) et pour l'autre, en partie, au développement des activités touristiques, explique la prégnance de la sphère présentielle, la plus élevée parmi les espaces. À l'inverse, le Sud Littoral est caractérisé par un déficit sur d'autres fonctions : c'est surtout le cas pour la gestion (8,6 % des emplois soit 3,6 points de moins qu'en région) et le transport-logistique (5,4 % des emplois soit 4,2 points de moins qu'en région).

**Indice de spécificité sectorielle en 1975 : 20,9**

Région : 18,2

**Indice de spécificité sectorielle en 2008 : 20,7**

Région : 7,6

**Emplois sphère non présentielle 1982 : 31 %**

Région : 48,4 %

**Emplois sphère non présentielle 2008 : 20,1 %**

Région : 34,9 %

## Créations et dynamiques

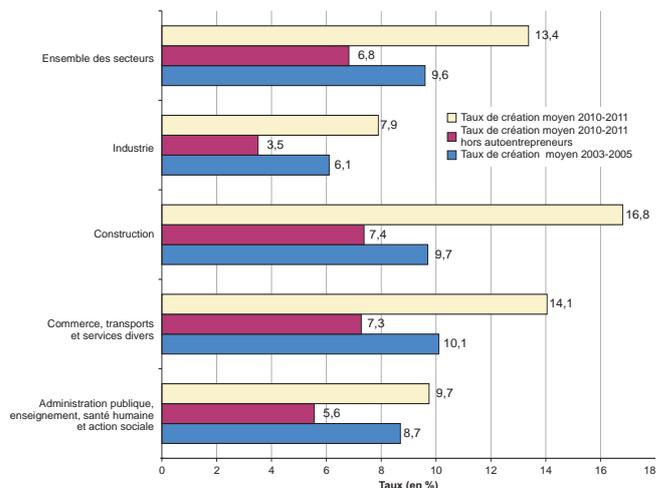
### Un faible turnover des établissements

Le taux moyen de création d'établissements pour la période 2010-2011 est de 13,4 % pour l'espace Sud Littoral contre 17,1 % en région : c'est le taux le plus faible parmi les espaces régionaux. Le taux de création reste inférieur à la moyenne régionale quel que soit le secteur considéré, même si l'écart est beaucoup plus marqué pour la construction et le commerce que pour les domaines de l'administration publique, de l'enseignement et de la santé. Ce résultat s'explique en partie par un moindre développement de l'auto-entrepreneuriat. Les écarts sont en effet nettement moins marqués lorsque l'on considère le taux de création hors auto-entrepreneurs : 6,8 % pour l'espace Sud Littoral contre 8,2 % à l'échelle régionale. En outre, la situation était différente sur la période 2003-2005 : le taux moyen de création était alors analogue au taux régional. Ce moindre dynamisme s'accompagne d'une ancienneté plus grande du tissu productif. C'est ce que confirme la part élevée des établissements ayant au moins trois ans d'existence, à 76 % sur le Sud Littoral contre 71,6 % à l'échelle régionale - la proportion la plus élevée au sein des espaces régionaux.

Les fonctions qui, potentiellement, sont fortement créatrices de valeur ajoutée sont assez peu développées sur l'espace Sud Littoral. Ainsi, les cadres des fonctions métropolitaines représentent 3,6 % de l'emploi contre 6,4 % en région. C'est également le cas concernant le taux d'arrivée d'actifs qualifiés : celui-ci est plutôt faible, à 0,36 % contre 0,60 % en moyenne régionale.

L'espace Sud Littoral compte, en 2008, 98 emplois au lieu de travail pour 100 actifs occupés résidants dans l'espace. Les navettes domicile-travail sont par ailleurs relativement intenses : 5 700 actifs du territoire vont travailler à l'extérieur chaque jour quand 5 450 font le chemin inverse. Le Sud Littoral est surtout caractérisé par un décalage important entre les emplois de cadres au lieu de travail, peu nombreux, et les actifs cadres résidant dans l'espace, attirés par le cadre de vie des communes touristiques (indice de 87). Réciproquement, l'espace compte davantage d'emplois au lieu de travail pour les employés que d'actifs employés résidant sur place (indice de 105).

### Taux moyen de création d'établissements par secteur 2010-2011



Source : répertoire des entreprises et des établissements 2003-2005 et 2010-2011, champ marchand non agricole (Insee).

### Indice de concentration par catégorie socio-professionnelle en 2008

Catégorie socio-professionnelle	Sud Littoral	Nord-Pas-de-Calais
Global	98,2	97,1
Agriculteurs	99,4	99,8
Artisans commerçants	100,3	99,1
Cadres	86,9	97,0
Professions intermédiaires	98,5	97,5
Employés	105,2	98,2
Ouvriers	95,2	95,3

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

### Part des établissements de 3 ans ou plus en 2010 :

76 % contre 71,6 % en moyenne régionale

### Nombre de créations d'établissements en 2010 :

643 soit 2,2 % du total régional

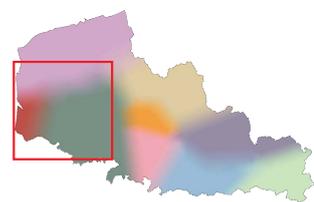
### Part des cadres des fonctions métropolitaines en 2010 :

3,6 % contre 6,4 % en moyenne régionale

### Taux d'arrivée d'actifs qualifiés entre 2003 et 2008 :

0,36 % contre 0,60 % en moyenne régionale

# Focus : le tourisme, un enjeu d'attractivité et d'emplois



## Données sur l'emploi salarié touristique en équivalent temps plein pour l'année 2009

Unités : nombre, %

Indicateur	Sud Littoral	Nord-Pas-de-Calais
<b>Emplois salariés touristiques (en ETP)</b>		
Nombre d'ETP	2 796	27 481
Pourcentage de l'emploi salarié total (en %)	14,3	2,5
<b>Degré d'activité touristique (en %)</b>		
100 % touristique	45,0	26,9
Fortement touristique	37,1	44,3
Moyennement touristique	14,2	21,9
Faiblement touristique	3,6	6,9
<b>Part des hôtels et hébergements touristiques (en %)</b>	30,8	17,0

ETP : équivalent temps plein.

Source : DADS 2009, estimation de l'emploi touristique (Insee).

## Nombre de nuitées en 2010 et répartition selon l'origine des touristes

Indicateur	Sud Littoral	Nord-Pas-de-Calais
<b>Nombre de nuitées en camping</b>	<b>169 282</b>	<b>803 920</b>
dont origine France	83,1 %	59,4 %
dont origine Étranger	16,9 %	40,6 %
<b>Nombre de nuitées en hôtel</b>	<b>582 445</b>	<b>5 485 742</b>
dont origine France	64,8 %	73,9 %
dont origine Étranger	35,2 %	26,1 %

Sources : enquêtes de fréquentation touristique 2010 (Insee).

## Des équipements et des aménités touristiques d'exception

L'espace Sud Littoral est caractérisé par une orientation nettement plus touristique qu'en moyenne régionale, incluant le territoire du Plan Local de Développement Économique du Montreuillois qui est ainsi le seul de la région à être classé en zone très attractive du point de vue résidentiel, en particulier pour les touristes. Avec 47 hôtels et 45 campings au 1<sup>er</sup> janvier 2012, le Sud Littoral regroupe respectivement 12,4 % et 13,2 % des équipements régionaux, alors que cet espace concentre seulement 3,7 % de la superficie régionale et moins de 2 % des habitants. Ainsi, les communes bien équipées du point de vue touristique (c'est à dire comprenant des équipements de loisirs et d'accueil des touristes en nombre) représentent 27,5 % des communes de l'espace contre seulement 5,8 % en région.

## L'activité touristique, un vecteur d'emplois pour l'espace

Étant donné l'ampleur du tourisme sur ce territoire, son poids dans l'emploi salarié y est particulièrement élevé : les activités touristiques regroupent 14,3 % des effectifs en équivalent temps plein en 2009, contre seulement 2,5 % à l'échelle régionale. Ces emplois sont en outre plus fortement concentrés dans les activités les plus touristiques : 82,1 % de ces emplois concernent des activités entièrement dédiées aux touristes ou en dépendant fortement comme la restauration et certains commerces, contre 71,2 % au niveau régional. En leur sein, la part de l'emploi associée aux hôtels et aux hébergements touristiques est près de deux fois plus importante qu'en moyenne régionale : 30,8 % contre 17 %.

Cette prépondérance du tourisme sur l'espace Sud Littoral est confirmée par le nombre de nuitées enregistrées. En 2010, le territoire a ainsi recueilli 10,6 % des nuitées régionales en hôtel et même 21 % des nuitées en camping. En outre, si la clientèle étrangère est moins bien représentée qu'en moyenne régionale dans la fréquentation des campings, c'est l'inverse pour la fréquentation des hôtels.

### Part de l'espace au sein du Nord-Pas-de-Calais

- pour les nuitées en camping : 21,1 %
- pour les nuitées en hôtel : 10,6 %

### Proportion de campings 3 ou 4 étoiles :

Sud Littoral : 21,4 % - Nord-Pas-de-Calais : 53,1 %

### Proportion d'hôtels 3 ou 4 étoiles :

Sud Littoral : 49,9 % - Nord-Pas-de-Calais : 29,5 %

## Du revenu au développement humain

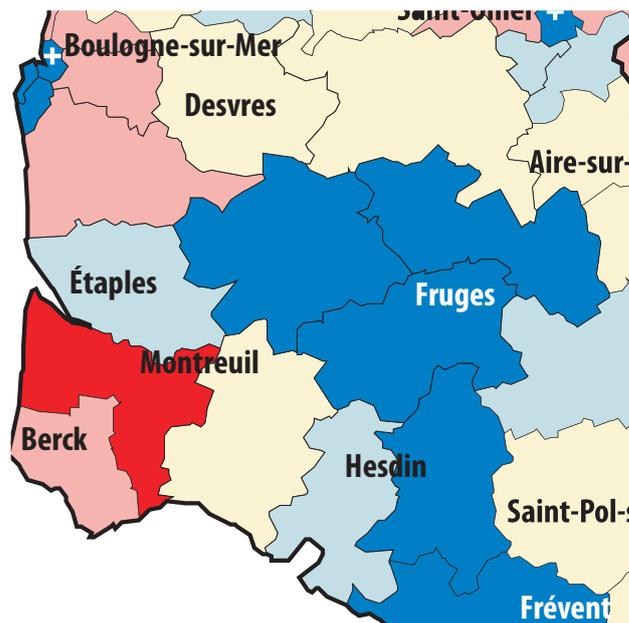
### Des revenus plus élevés, moins d'inégalités

Dans son ensemble, la population de l'espace Sud Littoral dispose de revenus supérieurs à ceux de la population du Nord-Pas-de-Calais. Le revenu fiscal médian de l'espace s'établit à 17 430 € par UC, soit 1 100 € de plus qu'en région. La situation des ménages les plus pauvres se trouve en outre, moins défavorable dans l'espace, puisque 10 % des ménages perçoivent moins de 6 700 €, contre 5 000 € en région. Les inégalités de revenus dans l'espace sont enfin moins fortes qu'ailleurs et ce malgré des hauts revenus plus élevés qu'en région. Signe de cette moindre exposition aux situations de précarité, on ne dénombre qu'une personne sur cinq sous le seuil de bas revenus contre une sur quatre en région. Particularité très forte de l'espace Sud Littoral, le poids des pensions et retraites des ménages dans les revenus atteint 29 %, et classe l'espace très loin devant les autres. Au sud d'une ligne Le Touquet - Montreuil, les revenus des ménages sont élevés et même très élevés dans certaines communes où le revenu fiscal médian dépasse 20 000 € par UC. Les revenus à Berck se placent toutefois en retrait des standards de la zone. Plus au nord, les ressources des ménages sont en retrait, notamment à Étaples où le revenu fiscal médian n'excède pas 14 000 € par UC. Enfin, les territoires situés à l'est de Montreuil affichent aussi des revenus en retrait de la moyenne de l'espace.

### Des enjeux de développement humain à Étaples et Berck

Une analyse multidimensionnelle croisant ressources monétaires, niveau de formation et conditions sanitaires, fait apparaître comme plus favorable la situation des territoires de la moitié sud de l'espace, avec un IDH très supérieur à la moyenne régionale. À l'est et au sud de Montreuil les habitants sont en revanche davantage confrontés à un niveau de développement humain inférieur à celui de la région. Étaples et Berck, dans une moindre mesure, font face à une situation de fragilité sociale accrue.

Revenu fiscal médian des cantons et rapport interdécile en 2010



Revenu fiscal médian 2010  
(€ par UC)

- Supérieur à 19 000
- De 17 000 à 19 000
- De 16 000 à 17 000
- De 15 000 à 16 000
- De 13 000 à 15 000
- Inférieur à 13 000

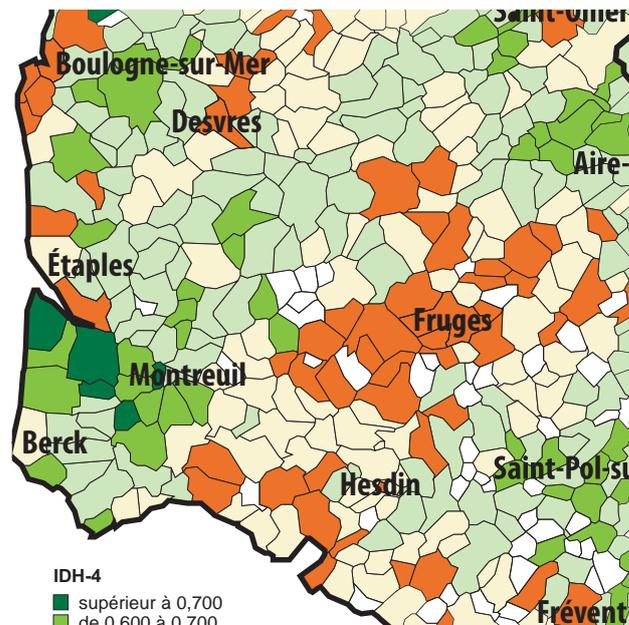
+ Rapport interdécile supérieur à 10  
- Rapport interdécile inférieur à 4

+ rapport interdécile supérieur à 10  
- rapport interdécile inférieur à 4

© IGN - Insee 2012

Source : revenus fiscaux localisés des ménages 2010 (Insee, DGFiP).

Indice de développement humain (IDH-4)  
des communes du Nord-Pas-de-Calais en 2009



IDH-4

- supérieur à 0,700
- de 0,600 à 0,700
- de 0,500 à 0,600
- de 0,400 à 0,500
- inférieur à 0,400
- N.D.

Nord-Pas-de-Calais : 0,483

© IGN - Insee 2012

Sources : DGI, ORS, Région Nord-Pas-de-Calais, calcul D2PE, recensement de la population (Insee).

**Revenu médian : 17 430 euros par UC**

contre 16 370 euros par UC en Nord-Pas-de-Calais

1<sup>er</sup> décile : 6 700 euros par UC

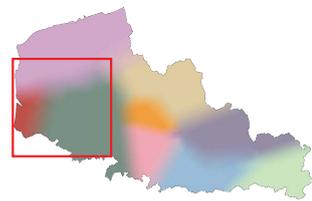
9<sup>e</sup> décile : 35 900 euros par UC

**Part des foyers fiscaux non imposés : 50,1 %**

contre 53,0 % en Nord-Pas-de-Calais

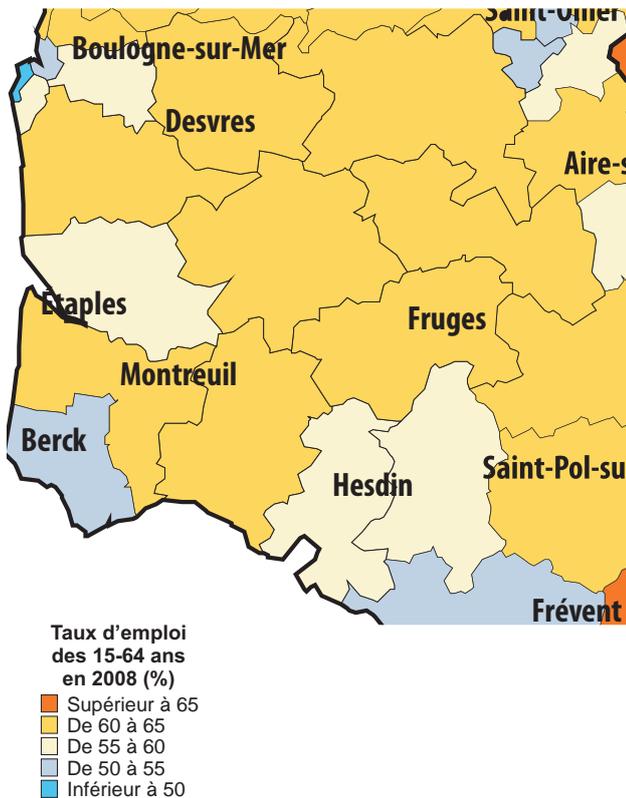
**Population vivant avec un bas revenu en 2010 : 11 200 habitants**

soit 20,1 % contre 25,6 % en moyenne régionale



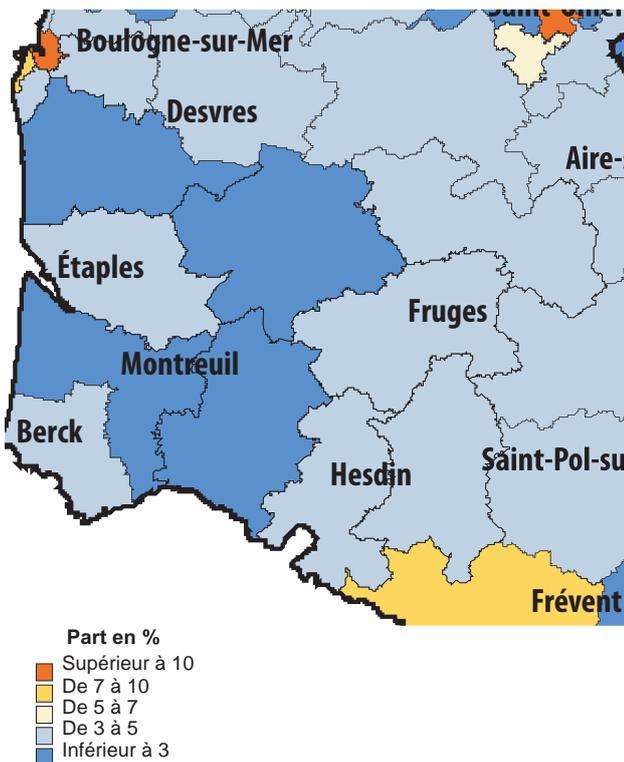
# Ressources des ménages

Taux d'emploi des 15-64 ans par canton en 2008



© IGN - Insee 2012  
 Source : recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire, (Insee).

Part des personnes couvertes par le RSA socle par canton en 2011



© IGN - Insee 2012  
 Source : données 2011 sur les allocataires (CAF, MSA) ; recensement de la population 2009 (Insee).

## Un accès à l'emploi légèrement supérieur à la région, notamment pour les femmes

Avec 57,9 % de la population en âge de travailler occupant un emploi contre 57,2 % en région, les habitants de l'espace Sud Littoral ont une participation au marché du travail légèrement plus soutenue qu'en région. Celle-ci repose en partie sur un accès des femmes au marché du travail plus fréquent qu'en région, avec un taux d'emploi féminin de 52,9 % contre 51,3 %. La structure des emplois, avec des activités tertiaires et de services, notamment dans le domaine de la santé ou dans le domaine du tourisme, favorise sans doute la participation des femmes au marché du travail. Au final, les situations de chômage sont plus rares dans l'espace : 5,3 % des ménages ont pour personne de référence un demandeur d'emploi, contre 6,9 % en moyenne régionale. Cette meilleure disposition de l'espace à l'égard du marché du travail masque toutefois des taux d'emplois plus dégradés à proximité de Berck, où le taux d'emploi est inférieur à 55 %. De Montreuil jusqu'au Touquet, l'accès à l'emploi est en revanche plus élevé avec une participation au marché du travail dépassant 60 %, entraîné par le dynamisme de l'emploi présentiel et touristique.

## Des situations d'exclusion plus rares

La population de l'espace Sud Littoral se trouve moins souvent confrontée à des situations d'exclusions du marché du travail. La population couverte par le RSA représente en effet 3,4 % de la population, une proportion deux fois plus faible qu'en région. Au final, la dépendance aux prestations des habitants de l'espace est moindre qu'en région et concerne une personne sur cinq dans l'espace contre une sur quatre en Nord-Pas-de-Calais. Au sein de l'espace, Berck et Étaples se singularisent par un recours au RSA plus fréquent dans la population, avec respectivement 4,7 % et 3,4 % de la population couverte. À l'inverse, la population couverte par le RSA socle dans la zone de Montreuil est très faible, inférieure à 2,4 %.

### Juste avant la crise... en 2008

**Taux d'emploi : 57,9 %**  
 Nord-Pas-de-Calais : 57,2 %  
**Taux d'emploi féminin : 52,9 %**  
 Nord-Pas-de-Calais : 51,3 %  
**Part des ménages dont la personne de référence est au chômage : 5,3 %**  
 Nord-Pas-de-Calais : 6,9 %  
**Part des ménages dont la personne de référence est en emploi précaire : 3,8 %**  
 Nord-Pas-de-Calais : 4,7 %

### Pendant la crise... en 2011

**Population couverte par le RSA socle : 2 100, soit 3,4 %**  
 Nord-Pas-de-Calais : 6,4 %  
**Population couverte par l'AAH : 1 800, soit 2,9 %**  
 Nord-Pas-de-Calais : 3,0 %  
**Part des allocataires CAF dont plus de 75 % des ressources sont des prestations : 19,3 %**  
 Nord-Pas-de-Calais : 24,2 %

## Capital humain et enjeux sanitaires

### De forts contrastes territoriaux de niveau de formation

Dans son ensemble, le niveau de qualification de la population de l'espace Sud Littoral présente un profil proche de la moyenne régionale. Comme en région, près de 17 % de la population âgée de 15 à 59 ans ne dispose d'aucun diplôme. Toutefois, la part de non-diplômés parmi les jeunes générations est inférieure à la part régionale. Les diplômés du supérieur sont en revanche un peu moins présents avec 22,2 % dans l'espace contre 24,1 % en région. La situation est toutefois localement très contrastée. Au nord, la zone d'Étaples fait face à un enjeu fort de niveau de qualification de sa population, avec une part de non-diplômés très supérieure à la moyenne de l'espace, de l'ordre de 22 %. À l'opposé, la zone de Montreuil abrite une population rarement dépourvue de diplôme. La part de non-diplômés y est même inférieure à 13 %. La zone de Berck, dans une situation intermédiaire, présente un taux de non diplômés identique à la moyenne de l'espace.

### Une offre médicale spécifique

Autre dimension du développement humain, les conditions sanitaires de l'espace apparaissent contrastées. L'espace, dans son ensemble, affiche en effet un indice comparatif de mortalité supérieur à la moyenne nationale. Toutefois, le territoire s'étalant de Montreuil au Touquet a une mortalité inférieure à celle de la région, en partie en lien avec l'installation de populations retraitées plutôt aisées. À l'inverse, les autres territoires de l'espace connaissent une surmortalité supérieure à 25 % par rapport au standard national. L'offre médicale pour remédier à ces fragilités sanitaires présente toutefois une configuration particulière, largement orientée vers la médecine spécialisée. Il existe en effet un léger déficit de médecins généralistes dans l'espace, tandis que la densité de spécialistes est supérieure à la densité régionale. Celle-ci s'explique d'une part par les besoins locaux de la population de l'espace, plus âgée qu'ailleurs et d'autre part par la présence d'établissements médicaux accueillant une patientèle régionale voire nationale dans des spécialités de rééducation ou de gériatrie.

#### Part des personnes sans diplôme : 17,4 %

*Nord-Pas-de-Calais : 17,5 %*

#### Part des titulaires d'un diplôme du supérieur : 22,2 %

*Nord-Pas-de-Calais : 24,1 %*

#### Part des élèves et étudiants de 15 à 59 ans : 11,3 % (soit 4 800 personnes)

*Nord-Pas-de-Calais : 12,9 %*

#### Part des personnes de 25-34 ans sans diplôme : 11,2 %

*Nord-Pas-de-Calais : 12,3 %*

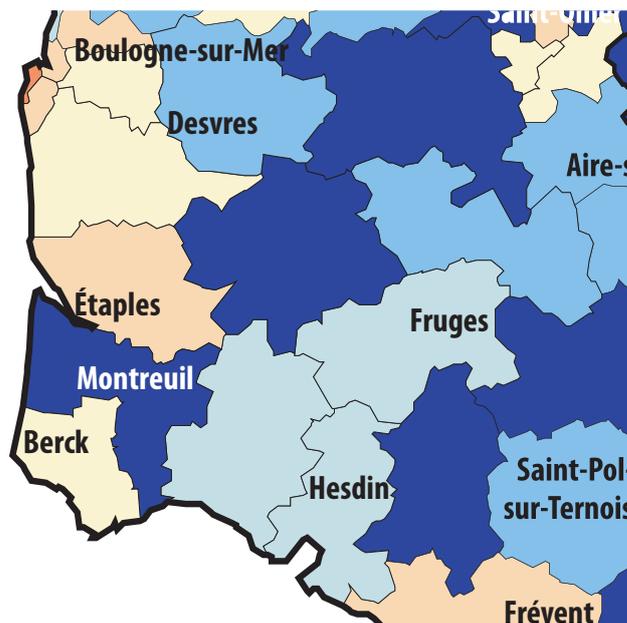
#### Nombre de médecins pour 10 000 habitants :

- 10,5 généralistes
- 5,9 spécialistes

#### Pour le Nord-Pas-de-Calais :

- 10,8 généralistes
- 5,1 spécialistes

### Part des non-diplômés parmi les 15-59 ans non scolarisés



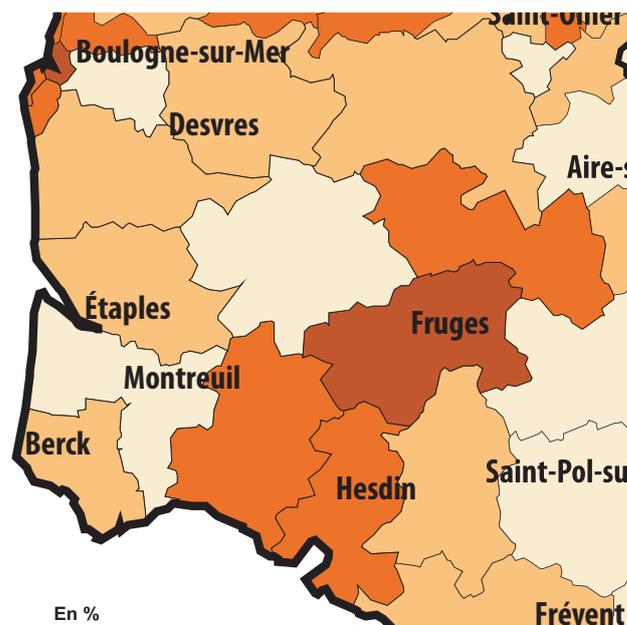
#### Part de non diplômés en 2008 (%)



© IGN - Insee 2012

Source : recensement de la population 2008, exploitation complémentaire (Insee).

### Indice comparatif de mortalité sur la période 2006-2009



#### En %

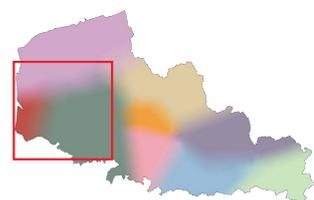


Moyenne nationale : 125  
Moyenne régionale : 100

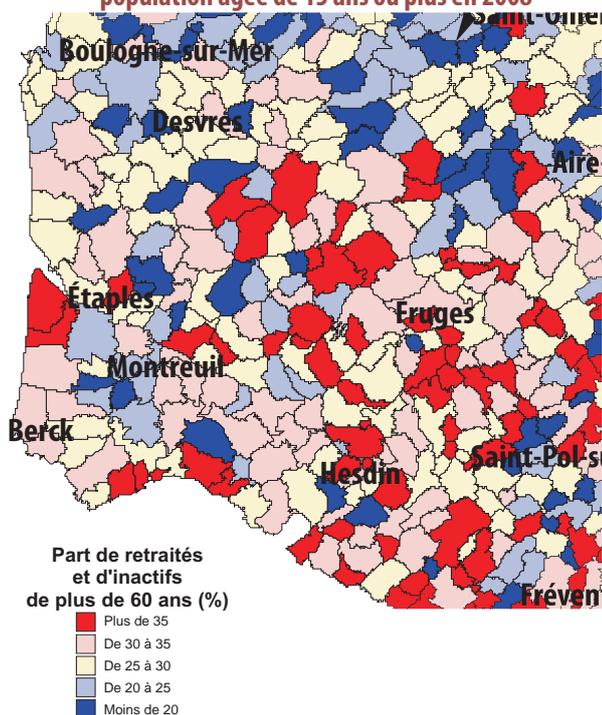
© IGN - Insee 2012

Source : ORS Nord-Pas-de-Calais.

# Focus : Des déséquilibres démographiques et financiers entre jeunes et seniors



Part des retraités et inactifs de plus de 60 ans parmi la population âgée de 15 ans ou plus en 2008



Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Distribution des revenus fiscaux des ménages selon l'âge du référent fiscal en 2010 (en € par UC)

	Tranche d'âge	1 <sup>er</sup> quartile	Médiane	3 <sup>e</sup> quartile
<b>Sud Littoral</b>	Moins de 30 ans	8 130	14 480	19 880
	De 60 à 74 ans	14 470	20 510	28 990
	Plus de 75 ans	12 710	17 090	24 010
<b>Région</b>	Moins de 30 ans	6 820	13 390	20 240
	De 60 à 74 ans	12 890	17 990	25 230
	Plus de 75 ans	12 310	15 730	21 050

Source : revenus fiscaux localisés (Insee, DGFIP).

## Une présence des retraités unique dans la région

En 2008, 19 000 seniors retraités ou inactifs résident dans l'espace Sud Littoral, soit plus de 30 % de la population résidente de l'espace. Cette proportion, très supérieure à la moyenne régionale (25 %), classe l'espace loin devant les autres. Parmi les communes de l'espace, Le Touquet et Cucq se démarquent avec respectivement 48 % et 35 % de la population communale aujourd'hui retraitée. Ces deux communes rassemblent d'ailleurs près d'un cinquième de la population retraitée de l'espace contre 15 % pour la population de 15 ans et plus. À l'inverse, la présence des retraités est plus faible dans les communes proches de Montreuil, souvent inférieure à la moyenne régionale.

## Des écarts de revenus entre générations plus forts qu'en région

Au sein de l'espace Sud Littoral, les revenus déclarés par les ménages sont supérieurs à ceux de la région, ce quel que soit l'âge du référent fiscal (c'est à dire la personne identifiée en tant que payeur de la taxe d'habitation du ménage). Par exemple, parmi les ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans, la moitié déclare un revenu d'au moins 14 500 € par UC dans l'espace contre 13 400 € en région. De même pour les ménages dont le référent fiscal est âgé de 60 à 74 ans, le revenu médian atteint 20 500 € par UC dans l'espace Sud Littoral contre 18 000 € en région.

Pourtant, malgré des revenus globalement plus élevés, les écarts de revenus entre générations sont plus marqués dans l'espace Sud Littoral qu'en Nord-Pas-de-Calais, particulièrement pour les hauts revenus. En effet, la moitié des ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans déclarent des revenus supérieurs à 14 500 € contre 20 500 € pour les ménages de 60 à 74 ans, soit un écart de 30 %. Au niveau régional, cet écart entre le revenu médian des moins de 30 ans et celui des ménages de 60 à 74 ans est plus faible, proche de 26 %. Cet écart entre génération s'accroît si l'on considère les plus hauts revenus, les ménages aisés jeunes déclarant un revenu inférieur de 40 % à celui des ménages aisés seniors (19 900 € contre 29 000 €) alors que l'écart en région reste proche de 26%. Pour les revenus les plus faibles, en revanche, l'écart entre les générations est moindre que celui qu'on observe en moyenne régionale.

Poids des pensions et retraites des ménages dans les revenus : 29,1 %

Nord-Pas-de-Calais : 24,3 %

Poids des autres revenus principalement issus du patrimoine : 8,2 %

Nord-Pas-de-Calais : 4,8 %

Part de retraités et d'inactifs parmi la population âgée de 15 ans ou plus : 31,2 %

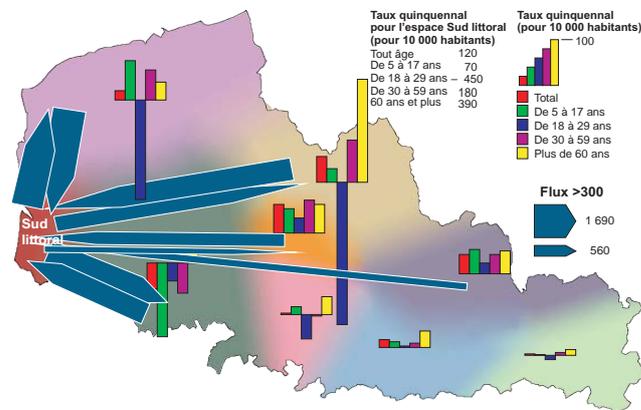
Nord-Pas-de-Calais : 25,3 %

## Des migrations résidentielles ...

### Les arrivées de familles et de seniors excèdent les départs des jeunes adultes

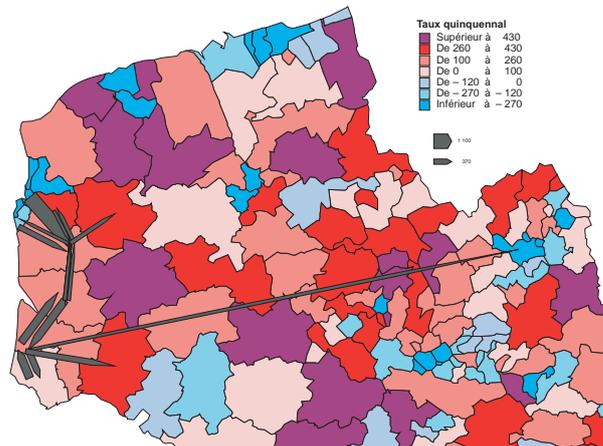
Bénéficiant d'arrivées plus nombreuses que les départs, l'espace Sud Littoral présente l'excédent migratoire le plus soutenu parmi les espaces régionaux, à + 97 pour 10 000 habitants. Le Sud Littoral est en effet un territoire attractif à l'échelle régionale, avec un solde de 117 pour 10 000 habitants, mais il est surtout le seul espace de la région à atteindre un quasi équilibre vis-à-vis des autres régions métropolitaines, avec un solde de - 20 pour 10 000 habitants. De plus, en dépit d'une position géographique régionale excentrée, les migrations impliquant le Sud Littoral se font avec de nombreux autres espaces. Les différentes générations suivent des tendances opposées. Regroupant principalement les étudiants et les jeunes actifs, les 18 - 29 ans émigrent en direction des principaux pôles urbains de l'espace Nord littoral ou vers l'espace Lillois, pour poursuivre leurs études ou obtenir un premier emploi, avec pour conséquence un solde très déficitaire de - 450 pour 10 000 habitants. Au contraire, du fait de son caractère résidentiel, l'espace Sud Littoral accueille des familles avec enfants, comme en témoigne le gain migratoire observé pour les populations âgées de 30 à 59 ans et 5 à 17 ans, à hauteur de 180 pour 10 000 habitants. L'attractivité résidentielle du Sud Littoral s'exerce toutefois principalement sur les seniors, avec un solde très excédentaire, de 390 pour 10 000 habitants. En provenance de toute la région, les personnes âgées de plus de 60 ans, bien souvent retraitées, sont attirées par les aménités de l'espace, alliant les services et loisirs des stations balnéaires et une offre médicale d'importance. Seuls les échanges avec le territoire des Vallées et Plateaux ruraux diffèrent de ce schéma générationnel : quel que soit l'âge, le Sud Littoral présente alors un solde déficitaire, qui semble correspondre à un mouvement de périurbanisation à destination de l'arrière-pays. Localement, les cantons de l'espace Sud Littoral se partagent de façon homogène les nouvelles arrivées de population et en interne, les déplacements principaux se concentrent autour des cantons de Berck-sur-Mer, Montreuil et Samer.

### Taux quinquennal de migration nette, interne à la région, vis-à-vis de chacun des espaces régionaux et principaux flux



© IGN - Insee 2013  
Source : recensement de la population 2008 (Insee).

### Taux quinquennal de migration nette, interne à la région, des cantons et principaux flux



© IGN - Insee 2013  
Source : recensement de la population 2008 (Insee).

### Immigration 2003-2008 : 8 900 habitants

Part interne : 61 %  
Part externe : 39 %

### Émigration 2003-2008 : 8 200 habitants

Part interne : 56 %  
Part externe : 44 %

### Taux de migration nette global 2003-2008 :

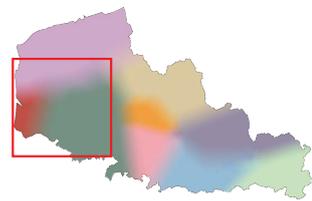
97 pour 10 000 hab.

### Taux de migration nette interne 2003-2008 :

117 pour 10 000 hab.

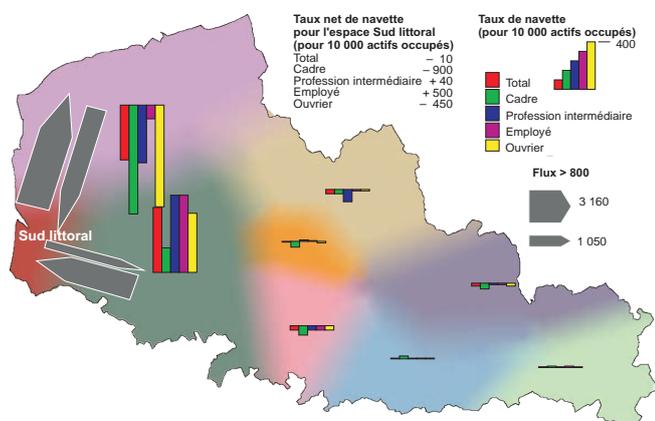
### Taux de migration nette externe 2003-2008 :

- 20 pour 10 000 hab.



# ... Aux migrations alternantes

Taux net de navetteurs, interne à la région, vis-à-vis de chacun des espaces régionaux et principaux flux

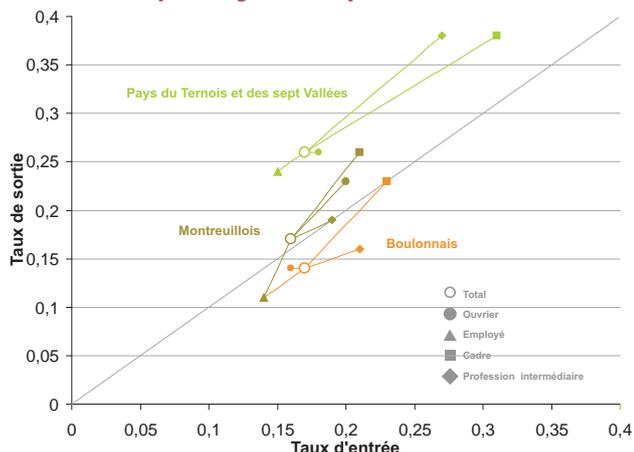


© IGN - Insee 2013  
Source : recensement de la population 2008 (Insee).

## Des navettes en provenance des Vallées et Plateaux ruraux ou à destination du Nord Littoral

L'espace Sud littoral présente un solde de migrations alternantes proche de l'équilibre : 5 200 entrées sont dénombrées contre 5 500 sorties. Parmi celles-ci, 13 % proviennent d'autres régions que le Nord-Pas-de-Calais et 17 % s'y rendent. En ne considérant que les déplacements internes au Nord-Pas-de-Calais, la tendance globale reste inchangée, avec un léger déficit pendulaire à hauteur de 10 actifs pour 10 000. Les destinations ou provenances des navetteurs en relation avec le Sud Littoral se restreignent au Nord littoral et à l'espace des Vallées et Plateaux ruraux. Dans le sens des départs, l'espace Nord littoral est privilégié par les actifs sortant quotidiennement de l'espace Sud Littoral. La présence de pôles d'emploi de plus grande importance explique ce large flux. Ce constat prévaut pour toutes les CS, sauf les employés, qui eux sont deux fois moins mobiles (taux de sortie de 0,11) que les actifs résidant au sein du Sud Littoral. Le marché local de l'emploi du Sud Littoral étant très présentiel, les employés se tournent moins vers les espaces voisins. Les taux d'entrée et de sortie du SCoT du Montreuillois s'insèrent parfaitement dans ce schéma de fonctionnement. Dans le sens des arrivées, une large majorité d'actifs venus travailler sur l'espace Sud Littoral proviennent de l'espace des Vallées et Plateaux ruraux. Toutes les CS suivent cette trajectoire, même si l'intensité relative des arrivées de cadres est moindre en raison de l'attractivité supérieure des espaces situés à l'est et au nord de celui des Vallées et Plateaux ruraux. La forte mobilité émanant des actifs du SCoT du Pays du Ternois et des sept vallées est illustrée par de forts taux d'entrée – sortie, notamment chez les cadres et les professions intermédiaires. A l'inverse, le SCoT du Boulonnais est lui plus stable, plus intégré du fait d'un marché du travail plus important.

## Taux d'entrée - sortie des SCoT de l'espace, par catégories socioprofessionnelles



Source : recensement de la population 2008 (Insee).

### Entrées d'actifs occupés : 5 200

Part interne : 87 %  
Part externe : 13 %

### Sorties d'actifs occupés (y.c échanges frontaliers) : 5 500

Part interne : 82 %  
Part des autres régions : 17 %  
Part des frontaliers : 1 %

### Ouvrier

Taux d'entrée : 0,18  
Taux de sortie : 0,22

### Employé

Taux d'entrée : 0,15  
Taux de sortie : 0,11

### Profession intermédiaire

Taux d'entrée : 0,20  
Taux de sortie : 0,20

### Cadre

Taux d'entrée : 0,23  
Taux de sortie : 0,30

## Équipements et accessibilité

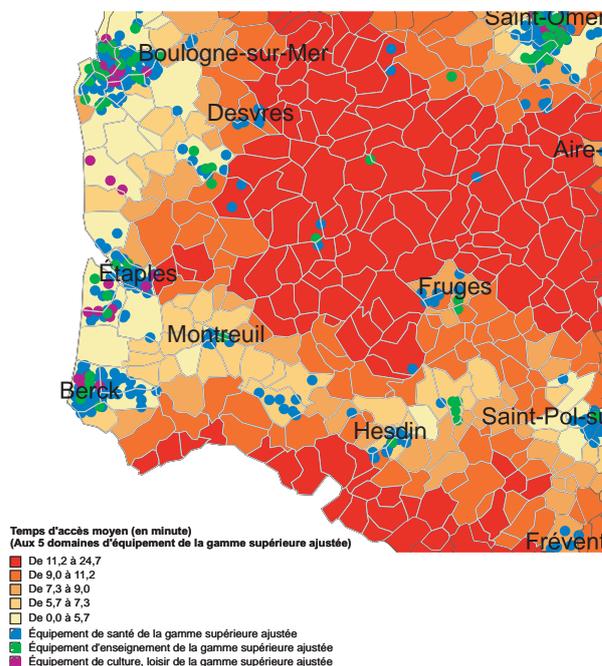
### Une forte densité d'équipements liés à la santé, mais aucun pôle de services

Sur un territoire de taille restreinte, le Sud Littoral présente la densité d'équipements de la gamme supérieure la plus élevée à l'échelle des espaces régionaux : 18,2 équipements pour 10 000 habitants contre 15,2 en région. Cette forte densité s'explique principalement par celle des équipements du domaine de la santé, nettement majoritaire dans le champ de la gamme supérieure ajustée. C'est également l'espace où la densité d'équipements du domaine du commerce est la plus importante. Ces deux caractéristiques reposent sur les propriétés fonctionnelles du Sud Littoral : une spécialisation dans les activités liées à la santé et au tourisme. Ainsi, les densités élevées s'expliquent également par le fait que les équipements en place sont en partie destinés à des non résidents (patients résidant sur d'autres espaces régionaux et touristes).

En lien avec la densité d'équipements, les temps d'accès moyens sont faibles sur la majeure partie de l'espace. Très faibles sur la bordure du littoral, avec un prolongement quasi continu vers le Nord littoral, ces temps d'accès augmentent lorsque l'on se dirige vers l'intérieur des terres, en particulier au sud, le long de l'Authie (où il existe peu d'équipements de part et d'autre de la frontière régionale). Néanmoins, une large part de la population de l'espace réside sur ou à proximité des communes de Berck, Étaples et Montreuil, où sont situés la plupart des équipements.

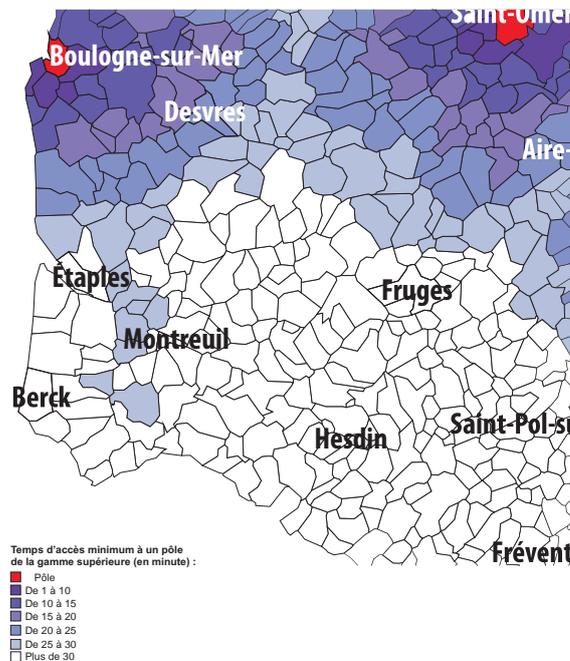
Si de nombreux équipements sont présents, notamment dans le domaine de la santé, aucune commune de l'espace ne constitue un pôle de services : aucune n'offre en effet un panel suffisamment large et représentatif d'équipements. Dès lors, l'accès au pôle le plus proche, Boulogne-sur-Mer, implique des temps de déplacement élevés. Ainsi, près de 95 % de la population du Sud Littoral est localisée à plus de 20 minutes d'un pôle de services.

### Temps d'accès aux équipements de la gamme supérieure ajustée et densité d'équipements pour la santé, l'enseignement et les loisirs-culture



© IGN - Insee 2013  
Source : base permanente des équipements 2012 (Insee)

### Pôles de la gamme supérieure ajustée et aires d'influence



© IGN - Insee 2013  
Source : base permanente des équipements 2012 (Insee)

### Densité d'équipements pour 10 000 habitants en 2012

#### Gamme supérieure ajustée

Sud Littoral : 18,2

Région : 15,2

#### Dont le domaine de la santé

Sud Littoral : 14,2

Région : 10,7

#### Dont le domaine de l'enseignement

Sud Littoral : 1,3

Région : 1,4

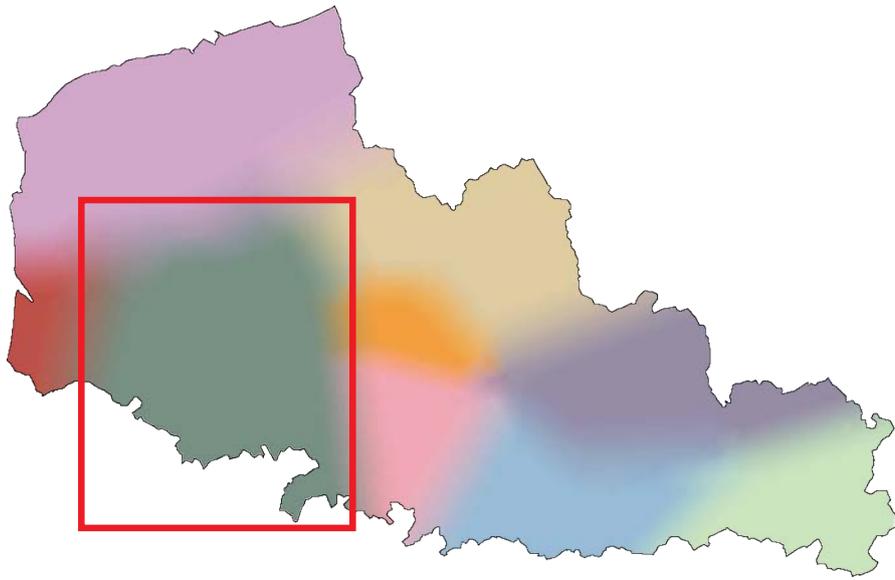
### Part de la population de l'espace localisée à :

À moins de 10 minutes d'un pôle : 0 %

De 10 à 20 minutes d'un pôle : 5,1 %

À plus de 20 minutes d'un pôle : 94,9 %

# Espace des Vallées et Plateaux ruraux





# Espace Vallées et Plateaux ruraux - lecture prospective

## Faits saillants

Espace de large superficie mais de faible densité avec près de 90 habitants au km<sup>2</sup>. Les Vallées et Plateaux ruraux comptent près de 240 000 habitants. En partie structuré par des villes intermédiaires, comme Saint-Pol-sur-Ternoise, Fruges, Hesdin, Frévent ou Montreuil, le territoire ne compte cependant aucune agglomération. Profitant du renouveau des espaces ruraux observé depuis le début des années 2000, les Vallées et Plateaux ruraux ont retrouvé une attractivité résidentielle après des décennies de démographie atone. En dépit de cette récente attractivité pour des familles, le territoire compte une proportion élevée de séniors, qui devrait continuer de croître sur les prochaines décennies : l'espace serait alors susceptible de compter autant de séniors âgés de plus de 65 ans que de jeunes de moins de 20 ans.

L'arrivée de jeunes ménages aux franges de l'espace, qui le plus souvent exercent une activité professionnelle dans les centres d'emploi voisins du Boulonnais, de l'Audomarois ou du Béthunois, conduit à une augmentation des migrations alternantes, avec un lien croissant entre les Vallées et Plateaux ruraux et les espaces adjacents. Couplée à un parc de logements relativement ancien, l'importance des navettes domicile-travail de longue distance expose la population à un risque de vulnérabilité énergétique. Par ailleurs, le cœur de l'espace apparaît isolé, avec un repli de l'emploi et un marché du travail peu dynamique. Ce phénomène constitue un enjeu pour le territoire en terme de proximité d'offres de services apportées aux personnes âgées.

Du point de vue économique, l'espace des Vallées et Plateaux ruraux se distingue par l'importance des activités agricoles et des industries agro-alimentaires. Si le volume d'emplois s'est réduit au fil des décennies, les activités liées à l'agriculture restent donc un élément structurant pour le territoire sur le plan économique et social.

Du point de vue environnemental, cet espace est confronté à des enjeux majeurs liés à la place des activités agricoles, à l'occupation des sols et à la gestion des zones environnementales. La gestion de ces conflits d'usage permettra à l'espace d'assurer son équilibre. Notamment, le développement des normes agricoles respectueuses des écosystèmes est un élément pour tendre vers un développement durable du territoire.

## Dynamiques territoriales

Territoire géographiquement isolé en région, la participation de l'espace des Vallées et Plateaux ruraux aux dynamiques régionales constitue un enjeu d'intégration territoriale, d'une part avec les espaces littoraux, d'autre part avec le système métropolitain lillois. L'attractivité résidentielle que présentent les franges de l'espace auprès de ménages issus d'agglomérations voisines est un premier levier pour renforcer les liens des Vallées et Plateaux avec les autres espaces. En outre, cette attractivité résidentielle apporte un regain démographique susceptible de soutenir la place des pôles internes de l'espace et leur offre de services. De même, le développement de relations avec la Picardie voisine, présentant des similitudes au niveau des territoires ruraux et des activités agricoles, est également à examiner.

## Enjeux prospectifs

### *Quel modèle de développement ?*

Les aménités environnementales de l'espace des Vallées et Plateaux ruraux sont susceptibles de renforcer son attractivité touristique et son potentiel agricole. Ce modèle de développement nécessitera toutefois de concilier l'agriculture intensive et les ressources liées à la biodiversité, en trouvant de nouvelles méthodes d'exploitation et de culture viables financièrement. Une connexion accrue de l'espace aux territoires voisins pourrait également constituer un relais de croissance, en mettant en relation l'activité agricole et agro-alimentaire des Vallées et Plateaux ruraux avec le tissu d'entreprises également spécialisées dans ce domaine dans l'Arrageois et le Boulonnais, ou avec les secteurs de la logistique développés sur l'Audomarois et le Calaisis. Enfin, l'élévation des niveaux de formation sera une condition essentielle pour accompagner les évolutions économiques et viser une montée en qualification des filières productives et des activités de services.

### *Quelles conditions pour vivre ensemble ?*

Dans un espace dont le cœur est en relative "déprise", il s'agira d'imaginer de nouvelles organisations pour faire face à des besoins en services croissants avec le vieillissement de la population. Sur les franges de cet espace, l'arrivée de nouvelles populations, aux modes de vie plus mobiles et attirées par les opportunités résidentielles, pourrait permettre un rajeunissement et une élévation du niveau des revenus disponibles dans les territoires, mais pourrait également poser des questions de cohabitation avec la population déjà présente.

## Foyers de peuplement

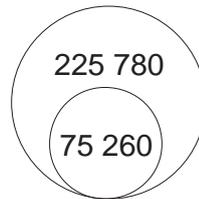
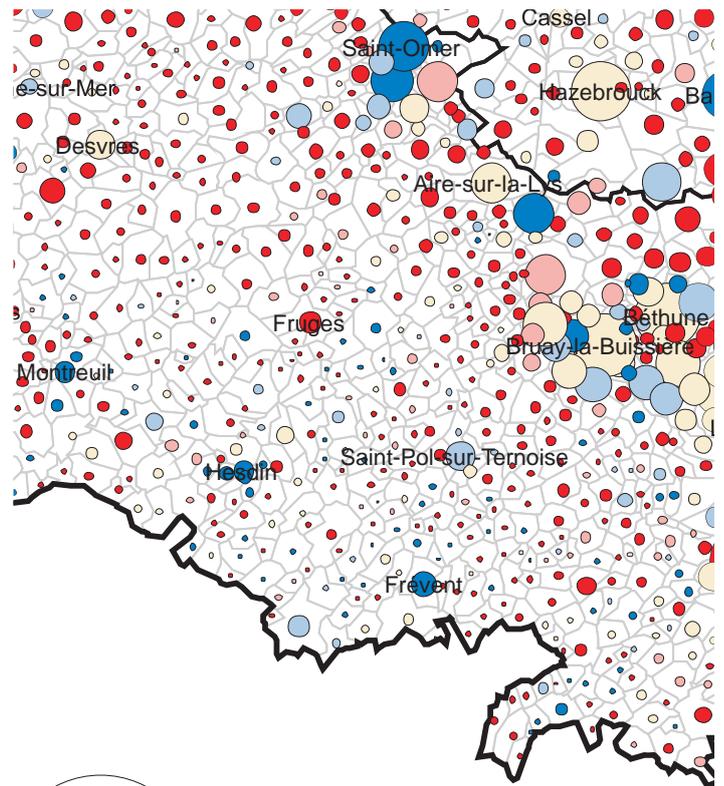
### Une faible densité de population

Sur une surface équivalente à l'espace Nord Littoral, soit 2 649 km<sup>2</sup>, la population de l'espace des Vallées et Plateaux ruraux est trois fois plus faible : 240 000 habitants en 2008. Ainsi, avec à peine 91 habitants par km<sup>2</sup> contre 324 à l'échelle régionale, cet espace présente la plus faible densité de population en 2008. Celle-ci est, de plus, très dispersée sur le territoire : les 10 % des communes les plus peuplées concentrent 53,2 % de la population de l'espace, contre 62,7 % à l'échelle régionale. De même, seules quelques communes approchent le seuil des 10 000 habitants. En outre, ce territoire se révèle à dominante rurale : en 2008, les communes multipolarisées hors influence des grands pôles et les communes isolées concentrent 23,4 % de la population de l'espace contre seulement 3,3 % à l'échelle régionale. L'espace des Vallées et Plateaux ruraux ne comporte en effet aucun grand pôle urbain ; les seuls pôles importants situés à proximité immédiate de l'espace correspondent aux agglomérations de Saint-Omer et de Béthune-Bruay.

### Un net accroissement de population à horizon 2030

Si la population de l'espace des Vallées et Plateaux ruraux a connu une baisse assez marquée de 1962 à 1999, passant de 251 100 à 232 300 habitants, elle s'accroît de nouveau depuis le début des années 2000. Ce dynamisme récent traduit un regain d'attractivité des zones rurales du quart sud-ouest de la région : alors que, jusqu'en 1999, le solde migratoire était déficitaire, l'espace est à présent caractérisé par un excédent migratoire. Les Vallées et Plateaux ruraux ont en effet perdu, au jeu des migrations résidentielles, près de 590 habitants en moyenne annuelle entre 1990 et 1999 alors que, entre 1999 et 2008, elles en ont gagné environ 485 par an. Dès lors, en projection et dans l'hypothèse d'une reproduction des tendances récentes, les Vallées et Plateaux ruraux compteraient 256 600 habitants en 2030, soit 16 500 de plus qu'en 2008. La croissance de la population serait bien plus élevée qu'en moyenne régionale : +6,9 % contre +2,8 %. Il s'agirait alors du deuxième espace le plus dynamique après l'espace Arrageois et à égalité avec le Sud Littoral.

Nombre d'habitants en 2008 et évolutions récentes



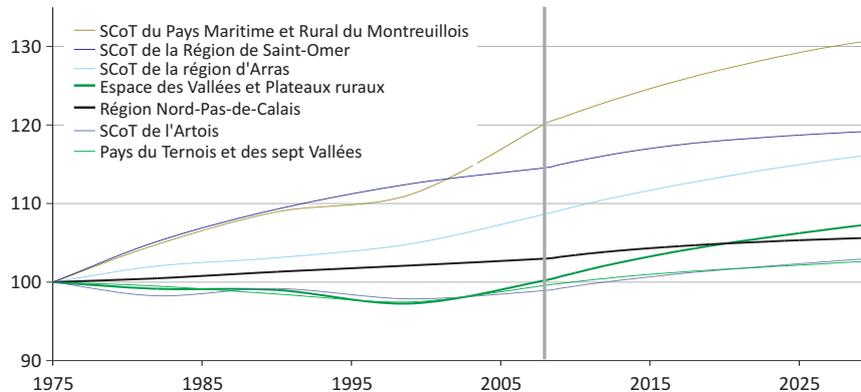
Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

- Supérieur à 0,5
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- De -0,5 à -0,2
- Inférieur à -0,5

© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

Évolution de la population de 1975 à 2030



Sources : recensements 1975 à 2008 et projections tendanciennes à horizon 2030 (Insee).

**Population en 2008 : 240 000**

soit 6 % de la population régionale

**Densité de population en 2008 : 91 hab./km<sup>2</sup>**

contre 324 hab./km<sup>2</sup> en moyenne régionale

**Projection en 2030 : 256 600 habitants**

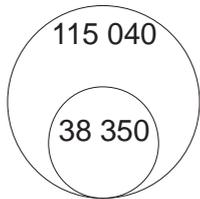
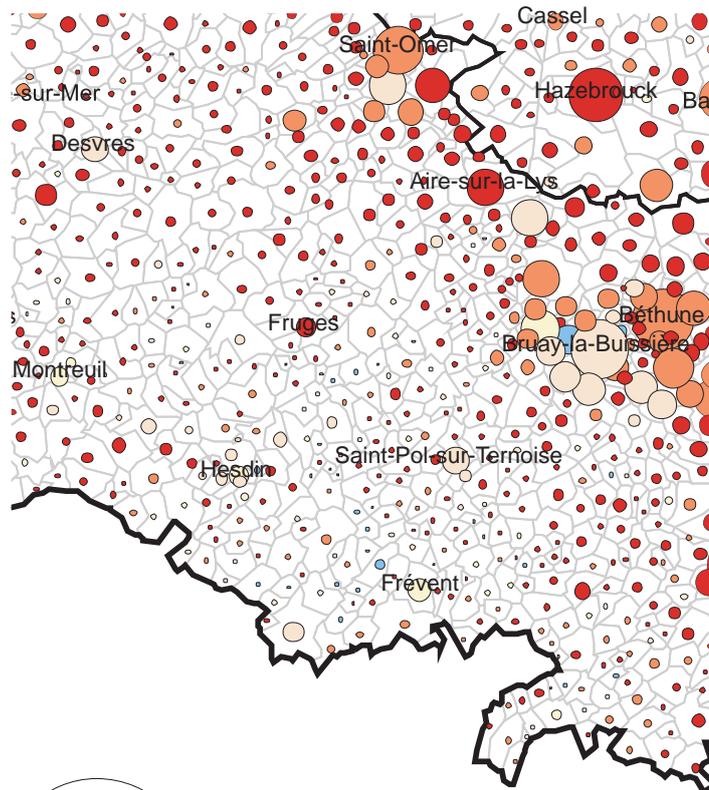
soit 6,2 % de la population régionale

**Évolution globale : + 6,9 %**

contre + 2,8 % en Nord-Pas-de-Calais

# Ménages

Nombre de ménages en 2008 et évolutions récentes



Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

## La taille des ménages la plus élevée de tous les espaces régionaux

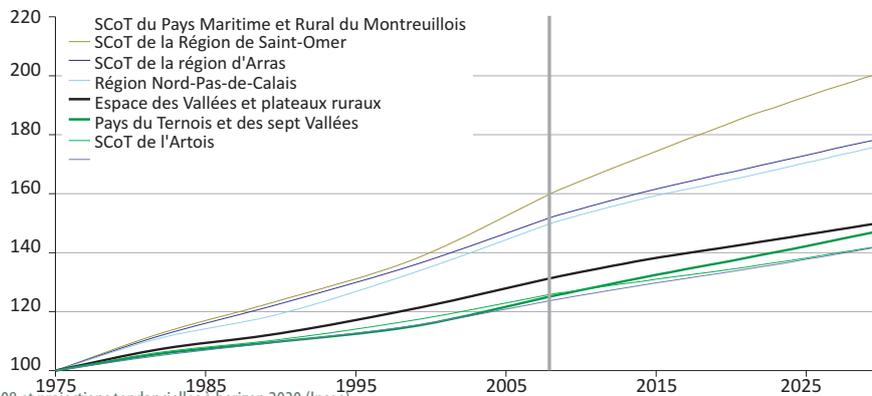
L'espace des Vallées et Plateaux ruraux compte 93 800 ménages en 2008. Si les tendances démographiques actuelles se poursuivaient à l'avenir, le territoire compterait alors 16 000 ménages additionnels en 2030. L'accroissement serait plus rapide qu'en moyenne régionale, en raison principalement d'une croissance plus soutenue du nombre d'habitants.

L'espace des Vallées et Plateaux ruraux est en outre caractérisé par une taille des ménages plus élevée que la moyenne régionale : en 2008, on dénombre 2,52 personnes par ménage contre 2,44 à l'échelle régionale et ce, malgré une plus forte proportion de personnes âgées. Il en irait de même en 2030. Cet espace présente en effet une proportion de couples nettement plus importante (64,7 % contre 57,7 % en région), contrairement aux personnes seules qui représentent 25 % contre 29,9 % en moyenne régionale.

## Une structure démographique impactant la structure du parc de logements

L'espace des Vallées et Plateaux ruraux, à dominante rurale et comportant des ménages de plus grande taille qu'en moyenne régionale, compte une proportion de maisons au sein du parc de logements plus forte qu'ailleurs en Nord-Pas-de-Calais. De même, la population étant globalement plus âgée, la proportion de propriétaires y est supérieure à la moyenne régionale : 69,1 % contre 56,4 %. Enfin, les habitations disposent en moyenne d'un plus grand nombre de pièces que dans le reste de la région : 57,3 % des logements d'habitation ont au moins 5 pièces, contre 48,2 % en moyenne régionale.

## Évolution du nombre de ménages de 1975 à 2030



Sources : recensements 1975 à 2008 et projections tendanciellées à horizon 2030 (Insee).

**Nombre de ménage en 2008 : 93 800**

soit 5,8 % du Nord-Pas-de-Calais

**Part des ménages de 5 personnes ou plus : 9,2 %**

contre 9,1 % en moyenne régionale

**Projection en 2030 : 110 100 ménages**

soit 5,9 % du Nord-Pas-de-Calais

**Évolution globale : + 17,4 %**

contre + 14,3 % en Nord-Pas-de-Calais

## Vieillesse

### Une forte proportion de séniors

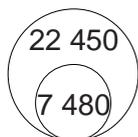
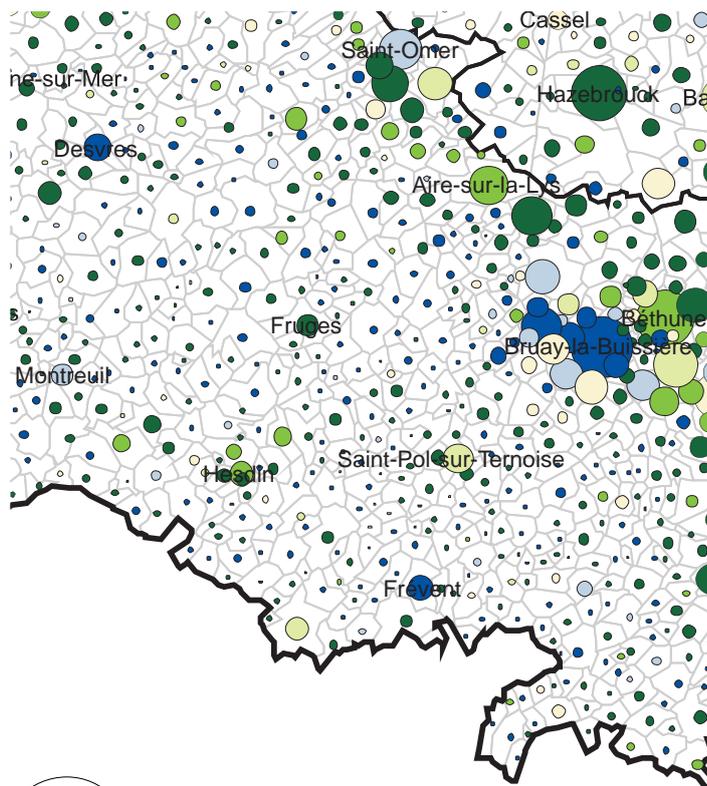
L'espace des Vallées et Plateaux ruraux compte 41 000 séniors âgés de 65 ans ou plus en 2008 : représentant près de 17 % de la population, il s'agit de l'une des plus fortes proportions parmi les espaces régionaux. Symétriquement, les jeunes de moins de 20 ans y sont moins bien représentés. Dès lors, le ratio de vieillissement est l'un des plus élevés : on compte 66 séniors pour 100 jeunes en 2008 contre 53 seulement en région. En outre, l'espace est caractérisé par la part la plus importante de personnes de 75 ans ou plus : 9 % en 2008. Cette caractéristique aura nécessairement des conséquences en termes d'aménagement du territoire. En effet, la population est dispersée sur un territoire très vaste sans qu'aucun grand pôle ne soit constitué permettant de rassembler des services à la population. Ainsi, le devenir de ce territoire dépendra largement de sa capacité à définir des politiques publiques alliant accessibilité aux équipements et équité territoriale, en premier lieu à destination des personnes les plus âgées. Les secteurs de la santé et des services à la personne sont en tout premier lieu concernés.

### Autant de séniors que de jeunes à l'horizon 2030

Les tendances récentes conduiraient à obtenir une population de 60 000 séniors en 2030, soit une augmentation de près de 46 % par rapport à la période actuelle. On dénomberrait alors 96 séniors pour 100 jeunes, en hausse de 30 points comme pour la moyenne régionale. Le vieillissement serait nettement plus prononcé sur la zone contiguë de l'espace Sud littoral : le ratio y atteindrait 148 en 2030.

Dans l'espace des Vallées et Plateaux ruraux, la population jeune resterait plus ou moins stable à l'horizon 2030, à la différence de la majorité des autres espaces régionaux : celle-ci baisserait de près de 12 % sur l'espace Sud littoral, voire même de 13 % sur l'espace Nord littoral. Ce moindre vieillissement peut alors constituer un atout dans les années à venir, notamment en termes de dépendance économique.

Nombre de séniors en 2008 et évolutions récentes



Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

- Supérieur à 1
- De 0,5 à 1
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- De -1 à -0,2
- Inférieur à -1

© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

**Ratio de vieillissement en 2008 : 66**

*Contre 53 en Nord-Pas-de-Calais*

**Ratio de vieillissement en 2030 : 96**

*Contre 83 en Nord-Pas-de-Calais*

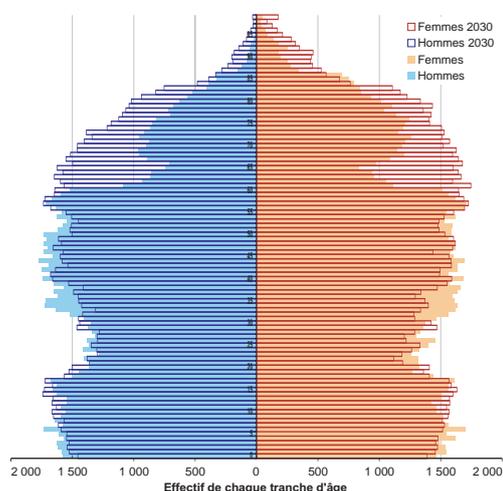
**Nombre de séniors en 2008 : 41 000**

*soit 7,1 % de la population régionale*

**Nombre de séniors en 2030 : 60 000**

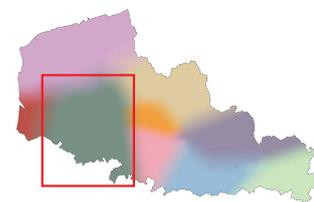
*soit 6,9 % de la population régionale*

Pyramide des âges en 2008 et 2030

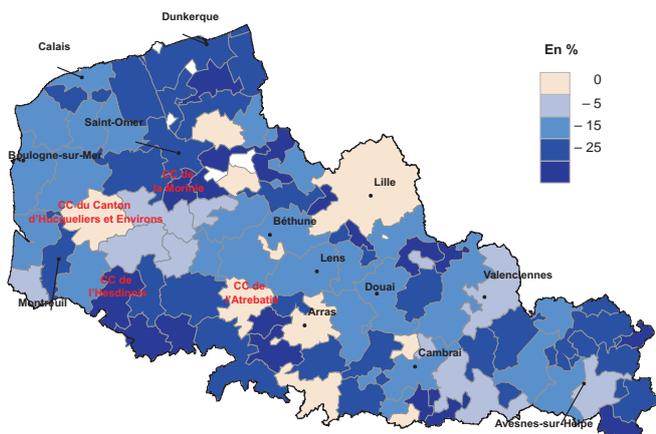


Sources : recensement 2008 et projections tendanciennes en 2030 (Insee).

# Focus : Des soldes migratoires contrastés



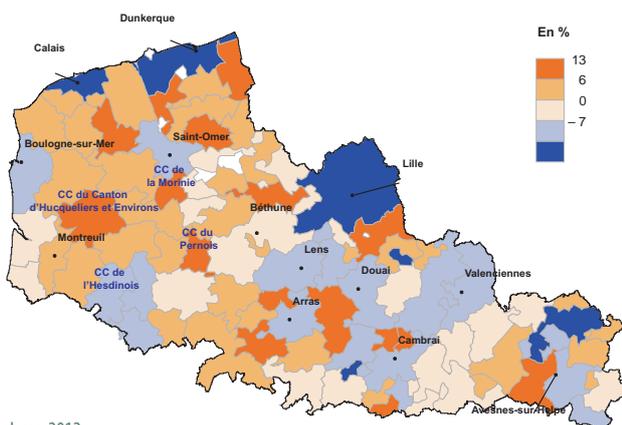
Taux annuel de migration nette 2003-2008 pour les 15 à 29 ans



© IGN - Insee 2012

Source : recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire (Insee).

Taux annuel de migration nette 2003-2008 pour les 30 à 59 ans



© IGN - Insee 2012

Source : recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire (Insee).

## Un exode des 15 à 29 ans ?

Éloigné des principaux pôles d'enseignement secondaire ou supérieur et des plus grands centres d'emplois de la région, l'espace des Vallées et Plateaux ruraux présente un déficit migratoire pour les populations de 15 à 29 ans. Le départ de ce territoire est donc guidé par le choix du lieu d'étude plutôt que par un choix lié au cadre de vie.

Toutefois, ce déficit en tant que tel n'est pas une singularité puisque rares sont les territoires de la région réussissant à équilibrer entrées et sorties, une grande partie des départs étant orientés vers le reste de la France. L'élément qui caractérise le plus l'espace est plutôt le niveau de ce déficit : il dépasse par exemple les 25 pour mille par an sur la période 2003-2008 dans la région d'Hesdin ou plus au nord dans la communauté de communes de la Morinie. De rares territoires tels que les communautés de communes de Hucqueliers et d'Atrebatie font partie des espaces présentant un solde positif, certes de manière modeste et avec des flux d'ampleur très restreinte.

## Une attractivité pour les ménages

Les comportements migratoires évoluent avec le temps au gré des situations professionnelles et familiales. D'une part, le déficit migratoire avec le reste de la France diminue nettement après l'âge de 30 ans. Ensuite, à l'intérieur de la région, les couples avec enfants sont nombreux à s'éloigner des grands centres urbains, en fonction du cadre de vie qu'ils recherchent. De ce point de vue, l'espace des Vallées et Plateaux ruraux présente d'importants atouts expliquant des soldes migratoires très bénéficiaires chez les 30 à 59 ans. Par exemple, les communautés de communes du Pernois, de la Morinie ou de Hucqueliers attirent de nombreuses familles, grâce à la proximité des centres urbains du bassin minier, de Saint-Omer ou de Boulogne-sur-Mer. À l'inverse, les territoires les plus isolés, distants des centres d'emplois de la région, présentent un déficit migratoire aux classes d'âge actives, à l'instar de la communauté de communes de l'Hesdinois.

Part des 25-39 ans chez les stables en 2008 : 20,6 %  
Part des 25-39 ans chez les arrivants entre 2003 et 2008 : 47,9 %  
Part des 40-54 ans chez les stables en 2008 : 26,5 %  
Part des 40-54 ans chez les arrivants entre 2003 et 2008 : 18,6 %

Taux annuel de migration nette pour 1 000 habitants entre 2003 et 2008 :

Espace Vallées et Plateaux ruraux : 1,9

Nord-Pas-de-Calais : - 3,6

## Emplois et établissements

### Entre rural et résidentiel : une très faible densité d'emplois

Avec près de 62 700 emplois en 2008, les Vallées et Plateaux ruraux concentrent 4,3 % de l'emploi régional. Il s'agit d'une proportion assez faible, traduisant le caractère plus résidentiel et rural du territoire : pour une même superficie, 2 649 km<sup>2</sup>, l'espace Nord littoral représente 17,2 % du total régional. Au sein de l'espace, l'emploi apparaît en outre relativement polarisé : 14 des 374 communes qui composent le territoire rassemblent ainsi 52 % de l'emploi.

L'emploi occupé par des actifs de 25-54 ans, qui rassemble 79 % du volume global, a connu une évolution faiblement négative au cours des années 2000 : - 1,4 % contre + 1,6 % à l'échelle régionale. Cette donnée agrégée masque néanmoins des disparités assez marquées à l'intérieur de l'espace.

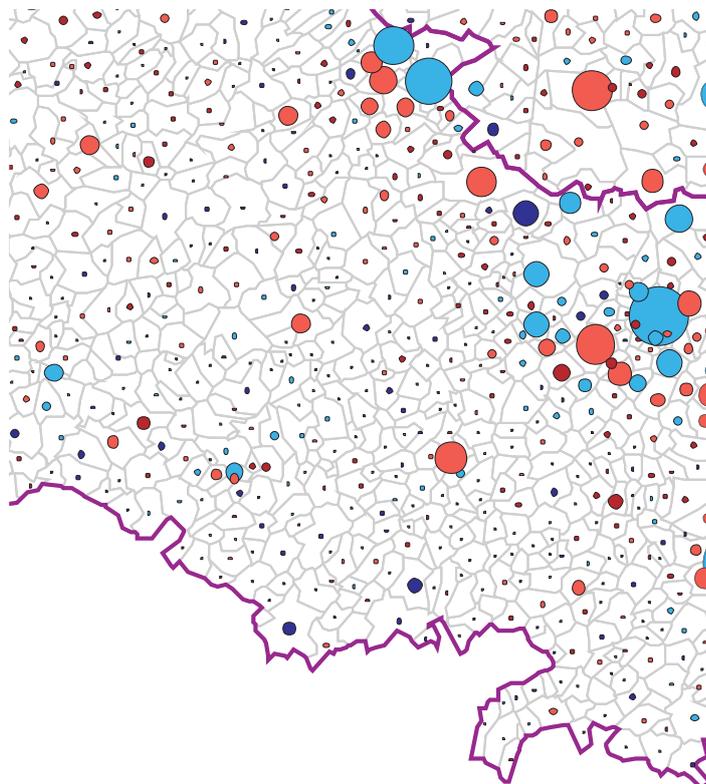
Certaines communes sont ainsi caractérisées par une chute importante de l'emploi. C'est par exemple le cas de Frévent, d'Auxi-le-Château au sud de l'espace ou encore d'Isbergues au nord entre Saint-Omer et Béthune : l'emploi des 25-54 ans y a diminué de près de 20 % en neuf ans.

À l'inverse, d'autres communes ont connu une hausse significative : le volume d'emploi a progressé de près de 20 % sur celles de Fruges et de Calonne-Ricouart, localisée au Nord près de Béthune. La hausse est particulièrement importante sur Divion, autre commune située à proximité de Béthune : + 75 %.

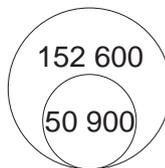
Du point de vue du tissu productif, l'espace des Vallées et Plateaux ruraux compte 8 330 établissements en 2010, soit 4,9 % du total régional. Le plus gros établissement employeur, le seul qui concerne plus de 1 000 postes de travail, appartient au secteur de l'administration publique et de la santé : l'Établissement Public pour la Santé Mentale du Val Lys-Artois.

Les autres établissements majeurs de l'espace appartiennent principalement aux secteurs industriels. Il s'agit aussi bien d'industrie agroalimentaire, avec Herta SAS à Saint-Pol-sur-Ternoise, de la métallurgie avec ArcelorMittal Stainless et Thyssenkrupp electrical à Isbergues. À noter, à la bordure nord de l'espace, les établissements voisins d'Arc International dédiés à la fabrication de produits minéraux.

Localisation de l'emploi en 2008 et évolution 1999-2008 chez les 25-54 ans



Emploi total au lieu de travail



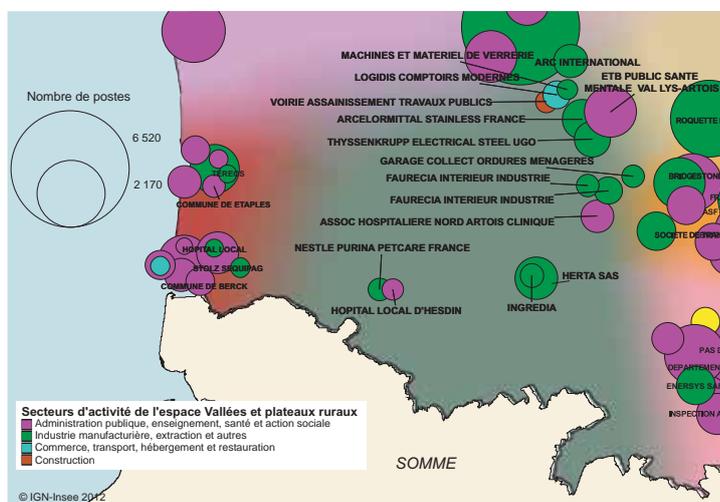
Taux de croissance annuel moyen en %

- De +0,02 à moins de +0,24
- De 0 à moins de +0,02
- De -0,02 à moins de 0
- De -0,32 à moins de -0,02

© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population de 1999 et 2008, exploitation complémentaire (Insee).

### Les principaux établissements employeurs en 2010



Source : Clap 2009 (Insee).

### Établissements 2010 : 8 330

soit 4,9 % des établissements régionaux

### 90 établissements de plus de 50 salariés

soit 3,4 % du total régional

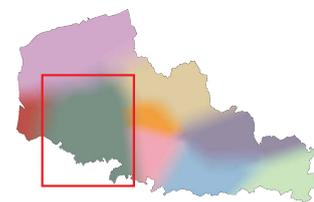
### Emploi total en 2008 : 62 700 emplois

soit 4,3 % de l'emploi régional

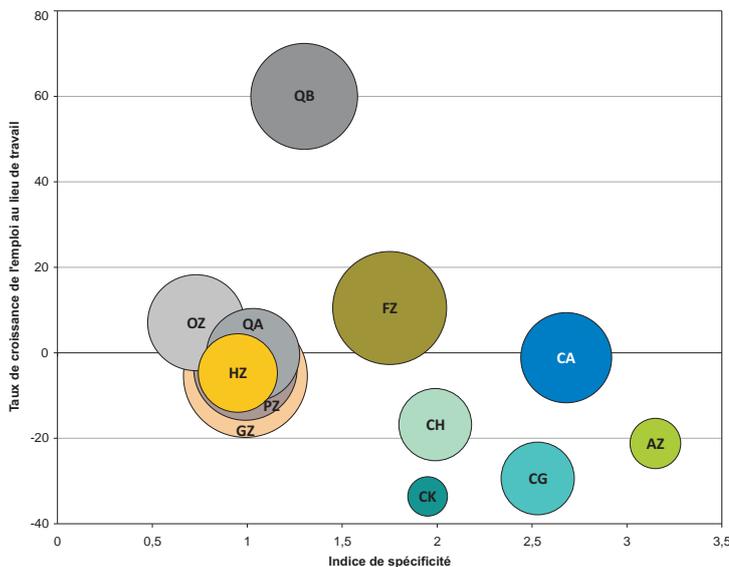
### Postes dans les 20 plus grands établissements :

7 879 postes

# Spécialisations économiques

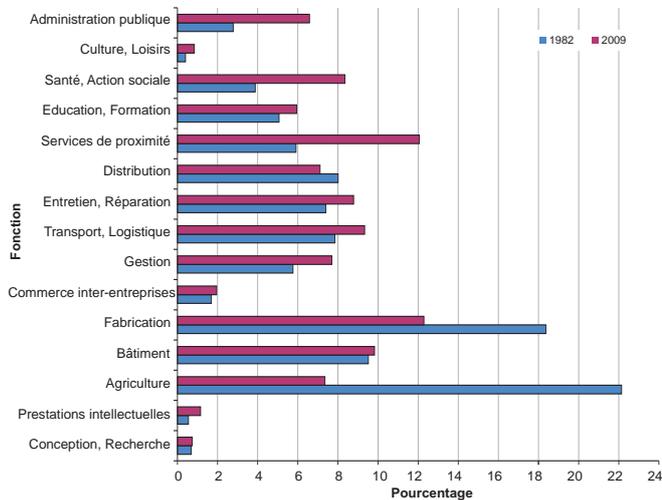


## Spécificités sectorielles et dynamiques de l'emploi



Note : voir les annexes pour la nomenclature des codes d'activité.  
Sources : recensements de la population 1999 et 2008, Clap 2009 (Insee).

## Répartition de l'emploi par fonction



Source : recensements de la population 1982 et 2009, exploitation complémentaire (Insee).

### Un secteur agricole en perte de vitesse mais encore significatif

La structure productive de l'espace des Vallées et Plateaux ruraux apparaît assez singulière, avec l'indice global de spécificité le plus élevé parmi les espaces régionaux. La part d'emplois agricoles y est la plus importante (8 % contre 1,8 % en région), de même que celle relative à la construction (9,8 % contre 6,5 % à l'échelle régionale). Par contre, le tertiaire est nettement moins développé que sur les autres espaces. En termes de catégorie socioprofessionnelle, les agriculteurs sont nettement mieux représentés qu'en région (5,8 % contre 1,1 %), de même que les ouvriers, en lien avec la présence des établissements industriels précédemment évoqués.

Si le commerce, l'administration publique et l'enseignement concernent une bonne part des postes de travail, c'est également le cas sur les autres espaces régionaux. Deux autres secteurs importants sont en revanche plus spécifiques : l'hébergement médico-social et l'action sociale, en forte croissance, et surtout la construction (second secteur en nombre de postes), en croissance faible jusqu'en 2008.

Si les secteurs les plus spécifiques aux Vallées et Plateaux ruraux regroupent moins de postes que les précédents, ils sont par contre en décroissance plus ou moins marquée : c'est le cas de la fabrication de denrées alimentaires, de la fabrication de produits minéraux ou encore de l'agriculture, le poids de ce dernier secteur étant trois fois plus élevé qu'en moyenne régionale.

L'analyse fonctionnelle des emplois vient confirmer les données sectorielles. Ainsi, l'espace se caractérise par les plus fortes proportions de fonctions liées à l'agriculture (7,7 % soit 5,9 points de plus) et au bâtiment (9,8 % soit 3,1 points de plus). À l'inverse, la gestion est assez peu développée, de même que l'administration publique et les fonctions qualifiées de supérieures : conception-recherche, prestations intellectuelles et commerce inter-entreprises.

**Indice de spécificité sectorielle en 1975 : 27,7**

Région : 18,2

**Indice de spécificité sectorielle en 2008 : 21,6**

Région : 7,6

**Emplois sphère non présente 1982 : 54,7 %**

Région : 48,4 %

**Emplois sphère non présente 2008 : 37,1 %**

Région : 34,9 %

## Créations et dynamiques

### Un espace nettement plus résidentiel que les autres

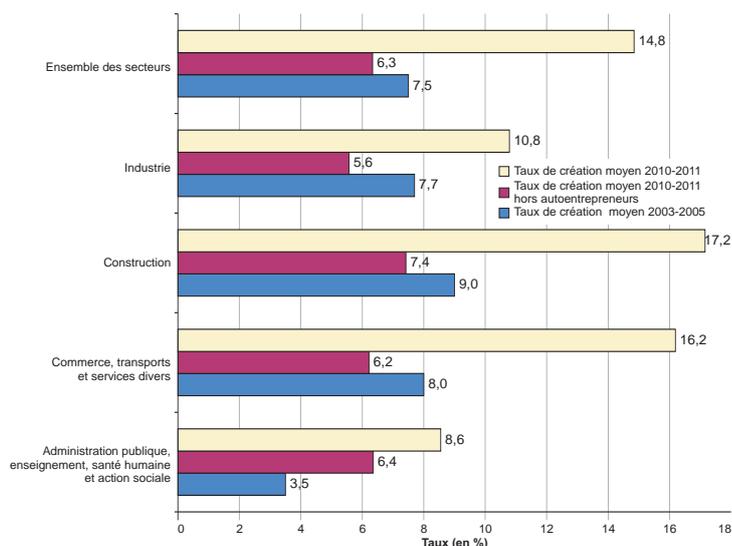
Le taux moyen de création d'établissements sur la période 2010-2011 est l'un des plus faibles : 14,8 % contre 17,1 % en moyenne régionale. À l'exception de l'industrie qui représente peu de créations, le taux reste inférieur sur cet espace dans tous les secteurs. Si la création apparaît moins dynamique, la pérennité des établissements créés est en revanche accentuée : près de 74,4 % des établissements ont ainsi au moins trois ans d'existence, contre 71,6 % en région. Le turnover semble donc moins rapide sur cet espace.

Le territoire est également caractérisé par une moindre présence des cadres des fonctions métropolitaines : 3 % de l'emploi total, soit la part la plus faible parmi les espaces régionaux. Cette faiblesse n'est pas spécifique aux Vallées et Plateaux ruraux, les autres espaces à dominante rurale, comme le Sud littoral, le Cambrésis ou l'Avesnois, partageant cette caractéristique. De même, le taux d'arrivée d'actifs qualifiés entre 2003 et 2008 est assez restreint : 0,22 %, soit trois fois moins qu'en moyenne régionale.

L'étude des déplacements domicile-travail vient confirmer le caractère résidentiel des Vallées et Plateaux ruraux. Le déséquilibre est significatif : en 2008, l'espace compte à peine 70 emplois au lieu de travail pour 100 actifs occupés résidents dans les Vallées et Plateaux ruraux. Il s'agit de l'indice de concentration le plus faible à l'échelle des espaces régionaux. Si près de 11 600 actifs résidents hors de l'espace viennent y travailler, 38 700 font le chemin inverse : le solde des migrations alternantes est donc déficitaire d'environ 27 000 personnes.

Mis à part les agriculteurs et les artisans-commerçants (qui, pour l'ensemble des espaces, se révèlent moins mobiles), le déficit est analogue d'une catégorie à l'autre, tout au plus est-il plus marqué encore pour les professions intermédiaires : 62 emplois pour 100 actifs occupés résidents.

Taux moyen de création d'établissements par secteur 2010-2011



Source : répertoire des entreprises et des établissements 2003-2005 et 2010-2011, champ marchand non-agricole (Insee).

Indice de concentration par catégorie socio-professionnelle en 2008

Catégorie socio-professionnelle	Vallées et Plateaux ruraux	Nord-Pas-de-Calais
<b>Global</b>	<b>69,7</b>	<b>97,1</b>
Agriculteurs	98,0	99,8
Artisans commerçants	91,0	99,1
Cadres	69,2	97,0
Professions intermédiaires	61,9	97,5
Employés	69,0	98,2
Ouvriers	68,2	95,3

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

### Part des établissements de 3 ans ou plus en 2010 :

74,4 % contre 71,6 % en moyenne régionale

### Nombre de créations d'établissements en 2010 :

1 318 soit 4,5 % du total régional

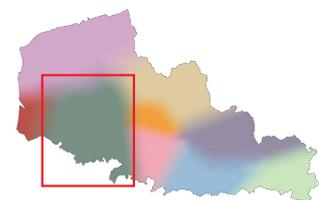
### Part des cadres des fonctions métropolitaines en 2010 :

3 % contre 6,4 % en moyenne régionale

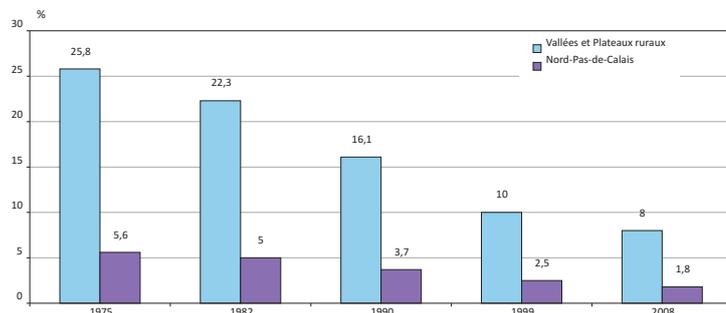
### Taux d'arrivée d'actifs qualifiés entre 2003 et 2008 :

0,22 % contre 0,60 % en moyenne régionale

# Focus : l'activité agricole, quoique en repli, reste spécifique à l'espace



## Évolution du poids du secteur agricole dans l'emploi total de 1975 à 2008



Source : recensements de la population de 1975 à 2008 (Insee).

## Données sur le secteur agricole en 2010

Zone	Nombre d'exploitation	SAU par exploitation	UGBTA par exploitation
Vallées et Plateaux ruraux	2 819	71,86	81,42
Nord-Pas-de-Calais	13 444	60,82	67,15

Source : recensement agricole 2010 (AGRESTE, DRAAF Nord-Pas-de-Calais).

## Orientation technico-économique des exploitations agricoles en 2010

OTEX	Vallées et Plateaux ruraux	Nord-Pas-de-Calais
Polyculture, polyélevage	64,4	46,6
Grandes cultures	17,9	34,0
Bovins lait	10,1	9,8
Bovins mixte	4,3	4,7
Elevages hors sol	3,3	2,4
Maraîchage horticulture	0,0	1,5
Ovins et autres herbivores	0,0	0,7
bovins viande	0,0	0,2

OTEX : orientation technico-économique des exploitations agricoles.

Source : recensement agricole 2010 (AGRESTE, DRAAF Nord-Pas-de-Calais).

L'agriculture concentre encore 8 % des emplois de l'espace des Vallées et Plateaux ruraux en 2008, contre 1,8 % à l'échelle régionale et 3 % en France métropolitaine. Cependant, depuis de nombreuses décennies, l'emploi de la sphère agricole ne cesse de se contracter. Ce mouvement, dépassant largement le cadre des espaces régionaux, est très marqué : l'emploi agricole est ainsi passé d'un peu plus de 16 000 en 1975 à 5 000 en 2008 sur le territoire des Vallées et Plateaux ruraux. Les emplois industriels puis tertiaires s'étant dans le même temps fortement développés, la part d'emplois associée au secteur agricole a considérablement baissé : elle est passée de 25,8 % en 1975 à 8 % en 2008. Néanmoins, cette proportion a été et reste bien plus élevée qu'en moyenne régionale puisque celle-ci est passée de 5,6 % en 1975 à 1,8 % en 2008 sur la même période. La part d'emplois agricoles reste aussi importante en 2008 sur les Vallées et Plateaux ruraux qu'en 1975 à l'échelle régionale.

L'espace des Vallées et Plateaux ruraux compte 2 819 exploitations agricoles en 2010. Cela représente près de 21 % du total régional alors que l'espace ne concentre que 6 % de la population du Nord-Pas-de-Calais. En outre, la taille moyenne des exploitations est plus importante sur les Vallées et Plateaux ruraux : la surface agricole utilisée (SAU) moyenne y est de 72 ha contre 61 ha au niveau régional. De même, l'élevage présente une importance économique plus marquée et un caractère plus intensif. En effet, l'indicateur Unité Gros Bétail Alimentation Totale (UGBTA), permettant d'agrèger des effectifs animaux d'espèces différentes, est plus élevé en moyenne sur les Vallées et Plateaux ruraux. Enfin, l'orientation technico-économique des exploitations agricoles diffère également. Si la polyculture-polyélevage et les grandes cultures sont les deux formes d'exploitation les plus représentées à la fois en région et sur l'espace, les ordres de grandeur ne sont pas les mêmes. En particulier, la polyculture-polyélevage caractérise près de deux tiers des exploitations de l'espace contre moins de la moitié en Nord-Pas-de-Calais. À l'inverse, les grandes cultures sont deux fois moins répandues : 34 % en région contre à peine 18 % sur l'espace.

## Du revenu au développement

### Un espace socialement homogène, aux ressources monétaires modestes

L'espace des Vallées et Plateaux ruraux présente une population dont les ressources monétaires sont, globalement, plus faibles qu'en moyenne régionale, avec un revenu médian d'environ 15 500 euros par UC, soit 5% plus faible qu'en Nord-Pas-de-Calais. Ce constat s'accompagne d'une distribution des revenus plus resserrée pour l'ensemble des groupes sociaux du territoire, avec de moindres inégalités qu'ailleurs. Ainsi, le premier décile, isolant les ménages aux ressources les plus faibles, est estimé à 5 700 euros par UC, soit 15% plus élevé qu'en moyenne régionale. À l'inverse, le neuvième décile, isolant les ménages aux ressources les plus soutenues, est estimé à 28 900 euros par UC, soit 12% moins élevé qu'en moyenne régionale. L'espace des Vallées et Plateaux ruraux se traduit donc par un niveau de ressources globalement modeste, avec de faibles inégalités sociales. Ce résultat explique que le territoire compte à la fois plus de ménages non imposables qu'ailleurs (58,3% contre 53,3%, mécanisme renforcé par la place des exploitants agricoles dont la prise en compte fiscale est spécifique) et légèrement moins de ménages en situation de bas revenus (23,7% contre 25,6%).

### De Fruges à Frévent, des territoires de précarité en milieu rural

Au sein de l'espace, les territoires de Hucqueliers, Fauquembergues, Fruges, Le Parc, Auxi-le-Château constituent un ensemble aux ressources déclarées par les ménages plus faibles qu'ailleurs. Les zones de Saint-Pol-sur-Ternoise, Campagne-les-Hesdin et le sud de Saint-Omer sont à l'inverse plus aisées, sans toutefois atteindre les niveaux de richesse de Montreuil ou de la périphérie arrageoise. La prise en compte d'une échelle d'observation plus fine et des conditions éducatives et sanitaires fait apparaître un croissant de précarité qui relie Fruges au Frévent, en passant par l'arrière-pays de Montreuil et longeant la frontière picarde. Les communes de Fruges et Frévent, notamment, regroupent une proportion élevée de populations disposant de faibles ressources et de conditions de vie potentiellement précaires (faible niveau de qualification, qualité du logement, accès aux soins), dans un milieu majoritairement rural et distant des agglomérations voisines.

#### Revenu médian : 15 535 euros par UC

contre 16 370 euros par UC en Nord-Pas-de-Calais  
1<sup>er</sup> décile : 5 710 euros par UC  
9<sup>e</sup> décile : 28 890 euros par UC

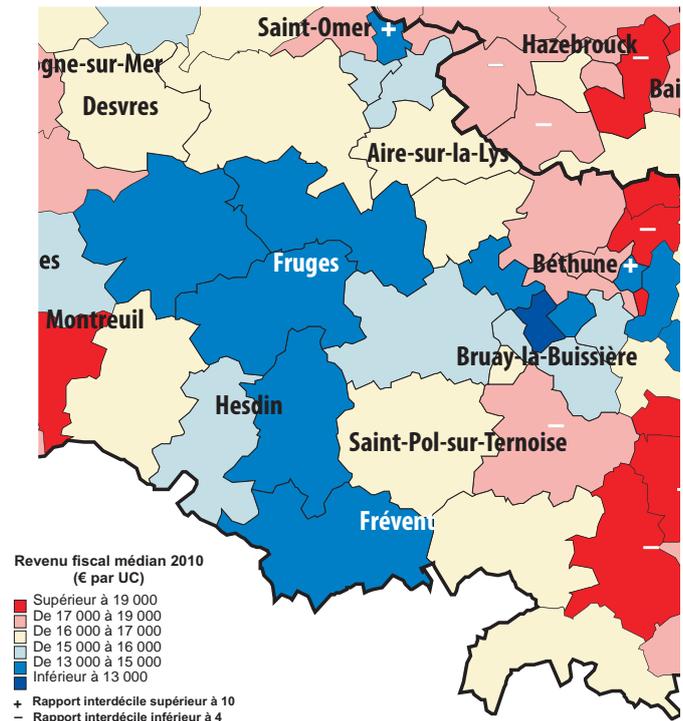
#### Part des foyers fiscaux non imposés : 58,3 %

contre 53,0% en Nord-Pas-de-Calais

#### Population vivant avec un bas revenu : 9 000 habitants

soit 23,7% contre 25,6% en Nord-Pas-de-Calais

Revenu fiscal médian des cantons et rapport interdécile en 2010

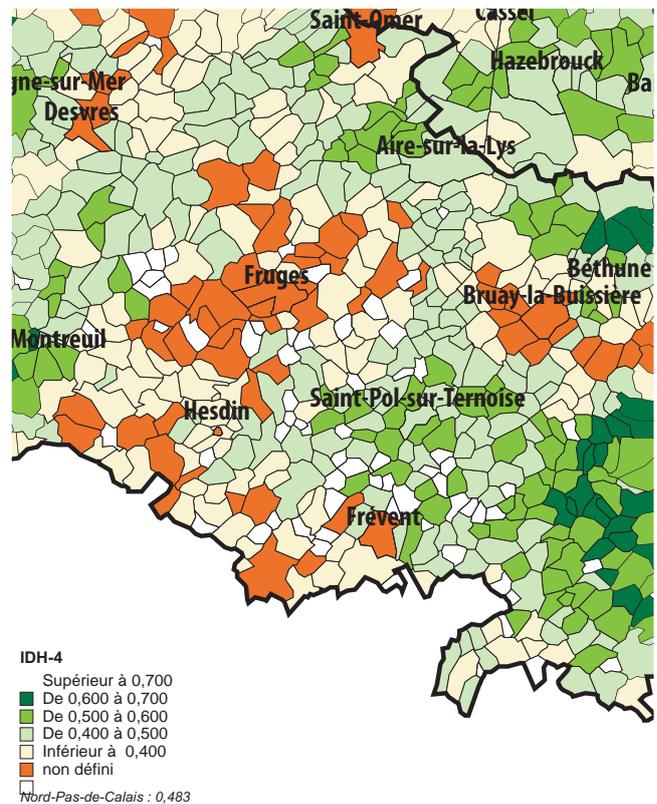


+ rapport interdécile supérieur à 10  
- rapport interdécile inférieur à 4

© IGN - Insee 2012

Source : revenus fiscaux localisés des ménages 2010 (Insee, DGFip).

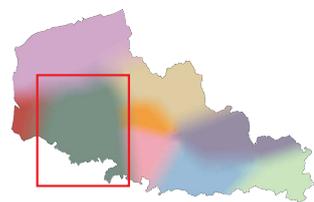
Indice de développement humain (IDH-4) des communes du Nord-Pas-de-Calais en 2009



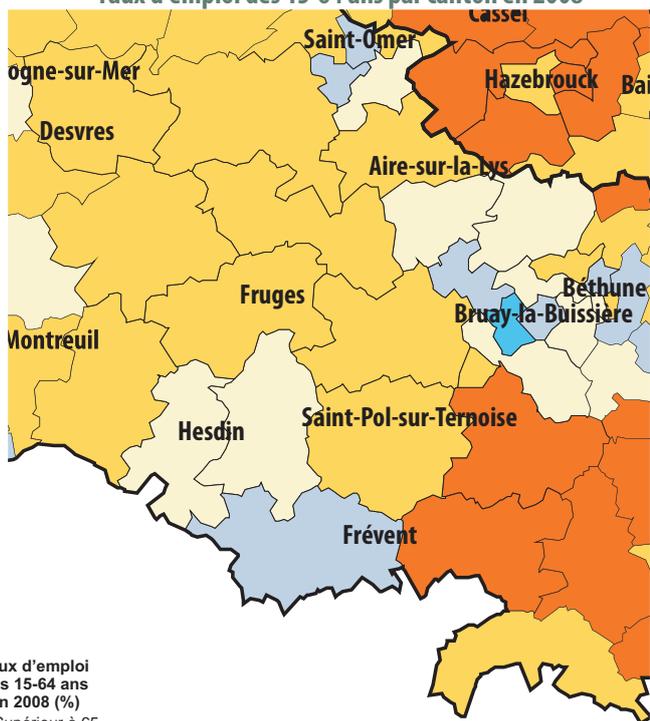
© IGN - Insee 2012

Sources : DGI, ORS, Région Nord-Pas-de-Calais, calcul D2PE, recensement de la population (Insee).

# Ressources des ménages



Taux d'emploi des 15-64 ans par canton en 2008



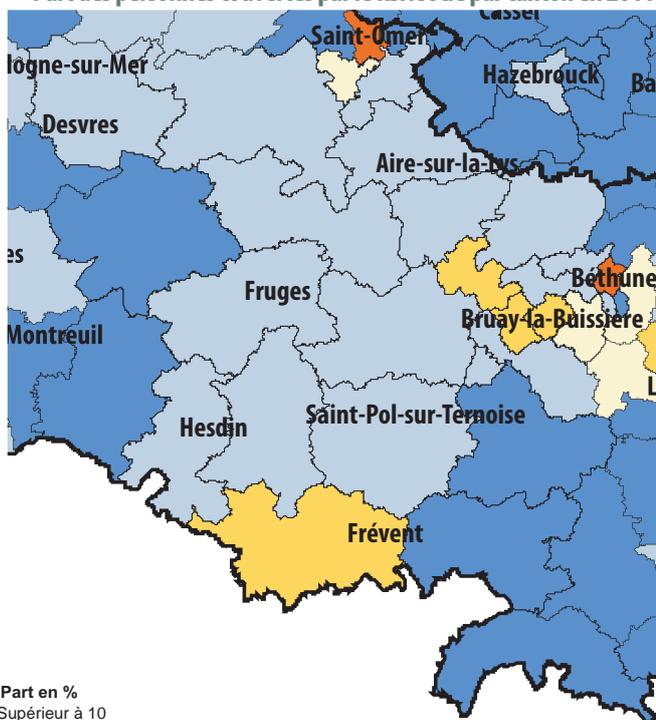
Taux d'emploi des 15-64 ans en 2008 (%)

- Supérieur à 65
- De 60 à 65
- De 55 à 60
- De 50 à 55
- Inférieur à 50

© IGN - Insee 2012

Source : recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire, (Insee).

Part des personnes couvertes par le RSA socle par canton en 2011



Part en %

- Supérieur à 10
- De 7 à 10
- De 5 à 7
- De 3 à 5
- Inférieur à 3

© IGN - Insee 2012

Source : données 2011 sur les allocataires (CAF, MSA) ; recensement de la population 2009 (Insee).

## Le taux d'emploi limité par le vieillissement et la faible activité féminine

Au sein de l'espace des Vallées et Plateaux ruraux, près de 59% des personnes en âge de travailler disposent d'un emploi, soit un taux de 2 points supérieur à la moyenne régionale. Cette insertion professionnelle reste néanmoins faible au regard des standards nationaux, en particulier pour les femmes : près de 51% d'entre elles occupent un emploi, un niveau équivalent à celui de la région réputée en retrait sur cette problématique. À une échelle locale, le territoire du Frévent présente un taux d'emploi particulièrement faible, et dans une moindre mesure, les territoires d'Hesdin et Le Parcq. Globalement, le niveau d'accès à l'emploi apparaît in fine modeste sur l'espace des Vallées et Plateaux ruraux en comparaison avec les niveaux constatés dans les espaces voisins de l'arrageois, qui bénéficient d'un accès facilité à plusieurs marchés du travail (Arras, Béthune, Lens, Douai...).

## Un moindre recours aux minima sociaux

En dépit d'un marché du travail relativement restreint, l'espace compte moins de situations d'exclusion vis-à-vis de l'emploi. À la veille de la crise mondiale de 2008, seuls 5,1% des ménages qui y résident ont pour personne de référence un demandeur d'emploi. Avec 8 870 personnes couvertes, la part des bénéficiaires du RSA est de 4,4%, soit 2 points de moins qu'en moyenne régionale. De même, avec 5 580 personnes couvertes, la part de l'AAH s'établit à 2,8%, un peu en retrait de la référence du Nord-Pas-de-Calais. Seul le territoire de Frévent présente une situation plus dégradée, qui s'approche en réalité de la moyenne régionale. Le fonctionnement économique du territoire semble donc relativement dissocié des conditions locales d'emploi, traduisant un profil démographique distinct, avec une proportion de seniors plus importante qu'ailleurs mais aussi des activités agricoles et rurales qui protègent de l'exclusion (pas de recours aux minima sociaux) sans toujours être comptabilisés comme des emplois, à l'instar des aides familiaux dans les exploitations.

### Juste avant la crise... en 2008

**Taux d'emploi : 59,1%**

Nord-Pas-de-Calais : 57,2%

**Taux d'emploi féminin : 51,2%**

Nord-Pas-de-Calais : 51,3%

**Part de ménages dont la personne de référence est au chômage : 5,1%**

Nord-Pas-de-Calais : 6,9%

**Part de ménages dont la personne de référence est en emploi précaire : 3,5%**

Nord-Pas-de-Calais : 4,7%

### Pendant la crise... en 2011

**Population couverte par le RSA socle : 8 870, soit 4,4%**

Nord-Pas-de-Calais : 6,4%

**Population couverte par l'AAH : 5 580, soit 2,8%**

Nord-Pas-de-Calais : 3,0%

**Part des allocataires CAF dont plus de 75 % des ressources sont des prestations : 20,6%**

Nord-Pas-de-Calais : 24,2%

## Capital humain et enjeux sanitaires

### Un profil de formation homogène et resserré, avec des effets de génération

Le niveau de formation observé parmi la population de l'espace des Vallées et Plateaux ruraux apparaît plus resserré qu'en moyenne régionale. D'une part, la proportion de personnes ne disposant d'aucun diplôme est légèrement inférieure : 15,2 % contre 17,5 %. À l'exception du territoire de Frévent, les différents territoires qui composent l'espace présentent tous une part de non-diplômés inférieure à la référence régionale. D'autre part, la part des diplômés du supérieur est également plus faible : 18,4 % contre 24,1 %. Il s'agit d'ailleurs de la part la plus faible parmi les différents espaces de la région. Ce dernier résultat tient en partie à l'absence de pôle universitaire dans le territoire ou à proximité, ce qui conduit les étudiants à suivre leur parcours vers les espaces voisins. Mais il traduit également un profil social plus homogène avec une nette surreprésentation des diplômes professionnels de type BEP, CAP, et d'un effet de composition démographique avec des générations plus âgées, moins concernées par les études supérieures.

### Une densité médicale particulièrement faible du fait du caractère rural

L'état sanitaire de la population est, dans l'espace des Vallées et Plateaux ruraux, proche de la moyenne régionale. Certains territoires sont toutefois plus en difficulté, comme Frévent, Hesdin et Fruges. À dominante rurale, l'espace présente une offre médicale particulièrement peu dense : 8,8 généralistes pour 10 000 habitants contre 10,8 en moyenne régionale, et seulement 2 spécialistes pour 10 000 habitants contre 5 en moyenne régionale. En outre, la couverture hospitalière est partielle : outre l'hôpital de Saint-Pol-sur-Ternoise, la patientèle doit accéder aux centres des espaces voisins (Montreuil, Saint-Omer, Béthune, Arras) avec un temps d'accès qui excède le plus souvent la demi-heure.

**Part de personnes sans diplôme : 15,2 %**

*Nord-Pas-de-Calais : 17,5 %*

**Part de diplômés du supérieur : 18,4 %**

*Nord-Pas-de-Calais : 24,1 %*

**Part des élèves et étudiants de 15 à 59 ans : 9,8 %**  
(soit 13 300 personnes)

*Nord-Pas-de-Calais : 12,9 %*

**Part des personnes de 25-34 ans sans diplôme : 10 %**

*Nord-Pas-de-Calais : 12,3 %*

**Nombre de médecins pour 10 000 habitants :**

- 8,8 généralistes

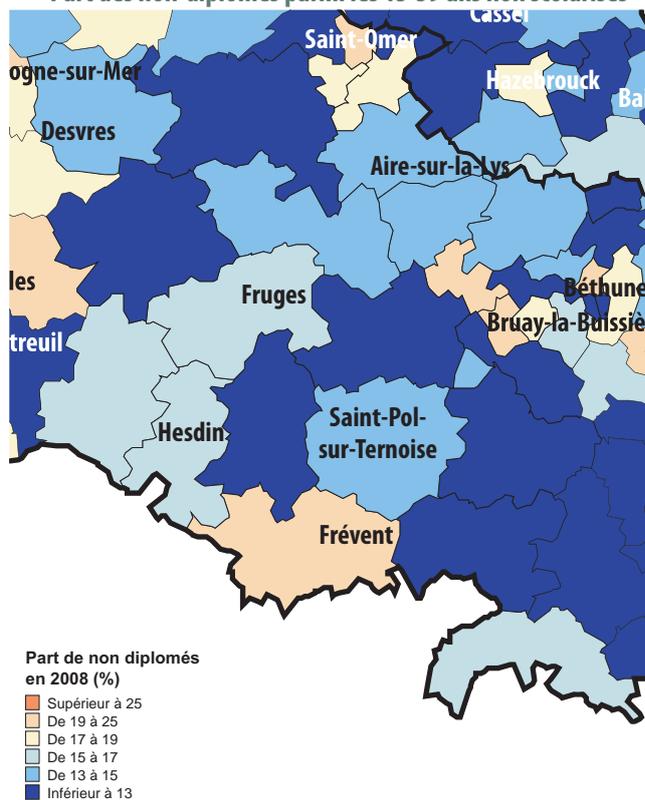
- 2,0 spécialistes

**Pour le Nord-Pas-de-Calais :**

- 10,8 généralistes

- 5,1 spécialistes

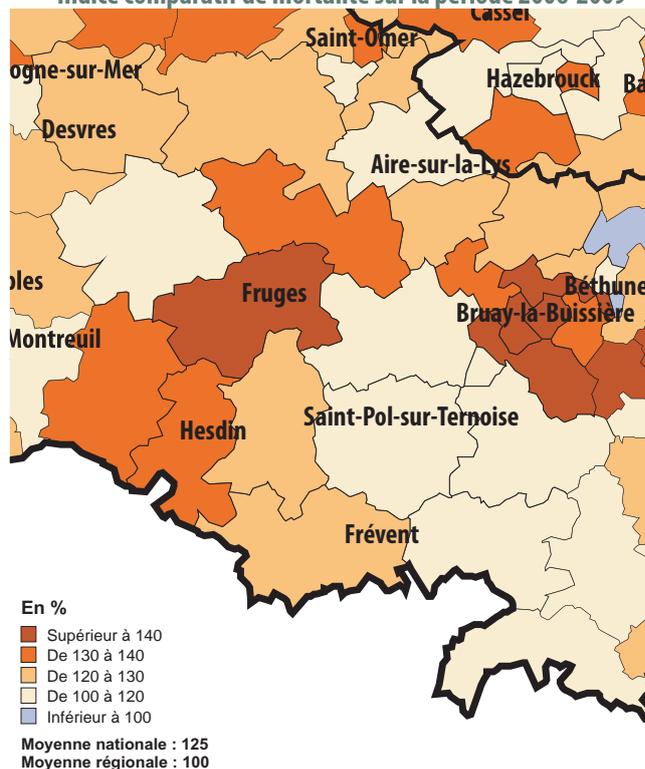
Part des non-diplômés parmi les 15-59 ans non scolarisés



© IGN - Insee 2012

Source : recensement de la population 2008, exploitation complémentaire (Insee).

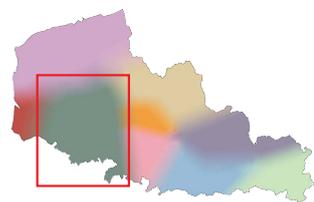
Indice comparatif de mortalité sur la période 2006-2009



© IGN - Insee 2012

Source : ORS Nord-Pas-de-Calais.

# Focus : Des risques de dépendance énergétique potentiellement plus fréquents



## Distance des déplacements domicile-travail et recours à la voiture en 2008

Espace	Distance moyenne (km)	Distance médiane (km)	Part des trajets en voiture (%)
Lillois	14,7	6,7	72,0
Nord Littoral	16,0	5,3	78,6
Sud littoral	16,2	5,4	79,8
Avesnois	17,4	7,1	77,4
Hainaut-Sambre	17,4	6,8	77,7
Artois-Gohelle	17,4	8,3	81,9
Arrageois	18,5	7,3	78,8
Cambrésis	18,7	8,2	79,0
Vallées et Plateaux ruraux	19,4	9,9	81,9
<b>Région</b>	<b>16,4</b>	<b>6,8</b>	<b>76,7</b>

Source : recensement de la population 2008 exploitation principale (Insee).

## Des trajets plus longs, effectués plus souvent en voiture

De part sa physionomie particulièrement rurale et l'implantation des pôles d'emplois en bordure ou à l'extérieur de l'espace, les actifs en emploi résidents des Vallées et Plateaux ruraux ont recouru plus souvent qu'ailleurs à la voiture et effectuent des trajets plus longs. En effet, chaque jour, les navetteurs de l'espace parcourent en moyenne 19,4 km pour se rendre sur leur lieu de travail, soit 3 km de plus qu'en moyenne régionale. Près de 82 % de ces trajets s'effectuent en outre en voiture, contre près de 77 % en région. Qu'il s'agisse du recours à la voiture ou la distance des trajets domicile-travail quotidien, l'espace Vallées et Plateaux ruraux se distingue très nettement des autres espaces de la région.

Par ailleurs, le moindre niveau d'équipement des communes de l'espace, notamment de la gamme supérieure (hôpitaux, spécialités médicales, agence Pôle emploi ...) réduit l'accessibilité des résidents de l'espace à ces équipements et favorise des déplacements plus longs, principalement effectués en voiture. En effet, le trajet pour accéder à un équipement de la gamme intermédiaire est en moyenne de 6 minutes dans l'espace contre 3 minutes en moyenne régionale, et de 14 minutes pour les équipements de la gamme supérieure contre 7 minutes en région. Ces temps de trajet traduisent des distances parcourues plus élevées, synonymes d'un budget de déplacement plus soutenu qu'en moyenne dans les autres espaces pour les trajets du quotidien.

## Un quart des résidences chauffées au fioul

L'habitat de l'espace présente aussi des caractéristiques propres, le parc de logement étant presque exclusivement constitué de maisons individuelles. Seuls 7 % des logements de l'espace sont en effet des appartements contre 27 % en région. En matière de chauffage, les résidents de l'espace ont recours au gaz de ville ou de réseau, mais dans une proportion plus faible qu'en région. Les logements de l'espace se distinguent par un usage beaucoup plus fréquent du fioul, avec plus du quart des résidences principales utilisant ce combustible comme source de chauffage contre près de 10 % en région. De fait, les ménages des Vallées et Plateaux ruraux sont potentiellement exposés à une précarité énergétique liée aux problématiques de chauffage du logement.

## Résidences principales selon le combustible du logement en 2008

Unité : %

	Vallées et Plateaux ruraux	Région
Chauffage urbain	0,0	2,5
Gaz de ville ou de réseau	31,0	57,5
Fioul (mazout)	25,5	9,8
Electricité	19,3	20,5
Gaz en bouteille ou citerne	2,9	1,4
Autre	21,3	8,3
<b>Ensemble résidences principales</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : recensement de la population 2008 exploitation principale (Insee).

Part des maisons dont la construction est antérieure à 1949 : 43,5 %

Nord-Pas-de-Calais : 43,2 %

Part des maisons dans les résidences principales : 93 %

Nord-Pas-de-Calais : 73 %

## Des migrations résidentielles ...

### Un espace résidentiel attractif pour les personnes d'âge actif

Les Vallées et Plateaux ruraux présentent un solde migratoire déficitaire vis-à-vis des autres régions françaises, les principaux flux s'établissant en direction de la Picardie et l'Île-de-France. Néanmoins, ses échanges se réalisent prioritairement avec les autres espaces régionaux (trois quarts du total des migrations) et l'excédent migratoire interne compense largement le déficit externe : entre 2003 et 2008, les Vallées et Plateaux ruraux ont gagné en total près de 92 habitants pour 10 000 au jeu des migrations résidentielles.

Du point de vue des migrations internes à la région et compte tenu des populations respectives, cet espace est celui qui enregistre le plus fort excédent : près de 200 habitants pour 10 000 sur la même période. Cette attractivité résidentielle peut être rapprochée du renouveau récent des espaces ruraux, qui bénéficient d'une extension des mouvements de périurbanisation au-delà des seules couronnes périurbaines. Les mouvements migratoires sont à relier aux étapes du cycle de vie : le territoire perd en effet des jeunes âgés de 18 à 29 ans, quittant le territoire pour réaliser leurs études supérieures ou pour leur insertion professionnelle, mais gagne des personnes d'âge actif, le plus souvent des familles avec enfants, venues s'installer pour le cadre de vie de qualité ou le moindre coût du foncier. Ces familles proviennent essentiellement de l'espace Lillois et de l'espace Artois-Gohelle.

Si l'espace est globalement excédentaire, une vision plus fine, à l'échelle des cantons, apporte quelques éclairages complémentaires. Ainsi les zones les plus éloignées des pôles d'emploi, localisées au centre de l'espace à la frontière picarde, perdent des habitants au jeu des migrations. Au contraire, les territoires situés aux marges de l'espace gagnent le plus et concentrent les flux les plus importants, notamment vis-à-vis de la zone de l'Audomarois et de l'espace Artois-Gohelle.

#### Immigration 2003-2008 : 24 000 habitants

Part interne : 82 %

Part externe : 18 %

#### Émigration 2003-2008 : 22 000 habitants

Part interne : 69 %

Part externe : 31 %

#### Taux de migration nette global 2003-2008 :

92 pour 10 000 habitants

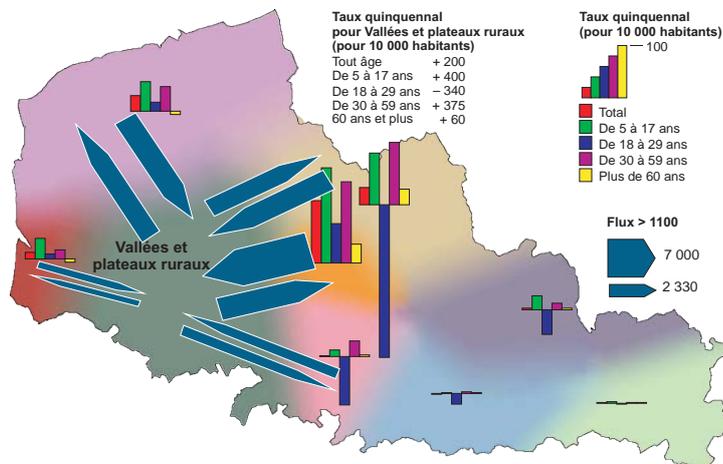
#### Taux de migration nette interne 2003-2008 :

198 pour 10 000 habitants

#### Taux de migration nette externe 2003-2008 :

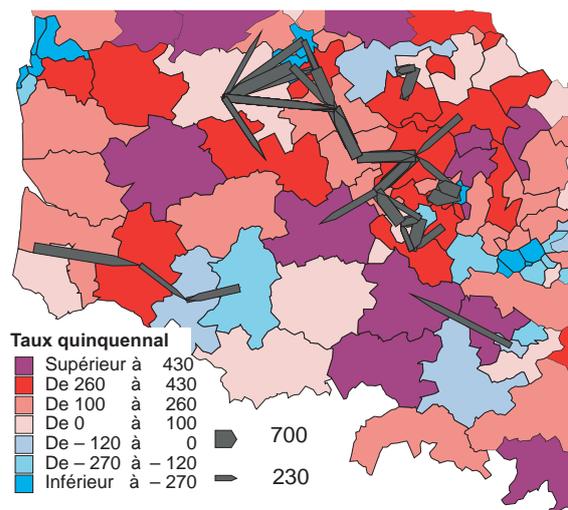
- 106 pour 10 000 habitants

### Taux quinquennal de migration nette, interne à la région, vis-à-vis de chacun des espaces régionaux et principaux flux



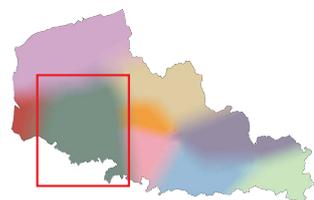
© IGN - Insee 2013  
Source : recensement de la population 2008 (Insee)

### Taux quinquennal de migration nette, interne à la région, des cantons et principaux flux

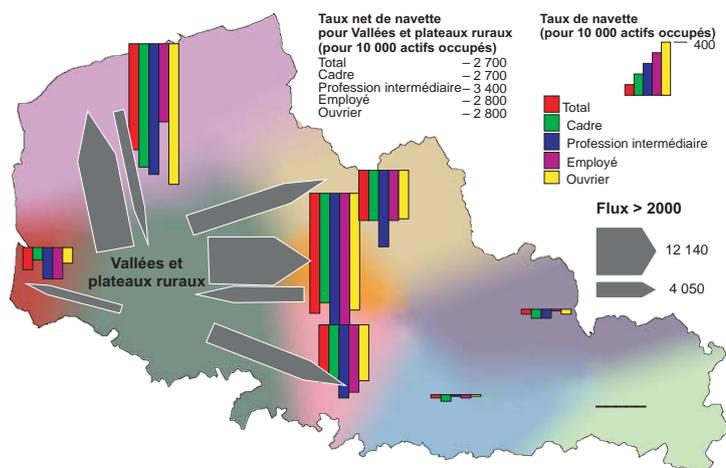


© IGN - Insee 2013  
Source : recensement de la population 2008 (Insee).

# ... Aux migrations alternantes

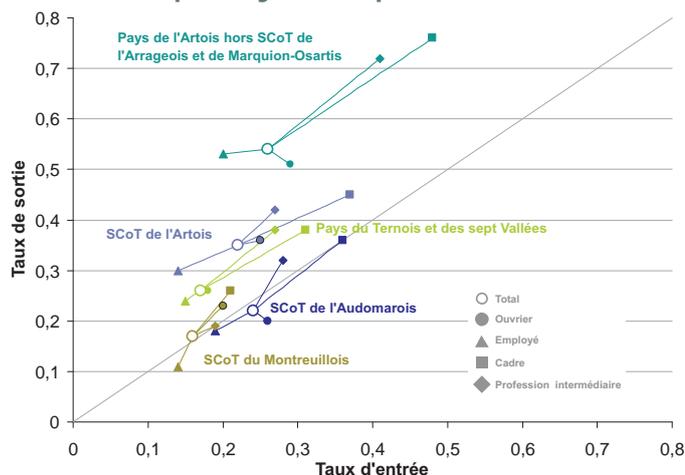


## Taux net de navetteurs, interne à la région, vis-à-vis de chacun des espaces régionaux et principaux flux



© IGN - Insee 2013  
Source : recensement de la population 2008 (Insee).

## Taux d'entrée - sortie des SCoT de l'espace, par catégories socioprofessionnelles



Source : recensement de la population 2008 (Insee)

## Un solde domicile-travail déficitaire en lien avec le caractère résidentiel du territoire

Si les Vallées et Plateaux ruraux sont bénéficiaires du point de vue des migrations résidentielles, une large partie des actifs qui viennent s'y installer continuent à travailler sur les pôles d'emploi situés en dehors de l'espace (Béthune, Lens, Saint-Omer, Arras ou encore Lille). Dès lors, ce territoire est nettement déficitaire en termes de migrations alternantes. Si près de 11 600 actifs viennent chaque jour travailler sur ce territoire, 38 700 font le chemin inverse. Cette mécanique est la même quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle (CS) considérée : le solde des flux domicile-travail est déficitaire pour chacune d'entre-elles et ce, vis-à-vis de chacun des autres espaces régionaux. Les ouvriers semblent s'orienter prioritairement vers le Nord Littoral, et plus précisément vers la zone industrielle de l'Audomarois, tandis que les employés et les professions intermédiaires s'orientent vers l'espace Artois-Gohelle.

Cette structuration des migrations alternantes se retrouve à l'échelle locale : les taux de sortie sont quasi systématiquement supérieurs aux taux d'entrée et ce, quelle que soit la CS envisagée. C'est particulièrement le cas du Pays de l'Artois hors SCoT d'Arras et de Marquion-Osartis : pour chaque CS retenue, plus de la moitié des actifs occupés travaillent en dehors de leur territoire de résidence. Ces territoires sont en effet localisés à la jonction de plusieurs pôles d'emploi importants, en particulier ceux d'Arras ou de Lens. Le phénomène est accentué pour les cadres et les professions intermédiaires, généralement plus mobiles, catégories pour lesquelles le taux de sortie atteint près de 75 %.

### Entrées d'actifs occupés : 11 600

Part interne : 92 %

Part externe : 8 %

### Sorties d'actifs occupés : 38 700

Part interne : 90 %

Part externe : 9 %

Part des frontaliers : 1 %

<b>Ouvrier</b>	Taux d'entrée : 0,20 Taux de sortie : 0,44
<b>Employé</b>	Taux d'entrée : 0,11 Taux de sortie : 0,37
<b>Profession intermédiaire</b>	Taux d'entrée : 0,24 Taux de sortie : 0,51
<b>Cadre</b>	Taux d'entrée : 0,36 Taux de sortie : 0,54

## Équipements et accessibilité

### Un accès limité aux équipements au coeur des zones les plus rurales

L'espace des Vallées et Plateaux ruraux constitue un vaste territoire à vocation plutôt résidentielle, comprenant les zones les plus rurales de la région et aucune agglomération majeure. La densité d'équipements est la plus faible parmi les espaces régionaux : 8,4 équipements pour 10 000 habitants, soit presque deux fois moins qu'en moyenne régionale. En outre, les équipements sont essentiellement concentrés sur deux zones : la première le long d'un axe reliant Montreuil à Saint-Pol-sur-Ternoise, avec des extensions vers Fruges et Frévent ; la seconde localisée sur le croissant nord de l'espace, d'Aire-sur-la-Lys à Bruay-la-Buissière. Sur ces deux zones, les temps d'accès aux équipements sont plus faibles que pour le reste de l'espace.

Néanmoins, il existe une différence importante entre ces deux zones. Les habitants résidant le long de l'axe Montreuil - Saint-Pol-sur-Ternoise ont certes accès à des équipements mais demeurent très éloignés (plus de 30 minutes) des pôles de services : ils n'ont donc pas accès à une commune regroupant un panel suffisamment large et diversifié d'équipements. À l'inverse, les personnes résidant sur le croissant nord ont un accès plus aisé aux pôles de services des espaces contigus (Boulogne-sur-Mer, Saint-Omer, Béthune). Ainsi, 27,5 % de la population de l'ensemble de l'espace est localisée à moins de 20 minutes d'un pôle de service, soit une proportion équivalente à celle de l'espace Avesnois et bien supérieure à celle du Sud littoral. En outre, de nombreux actifs résidant sur ce croissant nord travaillent en dehors de l'espace, au sein des pôles d'emploi des espaces voisins qui constituent également des pôles de services, profitant ainsi des équipements disponibles via leur lieu de travail. Pour la population localisée dans les zones les plus rurales, le long de la frontière picarde ou au coeur de l'espace, les conditions d'accès restent plus difficiles, du fait de l'éloignement des équipements et de l'absence de voie de communication rapide. Cette faible accessibilité, couplée à l'importance du vieillissement sur cet espace, questionne plus particulièrement l'organisation des services à la personne destinés aux séniors et la gestion sanitaire et sociale de la dépendance.

### Densité d'équipements pour 10 000 habitants en 2012

#### Gamme supérieure ajustée

Vallées rurales : 8,4

Région : 15,2

#### Dont le domaine de la santé

Vallées rurales : 6,8

Région : 10,7

#### Dont le domaine de l'enseignement

Vallées rurales : 0,7

Région : 1,4

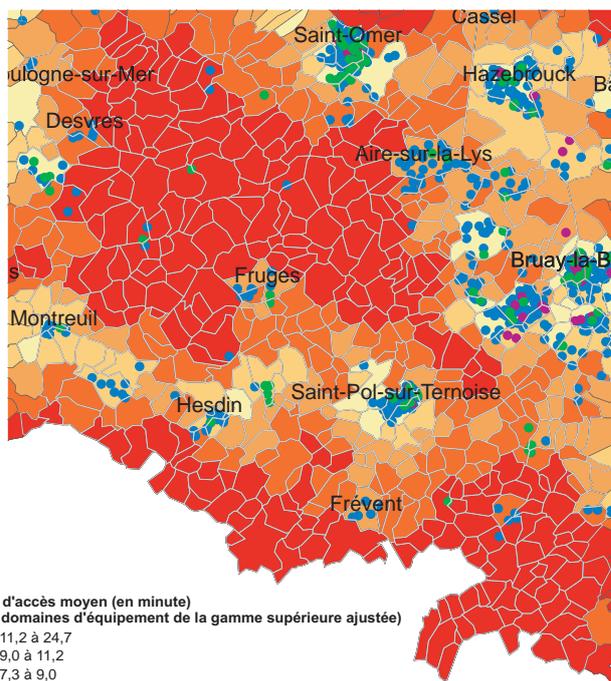
### Part de la population de l'espace localisée...

à moins de 10 minutes d'un pôle : 0 %

de 10 à 20 minutes d'un pôle : 27,5 %

à plus de 20 minutes d'un pôle : 72,5 %

### Temps d'accès aux équipements de la gamme supérieure ajustée et densité d'équipements pour la santé, l'enseignement et les loisirs-culture



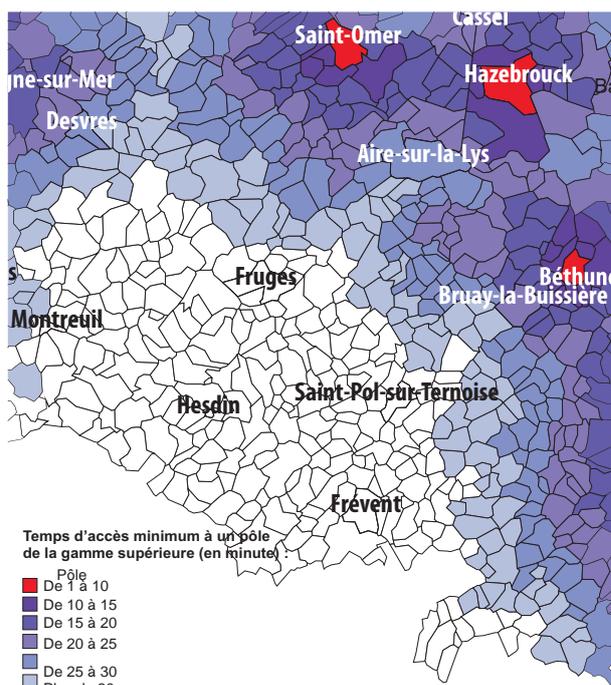
Temps d'accès moyen (en minute)  
(Aux 5 domaines d'équipement de la gamme supérieure ajustée)

- De 11,2 à 24,7
- De 9,0 à 11,2
- De 7,3 à 9,0
- De 5,7 à 7,3
- De 0,0 à 5,7
- Équipement de santé de la gamme supérieure ajustée
- Équipement d'enseignement de la gamme supérieure ajustée
- Équipement de culture, loisir de la gamme supérieure ajustée

© IGN - Insee 2013

Source : base permanente des équipements 2012 (Insee).

### Pôles de la gamme supérieure ajustée et aires d'influence



Temps d'accès minimum à un pôle de la gamme supérieure (en minute) :

- Pôle
- De 1 à 10
- De 10 à 15
- De 15 à 20
- De 20 à 25
- De 25 à 30
- Plus de 30

© IGN - Insee 2013

Source : base permanente des équipements 2012 (Insee).



# Insee Dossier

La géographie régionale se compose d'une pluralité d'espaces, qui interagissent et sont interdépendants. Engagés dans une démarche partenariale d'observation, le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, la Préfecture de région et l'Insee ont étudié, selon une échelle intermédiaire entre la région et les zonages de projet, les dynamiques des « espaces régionaux » sous le prisme de leurs perspectives démographiques, de leurs polarités économiques, de leur développement humain, de leur type de gouvernance, de leur connectivité. Cet examen a abouti à la mise en exergue de neuf espaces, dont les contours sont délibérément imprécis : les logiques territoriales dépassent en effet les frontières de toute nature et présentent, selon les dimensions observées, des débordements d'un espace à l'autre, voire des tensions.

Au sein de cette démarche d'observation, la présente étude se consacre à l'établissement d'un diagnostic sur les modalités d'organisation et de développement de chacun des espaces régionaux. Elle se compose, d'une part, de manuels thématiques (volet 1) présentant les éléments de méthodes et les modules d'analyse, d'autre part, de fascicules établis espace par espace (volet 2), avec un examen détaillé des enjeux, en apportant des éclairages sur la démographie, l'économie, le développement humain et les mobilités. Elle comporte un socle statistique homogène et commun à tous les espaces étudiés, complété par des focus permettant de questionner des spécificités propres à chaque espace.

Le regard porté sur la géographie régionale reflète la volonté des acteurs régionaux de proposer, aux côtés des travaux d'expertise menés par les ingénieries des territoires, des clés complémentaires de questionnement à même de reconnaître les particularités des espaces et d'aider à construire un développement partagé. Les analyses mettent ainsi en exergue l'importance des relations prenant place entre les différentes composantes territoriales du Nord-Pas-de-Calais, dont l'avenir démographique, économique et social se dessine d'un même mouvement.

ISSN en cours  
ISBN 978-2-11-052366-2  
Décembre 2014



## Adresse

Insee Nord-Pas-de-Calais  
130 Avenue du Président J.F. Kennedy  
CS 70769 - 59034 Lille cedex  
Tél : 03 20 62 86 29 - Télécopie : 03 20 62 86 00



[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

L'information disponible 24h sur 24



RÉGION  
NORD-PAS DE CALAIS

PRIX

15 €

Code Sage : ID031420

ISBN 978-2-11-052366-2

